

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15866 – 7 F — MERCREDI 31 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cahier « Initiatives-Emploi »
10 pages d'offres d'emplois

Le taux du livret A diminuerait de 1 point

L'Elysée impose une aide fiscale à la consommation

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, devait présenter, mardi 30 janvier dans l'après-midi, des nouvelles mesures pour soutenir l'économie. Plus modeste que le plan allemand, qui devait être annoncé simultanément, le dispositif français prévoit une réforme de l'épargne populaire. Le taux de rémunération du livret A, actuellement de 4,5 %, devrait être abaissé de 1 point. Pour que les foyers les plus modestes n'en soient pas affectés, un nouveau livret d'épargne populaire devait être créé, assorti d'un taux de rémunération de 4,5 %, en plus de l'actuel LEP, dont le taux est de 5,5 % pour un plafond de dépôt de 40 000 francs. Le gouvernement envisage aussi de créer, sur le même modèle, un « livret jeune », rémunéré au taux de 4 5 %.

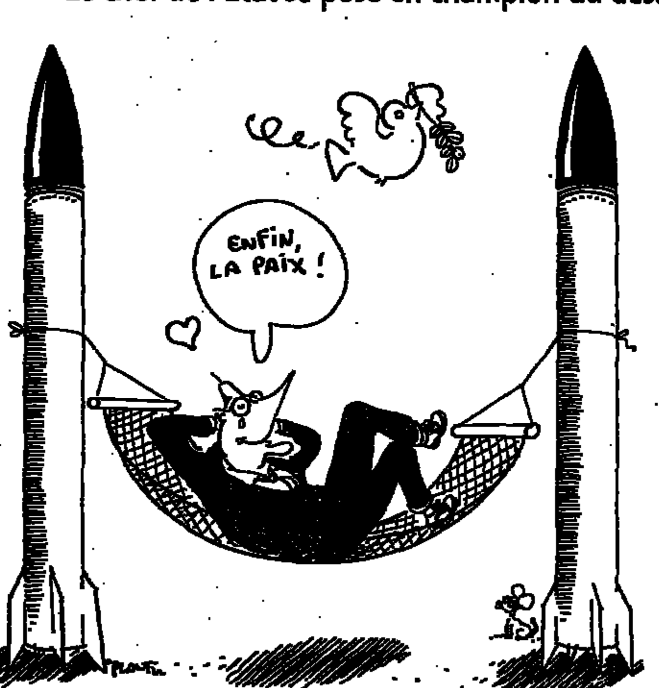
Le plan prévoit aussi une déduction fiscale pour les intérêts d'emprunts liés aux crédits à la consommation. Soufflée par Jacques Calvet, PDG de PSA, à Jacques Chirac, cette mesure, qui ne profitera pas aux revenus modestes, a fait l'objet d'une vive controverse aux sommets de l'Etat. En dehors du secteur de l'automobile, son effet sur la consommation serait très limité. Des mesures fiscales sont également prévues pour favoriser l'achat de logements à usage locatif et pour favoriser la transformation de bureaux en logement. Enfin, pour soutenir l'investissement des entreprises, des mesures faciliteront l'accélération des procédures d'amortissement.

Le ministère des finances a, par ailleurs, arrêté les grandes lignes de l'opération de financement destinée à apurer les comptes sociaux. Le Trésor va lancer un appel d'offres auprès des banques françaises et étrangères, qui auront plusieurs semaines pour formuler leurs propositions. La Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) collectera 150 milliards de francs avant la fin du premier semestre.

Lire page 6

M. Chirac réoriente radicalement la doctrine française de défense

Le chef de l'Etat se pose en champion du désarmement nucléaire



APRÈS avoir annoncé *« l'arrêt définitif des essais nucléaires français »* dans un message télévisé, lundi 29 janvier, Jacques Chirac, qui se prépare à une visite officielle de trois jours à Washington, a indiqué qu'il prendrait *« dans les prochaines semaines »* des initiatives en faveur du désarmement dans le monde et de la défense européenne. Ces propos sont à mettre en relation avec l'intention, déjà exprimée par le chef de l'Etat, de réorienter radicalement la doctrine française de défense, sur le double plan militaire et industriel, compte-tenu de budgets qui sont prévus à la baisse. Dans cette réflexion, qui se traduira par une loi de programmation militaire 1997-2002 présentée avant l'été, la dissuasion cesse d'être un sujet tabou, tout autant que le seront les modalités du service national ou l'avenir du potentiel industriel de la défense.

Lire page 2
notre éditorial page 16
et les points de vue page 13

Sida : un important progrès annoncé à Washington

UNE NOUVELLE avancée dans le traitement du sida vient d'être réalisée grâce à l'association originale de trois médicaments. Les premiers résultats de cet essai thérapeutique ont été rendus publics lundi 29 janvier à Washington. Selon plusieurs spécialistes, parmi lesquels le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale pour la recherche sur le sida, ces résultats constitueraient le progrès le plus important dans ce domaine depuis l'introduction de l'AZT.

L'administration de cette trithérapie a permis d'obtenir l'élimination de 99 % des particules virales présentes dans le sang de la plupart des quarante-cinq personnes contaminées ayant participé à cette expérimentation.

Lire page 30

Des sanctions contre le cannabis dans les stades



GUY DRUT

LE MINISTRE de la jeunesse et des sports, Guy Drut, devait présenter à la Commission nationale de lutte contre le dopage, mardi 30 janvier, des propositions pour enrayer la forte augmentation du nombre de sportifs convaincus d'avoir consommé du cannabis. Selon les dernières statistiques, ils étaient 83 à avoir subi un contrôle positif pour le cannabis en 1995, sur un total de 284 cas de dopage. La polémique avait surgi lorsque l'international de football Fabien Barthez avait été mis en cause pour avoir usé de cette substance. Guy Drut s'était alors prononcé pour une grande fermeté envers la pratique, fumer un joint, que les règlements sportifs français assimilent à du dopage.

Des spécialistes des stupéfiants doutent de l'influence, sur les performances des athlètes, de ces substances dont la consommation semble davantage relever d'un phénomène social. Guy Drut devait notamment proposer à la Commission d'aligner les sanctions prises en pareils cas sur celles qu'appliquent les autorités du *football* : deux mois ferme de suspension. Cette mesure devait s'accompagner d'une politique de prévention et de la mise en place d'un véritable suivi médical des sportifs.

Lire page 21

La Fenice, le Phénix de Venise, réduite en cendres

UNE VOIX DE CANTATRICE ou de ténor qui monte de la scène – est-ce Renata Tebaldi, Enrico Caruso, ou, plus proche, Luciano Pavarotti ? Des loges un peu délabrées dans lesquelles rôde encore l'ombre de Casanova, même s'il n'y est peut-être jamais allé. Le souvenir des plans somptueux de Luchino Visconti dans *Senso* – Alida Valli sous les énormes lustres en cristal de Murano... Ce n'est pas seulement un opéra qui a été détruit par le feu quand le théâtre de La Fenice a brûlé, à Venise, lundi soir 29 janvier, c'est une mythologie, une figure littéraire, un rêve de musique. Déjà, les amoureux de Venise et de sa mémoire, qui aimaient La Fenice dans sa vétusté même, où se lisait son histoire, s'inquiétaient de sa restauration en cours. Celle-ci était presque terminée, l'installation électrique avait été complètement rénovée (on attribue pourtant aujourd'hui le sinistre à un court-circuit) et le théâtre devait rouvrir le 1er mars pour un concert de Woody Allen, avant que ne débute la saison lyrique, le 22 mars, avec Michele Pertusi dans le *Don Giovanni* de Mozart.

Le feu, curieusement, accompagne toute l'histoire de La Fenice, dont le nom même – Le Phénix – évoque celui qui renaît de ses cendres. On l'a baptisé ainsi parce que le théâtre San Benedetto, dont il prenait la place, avait brûlé en 1774. Œuvre de l'architecte Gian Antonio Selva, La Fenice, au cœur de Venise, à quelques centaines de mètres de la place Saint Marc, a été inauguré le 16 mai 1792, avec l'opéra *Les Jeux d'Agrigente*, de Giovanni Paisiello.

Dans la nuit du 12 au 13 décembre 1836, les cloches du campanile de Saint Marc se mettent à sonner à toute volée, en signe d'alarme. La Fenice brûle. L'intérieur sera entièrement détruit. Reconstruit, le théâtre est de nouveau inauguré en décembre 1837. C'est au début du XIXe siècle qu'il devient un des hauts lieux de l'art lyrique en Europe. Rossini y donne trois œuvres. *Hernani* de Verdi est créé à La Fenice, comme le seront *Rigoletto* et *La Traviata*. Le théâtre est fermé pendant la première guerre mondiale, puis reçoit les plus prestigieux chefs d'orchestre du monde, avant d'accueillir le festival international de musique contemporaine, créé par la Biennale de Venise.

Chacun a son souvenir de La Fenice. Grandiose, plus modeste, mais toujours aussi émouvant. La voix magnifique de Teresa Stich-Randall, un soir, dans *Don Giovanni* ; quelques paroles de Raymond Queneau, *« si tu t'imagines... »*, chantées par Juliette Gréco, petite silhouette noire sous les lustres ; une foule et beaucoup de policiers pour un concert auquel allait assister le pape.

Bien sûr l'enquête va tenter de révéler ce qui s'est passé. Accident de « fin de chantier » dans un théâtre désert, qui a brûlé d'autant plus rapidement que les canaux alentour étaient asséchés, pour être nettoyés ? Malveillance ? On le saura peut-être. On reconstruira sans doute. Mais quel « Phénix » renaîtra sur les cendres de l'opéra que la presse italienne désigne comme *« le plus beau théâtre du monde depuis deux cents ans »* ? Pour l'heure, comme le dit, en grosses lettres, *La Repubblica* : *« La Fenice en flammes, Venise en larmes »*.

Josyane Savigneau

L'Agence France-Presse malmenée par le pouvoir

COMME à l'accoutumée, l'élection du nouveau PDG de l'Agence France-Presse (AFP), programmée tous les trois ans, prend des allures dramatiques. Le désaveu infligé par le gouvernement à son actuel patron, Lionel Fleury, dont la candidature à sa propre succession a été repoussée deux fois de suite par les représentants de l'Etat, projette la plus ancienne des agences de presse mondiales dans une nouvelle tourmente.

Certes l'agence de presse fondée par Charles-Louis Havas en 1835 n'en est plus à un déboire près dans ses démêlés avec le pouvoir. Après qu'une ordonnance de 1944 eut créé l'AFP, en rompant notamment *« l'immoral mariage »* scellé entre l'information et la publicité, l'entreprise a vu se succéder à sa tête pas moins de sept directeurs généraux, avant que la IVe République ne décide de la doter d'un statut particulier avec la loi du 10 janvier 1957, co-signée par Guy Mollet, alors président du conseil, et par François Mitterrand, alors garde des sceaux.

Cette loi fixe les missions de l'AFP, qui ne doit *« en aucune circonstance passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique »* et est astreinte *« à donner une information exacte, impartiale et digne de confiance »*, tout en gardant son caractère *« d'organisme d'information à rayonnement mondial »*. En théorie, l'AFP est ainsi à l'abri des pressions du gouvernement par la nature même de son conseil d'administration, composé majoritairement de représentants de la presse écrite (huit membres sur quinze) qui sont aussi en l'occurrence ses « clients ». Or son histoire récente montre que la réalité est quelque peu différente.

Le schéma dessiné ces dernières semaines laisse une impression amère de « déjà vu ». Incarnée pendant près de vingt ans par Jean Marin, l'AFP a connu, depuis 1975, six PDG. En 1978, Valéry Giscard d'Estaing imposa le nom de Roger Bouzinac (ce qui provoqua d'ailleurs la démission d'Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, du conseil d'administration de l'agence).

Pendant la première cohabitation, en janvier 1987, à l'issue de la plus longue grève qu'ait connu l'AFP, qui déboucha sur la démission de son PDG, Henri Pigeat, Jacques Chirac, alors premier ministre, imposa à la tête de l'agence son candidat et ami, Jean-Louis Guillaud.

Yves-Marie Labé

Lire la suite page 16
et nos informations page 28

■ La violence à l'école

Pratiquement aucune des mesures annoncées en mars 1995 par le ministre de l'éducation nationale pour lutter contre les phénomènes de violence dans les établissements scolaires n'a été effectivement mise en œuvre. La lassitude commence à poindre parmi les enseignants. p. 9

■ La démission de Haris Silajdzic

Dans un entretien au *Monde*, le premier ministre bosniaque explique sa décision comme *« un engagement pour la démocratie »*. p. 4

■ Trêve en pays touareg

Au nord du Mali, là où l'armée gouvernementale s'enlisait, les « maîtres de la terre », ou Ganda Koy, ont amené la plupart des organisations touarègues à la table des négociations. p. 12

■ Accalmie sur le front des inondations

Alain Juppé a annoncé des mesures exceptionnelles en faveur des victimes des inondations de l'Hérault, où la nuit du lundi 29 au mardi 30 janvier a été calme. p. 8

■ Une pellicule photo « intelligente »

Deux fabricants de film – Kodak et Fuji – et trois concepteurs d'appareils – Canon, Minolta et Nikon – se sont entendus pour lancer une nouvelle pellicule, qu'ils veulent « *intelligente* », l'Advanced Photo System. p. 17

■ Une intégrale d'Edgar Varèse

Pour la première fois en France, l'œuvre du compositeur américain d'origine franco-italienne va être donnée dans son intégralité. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0131 - 7,00 F

ESSAIS A quarante-huit heures de sa rencontre avec le président Clinton, à Washington, Jacques Chirac a officiellement prononcé, le 29 janvier, au cours d'une intervention télévisée, la fin de la campagne de tirs, limitée à six, dont l'annonce, le 13 juin 1995, avait soulevé une vague de protestations. ● CETTE FOIS, les réactions vont dans le sens d'un soulagement général. En revanche, Pékin a fait savoir que *« la position du gouvernement était inchangée »* et que la Chine, *« qui a procédé à un nombre très limité d'essais »*, allait continuer en ce sens. ● LA FRANCE entend suivre une double politique : sur la scène internationale et tout particulièrement à Genève où se déroulent les négociations sur l'interdiction totale des essais nucléaires, et à l'adresse de ses partenaires européens, dès lors que la notion de dissuasion n'est plus taboue *(lire aussi notre éditorial page 16)*.

Jacques Chirac se pose en chef de file d'une politique de désarmement

Le président de la République annonce l'« arrêt définitif des essais nucléaires », se prononce en faveur d'« une meilleure défense européenne » et d'un désarmement structurel dicté en partie par des considérations budgétaires

AU SURLENDEMAIN du sixième tir effectué sur l'atoll polynésien de Fangataufa, Jacques Chirac a annoncé, lundi 29 janvier, au cours d'une courte allocution télévisée, *« l'arrêt définitif des essais nucléaires français »*. M. Chirac a ajouté que la France allait prendre, *« au cours des prochaines semaines »*, des initiatives en matière de désarmement et pour assurer une *« meilleure défense européenne »*.

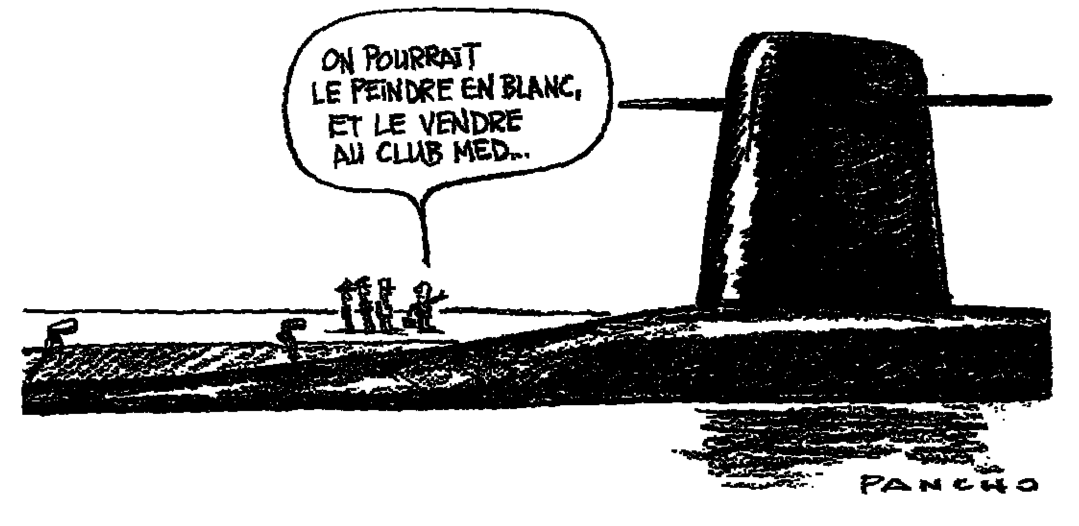
François Mitterrand inventa la formule qui fit mouche en son temps : *« La dissuasion, c'est moi ! »* D'un ton quasi militaire que la brièveté – deux minutes et demie – de son propos a encore accentué, Jacques Chirac, le chef des armées selon la Constitution, a repris, dans son esprit sinon à la lettre, cet aphorisme à son compte. Mais, il en a ajouté un autre, qui pourrait bien devenir : « Le désarmement, c'est moi ! »

Venant d'un président de la République qui a déclenché des tempêtes de protestations, le 13 juin 1995, quand il annonça la reprise par la France de ses expériences nucléaires, *cette profession de foi* en faveur du désarmement a de quoi étonner à première vue.

En réalité, la façon dont M. Chirac a conduit la campagne de tirs qui vient de s'achever illustre cette évolution du chef de l'Etat. Il n'est un mystère pour personne que les experts des essais nucléaires, si on les avait écoutés, auraient volontiers réclamé pas moins d'une vingtaine d'explosions supplémentaires avant de passer à la simulation. Comme l'avoue aujourd'hui l'un des responsables des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), *« cela me chagrine de ne plus pouvoir valider, par des essais en vraie grandeur, des modèles qui resteront théoriques »*.

Invités à davantage de réalisme parce que l'époque se prête mal à des considérations scientifiques dépourvues de modération politique, les techniciens sont alors convenus qu'ils pouvaient limiter leurs ambitions à une dizaine de tirs. On trancha à huit en 1995, pour s'arrêter en définitive à six en 1996 sous la pression de l'opinion internationale autant que sous l'influence des responsables politiques, désireux que la France retrouve sa place dans le concert international du désarmement.

Plaidant pour *« un rôle plus actif et déterminé »* de la France en matière de désarmement, M. Chirac s'est donc employé, dans son allocution télévisée, à faire passer le message qu'il était à la fois celui qui définit les règles de la dissuasion – au besoin, une dissuasion à l'échelle européenne – et celui qui engage son pays sur la voie d'un contrôle et d'une maîtrise des arsenaux. C'est la même face d'une politique de sécurité, qui existait déjà mais qui s'exprimait d'une manière plus discrète au nom d'un principe selon lequel c'était aux Etats plus armés de donner l'exemple.



SURENCHÈRE

Entre les intentions présidentielles et la réalité, il y a loin de la coupe aux lèvres. Tant de chantiers du désarmement sont en train, qui ont du mal à aboutir et pas seulement de la faute de la France. Ainsi, il faut renforcer l'application des garanties offertes par le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). De même, il faut obtenir une conclusion rapide du CTBT, le traité d'interdiction des essais nucléaires, en discussion à Genève. Il faut encore prohiber la production des matières fissiles à des fins militaires. Il faut aussi promouvoir les zones de la planète exemptes d'armements nucléaires. Sans évoquer le contrôle des transferts technologiques *« sensibles »*, l'arrêt de la production d'armes chimiques ou biologiques, et jusqu'à la dissémination des mines à propos de laquelle on a cru à tort qu'elle avait été résolue, en 1995, à Vienne.

La réflexion, en France est, sur ces thèmes, relativement nouvelle. Pour la première fois, en effet, les responsables politiques devront appréhender globalement le problème dans tous ses aspects diplomatiques, militaires, scientifiques et industriels liés au désarmement.

A quoi est due cette exigence, cette *« surenchère »*, disent ceux qui souhaiteraient plus de prudence de la part de la France dans sa démarche vers un désarmement sélectif ? A une évidence : les contraintes budgétaires se sont accrues et elles n'épargnent pas les finances de la France, après celles de ses principaux alliés. Ce à quoi les Américains ont été confrontés, il y a une décennie, c'est-à-dire le désarmement dit *« structurel »* lié au coût de plus en plus excessif des armements, les Français s'y heurtent à leur tour, non sans un retard certain. Depuis un quart de siècle, les lois de programmation militaire ont échoué à canaliser un effort d'équipement de moins en moins supporté par l'économie nationale, au point que la dernière est demeurée lettre morte, à peine votée par le Parlement. En filigrane derrière les propos de M. Chirac, c'est en fin de compte un avertissement à l'institution de défense qui est apparu. Dès lors que la dissuasion elle-même n'est plus un tabou, c'est l'ensemble de la panoplie militaire nationale qui doit s'attendre à être, à l'été prochain, ébranlée par des amputations budgétaires d'importance.

Jacques Isnard

« Le sentiment d'avoir accompli l'un des premiers devoirs de ma charge »

VOICI le texte intégral de l'intervention télévisée par laquelle le président Jacques Chirac a annoncé, le 29 janvier, l'arrêt définitif des essais nucléaires français :



VERBATIM

« Mes chers compatriotes,

» Je vous annonce ce soir l'arrêt définitif des essais nucléaires français.

» Grâce à l'ultime série qui vient d'être effectuée, la France disposera durablement d'une défense fiable et moderne. La sécurité de notre pays, celle de nos enfants est assurée.

» Je sais que la décision que j'ai prise en juin dernier a pu provoquer, en France et ailleurs, inquiétude et émotion.

» Si ma résolution n'en a pas été affectée, je n'ai pas été insensible à ces mouvements d'opinion. Ils témoignent de l'attachement croissant des habitants de la Terre à la sécurité collective et à la sauvegarde de l'environnement. Et ces préoccupations sont aussi les miennes. Je sais que le nucléaire peut faire peur, mais, dans un monde toujours dangereux, il s'agit pour nous d'une arme de dissuasion, c'est-à-dire d'une arme au service de la paix.

» Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'avoir accompli l'un des premiers devoirs de ma charge en donnant à la France, pour les décennies qui viennent, les moyens de son indépendance et de sa sécurité.

» Un nouveau chapitre s'ouvre. La France, comme elle s'y est engagée, va jouer un rôle actif et déterminé pour le désarmement dans le monde et aussi pour une meilleure défense européenne. Je prendrai des initiatives en ce sens au cours des prochaines semaines.

» Comme chacun de vous, mes chers compatriotes, je veux la paix. Une paix solide, une paix durable. Nous le savons tous, la paix, comme la liberté, se construit chaque jour. C'est le sens de la décision que j'ai prise. Ce sera l'exigence de mon action pour demain. » – (AFP.)

Des obstacles à Genève avant l'option « zéro essai »

Les Etats-Unis veulent introduire dans le traité une clause de sauvegarde en cas d'« intérêt national suprême »

EN AOÛT 1995, après son premier essai à Mururoa, la France annonçait son intention de préconiser, à Genève, une interdiction totale (ce qu'on appelle l'« option zéro ») des essais nucléaires à l'avenir. A Genève, en effet, se réunissent, depuis janvier 1994, les experts de trente-huit nations – dont la France – pour débattre de la signature d'un traité d'interdiction des essais nucléaires (le Comprehensive Test Ban Treaty, ou CTBT), avant le 30 septembre 1996, devant les Nations unies.

Les discussions ont repris le 22 janvier, avec l'espoir d'arriver à des solutions, en avril, sur la base d'un texte qui, en l'état actuel, laisse 1 200 points de divergence à résoudre. Ces sujets de friction, mis entre parenthèses jusqu'à présent, n'ont pas tous la même importance. La volonté des négociateurs est d'en venir à bout sous peine que d'autres échéances internationales – les élections présidentielles en Russie et aux Etats-Unis – ne viennent retarder la démarche entreprise.

La première des difficultés sur la voie d'un CTBT en bonne et due forme est d'ordre à la fois diplomatique et scientifique. Elle tient en une simple question : comment définir cette fameuse « option zéro » (pas d'explosion nucléaire du tout) sachant que les physiciens eux-mêmes sont incapables de dire si le zéro existe en matière d'énergie ? Il faudra bien trouver la formulation adéquate. S'en tenir à l'idée qu'il ne sera plus expérimenté de bombe – c'est-à-dire un engin déjà militarisé – est chose concevable. Mais vouloir passer à l'étape la plus radicale, qui est l'interdiction de l'explosion de matériaux nucléaires, est une autre paire de manches. Depuis que le département américain de l'énergie l'a révélé, on sait que Washington a fait procéder à des dizaines de tirs, au Nevada, d'une puissance inférieure à 2 kilotonnes, sans qu'ils soient détectés.

C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles la Russie et la Chine, à Genève, ont beaucoup tergiversé – et continuent d'hésiter encore – sur l'aspect pratique de l'« option zéro ». Les Chinois, pour s'en tenir à eux, persistent à mettre en avant la nécessité de prévoir des mesures conservatoires pour permettre des explosions nucléaires à usage civil.

D'autant que les diplomates devront résister à la pression des techniciens, dans tous les pays du « club » nucléaire. S'ils acceptent du bout des lèvres de ne plus développer de nouvelles technologies pour éviter une relance de la course aux armements, les ingénieurs n'en insistent pas moins sur le besoin de pouvoir procéder à quelques essais pour contrôler la fiabilité et la sûreté des stocks d'armes existants. Au Commissariat à l'énergie atomique, des responsables disent qu'ils se sentiraient *« davantage rassurés »* s'ils pouvaient se livrer à *« un essai nucléaire, même très périodique »*, tous les quatre à cinq ans.

A Genève, ces essais de vérification, de faible énergie, continuent de faire problème. Officiellement, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France soutiennent l'interdiction de toute expérience nucléaire, quel qu'en soit le niveau. Ce qui ne proscrit pas les « tirs à froid » nécessaires à la simulation en laboratoire. Mais les Etats-Unis, qui ont arrêté leurs expérimentations en vraie grandeur en septembre 1992, ont posé la question de ce qu'on appelle le *« doute insoutenable »*.

En d'autres termes, il s'agit d'instituer dans le CTBT une clause de sauvegarde. Bill Clinton lui-même l'a répété en se ralliant, en août dernier, à la position de Jacques Chirac sur l'« option zéro ». Par cette clause dite de sauvegarde, tout pays, considérant que son *« intérêt national suprême »* est en jeu, pourrait s'estimer en droit de ne plus satisfaire aux implications générales du CTBT. Le président des Etats-Unis, qui s'est engagé à consulter le Congrès s'il lui fallait se retirer du CTBT, a été plus explicite encore sur la nature de l'intérêt national suprême invoqué. Pour lui, il y aurait clause de sauvegarde dès lors qu'il y aurait doute sérieux et légitime sur la capacité d'un pays à conserver, sans essais, son arsenal nucléaire fiable sur le plan opérationnel. Ce souci est devenu une hantise outre-Atlantique. Il s'explique. Entre 1970 et 1992, sur onze systèmes nucléaires prélevés au hasard dans leurs stocks, les Américains ont découvert que cinq d'entre eux présentaient, du fait d'aléas techniques, une telle menace pour leur détenteur qu'ils ont justifié de nouvelles expérimentations.

Toutes ces considérations n'en rendent que plus urgente une vigilance internationale par le biais d'un réseau de vérification. C'est là une nouvelle pierre d'achoppement à Genève. Ne pas se contenter des satellites pour surveiller d'éventuelles activités suspectes, mais prévoir des inspections sur place et de façon inopinée, déployer aussi des stations permanentes d'observation, notamment sismiques. Ce qui implique qu'il faudrait installer des capteurs à proximité des centres d'essais pour détecter des explosions souterraines de 200 à 300 tonnes, largement suffisantes pour mettre au point, par exemple, l'amorce d'une bombe thermonucléaire. Ce réseau devrait comprendre un maillage très fin de stations autoconnectées en n'importe quel point du globe – dans l'eau, en aérien, en souterrain –, dans le but d'éviter que des pays ne profitent de leur étendue ou de leur isolement géographique pour conduire des expériences clandestines indétectables. Où et comment prévoir d'organiser une telle structure de contrôle, si certains Etats choisissent de traîner les pieds ?

Echaudés par le précédent de l'Irak, qui a réussi à contrevenir aux inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les Etats-Unis et la France envisagent de créer une organisation spéciale – avec un centre international de données – chargée de faire appliquer le CTBT. Cette nouvelle instance siégerait à Vienne, pour pouvoir entretenir avec l'AIEA tous les liens techniques, logistiques ou administratifs, et jusqu'au savoir-faire, requis par sa mission d'inspection en tout terrain.

Mais, pour y parvenir, encore faut-il qu'aucun pays ne puisse s'estimer à l'abri des engagements qui seront pris à Genève, puis à l'ONU. Ce qui pose concrètement la question du nombre des Etats signataires, dès son début, du CTBT.

En 1995, il avait été indiqué que vingt-trois autres pays, parmi lesquels Israël, l'Irak ou des puissances asiatiques, devaient s'ajouter aux trente-huit pionniers de la discussion à Genève. Mais la décision ne paraît pas acquise aujourd'hui. Un traité n'a de sens – outre qu'il doit offrir des garanties – que s'il est universel. Si l'on en croit ses promoteurs, le CTBT a l'ambition de devenir un véritable traité de contrôle et de maîtrise des armements. Il le sera à deux conditions. D'abord, il doit inclure les pays dits du « seuil », ceux qui sont capables de fabriquer sans essais des armes nucléaires de la première génération, particulièrement nocives s'ils sont peu regardants en matière de masse de l'engin, de quantité de matière fissile, de performances et de sécurité. Ensuite, il devra être ratifié sans tarder par ses signataires – qui se sentiront obligés de le respecter – et ne pas prendre exemple sur le traité Start-2 de limitation du nombre des armes stratégiques conclu en 1993, qui tarde à être officialisé.

J. I.

Soulagement en France et à l'étranger

A LA NOTABLE exception de la Chine qui continuera ses essais, l'annonce par M. Chirac de la fin des essais nucléaires français a été accueillie avec soulagement dans le monde, même si certains pays continuent d'exprimer le regret que Paris ait bravé, pendant toute cette campagne de tirs, l'opinion internationale.

Aux Etats-Unis, la Maison Blanche s'est *« félicitée »* de la décision de M. Chirac, qui *« va fournir un nouvel élan* [aux] *efforts »* américains, qui visent à aboutir, dès cette année, à la signature d'un traité global d'interdiction de tous les essais nucléaires *(lire ci-contre)*.

Dans le Pacifique, où la protestation avait été la plus virulente depuis la reprise des essais français, les réactions sont plus mitigées. Tout en se félicitant de la fin des essais français, le premier ministre australien, Paul Keating, a jugé *« inacceptable qu'une grande démocratie comme la France »* ait continué ses expériences, qui ont *« gravement mis en péril la cause du désarmement international et de la non-prolifération nucléaire* (...) *et exposé les populations du Pacifique sud à des risques inacceptables »*. En Nouvelle-Zélande, où la publication des chiffres du commerce extérieur de 1995 plonge maints obervateurs dans la perplexité – les importations françaises ont fait un bond de 40 % ! –, le premier ministre Jim Bolger a qualifié la décision de M. Chirac d'« *excellente* », tout en affirmant que *« la France n'aurait jamais dû reprendre une campagne d'essais dans* [leur] *région »*.

De son côté, le Japon a fait preuve d'une inhabituelle rudesse diplomatique. Le porte-parole du gouvernement a pris acte de l'annonce de M. Chirac, tout en qualifiant d' *« extrêmement regrettable »* le fait que la France ait ignoré l'opinion internationale.

En Europe, la Norvège, la Suède, le Danemark et l'Allemagne, dont les opinions avaient été très actives dans la campagne de protestation, ont affiché leur satisfaction. Quant à l'organisation Greenpeace International, elle a estimé que M. Chirac s'était *« plié à la pression internationale »*. Selon sa branche française, *« l'arrêt des essais tourne une page particulièrement dommageable pour l'image de la France dans le monde »*.

Au sein de la classe politique française, la tonalité est aussi à la satisfaction. Charles Millon, ministre de la défense, a affirmé que l'outil nucléaire français était *« crédible, fiable, et permettra de protéger les générations à venir »*. François Léotard, président du Parti républicain, a souligné que M. Chirac *« a affirmé avec courage la continuité d'une politique qui permet à la France de maintenir au plus haut niveau de crédibilité sa capacité de dissuasion »*.

Tout en exprimant sa *« satisfaction »*, le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, a constaté que l'*« on pouvait arriver à cette position beaucoup plus tôt »*.

Les auteurs du putsch au Niger font face à la réprobation internationale

Le colonel Maïnassara a indiqué que des élections seront organisées « le moment venu »

Malgré les déclarations apaisantes des nouveaux dirigeants nigériens, qui n'entendent pas « s'accrocher au pouvoir », la réprobation internationale du putsch qui a renversé, samedi 27 janvier, le régime du président Mahamane Ousmane s'amplifie. En Afrique, en Europe, comme à l'ONU. La France ainsi que l'Union européenne et les Etats-Unis ont décidé de suspendre leur aide économique à Niamey.

LE CHEF DE LA JUNTE nigérienne qui a pris le pouvoir, samedi, a déclaré, lundi 29 janvier, à Niamey, que les militaires allaient former un nouveau gouvernement *« dans les meilleurs délais »* et créer un *« conseil des sages qui jouera le rôle de l'Assemblée nationale »*. Le colonel Barré Maïnassara, qui s'exprimait devant le corps diplomatique, et dont l'intervention était retransmise à la radio nationale, a ajouté que des élections seront organisées *« le moment venu »*.

Il a aussi vivement mis en cause le président Mahamane Ousmane et le premier ministre Hama Amadou, reprochant au premier d'avoir voulu dissoudre une nouvelle fois l'Assemblée nationale, comme il l'avait déjà fait en novembre 1994, et au second d'avoir eu l'intention d'interdire le parti de M. Ousmane.

De son côté, le colonel Nouhou Bako, un des douze membres du Conseil de salut national (CSN), la nouvelle instance dirigeante du pays, a affirmé à Ouagadougou, où il se trouvait, lundi, à la tête d'une délégation pour expliquer les raisons du coup d'Etat, que les militaires n'entendaient pas s'accrocher au pouvoir mais qu'ils voulaient *« mettre de l'ordre sur le plan économique et procéder à un toilettage des textes »*.

APPLAUDISSEMENTS A NIAMEY

« Nous n'attendions pas un certificat de bonne conduite, nous demandons à la communauté internationale de nous juger sur les actes », a ajouté le colonel Nouhou Bako, en évoquant la réprobation internationale qui s'est manifestée après la déposition du président Ousmane.

Le correspondant local de l'Agence France-Presse a rapporté qu'à Niamey des applaudissements ont salué le passage de patrouilles militaires, symptôme de la lassitude qui avait gagné la population au bout de près d'un an de cohabitation conflictuelle entre M. Ousmane et M. Amadou. L'une des deux organisations de la rébellion touarègue, la Coordination de la résistance armée (CRA), a jugé que les militaires étaient *« les mieux placés »* pour rétablir la paix.

Mais, à l'étranger, les condamnations se sont multipliées. En Afrique, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la plupart des capitales ont ajouté leur réprobation à celle des pays développés et des Nations unies. La France, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne et le Danemark ont suspendu leur coopération : celle-ci concerne l'aide aux projets, ainsi que – pour Paris – la coopération militaire. Ces décisions ont été renforcées par celle prise, lundi, par l'Union européenne (UE), qui a suspendu son aide économique pour six mois.

Toute l'aide extérieure au budget de l'Etat est accordée dans le cadre du plan d'ajustement structurel élaboré sous la tutelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Or les bailleurs de fonds internationaux devaient discuter, le 25 février, du déblocage d'une facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) qui devait permettre l'accès à des avantages financiers, dont un prêt de 515 millions de francs, indispensable à la bonne marche de l'Etat dans un pays où le retard du paiement des salaires de la fonction publique atteint trois mois. – *(AFP, Reuter.)*

L'Afrique du Sud manque de moyens pour réduire les inégalités sociales

« Notre soutien dans la population est toujours aussi important », assure l'« étoile montante » de l'ANC

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« L'ANC est une organisation en pleine santé, et les élections municipales de novembre ont montré que notre soutien dans la population est toujours aussi important » : Tokyo Sexwale a l'optimisme de rigueur et le sourire facile. Membre influent de la direction nationale du Congrès national africain (ANC), ce quadragénaire à l'allure athlétique est considéré comme l'*« étoile montante »* du parti du président sud-africain, Nelson Mandela. Depuis les élections d'avril 1994, il dirige la province de Johannesburg-Pretoria (Gauteng), poumon économique du pays avec près de 40 % du produit national brut. Il est aussi responsable de l'ANC dans cette région.

Sa popularité n'a d'égale que celle du chef de l'Etat. Il l'a bâtie sur son passé de combattant au sein de la branche armée de l'ANC et sur une omniprésence médiatique. Pourtant, la province du Gauteng est la plus touchée par la hausse de la criminalité. Seulement mille trois cents logements sociaux y ont été construits au lieu des cent cinquante mille promis par M. Sexwale. A l'image de ce dernier, l'ANC bénéficie encore de son image de mouvement de libération auprès de la population noire, et en joue, à la tête du gouvernement d'union nationale, pour faire accepter les difficultés de la construction d'une *« nouvelle Afrique du Sud »*.

« On a beau avoir tous les pouvoirs politiques, la question du budget reste entière. Il faut faire avec l'argent dont on dispose », déclare M. Sexwale. Plutôt que d'évoquer, en matière de logement, les erreurs du pouvoir, il préfère s'en prendre au secteur privé : *« Le plan du gouvernement a échoué parce que les entreprises et les banques n'ont pas joué le jeu. Nous avons été naïfs. Nous pensions au développement du pays, alors qu'elles raisonnent en termes de profit immédiat. »*

« CRÉER DES USINES »

M. Sexwale reconnaît pourtant la nécessité de s'appuyer sur le secteur privé et de faire notamment appel aux investisseurs étrangers. Il reçoit de nombreuses délégations et multiplie les visites à l'extérieur du pays. *« Notre appel aux investisseurs étrangers s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de création d'emplois*, affirme-t-il. *Nous ne voulons pas de sociétés qui viennent faire des profits à la Bourse et qui repartent. Nous avons besoin de sociétés qui ont la capacité de créer des usines et des emplois, car le chômage est notre gros problème. »*

Considéré comme francophile, M. Sexwale estime que la France doit prendre une part plus importante dans les investissements étrangers, mais se défend de vouloir favoriser ses intérêts.

PARTAGE DU POUVOIR

« J'ai toujours personnellement admiré l'esprit d'indépendance et de résistance de la France, symbolisé par le général de Gaulle, note-t-il. *De plus, il existe un lien spécial entre l'Afrique du Sud et la France, qui nous a toujours soutenus dans notre lutte de libération. Nous sommes des amis de la France, mais elle doit compter avant tout sur elle-même, sur sa technologie et son industrie pour réussir dans ce pays. »*

M. Sexwale ne se sent pas à l'étroit à la tête d'une province au budget et aux pouvoirs limités. Il prétend ne pas avoir d'ambitions nationales et, s'il se déclare favorable à un accroissement des attributions des provinces dans la future Constitution, c'est dans le cadre d'un gouvernement central *« assez fort pour diriger le pays »*. Le premier ministre du Gauteng est considéré comme l'un des rares responsables de l'ANC à ne pas être hostile, par principe, à la notion de fédéralisme. Mais il dénonce les éléments du parti Inkatha à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, qui, *« sous couvert de fédéralisme, souhaite en réalité la sécession de la province du Kwazulu-Natal »*.

Ferme à l'égard des revendications de l'Inkatha sur l'avenir de la province zouloue, M. Sexwale soutient pleinement l'initiative de paix, lancée par M. Mandela, pour mettre fin aux violences qui opposent dans cette région partisans de l'ANC et de l'Inkatha. A son avis, *« il n'a pas d'autre option. La continuation des affrontements dans le Kwazulu-Natal menace tous nos efforts pour reconstruire notre nation. Quelles que soient leurs relations, les partis politiques doivent être capables de discuter quand il s'agit de l'intérêt du pays. »*

M. Sexwale est, en revanche, opposé à toute concession au Parti national de Frederick De Klerk : il est l'un des dirigeants de l'ANC les plus farouchement hostiles au partage du pouvoir avec l'opposition au-delà des élections générales de 1999. *« Nous avons accepté ce partage pour montrer notre volonté de réconciliation nationale. Mais, dans une démocratie, c'est le parti majoritaire qui gouverne*, insiste-t-il. *Une coalition de gouvernement peut se négocier entre partis, mais elle ne doit pas être imposée par la Constitution. »*

Frédéric Chambon

Au Brésil, la police de Rio est accusée de commettre les pires exactions

Tortures et exécutions sommaires sont dénoncées par l'organisation Human Rights Watch

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Les policiers de Rio sont inefficaces, corrompus et surtout violents. Ils torturent les suspects dans les commissariats et se livrent à des exécutions sommaires. Les autorités de l'Etat laissent faire, au mieux par indifférence, au pis par connivence. Tel est le rapport accablant que l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch Americas a publié simultanément, lundi 29 janvier, au Brésil et aux Etats-Unis.

C'est la première fois que la police de Rio est dénoncée de façon aussi directe et détaillée par une organisation humanitaire internationale. Human Rights Watch Americas, dont le siège est à New York, a transmis ce document de soixante-douze pages au gouverneur de l'Etat de Rio ainsi qu'au gouvernement fédéral.

Le rapport s'en prend aussi bien aux policiers civils, chargés d'effectuer les enquêtes et de recueillir les dépositions, qu'aux policiers militaires, responsables du maintien de l'ordre et de la sécurité dans les rues. *« Les uns et les autres gagnent en moyenne l'équivalent de 1 500 francs par mois. Ils ne sont pas formés et sont fatalement corrompus »*, a expliqué le professeur de sociologie Emil Sadel, au cours d'une conférence de presse. Ce propos rejoint celui du chef de la police civile de Rio, Helio Luz, qui déclarait récemment que ses hommes se considéraient un peu comme les garçons de café de Copacabana, dont le salaire est très bas, mais qui se rattrapent avec les pourboires...

AUCUNE SANCTION

Peu motivés, incapables de mener une véritable enquête, les policiers de Rio ont facilement recours à la torture pour extorquer des renseignements ou des aveux, dès lors que le suspect est d'origine modeste. Human Rights Watch Americas demande à ce sujet l'abolition de la loi sur le vagabondage, qui permet l'interpellation des personnes ne pouvant faire état d'une source de revenus. L'organisation humanitaire réclame également la fin de l'impunité pour les policiers auteurs de violences ou d'exécutions sommaires. Elle propose que la justice fédérale prenne en charge les cas les plus graves.

Deux affaires sont examinées plus particulièrement. Elles ont toutes deux pour cadre la *favela* (bidonville) de Nova Brasilia, dans la banlieue nord de Rio. Le 15 octobre 1994, des trafiquants de drogue attaquent le commissariat de police proche de Nova Brasilia, blessant trois policiers. Le commissaire déclare que *« la question sera réglée dans le sang, le seul langage que les trafiquants comprennent »* et se lance trois jours plus tard avec cent vingt hommes à l'assaut de la *favela*. Treize habitants de celle-ci sont tués et leurs corps exposés sur la place centrale du bidonville. L'une des victimes, un jeune homme de seize ans, a reçu une balle dans chaque œil. Avant de tirer, le policier lui aurait fait compliment sur ses yeux bleus...

Un second raid policier, appuyé par deux hélicoptères, a lieu le 8 mai 1995 et a fait quatorze morts à Nova Brasilia. Des témoins affirment que huit des victimes, au moins, ont été exécutées sommairement alors qu'elles se rendaient. L'autopsie révèle que la plupart des blessures sont à la tête, souvent dans la nuque. Il n'y a aucune sanction, dans l'un ou l'autre cas.

Le seul policier jugé et condamné, à ce jour, est le caporal Ferreira Carneiro, appartenant à la police militaire. Le 4 mars 1995, il avait froidement abattu l'auteur d'un hold-up, en plein centre de Rio et devant de nombreux témoins, alors que ce dernier était à terre, blessé et déjà maîtrisé. L'exécution avait été filmée par une équipe de télévision de la chaîne Globo et ces images, gênantes pour les autorités brésiliennes, avaient été retransmises dans le monde entier.

Le rapport de Human Rights Watch Americas constate que le nombre des homicides a été multiplié par trois en quinze ans, passant de 2 860 en 1980 à 8 408 en 1995. Rio est, d'autre part, devenu un point de passage pour la cocaïne venue de Colombie, de Bolivie et du Pérou et destinée au marché nord-américain et européen, sans compter la consommation locale, qui rapporte, dit-on, l'équivalent de 5 millions de francs par jour. Mais ce n'est pas une raison pour mettre de côté les principes élémentaires du droit.

Dans sa réponse, Marcello Alencar, gouverneur de l'Etat de Rio, a estimé que la violence et la corruption de la police sont des phénomènes universels. Il a invité les militants de Human Rights Watch Americas à aller s'occuper plutôt de ce qui se passe en Serbie...

Dominique Dhombres

Face à l'hégémonie du parti au pouvoir, l'opposition a du mal à s'affirmer en Bosnie

Beaucoup de Sarajéviens comptent sur M. Silajdzic pour prendre la tête de la contestation

La récente décision de Haris Silajdzic de renoncer à sa fonction de premier ministre recouvre-t-elle une divergence de fond entre lui et le président Izetbegovic, appuyé par le parti au pouvoir (SDA), sur l'avenir de la Bosnie ? Rien ne permet de l'affirmer catégoriquement. La « dissidence » de M. Silajdzic n'en a pas moins focalisé un mouvement d'opinion en faveur d'une Bosnie vraiment démocratique.

SARAJEVO,
de notre correspondant

La crise entre le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, et le parti au pouvoir (SDA), fondé par M. Izetbegovic, couvait depuis un an et demi, mais, cette fois, le divorce est prononcé : M. Silajdzic a refusé, la semaine dernière, de former le nouveau gouvernement de Bosnie-Herzégovine. Il va être remplacé par Hasan Muratovic, qui ne possède pas la carte du SDA mais est un fidèle compagnon de route du président Izetbegovic. M. Muratovic, considéré comme un brillant technocrate, devra s'atteler au redressement du pays.

Haris Silajdzic a voulu protester contre une loi récemment votée par le Parlement qui, selon lui, affaiblit le pouvoir central bosniaque (celui qui « coiffe » les deux entités croato-musulmane et serbe de Bosnie) au profit des institutions de la Fédération croato-musulmane. Haris Silajdzic critique en outre violemment le mode de fonctionnement du Parlement bosniaque, contrôlé par une poignée de leaders du SDA, comme il s'en explique dans l'entretien qu'il nous a accordé *(lire ci-dessous)*.

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT

Une campagne de dénigrement a immédiatement été orchestrée à Sarajevo, dans les médias contrôlés par le SDA. La télévision nationale a convié les chefs du parti musulman à s'exprimer sur les origines du conflit, sans inviter M. Silajdzic à répondre aux attaques. Le quotidien *Dnevni Avaz* a qualifié le premier ministre démissionnaire de « *dictateur* ». Les mots les plus durs sont venus du président Izetbegovic, lors d'un long entretien télévisé. « *Dans mon esprit, il s'agit d'un caprice. Je pense que l'homme se préoccupe trop de lui-même. Le problème n'est pas dans le parti ou le gouvernement, le problème vient de la personnalité de Haris* », a commenté M. Izetbegovic, visiblement courroucé.

On reproche fréquemment au premier ministre d'utiliser sa position afin de satisfaire ses ambitions, de ne s'intéresser qu'à la diplomatie et aux médias et de provoquer des conflits puérils avec les instances du SDA et avec l'entourage du président. « *Il est facile de tenir des beaux discours en faveur de la démocratie sans jamais proposer de solutions*, accuse un conseiller d'Alija Izetbegovic. *Silajdzic ne s'est pas occupé de la vie quotidienne du pays. Entre lui et le SDA, il n'y a aucune différence fondamentale d'orientation politique; la querelle vient des ambitions personnelles de chacun. Haris Silajdzic a été grisé par le pouvoir, ce qui est une maladie répandue. Il a parfois une attitude dictatoriale. Il devait partir.* »

Pendant l'été 1995, une crise semblable avait opposé M. Silajdzic au Parlement bosniaque, et le premier ministre avait déjà annoncé sa démission. Le président Izetbegovic l'avait prié de conserver ses fonctions tant que la guerre n'était pas finie, notamment pour ne pas froisser les pays occidentaux. Car M. Silajdzic, qui fut ministre des affaires étrangères en 1992-1993, compte de solides appuis dans les chancelleries. En Europe et aux Etats-Unis, certains sont persuadés qu'il incarne une alternative démocratique au pouvoir hégémonique de M. Izetbegovic et du SDA, taxés en outre de tendances islamistes.

Haris Silajdzic représenterait la lutte pour une Bosnie-Herzégovine multi-ethnique, tandis que le SDA se satisferait parfaitement d'un Etat musulman séparé des Serbes et des Croates. Jusqu'à présent, aucun signe tangible ne vient accréditer la thèse d'une profonde divergence entre M. Izetbegovic et M. Silajdzic. Les deux hommes ont toujours travaillé main dans la main, ils ont contribué à préserver l'unité du SDA et à affaiblir les partis d'opposition. Haris Silajdzic, brillant et charmeur, remplissait parfaitement son rôle de diplomate et de porte-parole de la Bosnie à travers le monde. La presse bosniaque a régulièrement souligné que le soutien américain à Sarajevo n'était pas étranger à son action.

« JOUEUR SOLITAIRE »

La véritable bataille entre le président et son premier ministre a débuté à l'automne 1994. A l'époque, le SDA commençait à se mêler de l'action du gouvernement, soutenu par la communauté islamique et des intellectuels nationalistes musulmans. Depuis, les proches de M. Silajdzic n'ont cessé de se plaindre du peu de pouvoir et de moyens financiers du premier ministre, tandis que le SDA intervenait dans tous les domaines. Le SDA construit des écoles, verse des salaires aux militaires, distribue l'aide humanitaire, achète des armes... Le rôle du gouvernement est très réduit face au parti omniprésent.

L'heure de la séparation a définitivement sonné. « La défaite du joueur solitaire », a titré le quotidien indépendant *Oslobodenje*. Cette fois, Haris Silajdzic a reçu peu de témoignages publics de soutien. Chez les Sarajéviens, fidèles supporteurs du premier ministre, le choc est toutefois rude, et la population espère que M. Silajdzic osera relever le défi des futures batailles politiques. « *Il doit agir vite sous peine de disparaître*, commente un diplomate bosniaque. *Il doit créer un pôle d'opposition qui attirera des gens de chaque parti, y compris du SDA. C'est un test de son courage et de sa réelle valeur politique.* »

Les élections, selon le calendrier prévu par l'accord de Dayton, devraient avoir lieu pendant l'été 1996. Une nouvelle fois, les partis nationalistes (le SDA musulman, le HDZ croate et le SDS serbe) ont de fortes chances de rafler la mise, comme cela fut le cas avant la guerre. L'opposition manque cruellement de leaders capables de lui sortir la tête hors de l'eau. Haris Silajdzic pourrait être l'homme de la situation. La presse bosniaque estime qu'il ne rejoindra pas un parti existant, à cause de son éternelle incapacité à partager le pouvoir. Il pourrait plutôt essayer de créer un rassemblement autour de sa personne.

Haris Silajdzic et les autres chefs de l'opposition bosniaque n'ont que six mois pour démontrer leur aptitude à exister face à un SDA extrêmement puissant. La population, encore sous le choc de la période communiste et des années de guerre, ne croit pas un instant qu'une alternance démocratique puisse survenir en ex-Yougoslavie.

R. O.

Haris Silajdzic, premier ministre démissionnaire

« Ma décision est un engagement pour la démocratie »

« Pourquoi avez-vous refusé de former le nouveau gouvernement ?

– Parce qu'une loi a été adoptée d'une façon antidémocratique. Lors d'une session du Parlement, il y avait deux propositions concernant la formation du gouvernement, le nombre de ministères, etc. La proposition bosniaque, la mienne, était en faveur d'un gouvernement central renforcé et la proposition croate pour un gouvernement central affaibli. Ma proposition a obtenu le soutien d'une majorité. Certains parlementaires ont alors provoqué une pause, exercé des pressions sur leurs collègues et modifié certaines procédures. La majorité a été muselée par quelques personnes, ce qui symbolise, à mon avis, les tendances à la non-démocratie.

» Il y a une résurgence de tendances qui rappellent les temps anciens. En période de guerre, quand nous prenions des décisions sans consultation, cela pouvait être compris. Mais pas en temps de paix. Nous sommes dans une période extrêmement sensible. Si nous autorisons les manipulations au sein du pouvoir, comment pouvons-nous envisager d'établir la démocratie ici ? Ma décision n'est pas une dérobade, mais un engagement pour la démocratie.

– Le président Izetbegovic a-t-il soutenu les parlementaires qui ont provoqué la chute de votre gouvernement ?

– Je ne sais pas. Le président est au centre du pouvoir. Je ne sais pas s'il a quelque chose à voir avec ce vote du Parlement. Ce jour-là, je l'ai appelé, parce que je savais ce qui allait se produire. Il m'a répondu qu'il redoutait la même chose. Au sein des deux partis, le SDA et le HDZ, il y a des gens qui désiraient se débarrasser de moi.

– Vous aviez déjà envisagé de démissionner en juillet, mais vous y avez renoncé devant les pressions. Quelle est la différence aujourd'hui ?

– La guerre s'est achevée... Cette fois, j'ai dit à mes amis que c'était fini. Ils m'ont compris. Durant la guerre, les querelles devaient demeurer internes ; je n'en parlais pas. A présent, il est devenu évident qu'une poignée de personnes croient pouvoir mener la danse, comme si la Bosnie-Herzégovine était une propriété privée.

– Qui sont les propriétaires ?

– Ceux qui peuvent museler une cinquantaine de parlementaires, ceux qui leur ont imposé le silence en utilisant la peur viscérale qu'avaient les gens durant l'époque communiste. La peur inscrite dans les os, la peur du pouvoir, la peur de l'autorité... Je n'autoriserai pas qu'on joue avec cette peur. Il y a des tendances totalitaires ici.

– Quelle est la position de l'armée dans cette bataille politique ?

– L'été dernier, il y a eu une lettre secrète contre moi, écrite par un officier de renseignement de l'ex-armée yougoslave et destinée à être lue dans les casernes. C'est une méthode communiste. Des officiers ont refusé de la lire. L'idée est de transformer l'armée en instrument politique, alors que, selon moi, elle doit rester en dehors des affaires politiques.

« Je suis un membre de l'opposition depuis longtemps »

– Etes-vous désormais dans l'opposition ?

– D'une certaine façon, je suis un membre de l'opposition depuis longtemps, une sorte de dissident. Il faut être dissident, différent, si c'est pour une juste cause. Dans ce pays, il y aura toujours quelqu'un pour dire : « Halte-là, la Bosnie ne vous appartient pas ».

– Des élections sont prévues l'été prochain. Allez-vous rejoindre un parti d'opposition, créer votre propre parti, ou vous retirer ?

– Je vais y réfléchir... J'ai eu beaucoup de demandes pour créer mon propre parti, notamment de la part de membres ou d'anciens membres du SDA. Je ne m'intéresse pas au SDA ni à un quelconque autre parti, je m'intéresse à la démocratie. Mais comment tenir des élections quand un premier ministre n'a pas accès à une télévision d'Etat ? Et puis les partis d'opposition ne sont sans doute pas prêts pour les prochaines élections. Ils ont besoin de s'affirmer.

– Etes-vous satisfait de l'avenir que dessine l'accord de Dayton ?

– J'ai approuvé la signature du plan de paix. L'accord de Dayton a arrêté la guerre, et j'estime que la juste cause l'emportera avec la paix, beaucoup plus tôt qu'elle ne l'aurait emporté avec la guerre. Il faut donner une chance à la paix, donner une chance aux gens ordinaires. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan

Nouvelles tensions en mer Egée entre la Grèce et la Turquie

ATHÈNES. Une petite île rocheuse inhabitée est au centre d'une dispute territoriale entre la Turquie et la Grèce, qui menace de prendre les dimensions d'une crise internationale. Les deux pays affirment que cette île – Imia pour les Grecs, les rocs de Kardak pour les Turcs –, située à mi-chemin entre la ville turque de Bodrum et l'île grecque de Kalymnos, leur appartient et qu'ils sont prêts à la défendre. En décembre 1995, un bateau turc échoué sur ces rochers avait refusé les services d'un remorqueur grec. Le gouvernement grec avait alors protesté auprès d'Ankara.

Dimanche 28 janvier, des journalistes turcs, arrivés par hélicoptère, ont remplacé le drapeau grec déployé après l'incident par un drapeau turc. La marine grecque est rapidement intervenue pour rétablir sa suprématie. Depuis lors, des navires de guerre des deux pays patrouillent autour de l'archipel inhabité. « *La réponse de la Grèce face à ceci, et à tout autre nationalisme agressif, sera musclée, immédiate et effective. Nous avons des moyens et nous n'hésiterons pas à les utiliser* », a déclaré le premier ministre grec, Costas Simitis. Les autorités turques, qui ont convoqué, lundi 29 janvier, un conseil de sécurité restreint, ont exigé le retrait immédiat des troupes grecques qui seraient déployées sur le rocher. – *(Corresp.)*

L'ONU va élaborer des « plans » pour éviter le chaos au Burundi

NEW YORK. Afin d'éviter une répétition de la tragédie rwandaise, les quinze pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont adopté, lundi 29 janvier, à New York, une résolution qui invite le secrétaire général de l'ONU à élaborer des « *plans* » avant le 20 février. Ils ont aussi averti les autorités burundaises qu'ils prendraient des mesures de rétorsion si le fragile équilibre du pouvoir volait en éclats. Parmi ces mesures figurent un embargo sur les armes et des restrictions dans les déplacements à l'étranger pour « *les dirigeants burundais qui continuent à encourager la violence* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **KENYA : les quatre principaux partis de l'opposition** se sont officiellement regroupés, lundi 29 janvier, au sein d'une Alliance nationale qui réunira sa première convention le 30 mars. Ces formations détiennent soixante-seize des cent quatre-vingt-huit sièges du Parlement. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : selon un représentant de l'opposition, la guérilla** et le pouvoir militaire se sont mis d'accord pour repousser à une date ultérieure les élections présidentielle et législatives prévues, le 26 février. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : Lucien Bouchard,** qui a officiellement succédé, lundi 29 janvier, à Jacques Parizeau au poste de premier ministre du Québec, a annoncé la composition de son gouvernement. Bernard Landry, ancien ministre des relations internationales, conserve son poste de vice-premier ministre et prend la tête d'un « super »-ministère économique. Louise Beaudoin, ancien délégué du Québec à Paris, devient ministre de la culture et des communications. Lucien Bouchard a fait appel à dix personnalités nouvelles, dont Sylvain Simard, au ministère des relations internationales et de la francophonie. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **INDE :** cinq civils ont été tués au cours d'une fusillade qui a éclaté, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 janvier, entre unités indiennes et pakistanaises à la frontière du Cachemire. Il s'agit des premiers accrochages depuis les tirs de roquettes qui ont fait, le 26 janvier, vingt-deux morts, au Pakistan. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : l'Organisation marocaine des droits de l'homme** a adressé une lettre ouverte au premier ministre, Abdellatif Filali, dans laquelle elle dénonce la torture de suspects arrêtés lors d'une campagne de lutte contre la contrebande. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme** (FIDH) s'est déclarée « *très préoccupée par la détérioration* » des droits de l'homme au Bahreïn. Dans un communiqué publié, lundi 29 janvier, à Paris, la FIDH a notamment relevé, depuis le début de l'année, « une politique d'humiliation à l'égard des chiites ». Soulignant qu'« il *est effroyable que des manifestants aient été arrêtés pour avoir simplement exprimé leurs opinions politiques* », Amnesty international a, de son côté, réclamé leur « *libération immédiate* ».

■ **OMAN : un accord sur l'échange de représentations commerciales** avec Israël a été signé au terme d'une visite d'une délégation israélienne, a-t-on annoncé, dimanche 28 janvier, de source officielle. Oman et le Qatar sont les deux monarchies du Golfe qui envisagent une normalisation de leurs relations avec l'Etat juif. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : la production industrielle a progressé** de 0,8 % en décembre par rapport à novembre 1995, et de 1,6 % par rapport à décembre 1994. C'est la troisième fois consécutive que l'indice mensuel progresse. Sur l'ensemble de l'an dernier, la production industrielle a augmenté de 3,3 % par rapport à 1993.

■ **UNION EUROPÉENNE : la production industrielle a baissé** de 0,2 % d'août à octobre 1995 par rapport à la période de mai à juillet 1995, a indiqué, lundi 29 janvier, l'Office statistique des Communautés européennes. Les baisses pour la période considérée ont été enregistrées en Allemagne (– 1 %), aux Pays-Bas (– 0,4 %), en France (– 0,2 %) et au Royaume-Uni (– 0,1 %). En revanche, la Suède a enregistré une hausse de 2,3 %, l'Italie de 0,9 %, l'Autriche de 0,6 %, le Danemark de 0,4 % et l'Espagne de 0,1 %. – *(AFP.)*

■ **MAASTRICHT : Jacques Delors,** dans un entretien au quotidien grec *Elefterotypia* (gauche indépendant), déclare que ne peut pas durer « *la division, faite par le traité de Maastricht, de l'Union européenne en trois piliers : le pilier économique, le pilier politique étrangère et sécurité, le pilier affaires intérieures et judiciaires* ».

Le désarmement américano-russe relancé par la ratification de START II

LA RATIFICATION DU TRAITÉ SART II sur la réduction des armements nucléaires par la nouvelle Douma (chambre basse du Parlement russe) est attendue à Washington comme un signe de continuité dans la politique étrangère de Moscou, malgré la victoire des communistes et des nationalistes aux récentes élections législatives. La voie a été ouverte par les Etats-Unis où START II, qui avait été signé, en juin 1992, par George Bush et Boris Eltsine, a été approuvé, vendredi 26 janvier, par le Sénat américain, par 87 voix contre 4. Le traité prévoit une diminution du nombre des ogives nucléaires, d'ici à 2003, à 3 500 pour les Etats-Unis et 3 000 pour la Russie, la disparition des missiles russes intercontinentaux basés au sol, les ICBM à têtes multiples et la limitation à 1 750 par pays des têtes nucléaires embarquées sur les sous-marins.

Le flottement de la politique économique russe inquiète les Occidentaux

Le prêt de 9 milliards de dollars envisagé par le Fonds monétaire international pourrait être retardé. Les observateurs redoutent en effet les conséquences probables d'une interruption de la politique de stabilisation, notamment sur l'inflation, le budget et les privatisations

Les pays industriels s'inquiètent des priorités économiques de Moscou. Le crédit de 9 milliards de dollars (*45 milliards de* francs) que le FMI s'apprête à verser à la Russie pourrait en conséquence être retardé. Au cours de sa visite au Etats-Unis, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, *qui devait rencontrer le président* américain, Bill Clinton, et le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a réaffirmé, lundi 29 janvier, que le processus de réformes n'était pas remis en cause, *mais a souligné la nécessité de « corrections dans le domaine social »*. A cinq mois de l'élection présidentielle, la position de Boris Eltsine semble également affaiblie à l'intérieur de la Russie, puis*qu'un récent sondage le crédite de 6 %* seulement des intentions de vote. Le président russe a ainsi été mis en demeure, lundi, par un de ses partisans, le gouverneur réformateur de Nijni-Novgorod, Bo*ris Nemtsov, de mettre fin à la guerre en* Tchétchénie, s'il veut continuer à bénéficier de son appui.

IMMÉDIATEMENT après l'annonce du résultat des élections législatives de décembre, qui a vu la victoire des communistes, la communauté financière internationale avait fait preuve d'un calme presque surprenant. Un mois et demi plus tard, l'atmosphère a changé. Les soupçons se sont transformés en froncements de sourcils après l'annonce du limogeage du premier vice-premier ministre en charge de l'économie, le jeune *Anatoli Tchoubaïs*, *« père »* des privatisations, connu et apprécié à l'étranger.

En quelques jours, après l'annonce de son remplacement par Vladimir Kadannikov, ténor de l'industrie russe, l'inquiétude est devenue nettement plus *manifeste*. Au point que l'on parle aujourd'hui d'un retard dans le versement de l'énorme crédit que le Fonds monétaire international (FMI) s'apprête à verser à Moscou.

Officiellement, la transition vers l'économie de marché n'est pas remise en cause, et, quand bien même le voudraient-ils, les communistes, force majoritaire au Parlement, ne pourraient réinstaurer les principes d'une économie planifiée et centralisée : en quelques années, les modes de vie ont radicalement changé, la Russie s'est insérée dans les échanges mondiaux, eux-mêmes profondément modifiés.

Le président Boris Eltsine n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner, samedi 27 janvier : *« La vie des gens simples est en train de changer... Ils comprennent que plus ils travaillent mieux ils vivent »*, a-t-il déclaré, même s'il a conclu, de façon semble-t-il hâtive, que *« la période de crise économique est terminée »*. Les observateurs s'inquiètent surtout des conséquences probables d'une interruption de la politique de stabilisation, et leurs craintes se cristallisent dans trois domaines : l'inflation, le budget et les privatisations.

Depuis plusieurs mois, les responsables économiques russes mettent en avant le ralentissement de l'inflation, preuve, affirment-ils, du succès de la politique de stabilisation poursuivie en 1995. La hausse des prix de détail s'est élevée à 3,2 % *« seulement »* au mois de décembre, contre 18 % en janvier 1995. En moyenne annuelle, l'inflation s'est ralentie à 130 % en 1995, alors qu'elle avait atteint près de 1 500 % en 1992. La hausse des prix s'est donc considérablement ralentie, sans parvenir encore à l'objectif de 1 % par mois fixé par le FMI.

Si la menace d'une hyperinfla*tion destructrice pour l'économie* est nettement moins forte qu'en 1992, tout danger n'est pas écarté pour autant. Car un taux annuel de 100 % n'est généralement pas considéré comme durable par les économistes. Soit l'Etat qui le subit poursuit ses efforts de désinflation, comme l'ont fait la plupart des pays d'Europe centrale, soit le rythme s'accélère, et on tombe alors dans le schéma de l'économie brésilienne des années 80.

Selon l'économiste français Jacques Sapir, l'irruption de taux d'inflation élevés ces dernières années s'est traduite par un arrêt brutal des investissements des entreprises, qui tentent au maximum de financer les dépenses courantes, quitte à orienter leur production vers les biens de consommation courante, écoulables immédiatement.

> Une fois la période de règlements de comptes et de dénonciations passée, il faudra dessiner les lignes de la future politique industrielle du pays, et donc programmer la poursuite des privatisations

Malgré le ralentissement récent de la hausse des prix, les pratiques du troc ont continué à se développer, et l'investissement n'a toujours pas redémarré. Or seuls de forts taux d'investissement peuvent garantir une croissance forte, comme l'a montré l'exemple polonais. Plus les firmes continueront à vivre au jour le jour, plus les perspectives d'un boom économique s'éloigneront.

Deuxième sujet de préoccupation : la politique budgétaire. Tout au long de 1995, les objectifs de dé*ficit ont été plus ou moins bien* respectés. Mais ce fut au prix de retards dans le versement des salaires et de l'arrêt de nombreuses subventions à l'industrie.

Si le président Eltsine débloque les crédits nécessaires au règlement ponctuel des salaires et relance les subventions à l'industrie, ainsi qu'il l'a laissé entendre à plusieurs reprises, sans parler du coût des aventures militaires en Tchétchénie, le déficit se creusera rapidement : de 7 % du PNB, il pourrait rapidement atteindre 10 %. Une dérive qui obligerait l'Etat soit à emprunter davantage, donc alourdir le service de sa dette interne, soit à actionner la planche à billets, c'est-à-dire créer de la monnaie, une solution très nuisible à la désinflation.

Depuis les élections, le gouvernement s'est borné à annoncer des mesures limitées, comme la révision de la fiscalité sur les alcools, censée nourrir le budget. Or les menaces de grève se multiplient, des mineurs aux enseignants, et la période électorale sera propice aux concessions sociales.

Si les recettes budgétaires sont actuellement plus maigres que prévu, c'est également en raison de la politique de privatisation, qui n'a rapporté à l'Etat qu'une faible partie des 9 000 milliards de roubles (10 milliards de francs) prévus pour 1995. Les responsables se bornent à dénoncer les excès des derniers mois, en particulier le programme de cession d'actifs en échange de prêts bancaires. Ces derniers jours, d'ailleurs, la banque Menatep, réputée très proche du pouvoir, a été accusée de céder une part de son capital à l'Etat, en échange de participations dans les grands groupes pétroliers du pays.

Une fois la période de règlements de comptes et de dénonciations passée, il faudra cependant dessiner les lignes de la future politique industrielle du pays, et donc programmer la poursuite des privatisations. Mais personne à Moscou ne s'exprime pour l'instant à ce sujet. On se doute simplement que l'économie sera au cœur de la campagne, Boris Eltine, candidat probable, devant se démarquer à la fois des communistes et de *l'économiste libéral Grigori Iav*linski, qui a annoncé sa candidature.

Selon le scénario le plus probable, aucune décision importante ne sera prise jusqu'à l'élection présidentielle de juin. Comme le remarquait l'économiste libéral Andreï Illarionov, l'avenir de l'économie russe n'est pas très prometteur s'il doit être calqué sur celui de la firme AvtoVaz, le constructeur sinistré des automobiles Lada, que dirigeait M. Kadannikov jusqu'à sa nomination au gouvernement.

Françoise Lazare

Un million d'habitants de Nijni-Novgorod demandent la paix en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Le gouverneur réformateur de Nijni-Novgorod, Boris Nemtsov, âgé de trente-sept ans, a remis, lundi 29 janvier, à Boris Eltsine, une pétition, signée par *« un million d'habitants »* de sa région, l'appelant à mettre fin à la guerre en Tchétchénie. Depuis le début de celle-ci, il y a plus de treize mois, il s'agit de l'initiative la plus large en faveur de la paix lancée en Russie, qui en a connu fort peu.

*Mais ce sont surtout ses implica*tions électorales qui devraient décider de son avenir. Boris Nemtsov a en effet déclaré qu'il *« soutiendra fermement Boris Eltsine »* à l'élection présidentielle de juin, mais seulement si ce dernier *« fait la paix en Tchétchénie »*. Il a précisé que le président *« ne pourra pas ignorer un tel mouvement d'opinion »*, qui se mesure au fait, a-t-il dit, qu'aucun candidat à la présidentielle *« ne pourrait actuellement recueillir un million de signatures en une semaine »*. D'autres gouverneurs s'apprêtent à faire de même chez eux, a-t-il en outre prévenu.

La collecte de signatures, dans cette grande ville sur la Volga, s'est faite au moment de la prise d'otages au Daghestan. *Si, au dé*part, la décision de résoudre la crise par la force avait été plutôt soutenue par l'opinion et les médias, la brutalité et l'irresponsabilité de l'opération *qui a suivi* a retourné le pays contre le Kremlin, qui fut alors critiqué plus violemment que jamais. Saisissant l'occasion, Boris Nemtsov a annoncé qu'il mettrait à profit une rencontre planifiée avec Boris Eltsine pour devenir *« celui qui est capable de dire la vérité au président »*. La réaction de ce dernier, selon un bref communiqué officiel, a été présentée comme étant des plus neutres : le président *« va étudier »* l'appel. Mais ses conséquences risquent de peser en Russie, notamment au sein du « camp démocrate », toujours aussi divisé dans sa recherche d'un introuvable candidat commun, capable d'extraire le pays de la sombre perspective d'avoir à choisir en juin entre les communistes et le pouvoir en place.

C'est du moins l'opinion des premiers commentateurs russes, ceux de *Radio-Liberté, qui ont supposé* lundi soir que Boris Nemtsov pourrait être ce candidat miracle. Réélu avec succès à son poste de chef de l'exécutif local en décembre 1995, malgré cinq ans de réformes menées sous sa houlette, il sait en effet jouer le consensus : tout en affichant sa loyauté envers Boris Eltsine, il s'était assuré le concours de Grigori Iavlinski, opposant démocrate déclaré au président, pour mener ses réformes à Nijni-Novgorod.

« MOI, UN COMMUNISTE ? »

En outre, la semaine dernière, Boris Nemtsov a défendu Egor Stroev, ex-membre du bureau politique du Parti communiste soviétique, élu président de la Chambre haute du Parlement, avec l'appui de Boris Eltsine comme de la grande majorité des nouveaux « hommes forts » du pays, les dirigeants régionaux représentés au Conseil de la Fédération. *« Egor Stroev mène chez lui, à Orel, la même politique de réforme agraire que moi, à Nijni-Novgorod,* avait déclaré Boris Nemtsov. *Comment pouvez-vous dire que c'est un communiste orthodoxe ? Ai-je l'air, moi, d'un communiste ? »*

Rien n'indique que Grigori Iavlinski, le mieux placé des candidats démocrates – qui s'est fait désigner, dimanche, candidat du parti Iabloko à la présidentielle –, serait prêt à s'effacer au profit de son ancien allié. Boris Nemtsov se garde bien d'ailleurs de se déclarer lui-même candidat. *Mais* en posant clairement les conditions de son soutien à Boris Eltsine le gouverneur de Nijni-Novgorod, cité à Davos comme *« un des deux cents jeunes pouvant jouer un rôle politique au XXIe siècle »*, a au moins montré qu'il entend suivre ce chemin.

Sophie Shihab

ÉCONOMIE Le gouvernement devait annoncer, mardi 30 janvier, par la voix de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, plusieurs mesures de soutien à la *consommation, mais aussi à l'investissement. Parmi les premières, il est prévu de réduire la rémunération du livret A et de permettre la déduction de l'impôt des intérêts de crédits consommateurs.* ● LA MISE EN CAUSE du livret A, forme d'épargne pratiquée par quarante-cinq millions de Français, a été soutenue par les banquiers et par les parlementaires centristes de Force démocrate, qui ont appuyé M. Arthuis, membre du même parti. ● L'ANNONCE des mesures françaises devait coïncider avec celle d'un plan de relance nettement plus ambitieux adopté *par le gouvernement allemand. Celui-ci prévoit de réduire l'impôt sur le revenu en diminuant la taxe de solidarité au profit de l'ex-Allemagne de l'Est.*

M. Arthuis annonce des aides à la consommation et à l'investissement

Le gouvernement crée un nouveau livret d'épargne populaire et un « livret jeune » en contrepartie d'une baisse de la rémunération du livret A. Jacques Chirac a insisté pour que les intérêts des crédits à la consommation fassent l'objet d'une déduction fiscale

***AIDES PROMISES**, aides dues : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, devait révéler*, mardi 30 janvier, dans l'après-midi, les nouvelles mesures de soutien à l'économie décidées par le gouvernement. Jacques Chirac ayant appelé de ses vœux, le 15 janvier, une coordination *« au niveau européen, notamment entre la France et l'Allemagne »*, des initiatives pour réactiver la croissance, l'annonce française se fait au moment où le gouvernement allemand devait rendre public, de son côté, un *« programme d'action pour l'investissement et les emplois » (lire ci-dessous).*

Comme on s'y attendait, les deux plans ne seront pas, à proprement parler, coordonnés, même si une délégation française, comprenant le directeur du Trésor, Jean Lemierre, Jean-François Cirelli, conseiller économique à l'Elysée, et son homologue de Matignon, Jean de Courcel, s'est rendue lundi à Bonn pour en débattre. Tout juste les annonces devaient-elles être simultanées.

Alors que le plan allemand est énergique, le plan français, lui, est de portée modeste. Son coût en témoigne, puisqu'il sera nul en 1996 et ne devrait guère dépasser 2 milliards à 3 milliards de francs en 1997. Il réserve, cependant, plusieurs surprises de taille.

● **Baisse du taux du livret A.** C'est la mesure la plus spectaculaire et, politiquement, la plus périlleuse que le gouvernement a arrêtée. Actuellement fixé à 4,5 % (pour une inflation qui a atteint 2,1 % en 1995), le taux de rémunération de ce livret d'épargne va être abaissé, vraisemblablement de 1 point. Le plafond des dépôts resterait inchangé, à 100 000 francs. Depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs années, cette baisse était réclamée par les milieux bancaires, qui se plaignaient d'une concurrence déloyale. La Banque de France, dont le taux des appels d'offres est de 4,25 %, s'est récemment jointe à cette demande, en faisant observer que le *statu quo* freinerait la baisse des taux d'intérêt et donc, aussi, la reprise économique.

L'arbitrage était cependant difficile à rendre pour le gouvernement, qui, à plusieurs reprises, ces derniers mois, a démenti qu'il avait l'intention de céder à ces pressions. Alors que quarante-cinq millions de Français disposent d'un livret A et que le montant des dépôts avoisine 690 milliards de francs, il s'agit de la forme d'épargne la plus répandue en France, et toute réforme en est hautement sensible. A l'époque ministre de l'économie et des finances, Edouard Balladur avait abaissé en 1986 le taux de rémunération de 6 % à 4,5 % ; après lui, nul n'avait osé suivre son exemple.

Après avoir longuement hésité, le gouvernement a décidé de franchir le pas. Dans son esprit, la mesure est économiquement nécessaire, entre autres raisons parce qu'elle permettra d'améliorer le financement du logement social, les dépôts sur le livret A y étant traditionnellement affectés. Une fois que le taux sera abaissé, la Caisse des dépôts pourra en faire profiter les organismes d'HLM,



qui empruntent auprès d'elle. Le gouvernement n'a pas voulu se voir reprocher de mettre en cause le produit défiscalisé qui est le plus populaire dans les milieux modestes. Il a donc décidé d'accompagner la baisse du taux de rémunération du livret de plusieurs « filets de sécurité », de sorte que les plus bas revenus n'en sortent pas perdants. Il envisageait ainsi de contrebalancer la baisse du taux de rémunération par la création d'une nouvelle forme de livret, proche de l'actuel livret d'épargne populaire (LEP). Actuellement, ce LEP, appelé aussi « livret rose », est réservé aux personnes qui paient moins de 1 860 francs d'impôt par an, et son taux de rémunération est de 5,5 %. Sur ce même modèle, un nouveau livret pourrait voir le jour, assorti d'un taux de rémunération de 4,5 %. En outre, un « livret jeune », bénéficiant des mêmes avantages, pourrait être créé, avec un taux, lui aussi, de 4,5 %.

Techniquement plus compliquée, une solution de rechange avait été imaginée par les experts gouvernementaux ces derniers jours. Elle consistait à maintenir le taux de rémunération à 4,5 % pour des dépôts allant jusqu'à 20 000 ou 30 000 francs, et à diminuer le taux au-delà de ce seuil. Cette piste a, semble-t-il, été finalement écartée par le premier ministre.

● **Aide à l'investissement.** C'est la surprise de ce plan : à côté de mesures destinées à favoriser la consommation, il devait comprendre aussi une aide à l'investissement en faveur des entreprises. Celle-ci tendra à inciter les entreprises à accélérer leurs amortissements. Si le gouvernement s'est résolu à prendre une mesure de ce type, c'est qu'il a été sensible à l'argumentaire de certains économistes selon lesquels la reprise économique proviendra non seulement d'un redémarrage de la consommation des ménages, singulièrement atone depuis de longs mois, mais aussi d'une relance de l'investissement, qui est beaucoup moins dynamique que prévu. Cette thèse est notamment défendue par le chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, qui vient de publier une étude remarquée, intitulée « Reprise de 1994-1995 en France : le problème n'est pas la consommation ».

● **Soutien à la consommation.** Le gouvernement devait annoncer aussi l'instauration d'une déduction fiscale sur le revenu imposable pour les intérêts d'emprunt en cas de crédit à la consommation. Soufflée par Jacques Calvet à Jacques Chirac, cette idée a été imposée par l'Elysée à Matignon et à Bercy, qui semblaient réticents. Très critiquée par les milieux bancaires, elle pourrait avoir un effet très limité, puisque plus d'un ménage sur deux qui recourt à un crédit à la consommation n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu et ne pourra donc pas bénéficier de cette aide fiscale. Mardi, en début de matinée, cette disposition faisait encore l'objet de vifs débats au sein même du gouvernement, mais l'Elysée semblait déterminé à imposer son projet.

● **Aide au logement.** Comme on s'y attendait, le plan prévoit une aide fiscale visant à inciter à l'achat de logements à usage locatif. Le « dispositif Méhaignerie-Quilès », qui prévoit une réduction d'impôt pour ce type d'acquisition à hauteur de 10 % des sommes investies (dans la limite de 600 000 francs pour un couple), pourrait être amélioré, de sorte qu'un ménage puisse recourir à cet avantage deux fois au lieu d'une seule. Dans le même souci, une autre disposition devrait inciter à la transformation de bureaux en logements.

L. M.

COMMENTAIRE

L'ARGENT DORMANT

Il y a des symboles auxquels il est dangereux de s'attaquer. Pour l'avoir oublié, en 1986, Jacques Chirac s'était mordu les doigts d'avoir supprimé l'impôt sur la fortune. On pouvait donc penser que la droite avait tiré les leçons de ce faux pas et qu'elle n'oserait pas mettre en cause une autre « institution » de la vie économique française : le fameux livret A.

Et pourtant si ! Alain Juppé a choisi de briser le tabou. Il le fait avec un doigté qu'on ne lui connaissait pas : préservant les avantages fiscaux pour les foyers les plus modestes, il pourrait ne pas s'exposer à la levée de boucliers qui était attendue.

Avec le recul, la campagne, appuyée par la Banque de France et des parlementaires de la majorité, que les banques privées ont menée contre le livret A laisse songeur. Dans le paysage fiscal, il existe d'autres formes d'avantages, exorbitants ceux-là, dont nul ne s'indigne. Selon les chiffres du Crédit mutuel, un couple d'épargnants fortunés, cumulant tous les dépôts possibles (y compris le livret A), pouvait, jusqu'à présent, placer approximativement 2,4 millions de francs et en obtenir une rémunération annuelle de 130 200 francs, nets d'impôts, soit un rendement de 5,29 %.

C'est dire qu'en réformant seulement le livret A, on ne gêne guère ceux qui, selon la formule chère à Jacques Chirac, *« s'enrichissent en dormant »*. On pénalise, en revanche, ceux qui se bornent à faire des économies.

Laurent Mauduit

L'activité industrielle reste déprimée

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE au mois de janvier, l'activité industrielle a subi un léger recul au cours des trois derniers mois. Ce repli est net dans les biens intermédiaires et, surtout, dans l'automobile, où les perspectives de production se dégradent à nouveau selon l'enquête publiée mardi 30 janvier. En revanche, la production s'est stabilisée dans les biens de consommation et semble avoir retrouvé un certain dynamisme dans les biens d'équipement professionnel.

Les stocks de produits finis se sont allégés, mais sont toujours jugés supérieurs à la normale. Les carnets de commande paraissent peu étoffés, les ordres en provenance de l'étranger *s'étant sensiblement raréfiés. Les chefs d'entreprise sont plutôt pessimistes pour ce qui concerne leur situation particulière, mais cela ne les empêche pas d'estimer, en même temps, que la production générale devrait* s'améliorer. Les prix de vente ne devraient pas évoluer au cours du premier trimestre 1996.

Le gouvernement allemand réduit l'impôt sur le revenu

Une augmentation de la TVA est probable

BONN
de notre correspondant

Vue d'Allemagne, la décision est spectaculaire : le gouvernement de Bonn a décidé de procéder, à partir du 1er juillet 1997, à une première réduction de l'« impôt de solidarité », créé pour aider à financer la reconstruction de l'ex-Allemagne de l'Est.

Cet impôt impopulaire, qui équivaut à 7,5 % des sommes payées au titre de l'impôt sur le revenu, passera à 5,5 % à partir du 1er juillet 1997. Tel est le résultat, annoncé lundi 29 janvier, de longues négociations entre les partis de la coalition de Bonn.

C'est sans doute l'aspect le plus important du « plan d'action » en faveur de la croissance et de l'emploi dont le gouvernement allemand devait annoncer les grandes lignes mardi 30 janvier en milieu de journée

D'après les informations du quotidien économique *Handelsblatt* du 30 janvier, ce plan d'action prévoit entre autres une nouvelle réforme de la fiscalité des entreprises à partir du 1er janvier 1997, une réforme de la pratique coûteuse des retraites anticipées, une extension à vingt-quatre mois des contrats à durée déterminée, une liste de privatisations, ainsi qu'une réduction du personnel de l'Etat.

UNE INITIATIVE POLITIQUE

Cette mesure libérera 4 milliards de marks (13,5 milliards de francs) de pouvoir d'achat en 1997, mais provoquera autant de rentrées fiscales en moins. Une perspective peu compatible avec la réduction des déficits engagée notamment dans le but de remplir à temps les critères de convergence du traité de Maastricht. Cette mesure pourrait donc rendre inévitable une augmentation de la TVA actuellement en cours de discussion à Bonn.

Selon Theo Waigel, le ministre des finances, les aides financières pour l'ex-RDA ne devront pas être réduites, et le déficit ne devra pas être creusé. Ce sont donc de nouvelles coupes claires qui se préparent dans les budgets publics. L'Etat fédéral prendra à sa charge des réductions de dépenses d'environ 1 milliard de marks, mais il a choisi de faire porter la plus lourde part du fardeau (3 milliards de marks) aux Länder – majoritairement gouvernés par l'opposition du SPD – qui seront ainsi privés d'une partie de leurs ressources provenant d'une participation aux revenus de la TVA. A en juger par les premières réactions violemment hostiles de la part des dirigeants des Länder, un conflit d'envergure est à prévoir.

La baisse de la fiscalité directe est un enjeu politique de premier ordre. Une grave crise dans la coalition au pouvoir menace d'éclater à son propos depuis quelques semaines. Le petit Parti libéral (FDP) avait en effet choisi, peu avant Noël, de faire de la baisse de l'« impôt de solidarité » (le *« soli »*, omme on dit couramment en Allemagne) l'un de ses principaux arguments de campagne. Mais cette stratégie faisait peu de cas de la discipline gouvernementale, alors que la priorité est consacrée à la réduction des déficits publics, confiée en premier lieu à M. Waigel (CSU).

A l'approche de trois élections régionales de toute première importance, qui auront lieu le 24 mars, la baisse de l'« impôt de solidarité » est interprétée comme une initiative politique qui aidera le Parti libéral à éviter une débâcle électorale. Indirectement, c'est la cohésion gouvernementale qui sort renforcée de cette initiative.

Lucas Delattre

Les centristes ont relayé l'offensive des banques sur le livret A

LES BANQUIERS ont partiellement gagné la bataille qu'ils livrent depuis des mois avec Bercy sur le livret A. S'ils ne sont pas parvenus, comme ils le réclament, à obtenir une banalisation de sa distribution, réservée à La Poste et aux caisses d'épargne, la baisse de la rémunération est désormais acquise. Pour les établissements bancaires qui affrontent une érosion continue de leurs marges, c'est un succès qui va leur permettre d'être plus concurrentiels sur leurs propres produits d'épargne. Le taux servi par le livret A sert en effet de référence aux comptes livret banalisés distribués par les banques et qui ne sont pas, eux, défiscalisés.

Le débat a pris de l'ampleur depuis la dernière baisse des taux d'intérêt, qui n'a pas été suivie par une réduction du taux de base bancaire (TBB), considérée pourtant par Jean Arthuis (Force démocrate) comme *« le meilleur levier de la croissance et de l'emploi »*. Ramené à 7,5 % en décembre, celui-ci est aujourd'hui de 3 points supérieur au taux du marché à court terme. Sollicités par le ministre pour abaisser le TBB, les banquiers ont conditionné leur décision à l'évolution du livret A. Cette politique du donnant-donnant vient de porter ses fruits.

UN FACTEUR DE BLOCAGE

Pour y parvenir, le lobby bancaire a rameuté tout ce qui existe de raisonnements strictement économiques – est-il normal que le taux du livret A (et donc celui du Codevi) soit supérieur au taux du marché monétaire ? – et de considérations plus « sociales » sur les problèmes qu'une rémunération élevée entraîne pour le financement du logement par les HLM. Sans oublier l'idée, défendue par Alain Lambert (FD), rapporteur général du budget au Sénat, que le livret A n'est pas une épargne populaire. Quand on sait que 50 % des dépots du livret A sont inférieurs à 1 000 francs, que 2 % seulement atteignent le plafond de 100 000 francs et que la moitié des détenteurs de livret A ont un revenu mensuel de 12 500 francs, l'argument laisse rêveur.

Une chose est certaine : le livret A est un produit populaire d'épargne si l'on considère le nombre de livrets détenus, puisque quarante-six millions de Français en possèdent. Toucher à ses avantages a été de tout temps le cauchemar des politiques. D'où les déclarations contradictoires du gouvernement sur le sujet. Le 20 décembre, Matignon affirmait qu'il n'était pas question d'y toucher. A la mi-janvier, M. Arthuis trouve des renforts auprès de ses amis parlementaires centristes, persuadés que la masse et les taux de l'épargne administrée sont, en France, un facteur de blocage. L'examen par le Sénat de la proposition de loi sur l'élargissement de l'accès des fonds des Codevi aux PME convainc M. Lambert que *« l'on est en train de marcher sur la tête puisque l'on envisage de collecter de l'épargne à coût élevé pour prêter des fonds aux PME à des taux plus élevés que ceux du marché »*.

En accord avec René Monory (FD), président du Sénat, qui avait ouvert le débat lors de la présentation de ses vœux, le 23 janvier, M. Lambert saisit l'occasion de la discussion du texte sur les Codevi, le 25 janvier, pour apporter son soutien à ceux, déjà nombreux, qui militent en faveur d'une baisse de la rémunération du livret A. Le matin même, dans un entretien à *La Tribune*, René Barberye, le patron des caisses d'épargne, admettait le principe d'une baisse modeste de 0,5 point.

Cette position renforçait la pression des banques sur le ministre des finances, qui recevait, le même jour, l'ensemble des responsables du secteur bancaire et assimilé pour leur demander un effort sur leurs taux de base. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie (FD), prenait immédiatement le relais, toujours le 25 janvier (*Le Monde* du 27 janvier).

Cette offensive générale – et généralement centriste – aura eu raison des dernières réticences politiques. Reste à vérifier que le secteur bancaire tiendra ses engagements en abaissant, à son tour, son taux de base.

Gérard Courtois et Babette Stern

L'Assemblée nationale examine le projet de loi sur les autoroutes de l'information

Les députés de l'opposition dénoncent une accélération de la déréglementation

Les députés devaient examiner, mardi 30 janvier, à l'Assemblée nationale, le projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des autoroutes de l'information. Ce texte transitoire devrait toutefois donner un avant-goût des débats à venir sur la future grande loi qui doit organiser le secteur, en prévision de la libéralisation totale des télécommunications, au 1er janvier 1998.

D'APPARENCE très technique, le projet de loi relatif aux expérimentations sur les autoroutes de l'information est en fait extrêmement sensible, puisqu'il assouplit, entre autres, pour des expériences ponctuelles (elles ne peuvent concerner plus de 20 000 utilisateurs) et une durée limitée (elle ne peut excéder cinq ans), le monopole de France Télécom.

L'examen de ce projet de loi intervient quelques semaines après des mouvements sociaux de grande ampleur, alimentés en partie par des inquiétudes quant à l'avenir du secteur public. Si, pour le gouvernement et sa majorité, il s'agit bel et bien d'assurer l'avenir de France Télécom en le préparant à « l'*émergence de la société de l'information* », les députés de l'opposition – PS, PCF et Mouvement des citoyens – laissent entendre qu'ils ne voteront pas le projet, dénonçant une accélération du processus de déréglementation.

En avant-propos à son projet de loi, François Fillon, ministre *délégué à la poste, aux télé*communications et à l'espace, s'est entouré d'un maximum de précautions. Parce que « *le développement des réseaux et services de l'information suppose un environnement favorable* », il est nécessaire, souligne-t-il, de « *lancer sans délai des expérimentations* ». Ces dernières permettront aux acteurs français « *d'évaluer la solvabilité de la demande de nouveaux services et de nouvelles technologies* ». A la suite d'un appel à propositions lancé en novembre 1994, le gouvernement a retenu 170 projets pilotes – 49 en février 1995, puis 121 lors d'une seconde sélection en octobre 1995 – sur les 635 qui lui étaient soumis.

« LICENCE EXPÉRIMENTALE »

Or, explique M. Fillon, « *un certain nombre d'expérimentations, parmi les plus intéressantes, ne peuvent être mises en œuvre dans le cadre de la réglementation actuelle* ». Il est donc proposé d'« *instaurer un régime de licence expérimentale qui permette, pour une durée strictement limitée, de déroger au cadre législatif actuel* ». Et d'insister à plusieurs reprises qu'il s'agit d'un « *régime exceptionnel* ».

Concrètement, le projet va permettre à la Générale des eaux et à la Lyonnaise des eaux, qui le réclament de longue date, de fournir des services téléphoniques classiques sur leur réseau câblé, ainsi qu'elles l'ont proposé sur deux sites pilotes (projet Riviera à Nice pour la Générale des eaux, projet Multicom à Annecy pour la Lyonnaise). Jusqu'à présent, seule la téléphonie mobile leur avait été ouverte, la téléphonie fixe demeurant le monopole absolu de France Télécom.

Le texte reste imprécis sur le sort réservé aux opérateurs étrangers qui souhaiteraient mener des expérimentations. L'appel à proposition des pouvoirs publics leur avait été, de fait, fermé. Dès lors, aucun projet piloté par un opérateur américain, britannique ou allemand n'a été sélectionné. Mais le texte n'établit pas de lien formel entre les 170 projets retenus et l'octroi de licence dérogatoire. Dès lors, rien n'interdit *a priori* à un groupe comme ATT de proposer une expérimentation. Ce point devrait bien entendu être soulevé lors du débat en séance.

LE POUVOIR DU CSA

En matière d'audiovisuel, le texte présenté autorise également des dérogations à la loi Léotard du 30 septembre 1986. Il permet au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'autoriser l'utilisation de fréquences pour la distribution d'ensembles de services en diffusion numérique, sans recourir à la procédure commune d'appel à candidature.

De fait, le projet laisse au CSA un large pouvoir discrétionnaire pour apprécier les demandes qui lui sont faites. Pour agréer un ensemble de services, le CSA devra toutefois passer une convention avec chacun des services proposés qui seront ensuite mutualisés, permettant au bouquet de programmes d'être considéré comme autorisé.

Caroline Monnot

Le PS dénonce la « cacophonie » sur la monnaie unique

« *LA CACOPHONIE a atteint son paroxysme au sommet de l'Etat* », a affirmé François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, en commentant, lundi 29 janvier, le débat sur la monnaie unique. Pour M. Hollande, il y a accord au sein du PS sur la « *nécessité de la monnaie unique (...) pour lutter contre la spéculation, pour stabiliser les changes au niveau mondial et pour peser contre la domination du dollar* ». Tout en estimant que les critères de convergence, pour son introduction au 1er janvier 1999, pouvaient être appréciés « *en tendance* », M. Hollande a estimé que les « *conditions du passage à la monnaie unique sont secondaires par rapport à la dynamique politique que suppose un tel objectif* ». « *La monnaie unique est un instrument*, a-t-il ajouté. *(...) L'objectif est la réalisation de l'Europe.* »

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les éditions Plon ont fait appel**, lundi 29 janvier, de la décision du tribunal de Paris d'interdire la diffusion du *Grand Secret*, de Claude Gubler. Sa présidente avait estimé qu'il y avait violation du secret médical et « *intrusion particulièrement grave dans l'intimité de la vie privée familiale* » de M. Mitterrand. Pour Me Zylberstein, un des avocats de Plon, « *la mesure prise* » par le tribunal est « *disproportionnée* », le livre n'étant « *que le réceptacle d'une information dont les détails ne dénaturent pas le portrait de M. Mitterrand* ». L'audience devrait avoir lieu le 20 février.

■ **MITTERRAND : Jean Glavany, ancien porte-parole du Parti socialiste**, a annoncé au bureau national du PS, le 24 janvier, qu'il ne participerait pas au groupe de travail chargé d'organiser de nouveaux hommages à l'ancien président. Comme Jack Lang, M. Glavany a mis en cause Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national aux relations extérieures, qui, le 18 janvier sur RTL, avait parlé du « *rapport névrotique* » de la gauche avec M. Mitterrand (*le Monde* du 20 janvier) : « *Il y a un vrai débat politique entre ceux qui considèrent qu'*"il faut se débarrasser de Mitterrand" *et ceux qui se disent prêts à assumer collectivement son bilan* », a-t-il indiqué.

■ **SOCIAL : Alain Juppé demande aux entreprises publiques** de développer « *un dialogue social intense et régulier* » en 1996. Dans sa lettre, M. Juppé fixe quatre priorités : l'emploi des jeunes, l'apprentissage et la formation en alternance, l'intégration des personnels à statut précaire, l'aménagement et la réduction du temps de travail. Sur ce dernier point, M. Juppé demande aux entreprises d'ouvrir « *dès le mois de janvier 1996 des négociations* », en s'inspirant de l'accord patronat-syndicats du 31 octobre 1995.

L'ancien communiste Roger Garaudy se convertit au révisionnisme

C'EST avec des accents de surprise et de consternation que le quotidien communiste *L'Humanité* a accueilli la dernière œuvre, vendue sous le manteau, d'un ancien membre et toujours ami du « parti », Roger Garaudy : un long article négationniste publié dans la revue *La Vieille Taupe* (numéro 2, hiver 1995), revue spécialisée dans ce genre de textes, et intitulé « Les Mythes fondateurs de la politique israélienne » (« Le Monde des livres » du 26 janvier). « *Combien est-il douloureux d'avoir à dire d'un homme, dont l'humanisme a marqué une époque et qui sut faire preuve de courage, qu'il participe aujourd'hui à une insupportable entreprise* », écrit ainsi Jean-Paul Piérot dans *L'Humanité* du 25 janvier. S'agit-il, cependant, d'une véritable surprise ?

Depuis quelques années, celui qui fut le philosophe officiel de Maurice Thorez, lequel l'avait fait entrer au bureau politique du PCF en 1956, naviguait dans les eaux troubles de publications ou de mouvements accueillants envers les négateurs du génocide nazi. Il a aussi fréquenté les colloques du GRECE, lieu de rassemblement de la « nouvelle droite » : en mars 1991, il y avait pris la parole sur le thème « La guerre du Golfe : un exemple de l'impérialisme américain » ; en décembre 1995, sur « le monothéisme du marché ».

D'autres que M. Garaudy ont pratiqué, ou pratiquent encore, ce genre de flirt intellectuel, sans aller pour autant jusqu'à prendre rang parmi ceux qui se dénomment « révisionnistes » et qui accusent les juifs d'avoir inventé le « mythe » selon lequel six millions d'entre eux ont été mis à mort dans les camps nazis. Plus compromettantes encore sont les contributions de M. Garaudy à la revue ouvertement néofasciste *Nationalisme et République*, avec la parution, en 1992, de deux articles, l'un intitulé « L'Algérie, un nouvel avertissement pour l'Europe », l'autre « La Culture du bon sens ».

UN PARCOURS SINUEUX

Né le 17 juillet 1913 à Marseille, d'une mère ouvrière modiste et d'un père comptable et mutilé de guerre, M. Garaudy est agrégé de philosophie. Récemment encore, il accordait des entretiens à *L'Humanité* et fréquentait les fêtes organisées dans différentes fédérations du Parti communiste. Exclu du PCF en 1970 pour s'être opposé à Georges Marchais et à la « normalisation » en Tchécoslovaquie, il faisait partie de ces anciens communistes avec lesquels la nouvelle direction du parti tentait de renouer. Depuis son éloignement du communisme, M. Garaudy a prolongé un parcours religieux sinueux. Converti très tôt, à l'âge de quatorze ans, au protestantisme (ses parents étaient athées), il avait fait un bref passage par le catholicisme avant d'annoncer à grand bruit, en 1982, sa conversion à l'islam. Cela ne l'avait pas empêché de publier une défense posthume du communisme soviétique dans un ouvrage intitulé *Souviens-toi : brève histoire de l'Union soviétique*, publié par la maison d'édition Le Temps des cerises, proche du PCF, en 1994 (*Le Monde diplomatique* de septembre 1994).

« LOBBY JUIF »

Comme pour plusieurs autres anciens « rouges » passés de l'autre côté du miroir, du côté des « bruns », la guerre du Golfe semble avoir été chez lui un moment décisif (*Le Monde* du 26 juin 1993). Antisioniste, anti-israélien, anticapitaliste, musulman, son camp était choisi d'avance : celui de l'Irak et de Saddam Hussein, non dans une logique de paix, mais dans l'optique d'une victoire de ce dernier contre une guerre « *coloniale* ».

C'est aussi sur la base de son opposition à la création d'Israël et de la dénonciation de ce qu'il appelle les « *mythes théologiques* » (terre promise et peuple élu) que M. Garaudy glisse vers la thèse d'un complot du « *lobby juif* » au sortir de la guerre et réclame l'abrogation de la loi sanctionnant la négation des crimes contre l'humanité.

« *Le judaïsme n'est pas mis en cause, mais la politique israélienne* », affirme M. Garaudy en se défendant de tout antisémitisme. Il ajoute : « *Je révise simplement les conclusions du procès de Nuremberg et les principes qui l'ont fondé.* » Le doute n'est pourtant pas permis. Tout au long des deux cent trente-sept pages du livre, l'auteur, citant notamment le révisionniste anglais David Irving, connu pour ses relations avec les néonazis allemands, nie le projet d'extermination de Hitler à l'encontre des juifs, nie l'existence des chambres à gaz, nie le génocide.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a porté plainte, lundi 29 janvier, pour provocation à la haine et diffamation raciale, contre M. Garaudy et contre la revue *La Vieille Taupe*.

Christiane Chombeau

Les inondations de l'Hérault ont été précédées de précipitations d'un niveau exceptionnel

Dans le village sinistré de Puisserguier, le désespoir et l'impuissance

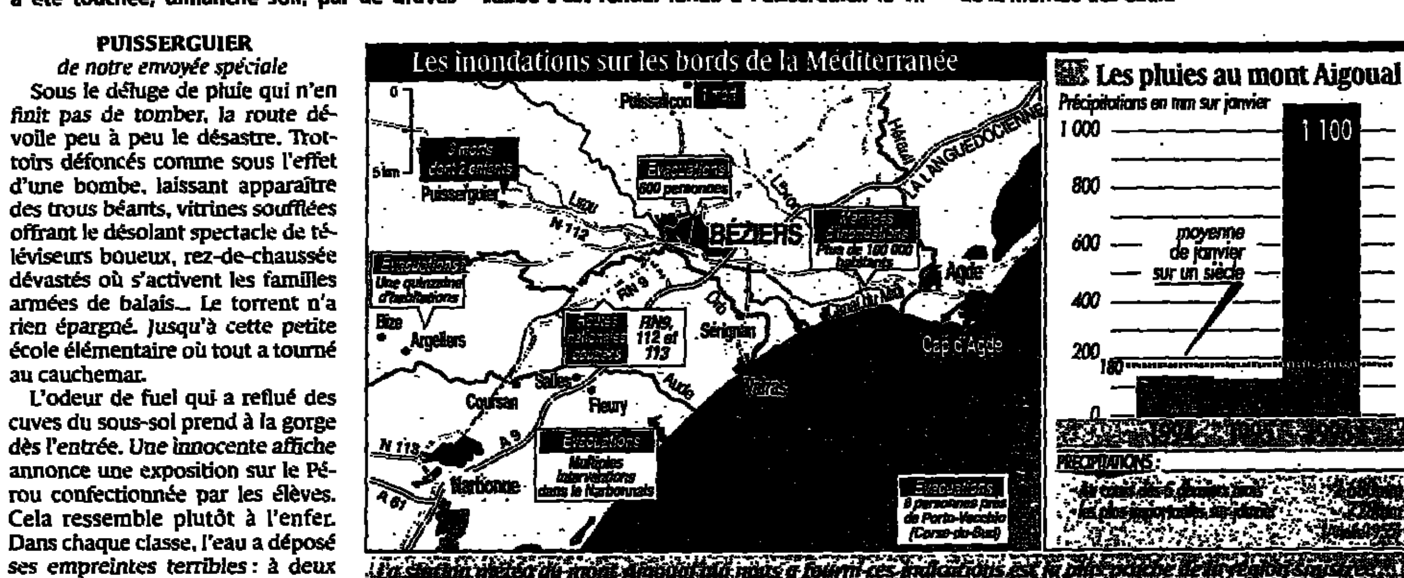
La nuit du lundi 29 au mardi 30 janvier a été calme autour de Béziers (Hérault), dont la région *a été touchée, dimanche soir,* par de graves inondations (*Le Monde* du 30 janvier). Les pompiers n'ont pas été contraints d'intervenir. Alain *Juppé s'est rendu,* lundi, à Puisserguier, le village le plus touché, où il a annoncé des mesures exceptionnelles pour venir en aide aux victimes de la *montée des eaux.*

PUISSERGUIER
de notre envoyée spéciale

Sous le déluge de pluie qui n'en *finit pas de tomber,* la route dévoile peu à peu le désastre. Trottoirs défoncés comme sous l'effet d'une bombe, laissant apparaître des trous béants, vitrines soufflées offrant le désolant spectacle de téléviseurs boueux, rez-de-chaussée dévastés où s'activent les familles armées de balais... Le torrent n'a *rien épargné. Jusqu'à cette petite* école élémentaire où tout a tourné au cauchemar.

L'odeur de fuel qui a reflué des cuves du sous-sol prend à la gorge dès l'entrée. *Une innocente affiche* annonce une exposition sur le Pérou confectionnée par les élèves. Cela ressemble plutôt à l'enfer. Dans chaque classe, l'eau a déposé *ses empreintes terribles :* à deux mètres du sol, les dessins affichés sont à moitié noircis par la ligne brune laissée par la crue. Vitres en miettes, tables et chaises cul par-*dessus tête, sol jonché de livres* d'école englués d'une pâte sombre, l'univers scolaire est voué à la désolation. Dans la cour, sous les platanes, gisent des cahiers aux *calligraphies enfantines mêlés à de* gros blocs de cailloux roux arrachés aux murs. Devant ses classes ravagées, le directeur de l'école, Armand Lecoq, lâche dans un *désespoir résigné : « Il faut tout foutre en l'air... »*

En cette nuit du dimanche 28 janvier, les éléments se sont déchaînés contre Puisserguier, petite commune de *2 455 habitants du* Biterrois, dans l'Hérault. Les collines qui la dominent n'ont cessé de verser leur trop-plein. A 19 heures, alors que la fête votive du village bat son plein, un torrent dévale la route nationale. Deux mètres de boue qui vont tout emporter sur leur passage. Les habitants voient alors défiler sous leurs fenêtres des voitures emportées par le flot, dans lesquelles les passagers impuissants hurlent de peur. On retrouvera les véhicules quelques centaines de mètres plus *bas, empilés comme des jouets.* Des passagers sont récupérés, accrochés à des lampadaires ou des piliers haute tension, d'autres juchés sur le toit de leur automobile.



DES FLEUVES SATURÉS

Plus bas, sur le terrain vague, les caravanes des forains venus spécialement, comme tous les ans, *pour la fête,* semblent balayées comme de vulgaires cartes. Le camion-scène est en lambeaux. C'est ici qu'on a retrouvé les corps de deux enfants de forains : un gar*çon de huit ans et sa sœur de neuf* ans. Avec la mort d'une femme de cinquante ans qui venait exposer ses tableaux dans la salle polyvalente, le bourg de Puisserguier a compté trois victimes. Le bilan aurait pu être plus terrible encore : au moment où la vague déferlait, la plupart des habitants étaient rassemblés dans la Maison du peuple pour un loto organisé par les pompiers...

Depuis un mois, les pluies n'avaient cessé de tomber sur cette région aride. *De violents* orages ont brusquement aggravé la situation des cours d'eau. L'Hérault et l'Orb, le fleuve qui coule entre Béziers et Valras-Plage, déjà saturés, sont sortis de leur lit, inondant terres agricoles et habitations sur la grande plaine. *« En moins d'une heure, ce dimanche soir, il est tombé 200 millimètres d'eau, soit l'équivalent du quart de ce qui tombe en une année »,* résume le lieutenant Didier Rugiero, pompier coordonnateur de la cellule opérationnelle des secours à Béziers. Un volume d'eau légère*ment inférieur à celui qui s'était* abattu sur Nîmes en octobre 1988.

Les dégâts ont été importants dans le quartier du Faubourg à Béziers, à Bédarieux, Capestang, Valras, Maureilhan, Mauraussan... Là encore, des voitures prises dans les eaux, leurs occupants sur le toit, des passants grimpés aux arbres pour échapper au flot, une nationale coupée. *Dans le cadre* du plan Orsec, six cents pompiers étaient mobilisés avec force véhicules de secours et hélicoptères qu'on entendait sans cesse vrombir dans le ciel bas. Depuis, on panse les plaies.

Les épaules écrasées par le destin, Francine Sénégas, maire (div. *gauche) de Puisserguier,* accuse le coup avec *« un sentiment de désespoir ».* Elle ne sait pas comment la commune va s'en sortir pour réparer la voirie et construire une nouvelle école. Pourtant, quelques heures plus tôt, lundi après-midi, le premier ministre en personne était venu apporter son soutien et assurer les Puisserguois de la solidarité du gouvernement *(lire ci-dessous). Son passage a été ressen*ti ici de façon positive : *« Il a passé deux heures à constater les dégâts, c'est beaucoup pour un emploi du temps de premier ministre »,* assure Francis Bascoul, adjoint au maire. Rien n'y fait, pourtant, aux yeux de Mme Sénégas : le malheur est trop grand. L'hélicoptère est reparti avec son équipage ministériel, *et la boue reste là. Alors,* on pare au plus pressé. Lundi soir, le conseil municipal devait organiser l'hébergement de deux cents sinistrés dans la salle polyvalente et une garderie.

La météo de lundi soir laissait malgré tout entrevoir un répit, au moins pour la journée de mardi. *« Si le niveau de l'Orb et de ses affluents est à la baisse, l'Hérault stagne. Et nous attendons mardi encore 30 millimètres d'eau »,* admet le sous-préfet de Béziers, qui dément toute consigne d'évacuation de la zone d'Agde, Montagnac et Florensac. *« Ce n'est qu'un bruit. »* Le préfet de l'Hérault, Bernard Monginet, avait pourtant conseillé aux quelque cent mille personnes habitant le long des rivières de quitter leur maison. La mesure ne semble plus à l'ordre du jour.

Silvia Zappi

Cinquante-trois centres d'annonce des crues surveillent les cours d'eau

L'information des particuliers repose sur les maires

COMME toutes les régions, le Languedoc-Roussillon est surveillé par le service d'annonce des crues, qui dépend du ministère de l'environnement. Ce réseau comprend cinquante-trois centres en France, auscultant 16 000 kilomètres de cours d'eau. Il dispose pour cela de deux outils majeurs : les bulletins quotidiens de Météo France, qui donnent les prévisions pour vingt-quatre heures, et les données transmises en temps quasi réel par le système automatique de collecte. Les capteurs en rivière donnent, heure par heure, le niveau du cours d'eau, et les stations au sol relèvent la pluviométrie.

Dès que les précipitations dépassent 60 millimètres en vingt-quatre heures – ou 20 millimètres dans l'heure – les services d'annonce des crues sont mis en alerte par une sonnerie. L'agent d'astreinte peut alors consulter sur Minitel les données informatiques et prévenir ses collègues. Si la montée des eaux est significative, il alerte le préfet, qui peut alors mettre en pré-alerte la sécurité civile (pompiers, gendarmerie, police urbaine). Jusque-là, la vigilance reste à usage interne. Lorsque la cote d'alerte est dépassée, le préfet alerte les maires, qui complètent leur information grâce à un numéro de téléphone réservé. C'est donc sur les maires, en fin de compte, que repose l'information des particuliers.

COUVERTURE RADAR

Ce schéma idéal, satisfaisant sur le papier, est presque toujours pris à contre-pied par la réalité climatique et topographique. *« Lorsque l'orage est brutal et concentré, il peut échapper aux capteurs »,* observe François Bressand, chef de centre d'annonce des crues du Gard. Après les crues catastrophiques de Nîmes, en 1988, le département a été doté d'un système d'imagerie radar expérimental, rattaché au réseau Aramis. Ce radar, qui *« voit »* la pluie en train de tomber, donc avant son accumulation au sol, permet d'anticiper au mieux et représente un véritable outil d'aide à la décision.

Malheureusement, dimanche, l'orage s'est déchaîné dans le département voisin, l'Hérault. *« L'annonce des crues sur l'Orb a été faite dans les règles »,* précise Jean-Pierre Fourlon, directeur départemental de l'équipement. Mais les victimes de Puisserguier, selon lui, ne sont pas dues aux débordement de l'Orb, ni même de son minuscule affluent, le Lirou. La coulée de boue torrentielle qui a ravagé le secteur ne correspond à aucun cours d'eau permanent. *« C'est une évacuation torrentielle imprévisible et imparable »,* ajoute-t-il. Lorsqu'il tombe 200 millimètres en moins de deux heures, sur un secteur non couvert par les capteurs de crue, on paie *« le dur tribut des cumulus ».* C'est-à-dire qu'un nuage saturé d'eau peut s'abattre ici ou là, sans qu'aucun capteur ni pluviomètre n'en perçoive l'abondance. Quand bien même un radar aurait identifié le danger, il est probable que l'onde de crue aura déferlé avant que personne ne puisse être prévenu.

A la direction de l'eau, au ministère de l'environnement, on n'en plaide pas moins pour l'achèvement de la couverture radar du territoire français. *« C'est actuellement le seul moyen d'observer les précipitations en cours, haut dans le ciel, et donc d'anticiper leur accumulation au sol. »* A condition, cependant, que des experts interprètent le cheminement des eaux en fonction de la topographie et de l'état du sol (desséché, humide ou déjà saturé). Et comme le ciel est capricieux, il ne laisse guère aux experts le temps de se familiariser avec un phénomène qui, par définition, est aléatoire et erratique.

Roger Cans

Le premier ministre annonce des mesures exceptionnelles

MONTPELLIER
de notre correspondant

Après avoir survolé Puisserguier à bord d'un hélicoptère de la Sécurité civile, Alain Juppé, chaussé de bottes, a traversé les rues sous une pluie battante, lundi 29 janvier en début d'après-midi, en compagnie de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Dans l'église, le premier ministre s'est incliné devant les corps de trois victimes, dont deux enfants (un quatrième corps, celui d'un homme d'une soixantaine d'années, a été retrouvé à Puissalicon, à une dizaine de kilomètres au nord de Béziers). M. Juppé a aussi examiné l'école, fortement endommagée, et s'est entretenu avec le maire, Francine Sénégas. Il a parcouru les rues, dialoguant avec les habitants affairés à réparer les dégâts.

M. Juppé voulait ainsi *« manifester »* sa *« solidarité auprès de la population et des élus ».* Remarquant que *« le dispositif de secours s'est mis en place très rapidement »* et saluant le *« très grand sens de solidarité »* dont chacun avait fait preuve, il a annoncé que *« le gouvernement va prendre toutes les mesures nécessaires pour venir en aide à cette population si durement touchée ».*

UN ORAGE DE GRÊLE

Une aide d'urgence devait être débloquée dès mardi par le ministre de l'intérieur *« pour faire face aux situations les plus difficiles ».* M. Juppé a encore précisé qu'il a *« demandé au préfet d'accélérer la procédure de déclaration de catastrophe naturelle, de façon que l'indemnisation complémentaire aux assurances puisse être mise en place le plus vite possible ».* Il a enfin envisagé que des mesures complémentaires soient prises en liaison avec les parlementaires, tous les élus et le maire pour réparer ou reconstruire les équipements publics détruits, ainsi que la voirie. Une enquête préliminaire a, en outre, été ouverte pour déterminer précisément les causes de la catastrophe.

Il est sûr, en tout cas, que Puisserguier a d'abord été frappé par un orage de grêle d'une violence exceptionnelle. Les habitants ont pu voir jusqu'à trente centimètres de grêlons dans les rues. Cette accumulation spectaculaire a subitement obstrué les canalisations et les bouches d'égout. Les pluies torrentielles qui ont suivi n'ont pas pu s'évacuer.

Jacques Monin

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jgt contradictoire, rendu le 06 10 1994 par le Tribunal Correctionnel (17ème Ch) du T.G.I de CRETEIL
M. DELAUNAY Philippe né le 30 06 1965 à VIROFLAY (78) demeurant : 6, Résidence de la Chapelle 78990 ELANCOURT a été condamné à une amende de 10 000 frs ainsi qu' à l'affichage de la décision aux portes de l'entreprise A.A.C Globe Express, 3 rue du Maréchal Foch à ORLY (94) pour exécution d'un travail clandestin et non paiement de cotisations de Sécurité Sociale par un employeur courant 1991. Le Greffier en Chef

Par jugt contradictoire rendu le 15 mai 1995 la 5ème Ch. Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES a condamné :
M.QUONIAM DE SCHOMPRE Bertrand né le 18 09 1951 à ST BRIEUC demeurant chez Mme Barrery de Langlade, 164 Grande Rue 92310 Sèvres à 18 mois de prison avec sursis et 30 000 frs d'amende, - de s'être à Villennes sur Seine, courant 1989 - 1990 soustrait frauduleusement à l'établissement ou au paiement partiel de l'impôt sur les revenus dû au titre de 1988 et de la T.V.A due au titre des exercices clos du 1er.01.1988 au 31.12 1989 en ayant omis volontairement de faire la déclaration dans les délais prescrits, - omis de passer ou faire passer des écritures ou fait passer des écritures inexactes ou fictives au livre journal et au livre d'inventaire. Le Greffier en Chef

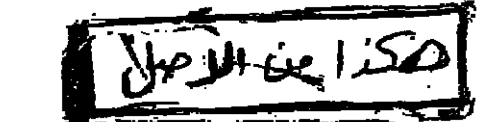
Par arrêt de la 5ème Chambre de la Cour d'Appel d'Aix en Provence du 1er juin 1995, **GUILLARD Jean Pierre**, né le 09 décembre 1944 à Dijon (21) demeurant Villa Malika, Chemin Combe Nicette 06330 ROQUEFORT LES PINS a été condamné pour fraude fiscale à 2 ans de prison avec sursis et à 50 000 frs d'amende. La Cour a, en outre ordonné 1° - la publication de cet arrêt, par extrait, dans « le Journal Officiel », et les journaux « le Figaro », « le Monde », « Nice Matin »
2° - l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de ROQUEFORT LES PINS. Pour extrait conforme. P/ le Greffier en Chef.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS.
Par arrêt de la 9ème Chambre (sect B) de la Cour d'Appel de PARIS du 17 mars 1995 : **DIENG Lamine** né le 8 Mars 1954 à DAKAR (Sénégal) demeurant 96 rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS a été condamné à un an de prison avec sursis et 50.000 frs d'amende, pour - soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement : de l'impôt sur le revenu, par dissimulation de sommes sujettes à l'impôt pour les années1987 et 1988, de la T.V.A , par omission de souscription de déclaration pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1988, et omission de passation d'écritures comptables au livre journal et au livre d'inventaire pour l'année 1988.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1°La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : « Le Monde » et « Libération. » 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (11ème arrondissement).
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. P/Le Greffier en Chef.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS
Par arrêt de la 9ème Chambre (sect A) de la Cour d'Appel de PARIS du 7 novembre 1995 : **SPALTER Patrick** né le 24 septembre 1946 à Paris 16ème demeurant 3 avenue Foch BAYONNE 64100 a été condamné à 30 mois de prison avec sursis et 150 000 frs d'amende, pour fraude fiscale (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu et T.V.A) et omission de passation d'écritures comptables, (faits commis en 1985, 1986 et 1987). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans le « Journal Officiel » et dans les journaux « Le Figaro » et « Le Monde » 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de BAYONNE (64100)
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS
Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la cour d'Appel de Paris du 7 Novembre 1995
BOUDEVILLE Christian né le 14 juin 1951 à La Tronche (38) demeurant 8 Clos Perrault 91200 ATHIS MONS a été condamné à 1 an de prison avec sursis et 40 000 frs d'amende, pour fraude fiscale (impôt sur le revenu, T.V.A et impôt sur les sociétés) et omission de passation d'écritures comptables (faits commis courant 1985, 1986 et 1987).
La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans « Le Journal Officiel » et dans les journaux « Le Figaro » et « Le Monde ».2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichages des publications officielles de la commune d'ATHIS MONS (91200).
Pour extrait conforme à Monsieur le procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

Extrait desMinutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS
Par arrêt de la 9ème Chambre (sect A) de la Cour d'Appel de PARIS du 30 mars 1994 : **LAFAY Pierre** né le 22 juillet 1945 à CHATEAUROUX (36) demeurant 32 Avenue Foch 75016 PARIS, a été condamné à 15 mois de prison avec sursis et à 100 000 frs d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, omission d'écriture dans un livre comptable (délit commis à Paris de 1988 à 1989). La Cour a , en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : Le Journal Officiel, Le Figaro,et Le Monde. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 16éme.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. P/ Le Greffier en Chef.



ÉDUCATION De plus en plus d'enseignants et de chefs d'établissement, confrontés à des problèmes de violence scolaire, expriment leur « ras-le-bol », allant parfois jusqu'à se mettre en grève. Ces phénomènes ont été analysés dans plusieurs rapports qui n'ont guère été suivis d'effets. Pratiquement aucune des mesures annoncées en mars 1995 par François Bayrou n'a été mise en œuvre. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, Eric Debarbieux, chercheur à Bordeaux-II, estime que la personnalité du chef d'établissement est essentielle : *« S'il est démissionnaire, ce comportement se traduit presque automatiquement par d'énormes conflits d'équipes. »* ● AUX MUREAUX, les enseignants du collège Jules-Verne ont décidé de regrouper les élèves les plus difficiles dans une même classe, en marge de l'établissement.

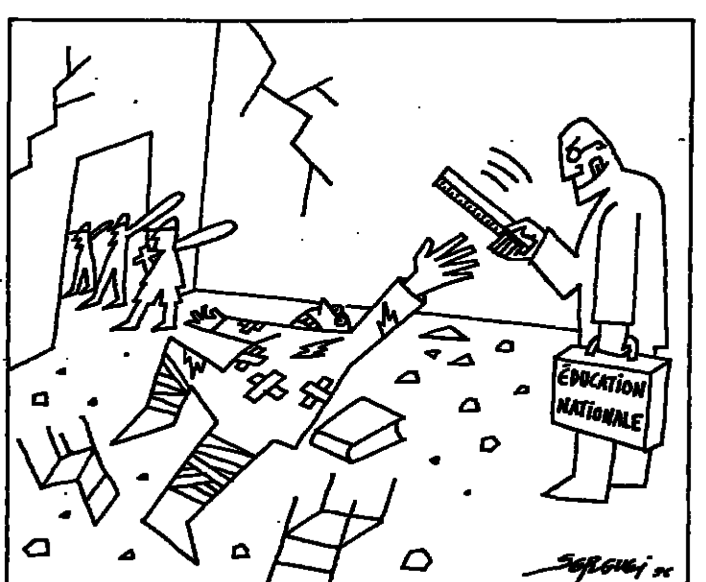
Les enseignants s'inquiètent du développement des violences scolaires

Pratiquement aucune des mesures annoncées par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, pour lutter contre les phénomènes d'agressions dans les lycées et collèges n'a été effectivement mise en œuvre. La lassitude commence à poindre parmi les professeurs

LA RENTRÉE fut calme, la sortie quasi explosive : au collège Robespierre de Goussainville (Val-d'Oise), fermé symboliquement le temps du week-end par l'inspecteur d'académie (*Le Monde* du 30 janvier), c'est un cocktail Molotov, lancé en direction des bâtiments, qui a clos la journée de « reprise » des cours, lundi 29 janvier. Au collège Louise-Michel de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), les personnels, qui avaient suspendu la classe depuis cinq jours, pour dénoncer le *« climat d'insécurité »* dans l'établissement, ont décidé de poursuivre leur mouvement jusqu'au 1er février. Depuis le mois d'octobre 1995, un grondement de lassitude se fait entendre de la part des enseignants confrontés à des problèmes de violence scolaire. Jets de pierres à Vigneux (Essonne), agression contre un principal à Pantin (Seine Saint-Denis) ou à Colombes (Hauts-de-Seine), agression contre un enseignant à Grand-Charmont (Doubs) ou à Bois-Colombes : la liste, modeste, des établissements « à problèmes », frôle la litanie.

Le phénomène n'est pas neuf, et les sociologues en ont bien analysé le mécanisme. Principalement concentrée dans les collèges, en raison de l'âge « difficile » des élèves, des regroupements par quartiers que la carte scolaire impose et de l'état de vétusté de nombreux établissements, la violence scolaire s'appuie sur une tension permanente, entretenue par la violence verbale. Celle-ci est due le plus souvent aux élèves – *« on va tout niqué »* promet un tag à l'entrée du collège Robespierre de Goussainville –, mais elle est parfois relayée par les enseignants, sous une forme plus policée. *« Les enseignants sont capables d'injurier poliment »*, dit un élève, cité par Bernard Charlot, enseignant à l'université Paris-VIII et spécialiste des banlieues. Dans ce contexte, un incident éclate qui met le feu aux poudres : une sanction jugée trop sévère (souvent une exclusion), un geste qui part trop vite.

En arrière-plan, les adultes des établissements ont à faire face à des phénomènes – atteinte aux biens, racket, trafic de drogue – que le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) jugeait, dans un rapport sur « la violence des mineurs » (*Le Monde* du 30 décembre 1995), *« en constante augmentation »*. Dans ce document, la direction centrale de la sécurité publique recensait, dans les établissements, 583 faits de cette nature en 1994, contre 480 en 1993, soit une augmentation de 21,5 %. Le rapport ajoutait que la *« loi du silence »* incitait des établissements scolaires à omettre de signaler certains méfaits, des chefs d'établissement ou des enseignants ayant peur de jeter l'opprobre sur l'école, ou des rackettés craignant des représailles. On pourrait faire valoir tout aussi bien qu'une dénonciation abondante de délits permet un classement de l'établissement en catégorie « sensible », avec les avantages matériels que cela entraîne. Le phénomène reste donc difficile à apprécier.



L'exemple de la Seine-Saint-Denis ne saurait être l'arbre qui cache la forêt. Depuis deux ans, ce département « piloté » par l'inspecteur d'académie Yves Bottin, membre de la commission Fauroux, s'est fait une spécialité de la prévention de la violence en milieu scolaire : *« L'axe fort du dispositif »*, écrit l'inspecteur Bottin, repose sur un partenariat entre inspection académique et parquet, qui permet aux chefs d'établissement de signaler rapidement les faits à un substitut de permanence, au parquet de traiter *« en temps réel »* des affaires dont il a été saisi et ainsi d'informer l'éducation nationale du suivi des affaires. Pour preuve du bon fonctionnement de cette procédure, M. Bottin constate *« une forte augmentation des signalements »* des faits délictueux.

« ILLETTRISME SOCIAL »

A ce volet *« tout sécuritaire »*, il ajoute notamment des *« actions éducatives d'appui »*, destinées à lutter contre *« l'illettrisme social »* et *« l'anorexie scolaire »*. C'est dans ce domaine que l'inspecteur d'académie se montre le moins satisfait, jugeant que les enseignants *« ne sont que peu ou pas préparés à agir, dans le domaine éducatif, en équipe et au sein d'un partenariat actif »*. On ne compte plus les actions de prévention lancées par cette inspection académique qui ne font apparaître que plus clairement les carences dénoncées il y a plus d'un an par un rapport de l'inspection générale (*Le Monde* daté 14-15 et 16 janvier 1995).

De fait, les rapports ne manquent guère. A ceux de l'inspection générale (*Le Monde* du 10 septembre 1994), il faudra bientôt ajouter la somme des travaux lancés par le ministère de l'éducation nationale et l'Institut des hautes études de la sécurité nationale. Cette masse d'informations suffira-t-elle pour qu'une véritable politique de la gestion de la violence en milieu scolaire soit effectivement mise en œuvre ? Pratiquement aucune des mesures que François Bayrou avait annoncées en mars dernier (*Le Monde* du 24 mars 1995) pour lutter contre la violence n'a été appliquée. Ni la réduction de la taille des établissements sensibles, ni l'institution de postes de *« médiateurs »*, pas plus que le fonds d'assurance destiné à accélérer l'indemnisation des enseignants en cas de dommage.

Aujourd'hui encore, *via* les inspecteurs d'académie ou les recteurs, M. Bayrou se borne à éteindre les incendies en distribuant des postes et des moyens : ainsi, près de Rouen, le nouveau recteur, Paul Desneuf, vient-il de promettre que le classement en ZEP du collège Louise-Michel, en grève, *« allait démarrer avant le printemps »*, confirmant la création de deux postes et demi d'enseignants, ainsi que l'attribution de deux postes de surveillants vacataires. Une méthode qui a un petit air de déjà vu.

Béatrice Gurrey

Eric Debarbieux, chercheur à Bordeaux-II

« C'est la culture d'établissement qui fait tenir l'ensemble de l'édifice »

« Dans le cadre des recherches que vous menez pour le ministère de l'éducation nationale et l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, comment avez-vous choisi d'aborder la violence scolaire ?

– La principale question autour de laquelle nous avons construit nos travaux peut se formuler ainsi : y a-t-il un handicap *« socio-violent »* ? Un établissement où se concentrent plusieurs caractéristiques telles que des catégories socioprofessionnelles défavorisées, une forte présence d'élèves étrangers, des retards scolaires importants, produit-il forcément de la violence ? En parlant de violence, nous avons considéré celle qui s'entend en termes de code pénal, mais aussi celle qui a trait à « l'incivilité » au sein de l'établissement, et au sentiment de violence que ressentent les élèves ou l'équipe dirigeante. On constate d'ailleurs d'emblée que les mots ne veulent pas dire la même chose pour les uns et les autres. Pour 9 % des enfants, *« la violence, c'est les injures »*, alors que c'est vrai pour 56 % des enseignants. Penser la violence scolaire uniquement sous l'angle des délits, c'est passer à côté du problème.

» Nous avons concentré nos investigations – sous la forme de 14 000 questionnaires – sur les élèves des collèges, car c'est là que se rencontrent le plus de difficultés. Sans négliger pour autant les écoliers et les lycéens. Nous avons également cherché à mesurer l'importance du racket, qui nous semble situé à l'interface entre la simple détérioration des rapports dans l'établissement et le début de la vraie délinquance. Nos données ne diffèrent guère de celles des enquêtes précédentes : entre 6 % et 9 % des élèves en seraient victimes, avec des pointes pouvant dépasser 50 % dans certains établissements. Mais, au total, il ne faut pas perdre de vue la modestie quantitative des phénomènes de violence.

– Faut-il être pessimiste sur le déterminisme de la violence scolaire ?

– On ne peut pas se dissimuler le rapport évident entre violence scolaire et exclusion sociale. Mais nous avons aussi constaté des différences frappantes entre des établissements qui possédaient, toutes choses égales par ailleurs, la même donne socioculturelle. Ainsi l'on peut observer dans un collège situé dans un quartier sensible, où les catégories socioprofessionnelles sont largement plus défavorisées que dans la moyenne nationale, où 20 % des élèves de sixième ont deux ans de retard et plus, que les enfants et les adolescents sont heureux d'être là, et que l'établissement est très vivable, sans être un havre de paix. Dans un collège voisin, aux mêmes caractéristiques, les élèves font état d'un très fort taux de racket, le chef d'établissement est quasiment absent, le climat très détérioré.

– Quels sont les principaux facteurs qui font la différence ?

– Je citerais en premier lieu l'effectif : c'est une évidence, mais il paraît bon de la démontrer. Dans un établissement aux caractéristiques difficiles, plus l'effectif est lourd, plus la gestion est difficile, plus les risques de violence sont grands. Deuxième facteur d'importance, la personnalité du chef d'établissement : s'il est démissionnaire, s'il a peur, ce comportement se traduit presque automatiquement par d'énormes conflits d'équipe. On ne réglera pas les problèmes de violence à l'école si l'on ne régule pas d'abord les conflits internes aux équipes d'adultes.

» Dans la crise de sens que vit l'école, et que cette violence traduit, ce qui fait tenir l'ensemble de l'édifice, c'est la culture d'établissement, qui est tout sauf naturelle dans la culture scolaire en France. Elle est fragile, car elle repose sur quelques personnes, le chef d'établissement et/ou les enseignants. Cette crise de sens se double d'une coupure sociale extraordinaire entre le monde dont sont issus les élèves des quartiers sensibles et celui des enseignants, qui ne connaissent pas vraiment ces lieux où ils n'habitent pas. »

B. G.

Aux Mureaux, la « prison » au milieu de la cour

LES MUREAUX (Yvelines)
de notre envoyé spécial

« Collège de merde ! » Le jeune est sorti en claquant la porte. *« Je vais tout défoncer !... Sale pute ! »* La concierge, vingt-quatre ans de « maison », n'entend pas, n'entend plus. *« C'est un grand frère en colère qui ne comprend pas pourquoi les parents doivent se déplacer pour chercher eux-mêmes les bulletins scolaires de leurs enfants »*, explique-t-elle, les yeux rivés sur le portail d'entrée automatisé avec un moniteur vidéo qui « fixe » le parking. Jennifer, la chienne, n'a pas bronché. Violence ordinaire d'un collège de banlieue, violence verbale tout d'abord, lancinante agressivité quotidienne. *« C'est ça, défonce tout, on appellera la police. On sera bien avancés. »*

Les Mureaux, collège Jules-Verne, huit cent dix élèves, dont 90 % d'origine étrangère, et le cocktail habituel des critères des établissements dits difficiles : familles défavorisées, parents inactifs, voire illettrés, échec scolaire. Trente-deux des deux cent douze élèves de sixième étaient considérés comme non lecteurs à la rentrée. A l'échec, comme souvent, se superposent des problèmes de comportements, de pure discipline. Bagarres entre élèves, insultes envers les adultes : les rapports échouent par dizaines chaque jour à la direction du collège. Dans l'ordre administratif, l'établissement est classé zone d'éducation prioritaire (ZEP) et « sensible ». *« Extraordinairement sensible »*, précise-t-on à l'académie, donc hyperréactif à tous les dérapages, y compris médiatiques. Cinq appelés du contingent y ont été affectés.

L'automne dernier, en pleine psychose des attentats, un premier pétard a explosé dans une poubelle (*Le Monde* du 28 octobre 1995). Puis, un autre jour, trois pétards placés dans un tube sous les vitres de la salle de permanence... Le sous-préfet a débarqué en grande pompe avec Samu, pompiers et journalistes. Quelques jours plus tard, un jeune, présenté comme *« effacé, sans histoires »*, a acheté des cartouches de gaz, récupéré des vieux boulons, empaqueté le tout et déposé le colis sous un radiateur...

UNE DERNIÈRE CHANCE

La tension a monté. Les pierres ont continué à voler sur les voitures des enseignants. Alors, ceux-ci ont fait grève trois semaines en novembre. *« Les enseignants ont affiché des listes dans la salle des profs*, se souvient M. Cissé, principal adjoint. *Ils ont coché des croix en face de ceux qui leur posaient des problèmes. »* Soixante-quinze noms au total, quand l'administration du collège chiffre à une quinzaine les fauteurs de troubles et à moins de cinq ceux qui sont confrontés à la police ou à la justice. Puis les enseignants ont défendu un projet de structure d'accueil pour ces *« cas difficiles »*, un « sas » préalable aux passages en conseil de discipline.

« Une sorte de dernière chance », explique Carole Strosser, professeur d'espagnol. Quinze jours à trois semaines pour débrayer de la classe traditionnelle et *« redonner le goût de l'effort »*. La structure, précise le projet, ne doit être *« ni un lieu de vacances ni un lieu trop confortable »*, son but est d'obtenir que l'élève réintègre finalement sa classe d'origine. Des professeurs « volontaires », des psychologues, des éducateurs, des orthophonistes, pourraient être associés à l'opération. Le dossier est toujours en négociation avec l'académie, qui a déjà mis au point un « sas » d'accueil, hors établissement, pour les exclus par conseil de discipline, en attente de leur réaffectation dans d'autres établissements.

Dans cette attente, à Jules-Verne, une « solution » provisoire a été trouvée : au milieu de la cour, dans des préfabriqués, une dizaine d'élèves de tous niveaux planchent sous le regard de Rachid, vingt-huit ans, surveillant et étudiant en thèse de troisième cycle à Paris, et Félix, un grand frère du quartier, un ancien élève du collège embauché par le truchement d'un contrat emploi-solidarité. Les récréations de ces « exclus de l'intérieur » ont été décalées par rapport aux horaires traditionnels. Des plages de « défoulement » dans le parc voisin ont été organisées.

« Ils nous arrivent souvent sans travail précis à faire, constate Rachid. *C'est là le premier problème : une fois qu'ils les ont exclus, les profs, trop souvent, ne se préoccupent plus de ce que deviennent ces élèves. Alors, nous devons nous débrouiller tout seul. Nous essayons de les sensibiliser à l'école, de leur apprendre à respecter autrui. Pour certains, cela ne sert à rien. Pour d'autres, la peur de revenir ici est réelle. On n'aime pas être pointé du doigt par ses camarades. »*

Exclure pour mieux intégrer ? *« Bien sûr, ça pose un problème*, rétorque Carole Strosser. *Mais que fait-on alors ? »* Les élèves, eux, ont trouvé un autre nom à la salle des exclusions : *« La prison. »*

Jean-Michel Dumay

Le parquet classe un dossier visant MM. Pandraud et Cabana

LE PROCUREUR de Paris, Gabriel Bestard, a décidé, mardi 29 janvier, de classer sans suite la lettre de dénonciation visant Robert Pandraud et Camille Cabana qui lui avait été adressée le 29 décembre par l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP) (*Le Monde* du 4 janvier). L'ADCP, qui s'était rendue célèbre en dénonçant au procureur de Paris la situation locative d'Alain Juppé et de son fils Laurent, s'étonnait que ces deux anciens ministres aient bénéficié, à titre personnel, d'employés de maison rémunérés par la Ville de Paris.

Se fondant sur un article publié le 20 décembre 1995 dans *Le Canard enchaîné*, l'avocat de l'association, Me Montebourg, affirmait que Robert Pandraud, directeur de cabinet de Jacques Chirac de 1983 à 1986, avait utilisé du personnel municipal pour entretenir son logement. Interrogé par l'hebdomadaire, M. Pandraud, ministre délégué à la sécurité de 1986 à 1988, aujourd'hui député de la Seine-Saint-Denis, avait admis avoir bénéficié de personnel de maison lorsqu'il était directeur de cabinet. *« Il est très possible que j'aie gardé ça*, ajoutait-il. *Mais ça se limite à une femme de ménage. »*

Secrétaire général de la mairie de Paris de 1977 à 1986, Camille Cabana aurait lui aussi bénéficié de tels avantages. Président de l'Institut du monde arabe, adjoint au maire de Paris chargé des finances et chargé, par le chef de l'Etat, de la reconversion des chasses présidentielles, M. Cabana avait déclaré au *Canard enchaîné* qu'*« en tout cas c'était une situation qui n'existait plus. »*

Me Montebourg, dans son courrier, estimait que cette situation relevait de l'article 432-15 du code pénal sur les *« détournement, soustraction de bien public et recel »*. Punie d'une peine maximale de dix ans d'emprisonnement et de 1 million de francs d'amende, cette infraction consiste, pour une personne dépositaire de l'autorité publique, à *« détruire, détourner ou soustraire des fonds publics ou privés »*.

« ABDICATION »

L'ADCP avait calculé que la rémunération, par la ville, d'un employé au domicile de M. Cabana de 1986 à 1995 et à celui de M. Pandraud de 1988 à 1995 avait coûté 1,7 million de francs si l'on retenait l'hypothèse d'un salaire mensuel de 5 000 francs.

Le procureur de Paris, Gabriel Bestard, a décidé, mardi 29 janvier, de classer le dossier. Le parquet estime que la mise à disposition d'employés de maison ne peut être juridiquement qualifiée de *« détournement de fonds publics »*. Par la voix de son vice-président, Jean-Philippe Calmus, l'ADCP a immédiatement dénoncé cette *« délicate complaisance »* du parquet. *« Cette décision autorise implicitement les 36 000 maires de France à s'offrir des domestiques aux frais de leurs contribuables*, note l'ADCP. *(...) Après les privilèges locatifs et de domesticité, le parquet de Paris semble avec méthode organiser un privilège de juridiction au profit des élus parisiens et de leur entourage. »* Estimant que cette *« abdication de la justice »* aboutit à la création de véritables *« zones franches judiciaires »*, le Syndicat de la magistrature se déclare pour sa part *« indigné »* par cette décision de classement sans suite.

Pour avoir, notamment, fait entretenir leur résidence secondaire par des employés municipaux, le député (RPR) Patrick Balkany, ancien maire de Levallois-Perret, et son épouse comparaîtront, quant à eux, prochainement devant le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Anne Chemin

La délinquance de masse et l'incivisme renforcent le sentiment d'insécurité

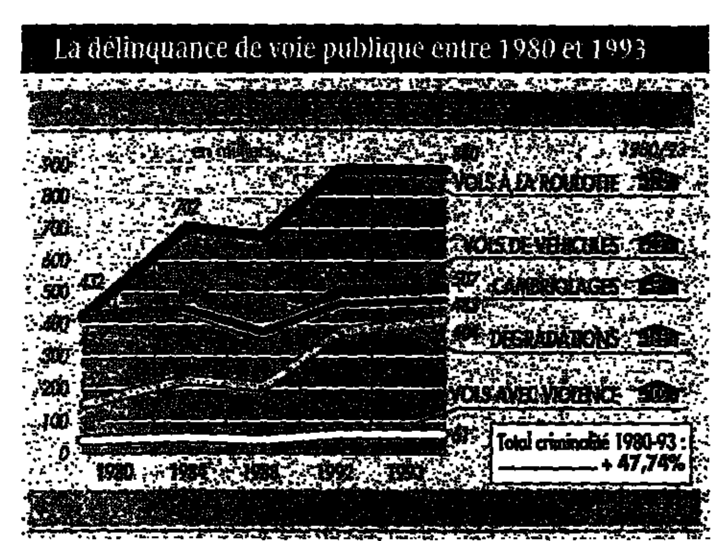
Les cambriolages et les dégradations volontaires sont en progression

Selon les recherches menées par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), la délinquance de masse est de plus en plus liée aux cambriolages et aux destructions et dégradations volontaires de biens privés. Le sentiment d'insécurité est aussi lié à la multiplication de petits actes d'incivisme, échappant au code pénal. A Paris, les infractions sont néanmoins en recul de 6,21 % en 1995.

PHÉNOMÈNE MASSIF, le développement des délinquances quotidiennes – cambriolages d'appartements, vols à l'étalage des magasins, dégradations de véhicules – reste, paradoxalement, mal connu. Lancé en 1994 par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), un programme de recherches sur ces délinquances dites de voie publique établit un bilan des connaissances, infraction par infraction, et fournit les observations d'enquêtes de terrain.

Les cambriolages se chiffrent chaque année en France à près de 500 000 faits constatés. C'est largement l'augmentation des « visites » de résidences secondaires qui est à l'origine de l'accroissement observé dans la dernière décennie. En France comme dans tous les pays industrialisés, les habitations individuelles restent plus touchées que les logements collectifs. Face aux bénéfices attendus – mesurés, disent les cambrioleurs – par les signes d'opulence du quartier et de l'habitation (antenne satellite, voitures neuves), les délinquants évaluent les risques encourus : l'occupation des lieux reste, avant la présence d'un chien ou d'un système d'alarme récent et sophistiqué, le facteur de dissuasion le plus important, loin devant les serrures et verrous. Aussi, les logements occupés par des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont-ils les moins cambriolés.

L'interpellation en flagrant délit demeure la source privilégiée d'élucidation des cambriolages, les services policiers étant en la matière peu efficaces (12 % des faits sont élucidés). En Seine-Saint-Denis, les policiers ont toutefois enregistré des progrès en s'attaquant aux filières de recel d'objets volés. L'usage des technologies de surveillance est plus ambigu : à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), l'installation en 1987 d'un système de téléalarme reliant les appartements à la police municipale a fait baisser les cambriolages, mais, *« parallèlement, la délinquance de voie publique a augmenté, ce qui laisse entrevoir un possible déplacement de criminalité »*. Puis, en 1991, un système de vidéo-surveillance de la voie publique a été implanté, de sorte que *« les délits liés aux véhicules se seraient déplacés de la voie publique vers les parkings privés non surveillés »*...



Les infractions dites "de masse" – vols, cambriolages, dégradations, coups et blessures – représentent aujourd'hui plus de deux tiers des 4 millions de crimes et délits constatés chaque année par la police et la gendarmerie.

EMPRUNTS OU REVENTE

De loin la plus fréquente, la délinquance visant les véhicules concerne, pour une première partie, le vol de plus de 500 000 deux-roues ou quatre-roues à moteur chaque année (dont 75 % d'automobiles). Deux logiques coexistent – les vols d'emprunt, souvent pour quelques heures, et les vols destinés à la revente – qui correspondent aux catégories des petits délinquants et des délinquants organisés. Plus de 70 % des automobiles dérobées sont retrouvées rapidement (40 % dès le premier jour, et 90 % dans le premier mois suivant le vol). Selon les compagnies d'assurance, la fréquence des vols diminue avec l'ancienneté des véhicules : 46 % des voitures volées ont moins de deux ans d'âge. Et les françaises offrent une probabilité de vol plus faible que les allemandes. Du côté des deux-roues, ce sont les 50 centimètres cubes qui sont les plus volés, avec une prédilection marquée par les scooters. Les fraudes à l'assurance représenteraient le tiers des véhicules non découverts.

Pour appréhender la question des vols à la roulotte (c'est-à-dire dans une voiture) et des vols d'accessoires sur véhicules, qui forment la seconde partie de la délinquance liée à l'automobile, les chercheurs se sont intéressés au site d'Evry. Dans cette commune de l'Essonne où trois cents faits sont recensés chaque mois, les parkings souterrains des cités HLM et du centre commercial sont particulièrement prisés. De nuit, des « roulotteurs » agissent en série, visitant sucessivement de dix à vingt véhicules. Les voitures volées sont souvent « désossées », les pièces revendues, et les « carcasses » abandonnées sur la voie publique. Mais les filières de revente sont méconnues par la police.

INFRACTIONS AVEC VIOLENCES

Les infractions commises avec violences représentent une autre forme nouvelle de délinquance de masse. Près de la moitié des victimes des vols avec violences sont des femmes, généralement plus âgées que leurs agresseurs, qui, eux, sont presque exclusivement des hommes âgés de quinze à vingt-quatre ans et issus des quartiers défavorisés, souvent récidivistes et ne connaissant pas leurs victimes. *« La peur des agressions dans la rue est la même, que l'on ait déjà été victime d'une agression ou non »*, notent les chercheurs de l'IHESI, sur la base d'enquêtes auprès des victimes. La variable géographique joue davantage : *« Dans un département donné, plus le taux des agressions (...) est élevé, plus la crainte d'être agressé dans la rue est forte. »*

Les vols, à l'étalage ou à la tire, sont des infractions plus traditionnelles, souvent sous-estimées par les sources policières, car elles ne font généralement pas l'objet d'une plainte. En 1992, ils étaient évalués à 430 000 chez Casino, 80 000 chez Carrefour et 60 000 à la FNAC. Selon les observateurs de la grande distribution, ils concernent Mme ou M. Tout-le-Monde. En mai 1995, les chercheurs de l'IHESI se sont rendus dans un hypermarché de la proche banlieue parisienne où les surveillants ont procédé à 3 500 interpellations en un an (sur un total de 4 millions de passages annuels aux caisses) ; la consommation d'aliments sur place s'y est multipliée, les surveillants devant surprendre le client au moment où il jette l'emballage avant de pouvoir l'interpeller.

Les destructions et dégradations volontaires de biens privés ont enfin augmenté de façon exponentielle, surtout après 1989. Dans 70 % des cas, elles concernent des véhicules et sont alors sans doute liées à des tentatives de vols avortées ou à des incidents de circulation. Dans le métro parisien, la RATP a enregistré chaque année 2 000 bris de vitres et 20 000 dégradations de sièges dans les trains, ainsi que les détériorations de 500 poubelles et de 10 000 extincteurs dans les stations. En conjugant des moyens techniques (effacement, protection, surveillance), des actions répressives et préventives, la Régie a cependant réussi à faire chuter la présence de graffitis de plus de 75 % entre 1989 et 1994.

La dernière période semble surtout marquée par la multiplication de petits actes qui relèvent soit de l'incivisme, soit de l'interdit légal. Qualifiés d'*« incivilités »* par Sébastien Roché, ces comportements mêlent des provocations verbales, des nuisances sonores, ou des dégradations de boîtes aux lettres. Ils signifient une *« rupture des codes élémentaires de la vie sociale »* ou encore des *« résidus d'illégalisme (carcasses de cyclomoteurs ou voitures calcinées) qui s'affichent aux yeux de tous »*. Pour le commissaire d'une commune du Val-d'Oise, *« la police est un tamis et on ne peut pas prendre une plainte pour une odeur d'urine dans un escalier, des jeunes qui déboulent d'un ascenseur, la présence passive de personnes dans une cage d'escalier »*. Échappant aux sanctions du code pénal, ces *« incivilités »* concourent largement à la constitution d'un sentiment d'insécurité dans les quartiers difficiles, mais sont, elles, ignorées des statistiques.

Erich Inciyan

★ « Délinquances quotidiennes », dans les *Cahiers de la sécurité intérieure*, IHESI, 1er trimestre 1996, en vente à la Documentation française, 110 francs. Ce numéro est complété par une série de onze rapports thématiques consacrés aux principaux types d'infractions.

A Paris, baisse des crimes et délits

Avec 293 400 infractions constatées en 1995 par la préfecture de police de Paris, les statistiques de la délinquance dans la capitale font état d'une baisse de 6,21 % contre un recul de 0,93 % de 1993 à 1994. La délinquance dite de voie publique, qui représente près de la moitié de l'ensemble, a diminué de 12,35 % : Paris a connu, en 1995, 4 700 cambriolages en moins que l'année précédente, 6 000 vols à la roulotte en moins, 3 800 vols à la tire et 3 600 vols de voiture en moins. Les atteintes aux personnes ont toutefois continué de progresser (10,2 %), avec un net accroissement des coups et blessures volontaires (6 220 faits, soit 13,8 %) et des viols (488 viols déclarés par leurs victimes, en progression de 23 %). Dans le métro, où 20 782 faits ont été constatés, la chute de la délinquance, particulièrement nette, atteint 18,7 %.

***« La baisse de la délinquance était acquise avant la mise en œuvre du plan Vigipirate, mais a été accentuée ensuite »*, s'est félicité le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Au cours des sept premiers mois de l'année, les délits de voie publique avaient déjà reculé de 8 %.**

L'ancien directeur d'un institut médico-pédagogique se suicide

JEAN-PIERRE DIVOIRE, L'ANCIEN DIRECTEUR de l'institut médico-pédagogique de Grand-Laviers (Somme), condamné lundi 29 janvier par les assises d'Amiens à vingt ans de réclusion criminelle pour viols (*Le Monde* du 30 janvier), a été découvert pendu avec un foulard à la tête de son lit, dans sa cellule de la prison d'Amiens, mardi 30 janvier. Marié et père de deux enfants, Jean-Pierre Divoire, âgé de cinquante-trois ans, avait tenté à deux reprises de mettre fin à ses jours durant les trente-trois mois de détention qui avaient précédé son procès.
L'ancien directeur avait nié farouchement sa responsabilité dans les trois viols et la tentative de viol sur des pensionnaires et des éducatrices. Il n'avait pu empêcher toutefois la projection à huis clos de scènes tournées en vidéo par lui-même où on le voyait *« en situation »* au milieu de celles qu'il appelait ses *« amies intimes »*.

DÉPÊCHES

■ **EXAMENS : les épreuves écrites du baccalauréat commenceront** le 17 juin et se poursuivront jusqu'au 24 juin, pour le bac général, et jusqu'au 25 juin pour le bac technologique. Les épreuves écrites de français auront lieu le 18 juin. Les oraux de rattrapage se termineront le 11 juillet. Le brevet se déroulera à compter du 27 juin. Les conseils de classe se tiendront à partir du 10 juin pour les 3es et les classes de lycée ; à partir du 18 juin pour les 5es et du 24 juin pour les 6es et les 4es.

■ **AFFAIRE URBA : l'ancien directeur commercial de la Lyonnaise des eaux,** Jean-Jacques Prompsy, a été interpellé, mercredi 24 janvier, à Paris et écroué à Châteauroux, dans le cadre de l'instruction sur le versement de 1,423 million de francs par la Lyonnaise à Urba, lors de la concession de la distribution d'eau d'Issoudun (Indre), a-t-on appris lundi. M. Prompsy avait déjà été condamné à 400 000 francs d'amende et quatre ans de prison avec sursis lors du procès *Dauphiné News*-Carignon, le 16 novembre 1995.

■ **ÉPISCOPAT : Mgr Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux, a reçu** trois propositions pour un nouveau ministère, dans un hôpital psychiatrique ou un hôpital général de Corbeil (Essonne) ou à l'aumônerie de la centrale de Fresnes (Val-de-Marne). Conformes à son souhait d'être proche des exclus, ces propositions ont été transmises par Mgr René Picandet au nom de la Conférence des évêques.

■ **POLICE : six brigades anti-criminalité (BAC)** de jour vont être créées dans la capitale, a annoncé le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, lundi 29 janvier, afin de *« lutter contre la délinquance de voie publique »*. Chacune de ces unités sera composée de vingt-six policiers en tenue, spécialement *« sélectionnés et formés »*. Il existe déjà à Paris une BAC de nuit composée de 250 fonctionnaires.

■ **BANLIEUES : les Centres Leclerc ne vendront plus d'armes à feu,** a annoncé Michel-Edouard Leclerc, lundi 29 janvier sur RTL, afin d'éviter qu'elles soient utilisées dans les quartiers urbains en difficulté. Il a déclaré que les grandes surfaces devaient se montrer responsables, même si cela entraîne *« une perte certaine de chiffre d'affaires »*.

L'ordre des experts-comptables ne prend pas position dans l'affaire de l'ARC

A LA SUITE de nos informations sur les prolongements de l'affaire de l'ARC au sein du monde des experts-comptables et des commissaires aux comptes (*Le Monde* du 26 janvier), le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, que préside René Ricol, nous a fait parvenir un texte dans lequel il indique que *« l'ordre n'a pas, à ce jour, connaissance du rapport de la Cour des comptes, ce dernier n'ayant pas été publié »*. L'ordre *« rappelle qu'il n'a pas pris position sur ce sujet et n'est donc engagé par aucune déclaration »*.

« Par ailleurs, au regard des informations connues du public, il apparaît que les points de critique essentiels portent sur l'emploi des fonds de l'association et ses liens avec les sociétés extérieures, points qui ne relèvent pas de la compétence des professionnels comptables, ajoute le Conseil supérieur de l'ordre. *De manière positive, la Cour des comptes pose, à juste titre, le problème du contrôle de la gestion des associations faisant appel à la générosité du public. L'ordre, pour sa part, a depuis plus de deux ans lancé des travaux en liaison avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes visant à améliorer le référentiel comptable et la qualité de l'information financière des associations. Ces deux préoccupations se rejoignent et doivent aboutir à une meilleure transparence du fonctionnement des associations, conformément à la volonté du législateur et à l'intérêt du public »*.

Ce texte fait suite à la décision prise le 25 janvier par Didier Kling, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, de ne pas publier un communiqué relatif aux problèmes soulevés par l'affaire de l'ARC. Pour sa part, Roger Cazalet, commissaire aux comptes de l'ARC, maintient les déclarations qu'il avait faites au *Monde*. *« Je n'ai rien à cacher, pas de loup dans l'armoire et pas de compte aux Etats-Unis »*, nous a précisé le président d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables. M. Cazalet se dit *« profondément heurté et affecté »* par la dimension prise par cette affaire et par les amalgames auxquels elle donne lieu. Il souligne que, lors de leur enquête, les magistrats de la Cour des comptes sont restés trois jours à son cabinet de Marseille et qu'il a répondu ensuite à la Cour de manière détaillée sur les deux points pour lesquels il était interrogé.

« Je n'ai pas pu contester les conclusions d'un rapport que je n'ai jamais connu dans son intégralité. En revanche, j'ai conclu à la nécessité d'établir une doctrine quant à l'établissement et à la présentation du compte d'emploi-ressources, de telle manière que ce compte corresponde bien à la comptabilité d'engagement, nous a-t-il déclaré. *Pour les grandes associations comme l'ARC, il nous faudrait, faute de doctrine, établir une double comptabilité, l'une d'engagement, l'autre de trésorerie. Ce serait aberrant. »*

Après s'être *« amusé »* à lisser sur cinq ans les données comptables de l'ARC, M. Cazalet estime aujourd'hui que la proportion des sommes collectées ayant effectivement servi au financement des travaux de recherche en cancérologie se situe *« entre 33 et 36 % »*. *« Comment comprendre que personne n'ait pris contact avec moi quand l'IGAS est venue, en 1990, enquêter au sein de cette association ? »* Ironie de l'histoire, M. Cazalet devra prochainement rencontrer Michel Lucas, ancien patron de l'IGAS, à l'époque où cette inspection n'avait pu continuer son travail au sein de l'ARC, et, depuis quelques jours, président de cette association.

Jean-Yves Nau

La vogue des chiens méchants, signe du malaise des banlieues

TROIS HOMMES ARMÉS, le visage dissimulé par une cagoule, ont fait irruption, samedi 27 janvier en pleine journée, au rayon animalerie de l'hypermarché Carrefour de Stains (Seine-Saint-Denis), où ils se sont emparés de deux chiots de race rottweiller, des animaux moins dangereux et moins agressifs que les pitbulls, mais qui, précise la police, deviennent *« des armes redoutables »* s'ils sont dressés à l'attaque.

La vogue des rottweillers (qui peuvent atteindre le poids de 60 kilogrammes à l'âge adulte) et autres molosses va au-delà du phénomène de mode. Dans les cités difficiles, ces chiens parfois utilisés par des délinquants pour se protéger ont supplanté les bergers allemands. A la suite d'agressions, une douzaine de communes en ont interdit la possession et la circulation. Venu des Etats-Unis, l'engouement pour les pitbulls a intéressé le show-business avant de faire des adeptes chez les skinheads et dans la petite délinquance. Le 9 novembre, un jeune homme d'Evry (Essonne) s'est vu infliger huit mois de prison ferme, dont cinq avec sursis, pour avoir lancé son pitbull à l'attaque de jeunes Africains. Début 1994, Antoine Peynet, un importateur de chiens, a été condamné à cinq mois de prison avec sursis pour travail clandestin. Il devra aussi rendre des comptes pour les morsures de son chien sur la petite fille de sa concierge. D'autres affaires sont en cours.

Ludovic Vigneau exerce son activité en Seine-et-Marne *« dans la plus parfaite légalité »*. *« Le pit naît ange, mais il ne faut pas réveiller le démon qui sommeille en lui »*, sourit cet enfant de la DDASS qui se targue de rejeter les trois quarts de ses acheteurs, et en particulier *« la racaille des banlieues »*. *« 99,99 % des propriétaires sont des mythomanes canins,* insiste-t-il. *Ils veulent le chien pour le « mordant » et l'ardeur au combat. »*

Elina Mercader, éleveur de rottweillers et d'american staffordshires terriers dans l'Oise, recrute majoritairement sa clientèle en banlieue parisienne. La carte de visite qui présente son élevage vante le *« gros mordant »* des bêtes. On peut responsabiliser les acheteurs ? *« En faisant du chien cher »*, dit-elle. Les molosses homologués se vendent bien : cent cinquante par an pour un prix unitaire de 6 000 francs, alors que celui d'un pitbull peut atteindre 15 000 francs. *« Je voulais un pit pour me la raconter, pour faire peur, que les gens se retournent sur moi dans la rue. Finalement, j'préfère une belle paire de baskets »*, raconte cet adolescent croisé à L'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Dans le quartier Méridien de Grigny-la Grande-Borne (Essonne), on dénombre une vingtaine de molosses malgré l'arrêté préfectoral qui leur impose laisse et muselière. Keynn, un Antillais âgé de vingt-cinq ans, promène son American staffordshire buckless sur les pelouses de la cité. *« Je n'utilise mon chien que dans mon travail,* déclare ce vigile employé dans une compagnie de surveillance. *D'autres s'en servent pour les combats organisés à la Grande-Borne. »*

« UN TRAFIC JUTEUX »

Eric, instituteur de longue date dans la même commune, trouve que les propriétaires sont *« de pauvres types en quête de standing »*. *« On connaît certains garçons par le nom de leurs pits »* – leurs chiens s'appellent Escobar, Nikita, Brutus... – *« mais personne ne connaît le véritable patronyme »*. *« Derrière ces bêtes,* assure Michel Le Cavorzin, commissaire principal à la direction des services vétérinaires de Paris, *se dessine un phénomène social complexe, qui draine un trafic juteux et un commerce clandestin considérable, même si, pour l'instant, nous sommes en train de couper les têtes. »* *« Le chien,* analyse pour sa part le psychiatre Marcos Einis, *est une seconde peau qui exprime l'image la plus profonde et la plus agressive de son maître, qui se sent exister à travers la peur de l'autre. »* Le médecin accorde néanmoins une influence *« structurante »* à l'animal. Le chien stabilise, responsabilise. Grâce à lui, son maître aurait le sentiment de servir à quelque chose...

Au contraire des american staffordshires, tosas ou rottweillers auxquels on l'assimile parfois à tort, le pitbull reste un bâtard. Descendant de chiens de combat, il fait preuve d'une agressivité au-dessus de la moyenne. *« Pourtant,* souligne François Rostolland, conseiller technique des équipes de chiens de recherche et de sauvetage de Briançon (Hautes-Alpes), *si ce chien n'est ni dopé, ni entraîné, ni sélectionné, il devient presque un petit boxer sympa. »* Son pitbull s'appelle Eti. Il *« travaille en décombres »* et, selon son maître, remplit ses missions comme un saint-bernard.

Catherine Genin

DISPARITIONS

Burne Hogarth

Dessinateur américain, « père » de Tarzan

C'ÉTAIT l'un des derniers grands auteurs de BD américains encore vivants. Les amateurs ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés : invité d'honneur du 23e Festival international de la BD, qui a eu lieu du jeudi 25 au dimanche 28 janvier à Angoulême, le père de Tarzan, oeil pétillant et moustache au vent en dépit de ses quatre-vingt-quatre ans, avait été chargé, vendredi 26 janvier, de remettre l'Alph'art étranger à son compatriote Jeff Smith. Son apparition sur l'estrade avait été saluée par les applaudissements du public, debout en son honneur. Une autre de ses compatriotes, la cantatrice Barbara Hendricks, également présente à ce festival, avait donné le coup d'envoi de cette salve d'applaudissements, suivie par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, et par le président du jury, Philippe Vuillemin.

Burne Hogarth est décédé dimanche 28 janvier, à l'hôpital Cochin, à Paris, alors qu'il rentrait juste du festival. Il venait de dessiner l'une des dalles de ciment destinées à décorer, avec d'autres, le parvis du bâtiment du Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) et à devenir un « musée en plein air » (*Le Monde* du 26 janvier). Pour Burne Hogarth, c'était à la fois un témoignage de gentillesse et de fidélité envers le Festival d'Angoulême : le dessinateur américain avait en effet participé à la première édition du Salon international de la BD d'Angoulême en 1974, aux côtés d'Harvey Kurtzmann, d'Alain Saint-Ogan ou de Franquin, autres « monstres sacrés » du neuvième art. Le « père » de Tarzan était né à Chicago (Illinois), le 25 décembre 1911. Avant de s'orienter vers une école d'art, l'Art Institute of Chicago, il étudiera l'histoire de l'art et l'anthropologie à Chicago et à New York. Il est d'abord assistant, en 1926, chez un éditeur pour lequel il réalise une série d'illustrations, *Famous Churchs in the World*, avant de collaborer en tant que dessinateur à un récit de pirates conçu par Charles Driscoll. Mais sa véritable entrée sur la scène des *comics* aura lieu en 1937, année où l'United Features Syndicate lui demande de succéder à Harold Foster, dessinateur du Tarzan créé en 1912 par Edgar Rice Burroughs. Il dessinera longtemps Tarzan, sans pour autant négliger d'autres activités qui l'intéressaient.

Après guerre, il crée d'autres personnages comme Drago puis Miracle Jones, la seule série d'humour qu'il dessinera jamais. Puis il se consacre à l'enseignement, dans un institut dévolu au dessin animé qu'il avait fondé à Chicago en compagnie de Silas Rhodes, et s'adonne à la peinture. Il reviendra en 1972 à ses premières amours, le seigneur de la jungle, en publiant directement en album *Tarzan of the Apes*, puis *Jungle Tales of Tarzan*, paru en 1976, qui représente pour la première fois le héros en adolescent. Parallèlement, il écrit de nombreux ouvrages de référence sur la peinture et le dessin du corps humain, ainsi que des illustrations consacrées au roi Arthur et au cycle de la Table ronde.

La production de Burne Hogarth, en dépit de titres peu nombreux, a fait de lui l'un des plus grands créateurs contemporains de BD. Grâce à son style puissant et réaliste qui plonge parfois dans le baroque ainsi qu'à son sens de la précision anatomique, Burne Hogarth a même été surnommé le « Michel-Ange du neuvième art ».

Mais c'est sa version de Tarzan qui reste dans les mémoires, même s'il ne fut pas le seul à le mettre en scène et à le croquer. Pourtant Tarzan ne fut pas seulement prétexte au seul dessin. A travers ce héros qui connut des fortunes nombreuses, dans la bande dessinée comme au cinéma, Burne Hogarth exaltait sa conception personnelle de l'être humain et de son adéquation avec la nature et ne cachait pas son désaccord avec la marche du monde, sans se départir du sourire malicieux que frisait sa fine moustache. *« Tarzan est héros des temps moderne, un personnage à part entière, honnête, courageux, véritable ami de la nature, défenseur des faibles, pacifiste, écologiste, tout le contraire de ce que véhicule malheureusement la société où nous vivons*, confiait-il récemment au dernier Festival d'Angoulême. *Le monde technologique dans lequel nous vivons, ce monde de consommation et de distractions passives, nous vide de toute énergie. La vraie vie créatrice est oubliée, et nous nous retrouvons dans un « Disneyland » que nous finissons par prendre pour la réalité. »*

En dépit de son âge, Burne Hogarth manifestait ces derniers jours un tonus étonnant. Loin de se comporter comme une star, un sourire constant aux lèvres, il n'hésitait pas à dédicacer les albums ou les magazines de Tarzan que lui présentaient des lecteurs respectueux. Le vieil homme se consacrait depuis trois ans à un nouveau personnage *« super non-violent »*, Morphos. Ses aventures, prévues en quatre volumes, devaient *« révolutionner le concept du héros »*, disait-il lors du dernier Festival de la BD d'Angoulême. Et s'opposer à la « loi de la jungle » qui se développe et s'impose dans nos sociétés modernes, et que Burne Hogarth combattait aussi.

Yves-Marie Labé

Gill Paquet

Un serviteur de la variété française

RESPONSABLE des relations publiques de Johnny Hallyday et de nombreuses vedettes de la chanson et du spectacle (France Gall, Michel Sardou, Eddy Mitchell, Serge Lama), Gill Paquet est mort le 26 janvier, à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-sept ans. Son nom était indissociable du show-business français depuis les années 60.

Né le 8 mars 1938, Gill Paquet avait commencé sa carrière dans les années 50 comme attaché de presse d'Universal Films, assurant notamment le lancement en France de *La Soif du mal*, d'Orson Welles. A la fin de 1963, il avait rencontré Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, les stars du yé-yé. Il était devenu depuis un personnage incontournable de la variété française, souvent en retrait, mais d'une efficacité telle qu'aucune des vedettes populaires qui lui avaient fait confiance, de Sardou à Johnny Hallyday, ne s'en sont jamais écartées. Gill Paquet a travaillé avec Claude François, Demis Roussos, Chantal Goya, Sheila...

Il a aussi contribué au lancement et à la promotion de festivals ou de manifestations telles que les Victoires de la musique. Parmi ses clients, on trouvait également des grands noms internationaux (Frank Sinatra, Liza Minnelli...). Ces dernières années, il avait développé une activité de relations publiques dans le domaine du théâtre, de la musique classique et de la danse, toujours axé vers le grand public (Placido Domingo, Sylvie Guillem, Patrick Dupond, José Carreras, Jean-Paul Belmondo). Avec Gill Paquet disparaît un peu de la mémoire de la variété française.

V. Mo.

■ **RUTH BERGHAUS**, directrice de théâtre et metteur en scène, est morte jeudi 25 janvier dans les environs de Berlin, à l'âge de soixante-huit ans, des suites d'un cancer. Née à Dresde, Ruth Berghaus commence par signer des chorégraphies dans sa ville, avant d'aller étudier la mise en scène au Berliner Ensemble, sous la direction de Bertolt Brecht. Partagée entre le théâtre et l'opéra, elle travaille jusqu'en 1970 dans diverses salles de Berlin, passant de *Puntila*, de Brecht, au *Freischütz*, de Weber. En 1971, elle prend la direction du Berliner Ensemble, à la demande d'Hélène Weigel, la veuve de Brecht. Elle y reste six ans, et s'attelle à faire jouer les pièces de Heiner Müller malmenées par la censure. En 1977, Ruth Berghaus rejoint le Staatsoper de Berlin, où elle crée toutes les oeuvres de son mari, le compositeur Paul Dessau (mort en 1979). Sa renommée s'affirme avec les visions nouvelles qu'elle donne des opéras de Mozart – comme *La Clémence de Titus*, en 1978. A partir de 1980, elle travaille à Francfort, Bruxelles, Vienne, Hambourg et Paris, où elle monte *Wozzeck* à l'Opéra-Garnier en 1985, et *Ariane et Barbe-Bleue*, au Châtelet, en 1991.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 27 janvier est publié :

● **Assurance-maladie** : un décret relatif à la participation de l'assuré aux tarifs servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

Au *Journal officiel* du dimanche 28 janvier est publié :

● **CNFPT** : un décret relatif au Centre national de la fonction publique territoriale.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Marie-Blanche et François Daulon,
Frédéric Baleine du Laurens,
ses enfants,
Florence et Christophe Boivineau,
Anne-Isabelle, François-Xavier,
Charles et Marguerite-Marie Daulon,
ses petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Gaston BALEINE du LAURENS,
née Paule CANAT,

le 27 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à l'église Saint-Martin de Palaiseau, le vendredi 2 février, à 14 h 15, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière du Montparnasse.

27, rue de la Butte-de-Rheims,
91120 Palaiseau.

Ambassade de France,
Windhoek (Namibie).

– Mme Paola Boussard,
son épouse,
Didier et Sandrine,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
Mme Léone Boussard,
sa mère.
Florence et Frank,
Ses frère, sœur, belle-mère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Daniel BOUSSARD,

survenu, à Paris, le 27 janvier 1996, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le 31 janvier, à 14 h 30, en l'église de Nitry (Yonne), où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, villa des Arcades,
91080 Courcouronnes.

– Mme Aïda Choucri Chalhoub,
née Hajjar,
M. Nagi Michel Chalhoub,
Mme Nayla Chalhoub,
épouse Chibli Mallat,
M. Georges Chalhoub,
M. Pierre Chalhoub,
M. Joseph Chalhoub,
M. Gabriel Chalhoub,
Les familles Chalhoub,
Hajjar, Mallat,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 28 janvier 1996, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Choucri Elias CHALHOUB

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de la Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15e.

L'inhumation suivra à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

18, rue de Vouillé,
75015 Paris.

– Madeleine Donnet,

Catherine et Luc Cardyn,
Mélanie, Nicolas et Alexandre,

Jean-Luc et Danièle Donnet
et leurs enfants,
Lise et François-Louis Henry
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre DONNET,

survenu le 27 janvier 1996.

L'inhumation aura lieu le mercredi 31 janvier, à 15 heures, au cimetière des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pierre et Ginette Billard
et leurs enfants,
Jean et Nadine Canne
et leur fille,
Marcel Alter
et ses enfants,
Les familles Dyskin, Frenkel et Komorn,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Maria DYSKIN,
croix de guerre 1939-1945.

L'incinération aura lieu le samedi 3 février, au columbarium du Père-Lachaise, à 11 heures.

– Le bureau de la Chambre nationale des avoués près les cours d'appel
Et tous ses confrères
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le dimanche 28 janvier 1996, dans sa soixante-dix-septième année, de

Paul FONTAINE-TRANCHAND,
avoué près la cour d'appel
de Dijon,
président honoraire
de la Chambre nationale des avoués
près les cours d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 janvier, à 15 heures, en la cathédrale Sainte-Bénigne, à Dijon.

3, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean FROMONT,
inspecteur général honoraire
de l'Education nationale.

De la part de
Marie-Thérèse Fromont-Dabencourt,
son épouse,
Rémi et Marie-Hélène Fromont,
Julien et Simon,
ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Beutin (62), le 8 janvier 1996.

– Jean-Claude Wallach,
son fils,
Sylvie Wallach-Barbey,
sa belle-fille,
Leurs beaux-enfants,
enfants et petites-filles,
ont le regret de faire part du décès de

Hélène WALLACH,

le 28 janvier 1996.

36, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Mme Danielle Gorge,
son épouse,
Anne-Sophie Gorge,
sa fille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès dans sa soixante et onzième année de

Gabriel Marie GORGE,
directeur général honoraire
des hôpitaux de Strasbourg,
cofondateur de la MNH,
administrateur
de la Mutualité fonction publique
et de la Fédération nationale
de la Mutualité française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,

survenu le 27 janvier, à Aix-en-Provence.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 31 janvier, à 14 h 15, en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, rue Gaston-Saporta.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être effectués au Comité départemental de la Ligue nationale contre le cancer, 430, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Valmont-Redon, 13009 Marseille (au bénéfice du service d'oncologie du docteur André-Pierre Blanc, à l'hôpital d'Aix-en-Provence).

1, avenue Louis-Pasteur,
13100 Aix-en-Provence.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,
ont la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

Gabriel Marie GORGE,
directeur général honoraire
des hôpitaux de Strasbourg,
cofondateur de la MNH,
administrateur
de la Mutualité fonction publique
et de la Fédération nationale
de la Mutualité française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,

survenu le 27 janvier, à Aix-en-Provence.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 31 janvier, à 14 h 15, en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, rue Gaston-Saporta.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être effectués au Comité départemental de la Ligue nationale contre le cancer, 430, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Valmont-Redon, 13009 Marseille (au bénéfice du service d'oncologie du docteur André-Pierre Blanc, à l'Hôpital d'Aix-en-Provence).

MNH,
331, avenue d'Antibes,
45213 Montargis Cedex.

– Yvonne Hazemann,
Robert et Annette Hazemann,
Henry Hazemann,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Hazemann,
Mme Charlotte Convert,
son beau-père et ses belles-sœurs,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme R. H. HAZEMANN,
née Yvonne BILLARD,

survenu le 24 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 1er février, à 9 h 30, au funérarium de Juvisy-sur-Orge (Essonne), 18, avenue de La Cour-de-France (RN7).

La crémation se fera le même jour, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux, à Paris-20e (métro Gambetta).

La famille rappelle la mémoire du

docteur R. H. HAZEMANN,
inspecteur général de la santé,

de son fils,

Pierre,

de sa petite-fille,

Florence.

21, allée du Cloître,
91210 Draveil.

– Sa femme,
Sa famille,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LE SERGENT,
professeur de lettres
au lycée Romain-Rolland, à Ivry,
de 1961 à 1986.

La levée du corps aura lieu le jeudi 1er février, à 13 h 30 précises, au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde, suivie de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise.

6, rue Baudin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Les familles Gili, Rudent, Prevost,
Sa compagne Gaëlle,
Ses frère et sœurs,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Matthieu RUDENT-GILI,
architecte DPLG

survenu à l'âge de vingt-cinq ans, le 24 janvier 1996.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Gennevilliers, rue Villebois-Mareuil, le mercredi 31 janvier, à 11 heures.

c/o Grain,
89, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.

– Mme Yvette Muglioni,
Jean-Michel, Christiane, Marianne et Mathieu Muglioni,
Les familles Poussard et Chenevon
Ainsi que tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MUGLIONI,
inspecteur général
de l'Instruction publique honoraire,

survenu le 22 janvier 1996.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au Vésinet, le 25 janvier.

Une pensée est demandée à tous pour sa fille,

Franchette,

disparue il y a vingt-cinq ans.

– L'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public tient à rappeler tout ce que l'enseignement philosophique doit à l'action, à la parole et aux écrits de

Jacques MUGLIONI,
professeur de philosophie.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-huit ans disparaissait

Charles KOUKOUI,

à Porto-Novo (République du Bénin).

Ses enfants se souviennent.

– Il y a vingt ans disparaissait

Fernand TERROU.
Il est toujours présent.

Conférences

– Conférence de l'Alliance France-Israël.

Dernière actualité en Israël : choses connues, choses cachées.

Avec la participation de MM. André Monteil, ancien ministre, Michel Gurfinkiel, rédacteur en chef de *Valeurs actuelles*, et Michel Darmon, président.

Le jeudi 1er février 1996, à 18 h 30.

64, avenue Marceau,
75008 Paris.
Tél. : 47-20-79-50.

– La Maison de l'Europe de Paris organise, mercredi 31 janvier, à 18 h 30, une conférence sur le thème « La Yougoslavie : quelle réalité ? », animée par François Thual, professeur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), avec le témoignage de Thierry Artinian, « casque bleu » en Bosnie.
Maison de l'Europe de Paris, Hôtel de Coulanges-Sévigné, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.
Tél. : 44-61-85-85.

Communications diverses

– « Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 1er février 1996, à 20 h 30 : « Avec l'URDJF : L'histoire mouvementée du « Livre noir » (éd. Actes Sud), de I. Ehrenbourg et V. Grossman : Daniel Lindenberg, historien, et Adam Rayski, ancien résistant. »

Ecole du Louvre
Rentrée des étudiants
1996-1997

L'accès à la première année de premier cycle (cursus diplômant en histoire de l'art et archéologie) est ouvert aux candidats ayant réussi un test probatoire d'entrée.

Conditions d'inscription au test
Etre bachelier, futur bachelier, diplômé de l'enseignement supérieur.

Modalités d'inscription au test
● Retrait des dossiers, avant le 26 février 1996 (délai de rigueur), 34, quai du Louvre, 75001 Paris ou par correspondance.
● Dépôt des dossiers, exclusivement par correspondance, avant le 4 mars 1996, le cachet de la poste faisant foi.

Renseignements : (1) 40-20-56-15.

– Séminaire, jeudi 1er février 1996.
« Freud, l'Athéisme, le Judaïsme et le Christianisme » avec Alain Didier-Weill, psychanalyste.
Le 1er jeudi de chaque mois.
Centre communautaire de Paris,
5, rue Rochechouart, 75009 Paris.
Tél. : 49-95-95-92 (métro Cadet) PAF.

Thèses

– Patrick Eveno soutiendra sa thèse de doctorat de l'université Paris-I-Sorbonne, *Le Monde*, une entreprise de presse de la Libération à nos jours, le mardi 6 février, à 9 h 30, salle 1, galerie Saint-Jacques, escalier M, 2e étage, 12, place du Panthéon, Paris-5e.
Le jury sera composé de M. Jacques Marseille, directeur de thèse, et de MM. Jean-Noël Jeanneney, Jean Planchais, Alain Plessis et Antoine Prost.

– Mme Colette Manouvrier présentera le lundi 12 février 1996, à 9 h 30, dans l'amphithéâtre Louis-Liard, à la Sorbonne, 45, rue des Ecoles, 75005 Paris, une thèse de doctorat intitulée :
Ramsès, le dieu et les dieux
ou
La théologie politique de Ramsès II.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris
Par arrêt de la 9ème chambre (sect A) de la Cour d'Appel de PARIS du 7 novembre 1995 LOUC Alain né le 24 décembre 1938 à Nice (06) demeurant 8 Domaine de la Pommeraie 78810 FEUCHEROLLES a été condamné à un an de prison avec sursis et 30 000 frs d'amende pour fraude fiscale (impôt sur les sociétés et T.V.A) et omission de passation d'écritures comptables (faits commis courant 1985 et 1986),
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans « Le Journal Officiel » et dans les journaux « Le Figaro » et « Le Monde ».
2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de FEUCHEROLLES (78810).
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef

Ganda Koy, ou la revanche des paysans

Les rebelles touaregs du Mali n'en sont pas revenus lorsque des sédentaires noirs ont pris les armes contre eux. En quelques mois, les « maîtres de la terre » ont réussi là où l'armée avait échoué

SUR un banc, en rang derrière un pupitre, trois fonctionnaires blancs des Nations unies et le commissaire au Nord de la République malienne. Par terre, assis en tailleur sur une natte de paille, six hommes en burnous, enturbannés, version nouvel ordre mondial d'un chromo des années 30, *Tournée en brousse d'un administrateur.* La délégation onusienne est là pour juger des progrès du désarmement des rebelles de la région. L'un des supplicants explique les difficultés rencontrées par les quelque deux cents démobilisés qui partagent avec lui ce cantonnement – quelques bâtiments autour d'une cour poussiéreuse, un peu à l'écart de Ménaka, une grosse bourgade en bordure du Sahara, au nord-est du pays, qui fut le théâtre, il y a cinq ans, de la première opération armée des rebelles touaregs contre l'Etat malien.

Mais, s'il s'exprime au nom de ses compagnons touaregs, le porte-parole des « cantonnés » est noir, songhaï, originaire de la communauté sédentaire dominante dans la région de Gao. Il s'exprime dans un français d'une précision toute militaire. Il y a encore quelques semaines, avec d'autres camarades qui, pour la plupart, avaient déserté l'armée gouvernementale, il se battait contre les guerriers nomades, rendant coup pour coup, surenchérissant dans les représailles contre les civils, au nom du droit des agriculteurs noirs à disposer de leur terre.

Apparu au printemps 1994, Ganda Koy (*« les maîtres de la terre »*, en songhaï) a changé la donne dans le nord du Mali. Là où l'armée gouvernementale s'enlisait, cette organisation militaire – qui n'a pas hésité à recourir au terrorisme – a amené en quelques mois la plupart des organisations touarègues à la table de négociation. Depuis le début de 1995, la circulation a été rétablie sur les routes et les pistes de la région ; les marchés où les éleveurs nomades échangeaient chèvres, vaches ou chameaux contre les produits agricoles ont rouvert.

Enfin, selon Mahamadou Diagou Rada, le commissaire au Nord, 45 000 des 100 000 nomades qui avaient fui le Mali pour se réfugier en Mauritanie, au Burkina Faso ou en Algérie sont déjà rentrés, spontanément ou avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Depuis maintenant six semaines, ce conflit, dont les victimes se chiffrent par centaines, marque une pause que tout le monde voudrait éternelle.

Parallèlement, les combattants ont commencé d'affluer vers les centres de cantonnement (situés à Ménaka, Kidal, Bourem et Léré). Là, les guerriers nomades cohabitent avec leurs ennemis de Ganda Koy. Pour être admis dans l'un de ces centres contrôlés par l'armée malienne, il faut remettre une arme de combat.

A peine la délégation de l'ONU a-t-elle quitté le cantonnement qu'un groupe de combattants se présente à l'entrée de la cour. Il y a là quatre touaregs, en turban et en chèche. Ils remettent à un officier des armes antédiluviennes. Pour prouver leur qualité de combattant, les aspirants au cantonnement doivent eux-mêmes démonter leur arme, ce dont certains s'acquittent avec difficulté.

Un journaliste malien, originaire du sud du pays, assiste à la scène et dénonce une *« mascarade »*. Il tempête : *« Les rebelles vont chercher des bergers dans leurs tribus et leur donnent des armes hors d'usage. Ils les font démobiliser pour l'argent* [20 000 francs CFA, soit 200 francs français, par mois pendant la durée du cantonnement] *et avoir des hommes à eux dans l'armée. »*

Mais ce journaliste se refuse à voir que la démobilisation de Ganda Koy suscite aussi des interrogations : en même temps que les Touaregs arrivent six combattants noirs, vêtus de treillis neufs, chaussés de rangers impeccables que leur envieraient la quasi-totalité des militaires maliens. En revanche, ils sont équipés de fusils français datant de la deuxième guerre mondiale, dont la vétusté tranche avec leurs uniformes. On ne peut s'empêcher de penser que les armes qui leur ont donné la victoire sont restées cachées.

Sur la rive nord du fleuve Niger, Gao s'étend entre les rizières et le désert. Ancienne capitale de l'empire songhaï, on peut encore y voir le tombeau des empereurs Askia, mausolée de boue séchée, ziggourat tronquée hérissée de pieux. Après avoir connu une brève gloire touristique grâce au passage à répétition du Rallye Paris-Dakar, la ville – durement punie par les grandes sécheresses – s'est repliée sur elle-même, coupée du reste du monde par l'insécurité et la crise économique.

Depuis les pogroms qui ont visé la population touarègue et arabe, des pâtés entiers de maisons en banco sont vides et s'effritent au vent du désert. A la périphérie, les bellas, esclaves noirs affranchis par leurs maîtres nomades, ont planté leurs tentes et font paître leurs chèvres.

C'est ici que Ganda Koy est apparu, en avril 1994, au lendemain d'un violent incident ayant opposé l'armée à des combattants touaregs, autour de l'hôpital de Gao. Le Front islamique arabe de l'Azawad – FIAA, une organisation qui regroupe les nomades d'origine arabe – avait alors annoncé la reprise de la *« guerre totale »* pendant que les mouvements touaregs se retiraient dans leurs bases du désert. Le 19 mai, Ganda Koy lançait un appel à la contre-insurrection.


SELCUK

Ali Bady Maiga est l'un des fondateurs et le principal financier du groupe, l'un des aînés du clan Maiga, qui règne sur Gao. Sexagénaire aux cheveux blancs, il est l'un des plus gros transporteurs routiers de la ville et le président de leur syndicat. Pour lui, la création de Ganda Koy était une question de vie ou de mort : *« Le trafic était coupé par les rebelles. Pour survivre, il a fallu commencer à manger notre capital. Ils nous expliquaient qu'ils voulaient le développement de la région, mais ils ne s'attaquaient qu'aux sédentaires. L'armée ne faisait rien. Ils n'auraient jamais pensé que des Noirs allaient prendre les armes pour se battre en brousse. Mais, sans les armes, ils ne seraient jamais revenus au dialogue. »*

Omar Hamida Maiga, ancien professeur de français, principal propagandiste de Ganda Koy, n'essaie même pas de cacher l'horreur qui a prédominé pendant ces quelques mois de 1994. Il admet : *« Oui, nous nous en sommes pris à des populations civiles. Quand on nous tuait quinze nègres, nous, on tuait vingt Tamacheks* [Touaregs]. *»* Cette logique de représailles, dont Ganda Koy a également fait les frais (alors que l'organisation entraînait des villageois songhaïs à l'autodéfense, des hommes du FIAA se sont livrés à un massacre dans deux localités de la région d'Ansongo), était sous-tendue par un discours qui a souvent été qualifié de raciste.

> « Oui, nous nous en sommes pris à des populations civiles. Quand on nous tuait quinze nègres, nous, on tuait vingt Tamacheks [Touaregs] »

Ce racisme, dont se défendent les responsables songhaïs, a une réalité. Il trouve sa rationalisation dans les traditions esclavagistes des nomades, dont l'expiation n'est – aux yeux des populations noires – pas à ce jour terminée. Il s'est exprimé lors de la répression sanglante de la rébellion touarègue de 1963 par la jeune République malienne de Modibo Keita, ou par le traitement réservé aux nomades chassés du désert par les sécheresses de 1970 ou 1984. Pourtant, un artisan songhaï se souvient : *« Au début, quand les rebelles se sont attaqués aux agents des impôts, on était avec eux parce que notre région n'a jamais été développée. Mais après, ils sont devenus des bandits. »* Comme au Niger voisin, de nombreux guerriers touaregs ou arabes (les nomades de la région se divisent entre une majorité que sa langue et son histoire apparentent au groupe berbère et les descendants de tribus arabes arrivées avec l'islam) ont appris le métier des armes dans les rangs de la Légion islamique du colonel Kadhafi, combattant au Liban ou au Tchad. En 1990, le dirigeant libyen a renvoyé les combattants dans leurs pays, avec comme viatique quelques encouragements à la subversion, des armes et un petit pécule qu'il a vite fallu reconstituer.

Après quelques mois de sale guerre, le régime du dictateur Moussa Traoré fut renversé à la suite de la révolte des étudiants et des syndicats, en janvier 1991. Le régime de transition, dirigé par le colonel Amani Toumani Touré, négocia avec la rébellion, réunie au sein des Mouvements et fronts unis de l'Azawad, un pacte national qui prévoyait l'intégration de plus de 600 combattants touaregs dans l'armée nationale.

Les hésitations dans l'application du pacte, les maladresses commises lors de l'intégration des combattants nomades ont été pour beaucoup dans la reprise des combats. L'armée malienne s'est alors révélée impuissante face à des adversaires qui pratiquaient des coups de main à la limite de la guérilla et du banditisme. Or la IIIe République malienne, née en 1992 avec à sa tête un démocrate convaincu, Alpha Omar Konaré, ne pouvait revenir ouvertement aux méthodes de l'ancien régime. Dans l'armée, des cadres songhaïs désertèrent par dizaines pour mener à leur guise la guerre qu'ils estimaient nécessaire.

Le président Konaré affirme aujourd'hui n'avoir *« jamais encouragé »* Ganda Koy. Mais les critiques du mouvement font observer que le directeur de la Sécurité d'Etat malienne appartient au clan Maiga, et le chef de l'Etat reconnaît que l'émergence du mouvement est loin de n'avoir eu que des conséquences négatives : *« La pression de Ganda Koy a obligé les mouvements* [touaregs] *à tenir compte du danger de guerre civile. »*

Aujourd'hui, la milice s'est faite parti, grâce à l'impressionnant mouvement populaire qu'elle a suscité. Ce soutien a d'abord montré le visage le plus haïssable lors du pogrom du 22 octobre 1994 qui a suivi une incursion du FIAA à Gao. Des dizaines de civils touaregs et arabes ont été tués par la foule, certains brûlés vifs. Le consul d'Algérie se souvient s'être caché deux jours durant. A Bamako, certains ont accusé l'armée et Ganda Koy d'avoir monté cette opération – en simulant l'attaque et en organisant le massacre – autant contre le gouvernement que contre les Touaregs. Mais Ganda Koy est vite devenu une force politique autonome.

ZEIDANE Ag Sidalamin, secrétaire général du Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA), l'un des principaux mouvements touaregs, se souvient : *« Au début, Ganda Koy a suscité l'étonnement, mais ensuite est venue la réalité. »* Cette réalité du rapport de forces a provoqué des contacts entre Ganda Koy et le FPLA, qui ont abouti aux accords de Bourem, en novembre 1994, dont la signature a marqué la fin de l'activité armée. L'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA) a rejoint le processus de paix, dont seul le FIAA est resté à l'écart. Et cette coalition inattendue prétend maintenant gérer la manne (1 milliard de francs) que les bailleurs de fonds internationaux vont déverser dans les années qui viennent sur le nord du Mali. Songhaïs et Touaregs se retrouvent pour dénoncer la négligence de Bamako, pour exiger un vrai développement – agricole et touristique – de la région.

A Djebok, village à majorité touarègue, sur la piste exécrable qui relie Gao à l'Algérie, des familles sont revenues. Sous une tente, des femmes, des enfants et des adolescents racontent leur fuite jusqu'en Algérie, une nuit où les guerriers du clan sont venus leur conseiller de fuir l'armée malienne. Ils sont restés trois ans dans un camp, dans le plus extrême dénuement. Faute d'entretien, leurs maisons de banco sont tombées en ruines, mais la famille est rentrée quand les mêmes guerriers leur ont assuré que la paix était revenue.

Là, comme dans d'autres villages, l'Etat malien a fait construire une école. Des centaines d'élèves s'y pressent pour y apprendre à lire et à écrire, en français. Mohamaed Ag Hamadida Haidara, l'instituteur touareg, explique : *« Les enfants sont à l'abandon. Beaucoup de pères sont morts, d'autres ne sont toujours pas revenus. J'ai dû acheter du mil de ma poche pour qu'ils puissent manger le midi. »*

Un peu plus au nord, à Talataï, le HCR a présidé au retour de 183 réfugiés. Il faut quatre heures de piste pour venir de Gao, seule source d'approvisionnement tant que les jardins ne seront pas replantés. Les marques de la guerre sont encore visibles autour du poste que l'armée malienne avait installé pour contrôler ce nid de rébellion. Mais le chef d'arrondissement, un Songhaï, est revenu *« sans escorte »*, remarque avec satisfaction un notable touareg.

Des combattants nomades reviennent au village pour y chercher leur extrait d'acte de naissance, dans l'espoir d'être intégrés dans l'armée malienne. Ils circulent dans une camionnette 4 x 4 Toyota sur le plateau de laquelle on peut encore voir l'affût d'une mitrailleuse. Leur chef, qui répond au sobriquet de Foccart – *« parce qu'il est spécialiste des coups fourrés »*, dit le représentant du commissariat au Nord –, salue fort civilement les représentants du gouvernement. *« La paix existe très bien »*, assure-t-il.

Thomas Sotinel

Pour un service civique mixte et obligatoire

par Bernard Kouchner

JE plaide, et depuis longtemps, pour un service civique obligatoire et mixte à l'usage des jeunes Français. A côté d'un service militaire rénové et adapté. J'ai donc entendu avec intérêt la prise de position de Jacques Chirac et celle de Pierre Messmer. En cette période de désarroi, ne convient-il pas d'arrimer la jeunesse à un rêve collectif, de créer, à la mesure de chacun, une aventure individuelle, chez nous, dans les villes et les campagnes et, ailleurs, dans les pays pauvres ? D'inventer un risque quotidien, qui fait cruellement défaut ? De fournir l'encadrement des batailles contre les diverses misères ?

L'idée d'un tel service est née en 1983, quand la France organisa, à notre initiative, un corps de « volontaires européens du développement », dont l'objectif était de participer à de grands chantiers de la jeunesse européenne. L'Europe, grâce à l'appui direct du président de la République, François Mitterrand, relayé par Erik Orsenna, reprend à son compte notre idée. Au niveau européen, les Etats membres conviennent de prendre des initiatives qui encouragent la jeunesse à participer aux actions humanitaires que la Communauté mène à l'extérieur de ses frontières. Des centaines de jeunes Français et Allemands participèrent à ces missions. Mais cet engagement ne validait pas le service militaire.

En 1988, sans renier cette idée, je propose de modifier le service national en le diversifiant. En permettant aux jeunes gens et aux jeunes filles, tout en validant leur temps de service national, et en l'organisant grâce aux structures militaires adéquates, de travailler, au choix, en France, auprès des plus pauvres, ou dans l'environnement, ou dans les pays du tiers-monde.

1991 : lancement en France, du projet Globus. Il s'agit, hélas ! seulement, dans le cadre des contingents de conscrits qui participent à la coopération, de permettre à de jeunes appelés, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme universitaire, mais d'un diplôme professionnel, ce qui change tout, de partir pour seize mois dans un pays du tiers-monde afin d'y conduire un projet humanitaire.

Huit années donc, pour vaincre les réticences, les oppositions, les atermoiements, les habitudes. Huit années de difficultés pour faire partir d'abord 56 jeunes (dont 3 filles), puis 200 en 1992, 400 en 1993. Huit années de démarches afin de faire comprendre que le service civique est un service tout aussi national que le service militaire, qui en demeure la forme essentielle. Huit années pour tenter de démontrer que le service civique humanitaire est un formidable atout, pour les jeunes, femmes et hommes, bien entendu, mais aussi pour le service national lui-même. Huit années de combat pour trois ans d'expérience, et pour constater avec tristesse que ce projet s'est enlisé, alors qu'Edouard Balladur s'est installé à Matignon.

L'analyse du projet Globus montre que tous ont à y gagner. Le tiers-monde bien sûr, qui apprécie avant tout la véritable aide au développement, c'est-à-dire l'apprentissage de techniques qui peuvent, sur les plans commercial, social, artisanal, lui être utile. Que le service humanitaire puisse contribuer à remplir cette obligation morale pour les pays développés, cela relève de l'évidence.

L'intérêt vaut aussi, bien sûr, pour les jeunes Français qui ont participé à ces missions. Intérêt professionnel d'abord : l'objectif est de leur donner une expérience concrète qui vient compléter leur formation technique. Mais intérêt humain aussi. Les jeunes expriment souvent leur envie d'aider, leur volonté de faire vivre leurs sentiments de solidarité et de générosité à l'égard de ceux qui souffrent. Mais quand il s'agit de concrétiser ces élans de pureté, certains se défilent, d'autres se heurtent aux obstacles des procédures et au temps qui passe. Le service humanitaire serait un moyen pour les seconds et la fin d'un alibi pour les premiers. Ce que j'attends du projet Globus pour ces jeunes, ce qu'eux-mêmes ont effectivement vécu, selon leurs propres témoignages, c'est la première grande histoire de leur vie : l'aventure et la découverte. Une prise de conscience de la solidarité. Pour cela, il faut construire un vrai encadrement.

> **Les menaces qui pèsent sur la France ont changé de nature : ce n'est plus l'invasion que nous risquons, mais la dislocation ; ce n'est pas un ennemi extérieur éventuel qu'il faut combattre, mais la misère et la perte du lien social à l'intérieur de nos frontières**

Mais la défense et l'illustration du service humanitaire ne s'arrête pas là : c'est la France même dont il s'agit de servir l'intérêt. Pour sa position dans le monde d'abord, en assurant son rayonnement international par une voie supplémentaire. Pour sa gestion économique ensuite, tant la question de l'emploi des jeunes est au centre de ses préoccupations. Or, quoi de plus utile pour ces jeunes que de pouvoir acquérir une expérience professionnelle qu'ils pourront valoriser dans leur cursus et sur le parcours qui doit les mener à leur premier emploi ? N'oublions pas que le coût d'un coopérant dans le cadre du service humanitaire était de 3 500 F par mois, quand un chômeur coûte 12 000 F. Intérêt pour le lien social, enfin. C'est la notion de devoir, celle de service donc, inscrite au cœur du principe de conscription, qu'il s'agit de rénover, à travers l'action humanitaire : la lutte contre l'exclusion, la participation aux opérations destinées à nos banlieues, le soutien scolaire..., les chantiers ne manquent pas.

Le service national peut grandement bénéficier de la rénovation que lui offre l'approche humanitaire et civique. La professionnalisation de l'armée aidant, elle a moins besoin des appelés non spécialistes. La France a besoin d'un service national – pour donner sens à l'idée de la citoyenneté – mais elle a moins besoin, la guerre froide finie, d'un service exclusivement militaire. Le service civil répond ainsi à un double besoin militaire : diversification des possibilités offertes aux appelés et souplesse.

Le service humanitaire démocratise le service national : une absolue nécessité. Chaque année, en France, 40 % des appelés sont exemptés. Chacun sait que nombre de ces exemptions ne sont pas justifiées. Il faut revenir aux sources : la République naissante en danger, qui voulait défendre son projet universaliste. Les menaces qui pèsent sur la France ont précisément changé de nature : ce n'est plus l'invasion que nous risquons, mais la dislocation. Ce n'est pas un ennemi extérieur éventuel qu'il faut seul combattre, mais la misère et la perte du lien social à l'intérieur de nos frontières. Il faut donc redire encore que le service militaire n'est qu'une forme du service national et que c'est bien l'idée de service national – être au service de la nation – qu'il faut défendre. En ménageant les formes en fonction des besoins nouveaux qui s'expriment aujourd'hui.

***Bernard Kouchner** est président de Réunir et président délégué à l'innovation politique de Radical.*

Ce n'est pas si simple

par Jean Bastide

LE service national occupe le devant de la scène. De confidences en déclarations publiques, les contours du projet gouvernemental apparaissent progressivement. N'y a-t-il pas antinomie entre l'annonce concomitante du prochain débat et celle de la suppression du service militaire ? Pour qu'il y ait débat national, ne faudrait-il pas que les termes en soient clairement posés et que soient envisagées toutes les conséquences des propositions qui pourraient être faites ?

Le Conseil économique et social ayant pris quelques longueurs d'avance en adoptant, le 25 octobre 1995, un rapport sur les *« formes civiles du service national »*, il est utile de rappeler ici certains principes et de faire part de quelques interrogations.

Oui, dans la réalité, le service national n'est pas universel ni égalitaire, mais pas autant que certains le prétendent aujourd'hui. L'universalité : certains sont dispensés (4,3 % en 1994), mais pour de bonnes raisons (soutiens de famille...), beaucoup sont exemptés (19 %) pour des raisons généralement médicales. Sait-on que de nombreux jeunes issus de milieux défavorisés (et non pas favorisés, comme on le prétend toujours) sont exemptés, ce qui signifie qu'ils sont une nouvelle fois exclus, et qu'on les prive ainsi d'une occasion d'insertion ? Parmi les pays de l'OTAN, la France est le pays où le service est le plus universel, avec un taux de conscription de 75 %, taux quasi constant depuis la guerre de 14-18 !

Avec l'égalité, le problème est double :

– Les décisions individuelles d'affectation, autrement dit le « piston », concernent 10 % des incorporés. Qui est responsable de cette inégalité si ce ne sont les hommes politiques qui pratiquent allègrement l'intervention tout en dénonçant le « piston » ? Les cabinets ministériels, les ambassades sont des bénéficiaires privilégiés de ces passe-droits qui les pourvoient en chauffeurs, cuisiniers ou serveurs.

– Les formes civiles : généralement, elles s'adressent à des jeunes favorisés, surtout dans la coopération en administration ou en entreprise. N'appartenait-il pas aux pouvoirs publics de ne pas tolérer cela et de mettre en place les instruments nécessaires ?

Venons-en à la suppression du service militaire. Trois questions fondamentales ne sont pas abordées : le problème juridique, celui de l'emploi, la question financière.

Le problème juridique : est-on si sûr que la suppression du service militaire et son remplacement par un service civil obligatoire soient juridiquement possibles ? La convention européenne des droits de l'homme prohibe le travail obligatoire (comme d'ailleurs les conventions du Bureau international du travail), sauf dans le cas limite de la défense armée du pays. Un service national civil sans le support d'un service militaire majoritaire serait manifestement illégal.

Le problème de l'emploi : il ne faut pas se cacher que les formes civiles actuelles, malgré les effectifs relativement limités, posent déjà des problèmes en matière d'emploi. Exemples : les objecteurs de conscience dans certaines associations, les appelés « ville », qui se substituent progressivement aux surveillants dans les établissements scolaires.

Alors qu'il y a plus de 3 millions de chômeurs – dont une grande masse de jeunes –, notre société tolérera-t-elle la création de 280 000 postes (ils ne sont aujourd'hui que 30 000), au risque de freiner ou d'empêcher toute création d'emploi ? Car il ne suffit pas de dire que notre société a de grands besoins en matière d'environnement, de sécurité, de protection civile, de solidarité, pour que se dégagent aisément les solutions pratiques – et peu coûteuses – qui permettront l'occupation utile, et supplémentaire par rapport à ce qui existe déjà, de tous ces jeunes. Et le problème sera multiplié par deux si le service est aussi obligatoire pour les jeunes filles !

Le problème financier : toutes les estimations convergent. Le passage à une armée de métier coûtera plus cher que le système actuel. Et le maintien d'une conscription pour un service national civil contribuera à alourdir la facture.

> **Ne prend-on pas un risque considérable vis-à-vis d'une génération de jeunes en esquissant un projet ambitieux et généreux dont personne n'est aujourd'hui en mesure d'assurer la mise en œuvre ?**

Car les économies qui seraient dégagées par la suppression du service militaire ne pourraient plus venir en atténuation des dépenses de l'armée de métier. Avec le maintien de la conscription et son ouverture aux jeunes filles, ce sont plusieurs dizaines de milliards supplémentaires que coûtera le couple armée de métier/service civil obligatoire. Ne prend-on pas un risque considérable vis-à-vis d'une génération de jeunes en esquissant un projet ambitieux et généreux dont personne n'est aujourd'hui en mesure d'assurer la mise en œuvre ?

La question du service national est trop sérieuse pour que nous ne déplorions pas la manière dont le débat a été introduit sur la place publique. Certes, la question de la défense armée du territoire mérite aujourd'hui d'être posée. Mais avec clarté, en prenant en compte toutes les considérations, qu'elles soient de nature technique, politique, économique ou sociale. N'y a-t-il pas un brin de démagogie et d'irresponsabilité dans la manière dont certains abordent aujourd'hui cette question ? Ont-ils mesuré les conséquences de leurs interventions sur les jeunes qui sont aujourd'hui appelés, puisque ces derniers avouent ne plus croire à l'utilité de l'obligation qu'on leur demande pourtant d'accomplir ?

Il ne serait pas surprenant que l'on assiste prochainement à une ruée sur l'objection de conscience, conçue massivement comme une objection de confort. Sachant que l'accueil de quelque 8 000 objecteurs pose déjà des problèmes pratiques, financiers et administratifs considérables, qu'en sera-t-il si ce nombre croît rapidement ? Autre conséquence : l'allongement des reports d'incorporation, de nombreux jeunes repoussant leur incorporation dans l'espoir d'échapper à un service militaire dont on leur annonce la fin prochaine. Autant dire aussi que les années prochaines risquent d'être difficiles dans les armées !

***Jean Bastide** est membre du Conseil économique et social.*

Armements : exporter à tout prix ?

par Jean-Marie Fardeau et Luc Thirriot

DEPUIS vingt ans, les exportations sous forme de « grands contrats » civils et militaires ont été favorisées par l'Etat. Les pays acheteurs, hésitant entre plusieurs fournisseurs originaires de pays concurrents, ont souvent choisi celui qui leur accordait les meilleures conditions de crédit. Les banques impliquées dans ces opérations se sont couvertes contre les risques d'impayés en s'assurant auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface).

Cet organisme, créé par l'Etat en 1946, est habilité à offrir la garantie de l'Etat, ce qui revient à faire financer par les contribuables les grands contrats impayés. Malgré d'indéniables succès dans certains domaines (Airbus, TGV, télécommunications), les exportations françaises ont engendré, entre 1981 et 1994, un montant net de 100 milliards de francs de mauvaises créances sur les pays du Sud, détenues initialement par les grandes banques et les entreprises françaises. Elles ont été rachetées par l'Etat à travers les mécanismes d'indemnisation de la Coface, cela à un moment où les déficits publics s'accumulaient et alimentaient la hausse de la dette publique. Ainsi, une part non négligeable de la dette commerciale des pays du Sud a été transférée aux contribuables sans que ceux-ci en aient été le moins du monde informés.

En 1991, un groupe de députés (François d'Aubert, Charles Millon et Francis Saint-Ellier), inquiets de l'ampleur des sinistres financiers pris en charge par l'Etat , avait proposé au Parlement une résolution pour la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement de l'assurance-crédit et la Coface pour évaluer de façon claire et contradictoire l'efficacité de ce système. Mais cette démarche n'a malheureusement pas abouti, malgré l'insistance d'associations de citoyens qui avaient soutenu ces initiatives.

Depuis lors, les garanties accordées pour l'assurance-crédit à moyen terme par la Coface au nom de l'Etat sont reparties à la hausse. En 1993 et 1994, elles ont atteint respectivement 116 milliards et 97 milliards de francs, contre une moyenne de 60 milliards de francs de 1987 à 1991. Plus grave encore, les garanties concernant les seules ventes d'armes représentent pour ces deux années plus de 40 % des contrats signés.

Le précédent malheureux vécu avec l'Irak lors de la guerre du Golfe en 1991 montre que ce type de commerce à crédit est risqué, à la fois pour la stabilité des régions qui importent les matériels militaires, et pour les finances publiques, puisque, en cas de guerre, les pays acheteurs se révèlent incapables de payer les échéances de la dette contractée.

Sans remettre en question le principe de l'assurance-crédit en lui-même, il serait souhaitable que les membres de la représentation nationale soient tenus informés du montant, de la nature des contrats garantis, ainsi que des pays bénéficiaires. Le dernier rapport parlementaire qui donne une liste de contrats indemnisés par la Coface a été publié en 1991. Et encore : les sinistres signalés par le sénateur Claude Belot dataient de 1989. Depuis, silence radio. A qui ont bénéficié les 100 milliards de garanties versés depuis 1981 ? Mystère. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres malheureusement, le contrôle parlementaire ne peut s'exercer de manière efficace. Yves Galland, ministre délégué au commerce extérieur, dans une lettre du 27 décembre 1995, estime que *« la procédure d'information* [du Parlement] *est satisfaisante et ne semble pas devoir être modifiée »*.

Le gouvernement a prévu qu'en 1996, pour la première fois depuis quinze ans, la dotation budgétaire destinée à combler le déficit des activités de la Coface serait nulle. Cette amélioration est surtout due à la hausse importante des « récupérations » depuis 1991. Ces « récupérations », dont la Coface ne précise pas clairement l'origine, atteignaient 9,4 milliards de francs en 1994, contre la moitié en moyenne de 1987 à 1991.

En dehors du remboursement des échéances rééchelonnées, les « récupérations » proviennent de la cession de créances publiques détenues sur les pays du Sud. En vendant celles-ci à des banques commerciales, moyennant une décote importante sur la valeur d'origine, l'Etat améliore aujourd'hui la situation de sa trésorerie mais renonce à récupérer un jour l'intégralité de ce que lui doivent les pays du Sud.

L'autre source des « récupérations » proviendrait, en fait, d'une part de l'aide publique au développement française et multilatérale (Banque mondiale, Fonds monétaire international...), qui est, selon toute vraisemblance, utilisée pour assurer le service de la dette des pays du Sud défaillants. Sur tous ces aspects importants pour l'orientation des relations économiques entre la France et les pays du Sud, les représentants de la nation ne disposent que d'informations très sommaires.

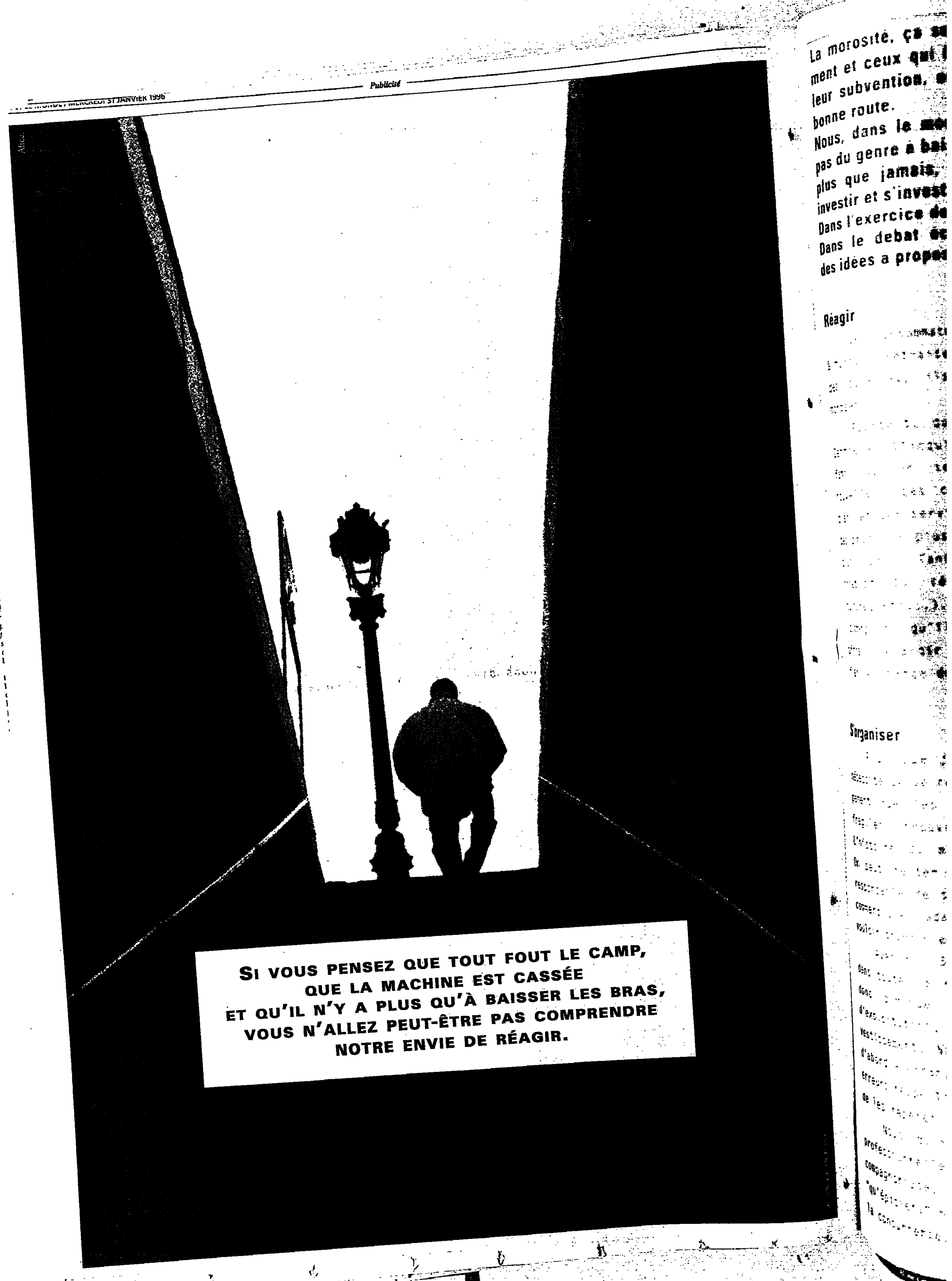
> **L'argument du maintien de l'emploi est le prétexte à l'encouragement d'un commerce dont les inconvénients sont avérés**

Dernier sujet d'actualité : les garanties des crédits accordées pour les ventes d'armements aux pays du Sud devraient être supprimées car ce type de contrat n'est d'aucune utilité pour le développement des pays concernés. Il est, de plus, illusoire de vouloir faire tourner une industrie d'armement nationale en subventionnant des contrats d'exportation. Laissons les industriels de l'armement assumer les risques de leur commerce. Les contribuables ont bien d'autres priorités que de financer la course aux armements dans des régions instables.

Pourtant, des négociations ont lieu actuellement entre Bercy, Dassault Aviation et le Pakistan en vue de vendre 40 Mirage à ce pays pour un montant de 15 milliards de francs au moins. Même si la direction du Trésor semble rechigner à accorder la garantie de la Coface, l'Elysée a, semble-t-il, donné son feu vert. Pourtant, d'après les experts de la Coface eux-mêmes, un tel contrat avec le Pakistan est très risqué : *« L'économie de ce pays est très dépendante du coton, qui représente toujours plus du tiers des exportations. Et les déséquilibres persistent. Les dépenses militaires obèrent les finances publiques. »* Cela alors que les besoins de base (santé, éducation...) ne sont pas correctement satisfaits.

Les pays pauvres doivent-ils, par leurs achats à crédit, financer les industries d'armements de pays riches comme la France, afin, par exemple, de compenser, pour Dassault Aviation, la baisse des commandes de l'armée française ? L'argument du maintien de l'emploi dans le secteur de l'armement ne pourra pas toujours servir de prétexte à l'encouragement d'un commerce dont les inconvénients financiers et diplomatiques sont avérés. Les impôts des contribuables n'ont-ils pas de meilleure utilité que de rembourser les crédits hasardeux accordés aux pays du Sud en matière d'armement ? Doit-on exporter à tout prix ?

***Jean-Marie Fardeau** est secrétaire national d'Agir ici pour un monde solidaire.*
***Luc Thirriot** est économiste.*



هكذا من الأصل

La morosité, ça suffit ! Entre ceux qui dépriment et ceux qui font la queue pour réclamer leur subvention, on n'est vraiment pas sur la bonne route.
Nous, dans le mouvement E.Leclerc, on n'est pas du genre à baisser les bras. Et aujourd'hui, plus que jamais, les centres E.Leclerc vont investir et s'investir pour sortir de cette crise.
Dans l'exercice de leur métier, c'est normal.
Dans le débat économique, parce qu'ils ont des idées à proposer.

Réagir

Les consommateurs ont le blues, on l'aurait à moins : retraite, emploi, impôts, limitation des salaires, ils sont environnés d'annonces moroses.

Pourtant, quel appétit de changement ! Derrière l'inquiétude et l'angoisse des familles, on sent poindre des exigences nouvelles. Les consommateurs souhaitent des biens et des services d'une qualité renforcée, des produits plus durables, plus esthétiques, plus sûrs. Tant de besoins sont encore insatisfaits (éducation, santé, loisirs, culture, etc...). C'est à nous, industriels et commerçants qu'il appartient d'adapter notre offre, d'élargir nos gammes, de nous diversifier. A charge de s'en donner les moyens !

S'organiser

Plus que jamais, nous croyons en la nécessité de se regrouper. C'est par le regroupement que les acteurs économiques les plus fragiles trouveront une nouvelle force. L'histoire du mouvement E.Leclerc le prouve. On peut rester indépendant, être entièrement responsable de sa gestion, avoir une politique commerciale adaptée à chaque terroir... et vouloir grandir ensemble.

Avec nos 520 centres E.Leclerc, répartis dans toute la France, nous avons partagé, et donc diminué considérablement, nos frais d'exploitation, nos coûts de publicité ou d'investissement. Nos coopératives d'achat servent d'abord à échanger l'information, y compris nos erreurs respectives, pour éviter aux plus jeunes de les répéter.

Nous militons pour plus de solidarité professionnelle. Nous croyons aux vertus du compagnonnage, à l'apprentissage. C'est comme ça "qu'épiciers" nous avons réussi à nous adapter à la concurrence, à créer des supermarchés, puis des hypermarchés capables de rivaliser avec les meilleurs du secteur. C'est pour ça qu'on investit dans la formation : pour permettre à un chef de rayon de devenir caviste, libraire, directeur et même propriétaire de son magasin.

Solidaires

Notre réussite n'a d'intérêt que dans son exemplarité. Nous voulons faire école : en parrainant des jeunes, en les cautionnant auprès des banques. Quel intérêt financier ont les adhérents E.Leclerc de Poitou-Charentes, de Bretagne, de Normandie... quand ils prêtent de l'argent à des jeunes de Varsovie ? Dans l'immédiat, aucun ! Mais c'est un bout d'Europe qui se construit dans ce réseau d'amitié et de relations professionnelles et qui demain, apportera des échanges de produits et de compétences.

Si les centres E.Leclerc sont, avec 4 ou 5 autres entreprises françaises, les plus présents dans la vie associative (activités sportives, caritatives, culturelles), ce n'est pas seulement pour faire de la publicité, ce n'est pas non plus pour se donner bonne conscience, c'est parce que l'on croit aux synergies. Nous n'avons surtout pas vocation à tout financer, mais nous savons investir aux côtés de ceux qui prennent des initiatives.

A chacun sa responsabilité

La crise interpelle chaque décideur sur sa responsabilité. A l'entrepreneur, le citoyen-consommateur demande d'abord d'être efficace, d'investir, de créer des emplois (2.500 emplois nouveaux en 1995 dans les centres E.Leclerc).

Par sa fonction même, la distribution est un acte social. Notre métier est d'être à l'écoute des besoins. C'est un métier dur. Mais nous ne perdons pas de vue que notre enseigne défend un vrai projet et des valeurs fortes, au service de toute la société.

Quand l'action économique rejoint les attentes de la société, alors les hommes de l'entreprise savent qu'ils sont vraiment utiles. Nous regardons l'avenir. Avec la passion de l'action, et une volonté farouche d'être une locomotive pour sortir de la crise.

E.LECLERC 

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'AFP malmenée par le pouvoir

Suite de la première page

En 1990, la pomme de discorde entre l'Elysée et l'AFP – le traitement de l'affaire Luchaire liée à des ventes d'armes, trois ans auparavant –, empêchera la réélection de M. Guillaud. Déjà les cinq représentants de l'Etat avaient eu recours à un vote bloqué.

Lionel Fleury s'est vu, lui aussi, opposer un véritable tir de barrage de la part de Matignon. En novembre 1995, sa réélection était pourtant assimilée à une *« élection de maréchal »*. Le septième PDG de l'AFP pouvait notamment se targuer d'avoir rééquilibré les comptes de l'entreprise, chroniquement déficitaires, et d'avoir reconstitué sa capacité d'autofinancement tout en maintenant globalement son *« rayonnement mondial »*.

Fin décembre, sous couvert de critiques à l'égard du rôle international tenu par l'agence dans le monde, les pouvoirs publics « lâchent » Lionel Fleury. La candidature de Michel Bassi, que le premier ministre a longuement reçu à l'hôtel Matignon, début janvier, sera progressivement amenée sous les feux de la rampe même si l'actuel PDG de la Société française de production (SFP) ne se déclare pas officiellement.

En réalité, les pouvoirs publics, et en premier lieu Matignon, ne cachent pas leur mécontentement à l'encontre du traitement par l'AFP de l'affaire de l'appartement du premier ministre, Alain Juppé, puis de celui des grèves de décembre. Certains représentants de l'Etat au conseil d'administration vendent la mèche : tout en délivrant publiquement un *satisfecit* à Lionel Fleury, ils avouent que les *« instructions qu'ils ont reçues »* les empêchent de lui accorder leurs voix...

Par cette volonté affichée de régenter l'AFP, troisième agence de presse mondiale mais première agence d'informations générales et politiques, seule entreprise francophone dans un univers largement dominé par les sociétés anglo-saxonnes (Reuter, Associated Press, Knight Ridder ou Bloomberg), le gouvernement donne l'impression de revenir à un passé où le ministère de l'information dirigeait les médias audiovisuels et pouvait imposer un président à l'AFP en la menaçant de lui couper les vivres.

CRITIQUES SUR LA GESTION

Ce jeu politicien témoigne aussi d'une méconnaissance des circuits de l'information et de la manière dont le pouvoir rédactionnel s'exerce au sein de l'AFP, ainsi que de l'occultation des vrais enjeux. Face au géant Reuter, dont le chiffre d'affaires représente presque dix-sept fois celui de l'AFP, la crédibilité et le renom maintenus de l'AFP se fondent essentiellement sur le travail et la compétence reconnus de ses 1 200 rédacteurs, que ce soit au siège central (« desk ») parisien, en province ou dans les bureaux à l'étranger. Chatouilleux à juste titre sur le chapitre de leur indépendance, les journalistes de l'AFP n'ont jamais accepté de remettre en cause leur crédibilité, dans le but de plaire au pouvoir ou même à leur PDG. De fait, M. Fleury a pris soin de ne pas s'aventurer sur un terrain aussi piégé.

Il y aurait pourtant une certaine hypocrisie à dénier à l'Etat, avec lequel l'AFP réalise 46 % de son chiffre d'affaires, le droit de s'intéresser à son futur. Mais tout dépend du but poursuivi et de la manière de s'y intéresser. Depuis plusieurs semaines, afin d'arriver à leurs fins, les pouvoirs publics se cachent derrière les critiques adressées à la gestion de Lionel Fleury, émanant d'une partie du personnel de l'agence. Elles portent notamment sur le manque de projets en matière de télévision et d'autoroutes de l'information – secteurs dans lequels les rivales de l'AFP sont déjà présentes –, sur le retard pris dans le domaine de la modernisation technique, sur le développement des informations économiques et financières et sur le manque d'aggressivité commerciale à l'étranger, malgré des succès réels remportés en Asie ou en Europe.

Gestion à court terme, politique de statu quo annonçant en filigrane le déclin de l'AFP, destinée à rejoindre la cohorte des agences de taille moyenne comme l'espagnole EFE ou l'italienne ANSA et à quitter le cénacle des agences de rang international, etc. : certes, les reproches adressés à Lionel Fleury sont en partie fondés. Mais en est-il le seul responsable ? L'Etat et la presse ont-ils véritablement joué leur rôle ces dernières années ? Sans actionnaires véritables, sans capitaux, confrontée à un marché des médias français trop exigu et affaibli, l'AFP n'a pas bénéficié d'une réflexion de l'ensemble de ses administrateurs.

Dans un univers médiatique mondial où la compétitivité s'accroît, où les technologies évoluent à un rythme accéléré, sa modernisation fait partie des urgences et semble l'une des solutions qui pourrait donner à l'AFP des chances de conserver son rang international et de renforcer sa notoriété mondiale. A cette aune, les arrière-pensées du gouvernement de M. Juppé sont un bien mauvais service, pour l'image de l'agence comme pour le rayonnement de la France à l'étranger. Les manœuvres politiciennes byzantines autour du fauteuil de Lionel Fleury y sont observées avec une ironie mordante, le *Wall Street Journal* n'hésitant pas à comparer la France à la... Roumanie en matière d'indépendance de l'information. Un beau gâchis.

Yves-Marie Labé

Le Monde

ÉDITORIAL

Oublier Mururoa

En annonçant la fin de la campagne d'essais nucléaires en Polynésie, le président de la République a proclamé, pour lui-même et pour l'image de la France dans le monde, le début d'une ère nouvelle. En mesure désormais de militer sans entrave pour l'interdiction universelle des expériences nucléaires, il entend également œuvrer pour *« le désarmement dans le monde »*.

Rien ne dit évidemment que les opinions internationales voudront bien souscrire à cette brusque conversion d'image, ni que la page soit définitivement tournée sur cette période particulièrement douloureuse de la diplomatie française. Pendant ces sept mois d'entêtement solitaire, la détermination du chef de l'Etat a été perçue, dans certaines parties du monde, comme une pure *« arrogance »* qu'on n'est pas disposé à oublier sur-le-champ. Quoi qu'en dise le chef de l'Etat, la France n'est probablement pas la mieux à même aujourd'hui de convaincre la Russie et la Chine de renoncer définitivement à toute expérience nucléaire. De quel poids ses appels à la raison pèseront-ils lorsqu'elle cherchera à interdire à certains pays du tiers-monde ce qu'elle vient de s'autoriser à elle-même ?

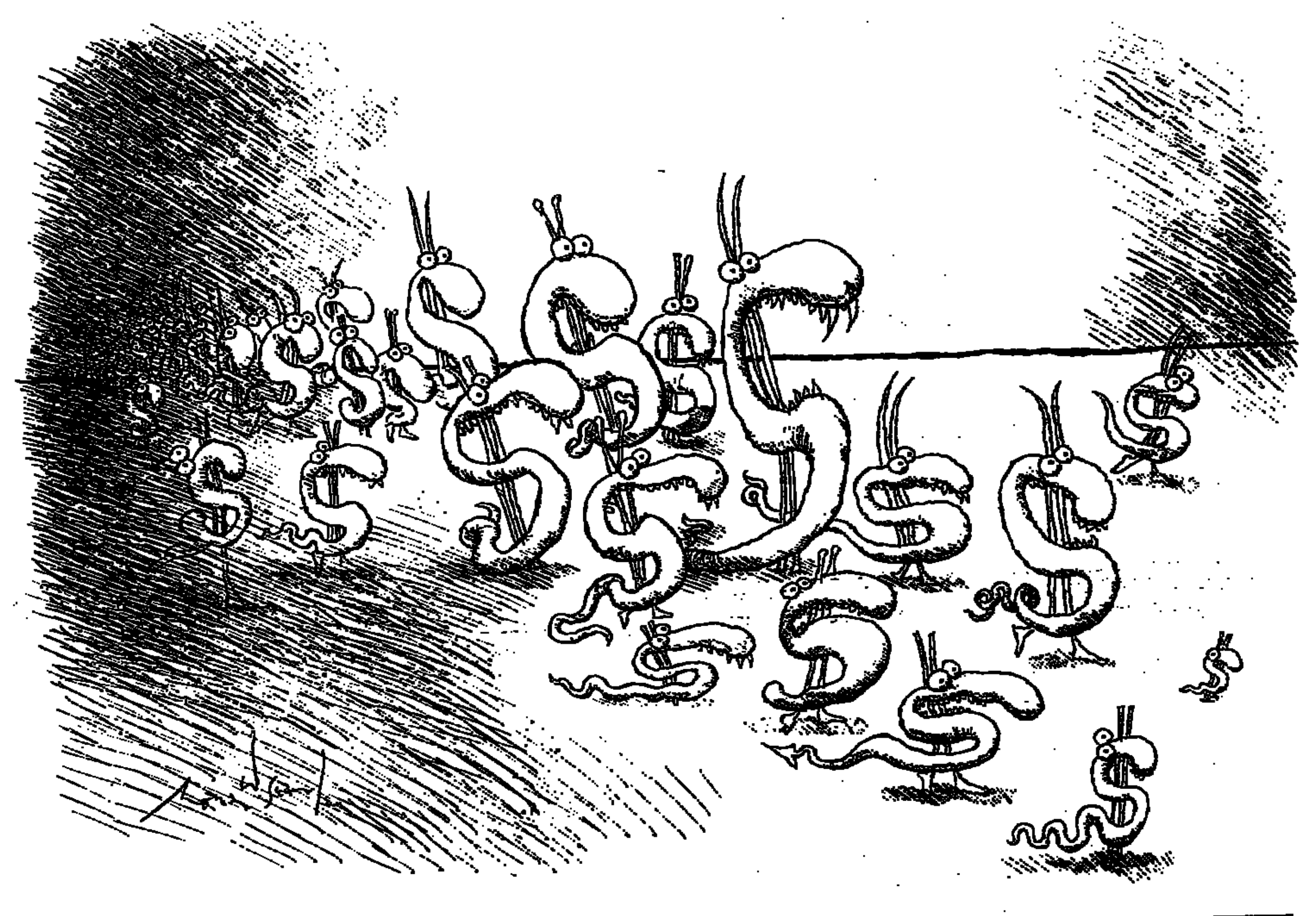
On aurait tort aussi de mesurer seulement à l'aune d'échanges commerciaux, qui n'en ont pas pâti, les dommages infligés à l'influence extérieure française. Le préjudice subi est plus moral qu'économique et l'actuel concert de soulagements ne doit pas faire illusion. La France a renvoyé au monde l'image d'une nation anxieuse, se crispant sur des artifices de puissance. Tout s'est passé comme si le concept d'*« exception française »*, tant prisé à Paris, avait été dévoyé et ne signifiait plus qu'un raidissement hautain dans le champ clos des prérogatives nationales.

Il est maintenant plus que temps de restaurer ce crédit blessé. La tâche ne sera pas aisée dans une région comme le Pacifique sud, où l'amertume est d'autant plus vive que le doute persiste sur la sécurité du site de Mururoa. Le sommet Europe-Asie à Bangkok, début mars, permettra au chef de l'Etat de renouer le contact avec une zone où se crée désormais l'essentiel de la richesse du monde.

Le préjudice subi par l'image de la France dans ces parties du monde ne saurait en tout cas constituer à lui seul le bilan de ces mois de crise. Le chef de l'Etat français a aussi fait une démonstration de fermeté que retiendront tous ceux pour qui les affaires de défense sont choses trop sérieuses pour être livrées aux émois des opinions publiques. En continuant à prémunir la France contre le scénario du pire – la résurgence de menaces nucléaires que l'effondrement du bloc soviétique n'a pas fait disparaître comme par enchantement – Jacques Chirac a su résister aux griseries nées de la chute du mur de Berlin.

Ces mois de tension auront aussi eu pour effet de faire émerger un débat sur un sujet jusqu'à présent tabou : celui de la dissuasion nucléaire. Il est apparu ces derniers mois qu'il n'y avait plus en Europe de consensus suffisant sur cette stratégie. En proposant à ses partenaires européens et américains une réflexion collective, la France retrouve ce rôle de défricheur de la modernité auquel elle prétend si souvent. Mais le chemin sera long et difficile.

Croisade *par Ronald Searle*



Bonne chance, Mister Gorsky !

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

AVANT de regagner la Terre, l'Américain Neil Armstrong, le premier homme à avoir foulé le sol lunaire, en 1969, s'est retourné une dernière fois vers notre satellite, et lui a lancé, en guise d'adieu :

– *Good luck, Mister Gorsky !*

En bas, la NASA s'est inquiétée. Qui était ce Gorsky à qui l'astronaute souhaitait bonne chance ? Avait-il perdu la boule ? A son retour, et pendant vingt-six ans, Armstrong a refusé de s'expliquer. Il vient de lever le mystère. Il attendait la mort de M. Gorsky, survenue récemment. Voici l'histoire.

Petit, Neil était le voisin des Gorsky. Ses escalades, sa turbulence, ses jets de ballon, exaspéraient le couple. Un soir d'été, l'enfant surprit Gorsky en train de réclamer à Madame certaine fantaisie intime, dont la nature ne lui apparaîtrait qu'avec le recul. Pour que son mari ne compte pas de sitôt sur la faveur souhaitée, Mrs Gorsky renvoyait celle-ci aux calendes grecques, au jour où, dit-elle, *« le petit Armstrong ira sur la Lune ! »* D'où l'exclamation de l'astronaute, à l'instant où était remplie la condition du petit bonheur refusé naguère à son voisin...

L'explication est trop jolie pour être exacte. Elle sent la trouvaille de scénariste, le spot publicitaire. Mais Internet, qui la garantit, a raison de risquer pour elle son crédit tout neuf de référence mondiale, qui, de toute façon, ne se discute plus. Depuis toujours, les humains ont préféré, à la vérité, les légendes de charme.

*

L'exploit d'Armstrong étant resté sans équivalent, les diseurs de bons mots ne peuvent raconter ce savoureux *« Good luck ! »* en s'en disant l'auteur ou le témoin direct, comme ils aiment à le faire, pour accroître leur prestige.

Une belle histoire, susceptible d'appropriation, celle-là, a beaucoup circulé, voilà vingt ans. Un grand bourgeois des beaux quartiers de Paris aurait été cambriolé par son propre fils, et l'aurait blessé mortellement. L'essor des « blousons dorés » et les peurs de l'époque portaient à accréditer l'affreux quiproquo. Les narrateurs brodèrent à leur avantage. A les croire, ils connaissaient le pauvre infanticide, dont amitié et décence commandaient de taire le nom ; ils dînaient chez lui le soir du drame ; ils ont reconnu la victime, ce sont eux qui ont appelé les secours, etc. Séduit, et espérant plaire à son tour, un journaliste écrivit que, parole !, il avait bien assisté à la scène. Devant l'évidence que celle-ci était racontée partout, et qu'il s'était vanté, il dut s'excuser en mettant la rumeur au compte des « faits de société », qui ont bon dos.

*

Contre les risques de démenti, il existe une historiette personnalisable, à l'usage des gens en vue. Ceux-ci peuvent l'arranger à leur convenance sans crainte d'être contredits, et en tirer un brevet de notoriété.

Pensée alignée, informations sur « autoroute », feuilletons interchangeables. Même les anecdotes deviennent planétaires

Premier acte : un chauffeur de taxi les a reconnus dans son rétroviseur et s'est promis d'épater bobonne en rentrant dîner : *« Devine qui j'ai chargé, tout à l'heure ? »* Deuxième acte : la course achevée, le chauffeur les salue du nom d'une autre vedette qui leur ressemble plus ou moins, dans une autre spécialité que la leur. Moralité suggérée par le narrateur : je suis célèbre, que voulez-vous ! ; mais je sais ce qu'en vaut l'aune. Glorieux, mais lucide et simple !

Répandue dans le monde entier, une variante de la « fausse reconnaissance » traduit l'aliénation des citoyens-spectateurs, réduits à agir anonymement sur les décimales des sondages et des audimats : *« Pardon, Monsieur*, demande un passant à un membre de l'élite médiatisée, aperçu la veille dans son poste, *c'est bien moi qui vous ai regardé hier soir ? »*

*

Le voisin d'Armstrong n'a pas connu la volupté qu'il espérait, ce soir d'été où sa voix portait un peu trop loin. Mais sa renommée devrait faire le tour du monde à la vitesse d'un satellite. Dans l'imagerie de l'après-vol lunaire, elle mériterait de remplacer l'ami Pierrot !

Pour ses jeux et ses rêves, comme pour ses nouvelles, on dit beaucoup que la Terre est devenue un village. C'en est fini des fables et des chansons patoisantes, d'où naquirent nos mythes, riches de varier d'un coin du feu à l'autre.

Le triomphe de la technique et de l'économie *made in USA* prolonge l'escalade : pensée alignée, informations sur « autoroute », feuilletons interchangeables. Même les anecdotes deviennent planétaires. La civilisation va suivre. Elle suppose qu'il en reste au moins une autre pour dialoguer. Le jour où elle sera unique, elle aussi, *Good luck, Mister Gorsky !*

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac a bien joué. Vis-à-vis de ceux qui sont attachés à la force de dissuasion nucléaire, il peut mettre en avant une ultime campagne qui lui aura donné un surcroît de crédibilité ; vis-à-vis des Européens, il peut maintenant se montrer prêt à réfléchir à l'utilisation élargie de la garantie nucléaire française ; vis-à-vis des pacifistes, il sera le président qui aura définitivement renoncé aux essais et aura signé le traité qui le garantit.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ La caution donnée aux armées avec cette ultime phase d'essais permettra-t-elle de leur imposer la cure d'amaigrissement et la refonte à laquelle il travaille ? Redéfinition de la panoplie nucléaire, suppression du service militaire, création d'un service civil et d'une armée de métier, dégraissage et remodelage douloureux des industries d'armement : c'est une réorientation fondamentale de la défense que le président s'est donnée pour objectif.

EL PAIS

■ L'impression générale est que Chirac a prétendu rappeler au monde, y compris à ses partenaires européens, la « grandeur » nucléaire de la France et souligner que l'hôte de l'Elysée est le seul maître de son pays et de ses possessions outre-mer. Tout cela est un peu pathétique. (...) Les six explosions dans le Pacifique ont répandu dans le monde une image guerrière et chauvine de la France. Du point de vue politique, elles ont exprimé un total manque de solidarité avec ses alliés et fourni un mauvais exemple au monde.

ENTREPRISES

MARKETING Kodak, Fuji et les fabricants d'appareils photo Canon, Minolta et Nikon doivent annoncer jeudi 1er février le lancement des nouvelles pellicules *« intelligentes »*. Elles conservent le support argentique traditionnel mais comportent une petite piste magnétique sur laquelle il sera possible d'écrire des informations. ● CES INFORMATIONS serviront à donner des ordres aux laboratoires de traitement (nombre de tirages, sur ou sous-exposition, dates, etc). ● LES INDUSTRIELS entendent ainsi lutter contre le développement de la photo numérique. Ils espèrent aussi multiplier le marché du tirage et en récupérer des parts aux minilabs. ● LES UTILISATEURS bénéficieront d'une cassette au chargement entièrement automatique et facile à utiliser. Mais ils devront changer leurs appareils pour adopter le nouveau format.

Kodak et Fuji vont lancer un nouveau format de pellicule photo

Les deux géants veulent dynamiser un marché en stagnation et lutter contre la concurrence des appareils numériques. Un support magnétique sur le film permettra d'enregistrer des données utiles pour le tirage

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire de la photographie, deux fabricants de film – Kodak et Fuji – et trois concepteurs d'appareils – Canon, Minolta et Nikon – se sont entendus pour lancer une nouvelle pellicule, qu'ils veulent *« intelligente »*, l'Advanced Photo System (APS). Présenté le 1er février, le nouveau produit sera commercialisé dès la fin du mois d'avril 1996. Avec ce format nouveau et ses avantages, les industriels du secteur veulent relancer un marché qui a tendance à stagner et pour répondre à la menace de la photo numérique que l'on regarde sur les écrans de téléviseur.

Une cassette elliptoïde

Données magnétiques laboratoire
Film non exposé
Film partiellement exposé
Film traité - négatifs dans la cartouche
Film entièrement exposé mais non développé
39 mm
30 mm
21 mm
Image
Image
Données optiques appareil photo
Données magnétiques appareil photo
Données optiques fabricant
Infographie : Le Monde

[illegible] du nouveau film permettra de diminuer la taille des appareils.

Depuis l'idée géniale de Georges Eastman, inventeur en 1888 du fameux *« Appuyez sur le bouton, Kodak fait le reste »*, la firme américaine avait tenté d'imposer ses formats à tous les autres industriels : le Brownie (1900), le 126 (1961), le 110 (1972) et le disc (1982). Mais elle n'a jamais réussi à supplanter le 135 (24 mm x 36 mm), transfuge du cinéma et révélé voilà soixante-dix ans par Oscar Barnak, l'inventeur du Leica. Réservé aux professionnels et aux amateurs avertis, il s'est imposé depuis une quinzaine d'années comme format de référence et représente plus de 97 % des prises de vue en France en 1995.

Kodak et ses alliés, regroupés au sein de l'association SDC (System Developping Companies), ont mené depuis dix ans la plus grande étude de marché jamais réalisée, sur les pratiques photographiques de 18 000 utilisateurs. Il en ressort que, sur les 2,4 milliards de bobines vendues dans le monde, 5 % (soit plus de cent millions) sont vierges, voilées ou exposées deux fois. Parallèlement, les industriels ont constaté un recul des ventes d'appareils, une augmentation du nombre des travaux photographiques mais une baisse drastique des prix. En 1994, 54 millions d'appareils ont été vendus pour 9 milliards de dollars et les travaux photo ont atteint 23 milliards de dollars. Mais la demande de nouveaux tirages n'atteint que 2 % des pellicules.

D'autre part, les projections de l'institut Schoeller Market Research montrent qu'à partir de l'an 2000 le nombre de tirages sur support argentique devrait diminuer dans des pays comme les Etats-Unis et le Japon. Déjà, 200 000 appareils de prise de vue numériques ont été fabriqués en 1995 au Japon, chiffre qui devrait atteindre 70 millions d'unités à l'horizon de l'an 2000. La chimie pourrait donc être dépassée par l'électronique, menace qui a provoqué une alliance des sociétés concernées par la photo argentique.

Le nouveau sytème comprend le film traditionnel, qui imprime les images, et une petite bande magnétique, où viennent s'inscrire sous les photos une série d'informations utiles pour les échanges entre l'utilisateur, l'appareil et le laboratoire de traitement.

Plus petite, de forme légèrement elliptoïde, la nouvelle cassette devient le réceptacle définitif du film : elle est rendue à l'utilisateur avec le film développé à l'intérieur. Ce dernier devient donc inaccessible, afin d'éviter toute détérioration (rayures, poussières, marques de doigts...). Le devant de la cassette est muni d'un volet actif qui permettra au laboratoire d'extraire le film pour le développer, exécuter tirages ou retirages, et aux lecteurs domestiques d'assurer son visionnement.

> Le consommateur paiera-t-il plus cher pour acquérir un système dont les avantages ne se révéleront qu'à l'usage ?

Comme l'amorce a disparu, la cassette se charge automatiquement. Sur ses flancs, elle possède un système de plots métalliques remplaçant le DX et une série de pictogrammes indiquant s'il s'agit d'un film non exposé, partiellement exposé, d'un film exposé mais non traité ou d'un film développé. Ces modifications imposent de nouveaux formats pour toute la chaîne, des appareils de prise de vue aux machines de tirage des laboratoires.

A la fin du mois d'avril, la première vague de produits disponibles sur le marché n'utilisera pas toutes les potentialités du système. La plupart des constructeurs n'ont pas encore élaboré une gamme complète d'appareils. On trouvera des gammes de compacts chez Canon, Minolta, Nikon et Konica et un premier reflex. La seconde génération arrivera à l'automne avec des reflex évolués. Ces appareils exploiteront à fond les informations magnétiques, disponibilité qui ne sera généralisée aux autres appareils qu'en 1997.

Quant aux fabricants d'émulsions (Agfa et Konica inclus), ils aborderont le système avec une nouvelle gamme de films négatifs couleur se situant entre ISO 100 et ISO 400, l'ISO 200 devenant la sensibilité de référence. Ils lanceront un ou deux appareils à usage unique (dits *« jetables »*) qui n'intégreront de l'APS que le format du film et, chez certains, le choix du format de cadrage.

Ces lancements s'accompagneront d'une des campagnes de publicité les plus importantes de l'histoire de la photographie. Mais le succès dépendra en fait de la qualité du film et de la répercussion des innovations sur les prix. La réduction significative du format, par comparaison avec le 24 x 36 millimètres, impose une amélioration de la qualité de l'émulsion pour arriver à un résultat identique. Conscients que cette qualité est au cœur de la réussite, les fabricants d'émulsions annoncent des films deux fois plus fins, moins contrastés ou adoptant une nouvelle technologie de cristaux. Ce qui n'est pas impossible, si l'on considère que depuis quinze ans les émulsions ont connu plus de progrès que depuis leur conception. Elles ont assuré le succès des appareils à usage unique, capables d'« encaisser » des latitudes de pause de plus en plus importantes.

Cependant, on peut penser que, si le nouveau format pourra satisfaire toutes les utilisations liées à la photographie conviviale, le 135 continuera encore longtemps à être la référence des amateurs avertis, surtout s'il profite des retombées technologiques du nouveau venu.

Le second facteur concerne le prix. Les premières annonces concernant l'APS faisaient état d'une hausse significative, au minimum 10 % pour les appareils et les films, 40 % pour les travaux, à cause du coût lié aux transformations ou aux acquisitions de nouvelles machines de traitement. Elles ont entraîné une grogne au Japon dès que les grandes chaînes de distribution photographique ont pris conscience de leur impact, notamment chez les propriétaires de minilabs, concernés au premier chef. Les récentes annonces font état de prix plus modérés, notamment pour les appareils. On peut penser que le marché imposera sa loi à la baisse, comme on l'a vérifié pour la photographie traditionnelle.

Dans le contexte de morosité économique en Europe, le consommateur paierait-il plus cher pour acquérir un système dont les avantages ne se révéleront qu'à l'usage ? Les prévisions des industriels annoncent des coefficients de pénétration qui oscillent entre 2 % et 18 % de la consommation mondiale de films après une année. Le parc existant constituera une forte inertie tandis que les appareils jetables représenteront une nouvelle fois un fer de lance.

Le système est surtout avantageux pour les fabricants d'émulsions, Kodak et Fuji en premier lieu. Il leur permettra de récupérer une part du vaste marché du traitement que les minilabs avaient gagné avec le format 24 x 36. Pour le reste, l'APS offrira plus de sécurité, de facilité à l'utilisateur qui tient à la qualité du procédé argentique. La bataille avec la photo numérique est renouvelée.

Bernard Perrine

Une piste magnétique

Le format du nouveau film sera réduit d'environ 40 % par rapport à la surface d'un film 24 × 36, ce qui permettra de diminuer la taille des appareils, mais surtout de miniaturiser les optiques. Ce nouveau format, baptisé IX 240, est constitué d'un support en naphtalate de polyéthylène (PEN) à la fois plus mince, plus résistant et offrant une meilleure planéité. Enduit au dos d'une couche magnétique transparente pour enregistrer des données, il ouvre ainsi le système APS à de nouvelles applications, telles que l'intégration de moteurs de reconnaissance de la parole ou le développement de produits hybrides argentique-numérique.

L'avance précise du film est assurée par deux perforations par image tandis que sur chacun de ses côtés (bas et haut), il reçoit une piste magnétique d'une capacité de 33 bits/mm. Cette piste inférieure devra, entre autres missions, établir un dialogue avec l'utilisateur, qui pourra sélectionner le nombre de tirages dès la prise de vue, ou imprimer des messages au dos des tirages.

215 milliards de francs en 1995

● **Le marché mondial de la photo**, qui stagne depuis cinq ans, a représenté un chiffre d'affaires de 215 milliards de francs en 1995, qui se répartissent entre les bobines de film (2,4 milliards d'unités vendues et 55 milliards de chiffre d'affaires), les appareils photo (54 millions d'unités vendues et 45 milliards de chiffre d'affaires) et les travaux photos (chiffre d'affaires de 115 milliards)

● **Kodak**, avec 42 % du marché mondial du film, est le numéro un mondial.
Le groupe a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 76 milliards de francs et un résultat net de 6,2 milliards. Le numéro un mondial emploie 96 300 personnes et consacre 6,3 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement. Kodak prépare aussi son groupe à la photo numérique.

● **Fuji**, dont la part de marché est de 33 %, a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 54 milliards de francs et un résultat net de 3,2 milliards.
Fuji compte 26 555 employés et consacre près de 7 % de ses revenus à la recherche et au développement. Le numéro deux du film mise avant tout sur la *qualité*.

Apple essaie de rassurer ses clients

SAN FRANCISCO
correspondance

Tout se négocie, même les légendes. Reste à en fixer le prix. Tâche difficile sur laquelle butent les négociations entre les groupes d'informatique américains Apple et Sun. Ce dernier a offert la semaine dernière d'acquérir les actions Apple à 23 dollars alors qu'elles étaient cotées autour de 33 dollars et que les dirigeants de l'entreprise de Cupertino en demandent près de 40 dollars. Lundi 29 janvier, Wall Street a tranché. L'action Apple est passée sous la barre des 30 dollars alors que les 2 dollars gagnés par l'action Sun étaient un encouragement à la fermeté. Dans le même temps, Standard's & Poors a abaissé la notation de la dette d'Apple, ramenant la firme au rang d'investissement spéculatif.

Apple continue malgré tout à explorer les voies d'un redressement interne et autonome. Le constructeur aurait, selon le New York Times du 30 janvier, décidé de geler temporairement ses dépenses de recherche-développement. Un plan de restructuration de ce pôle, l'un des plus coûteux, devrait être présenté dans quinze jours. Parallèlement, la firme a acheté, lundi 29 janvier, des pages de publicité dans une douzaine de journaux afin de rassurer ses clients. Michael Spindler y promettait à la fois une restructuration, de futurs bénéfices et la fidélité à la *« mission »* de l'entreprise, mettre la technologie *« à la portée de tous »*.

Si les négociations avec Sun, qui suscitent des analyses très variées, n'aboutissent pas, d'autres prétendants pourraient bien se montrer intéressés : les noms d'Oracle, de Sony, de Motorola et d'IBM sont cités. A moins qu'Apple ait l'audace de réintégrer son fondateur de génie : Steve Jobs. L'idée avancée par une autre spécialiste, Gina Smith, a cependant peu de chance d'aboutir tant elle impliquerait de renoncements de la part des actuels dirigeants de la compagnie.

Francis Pisani

AI(R) s'affirme comme le pôle européen des avions régionaux

Ce consortium dont fait partie Aérospatiale détient un quart du marché

AU MOMENT où se joue la survie de l'avionneur néerlandais Fokker, lâché la semaine dernière par son actionnaire principal l'allemand Dasa, la société AI(R), constituée il y a quelques mois entre le français Aerospatiale, l'italien Alenia et le britannique British Aerospace, s'affirme comme le pilier européen de la construction aéronautique des avions de 20 à 120 places. *« C'est le moment de renforcer le pôle européen qui va faire contrepoids à Bombardier, soutenu par Boeing »*, affirmait ainsi Henri-Paul Puel, PDG de AI(R) (Aero International Regional), lundi 29 janvier à Toulouse, où il présentait le bilan de l'année 1995. M. Puel ne s'est pas prononcé sur la possibilité de rapprochement entre AI(R) et Dasa ni sur d'éventuelles solutions européennes au rachat partiel de Fokker. Il a préféré mettre l'accent sur les projets de croissance interne de la joint-venture européenne qui se limite pour l'instant à la commercialisation, et très prochainement au service après-vente, des avions de chacun de ses partenaires. AI(R) pourrait donc s'atteler au développement d'un petit jet biréacteur de 70 à 85 places, capable de concurrencer le futur CRJ70 du canadien Bombardier. Cet investissement (5 milliards de francs) permettrait justement d'associer Dasa qui réalisait jusqu'à présent le fuselage du Fokker 70. AI(R) devrait également poursuivre la modernisation de la gamme existante du consortium avec l'amélioration des turbopropulseurs ATR 72, celle de la pressurisation des Avro et le développement d'avions de patrouille maritime.

L'an passé, AI(R) a enregistré 111 commandes d'avions neufs (50 de la gamme ATR (Aerospatiale-Alenia), 50 de la gamme Avro (BAe) et 11 Jetstream), s'adjugeant ainsi 26 % du marché mondial des avions de 20 à 120 places, contre 20 % pour Bombardier, 10 % pour le Suédois Saab, 12 % pour Dasa-Fokker et 7 % pour le brésilien Embraer. En termes de livraisons, l'année 1995 s'est soldée par un chiffre d'affaires combiné (ATR, Avro et Jetstream) de quelque 7 milliards de francs, dont 3,1 milliards de francs pour ATR.

Pour l'appel d'offres lancé par la Chine et la Corée afin de trouver un partenaire occidental pour la construction d'un avion de 100 places, M. Puel a estimé que le choix serait désormais *« plus facile »* pour les Asiatiques, après la quasi-faillite de Fokker, qui était sur les rangs aux côtés de Dasa. A moins que la candidature de Samsung, chef de file coréen du consortium asiatique, au rachat de Fokker, n'entraîne une complète redistribution des cartes.

C. J.

Samsung intéressé par Fokker

***En situation de quasi-faillite* la semaine dernière, après que son principal actionnaire l'allemand Dasa eut jeté l'éponge, Fokker a vu son titre augmenter de 34 % lundi 29 janvier. A l'origine de ce retournement surprise, la candidature du sud-coréen Samsung au rachat de l'avionneur néerlandais. Malgré les déclarations contradictoires de Samsung sur ses intentions, Fokker confirmait avoir reçu un fax ce week-end manifestant l'intérêt du groupe sud-coréen, qui, avec un bénéfice de 9 milliards de francs en 1995 pour un chiffre d'affaires de 336 milliards, multiplie les diversifications industrielles. *« Fokker offre ce que les compagnies aériennes recherchent le plus : la technologie »*, explique un analyste de chez Daewoo Economic Research Institute. *« En cas d'acquisition de Fokker, Samsung serait d'autre part en mesure de revendiquer le rôle de chef de file dans le consortium sino-coréen qui projette la construction d'un jet de cent places, en coopération avec les Occidentaux »*, ajoute-t-il.**

Paribas découvre une perte de 250 millions de francs en Espagne

LA BANQUE Paribas a annoncé, mardi 30 janvier, qu'elle avait découvert dans les comptes de sa succursale de Madrid *« des pertes dissimulées sur des prises de positions sur la dette publique espagnole »*.
Ces prises de position remontent à 1994 et *« ont été dissimulées par des opérations d'achat-vente de titres improprement comptabilisées »*, précise la banque dans un communiqué. Les pertes qui s'élèvent à 250 millions de francs, seront comptabilisées sur l'exercice 1995, selon un porte-parole de Paribas. – *(Reuter)*

Une grève des citerniers menace l'ouest de la France d'une pénurie de carburant

LES STATIONS-SERVICES de l'ouest de la France entre Le Havre et Bordeaux étaient menacées sous 24 à 36 heures de pénurie d'approvisionnement en carburant en raison du blocage des sorties routières de la raffinerie Elf de Donges (Loire-Atlantique). Depuis vendredi, à l'appel de la fédération nationale des chauffeurs-routiers (FNCR), un millier de chauffeurs étaient en grève et paralysaient avec leurs camions la sortie de la raffinerie Elf qui alimente plusieurs milliers de stations-services. Les chauffeurs-citerniers réclament *« un meilleur statut pour les personnels roulants, notamment la reconnaissance du transport de matières dangereuses, ce qui équivaudrait à l'autorisation d'un départ à la retraite à 55 ans, ainsi qu'une « grille de salaire plus juste »*.

DÉPÊCHES

■ **FNAC : la direction du groupe** a présenté, lundi 29 janvier, lors d'un comité d'entreprise, un projet de réorganisation de son siège, en vue d'alléger ses coûts de structure. Ce plan se traduirait par la suppression de 48 postes sur 400, ainsi que par l'externalisation de ses services informatiques repris par la société Synchrome, qui devrait amener le transfert de 45 personnes. La direction s'est engagée à reclasser chaque salarié d'ici à la fin de 1996. Le service informatique, en grève depuis jeudi 25 janvier, a décidé lundi de reconduire son mouvement.

■ **PECHINEY : 91,3 % des détenteurs de certificats d'investissement privilégié** et 91,8 % des actionnaires de Pechiney International ont apporté leurs titres aux offres publiques d'échanges lancées par Pechiney, selon les résultats officiels publiés lundi 29 janvier par la Société des Bourses françaises.

■ **RHÔNE-POULENC RORER : le groupe pharmaceutique** a annoncé lundi 29 janvier un programme de cession d'actifs de 750 millions de dollars (3,75 milliards de francs) sur dix-huit mois, pour réduire son endettement. Pour 1996, le groupe prévoit une hausse de 10 % de son bénéfice par action hors éléments exceptionnels et non un doublement comme nous l'avons indiqué par erreur *(Le Monde* du 30 janvier).

■ **VOLKSWAGEN : le groupe automobile allemand** (marques VW, Audi, Seat et Skoda) a enregistré des livraisons mondiales de 3,568 millions d'unités en 1995, en hausse de 8,3 % par rapport à 1994. *« Pour 1996, le groupe prévoit une nouvelle consolidation de ses parts de marché »*, dans la lignée des résultats obtenus en 1995, précise la firme de Wolfsburg.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur public français** a annoncé lundi 29 janvier sa candidature pour décrocher une licence de téléphonie mobile en République tchèque, en association avec le canadien Telesystem International Wireless.

■ **DÉFAILLANCES : le nombre des défaillances d'entreprises jugées** par les tribunaux de commerce aux mois de juin (4 312), juillet (4 231) et août 1995 (4 339) a diminué de 2,1 % par rapport aux trois mois précédents en données corrigées des variations saisonnières, selon l'Insee. Par rapport à la période correspondante de l'année 1994, le recul est de 6,5 %. La baisse se poursuit dans tous les secteurs à l'exception de l'immobilier et des services aux particuliers.

Les emprunts obligataires destinés à combler le déficit de la Sécurité sociale n'auront pas la garantie de l'Etat

La caisse d'amortissement empruntera 150 milliards de francs sur les marchés des capitaux

Après un long délai de réflexion, le ministère de l'économie et des finances a arrêté les grandes lignes de l'opération de financement destinée à apurer les comptes sociaux. Il s'apprête à lancer un appel d'offres auprès des banques françaises et étrangères, qui auront plusieurs semaines pour remettre leurs propositions définitives. La Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) est chargée de collecter 150 milliards de francs avant la fin du premier semestre.

L'ATTENTE DES BANQUIERS touche à sa fin. Le Trésor français est sur le point de lancer un appel d'offres portant sur le financement destiné à apurer les comptes de la Sécurité sociale. Cette procédure constitue une étape importante de ce dossier sur lequel les établissements financiers travaillent depuis plusieurs mois. Les montants en jeu expliquent leur zèle. La Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale), structure ad hoc mise en place par le gouvernement afin d'assurer la gestion du remboursement des déficits accumulés par les organismes sociaux de 1992 à 1996, sera chargée de collecter 150 milliards de francs d'ici à la fin du premier semestre. Ces opérations de financement s'accompagneront du versement d'importantes commissions aux banques (plusieurs centaines de millions de francs) qui seront chargées de les diriger.

La somme de 150 milliards ne sera pas levée d'un seul bloc sur les marchés financiers. Selon les prévisions des banquiers, 70 milliards de francs devraient être collectés sous forme d'emprunts obligataires, le reste étant assuré par des crédits bancaires à moyen terme et des effets à court terme *(Le Monde* du 28 et 29 janvier). Cet éparpillement a pour objectif d'éviter de trop peser sur le marché obligataire français déjà fortement sollicité par l'Etat lui-même pour ses propres besoins. Une offre trop importante d'obligations risquerait de provoquer une remontée des taux d'intérêt à long terme français, essentiels pour le financement de l'économie.

EN ÉCUS, DOLLARS, MARKS, YENS

Les professionnels avaient d'emblée écarté l'idée que l'emprunt Cades prenne la forme d'un nouvel emprunt Balladur (l'Etat avait levé, au cours de l'été 1993, 110 milliards de francs auprès de la clientèle des particuliers). Une telle opération aurait été paradoxale alors que le gouvernement cherche à relancer la consommation et à faire baisser le taux d'épargne des ménages. De surcroît, une émission de ce type aurait pris une dimension politique, et le gouvernement d'Alain Juppé aurait pu craindre à cet égard que l'émission Cades ne rencontre pas le même succès que l'emprunt Balladur, qui avait été sursouscrit trois fois.

Les 70 milliards de francs d'obligations seront donc pour l'essentiel réservés aux investisseurs professionnels. Les titres devraient être émis principalement sur le marché du franc, à diverses échéances, afin de ne pas trop peser sur une partie précise de ce que les spécialistes appellent la courbe des taux. Il est également prévu que la Cades fasse appel à d'autres devises. L'écu, monnaie déjà régulièrement utilisée par le Trésor pour se financer sur les marchés financiers, devrait être utilisé. Mais la Cades pourrait aussi lever des fonds en dollars, en deutschemarks ou en yens. A l'origine très réticentes à l'idée d'aller quémander des capitaux dans d'autres monnaies que le franc et l'écu, les autorités françaises ont semble-t-il fini par se laisser convaincre par les banquiers.

L'argument financier l'a emporté, les conditions de financement offertes par certains compartiments du marché international des capitaux pouvant se révéler très avantageuses. Le choix final de la devise obéira toutefois à des considérations politiques. Certains banquiers font remarquer que l'Etat français pourrait ainsi éprouver quelque réticence à faire officiellement financer à Wall Street, par les *« spéculateurs anglo-saxons »*, le trou de la Sécurité sociale, et ce même si le marché du dollar présente des capacités d'absorption inégalées.

Enfin, les emprunts obligataires de la Cades ne devraient pas bénéficier de la garantie explicite de l'Etat français. Les banquiers considèrent toutefois que l'article 7 de l'ordonnance adoptée mercredi 24 janvier en conseil des ministres, qui prévoit qu'en cas de difficultés de paiement de la Cades *« le gouvernement soumet au Parlement les mesures nécessaires pour assurer le paiement du principal et des intérêts aux dates prévues »*, revient de fait à une garantie implicite de l'Etat français. Cette clause, à laquelle vient s'ajouter la qualité de ses ressources (prélèvement de 0,5 % sur l'ensemble des revenus), devrait permettre à la Cades d'obtenir la meilleure note possible (triple A) décernée par les agences chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs. Cette excellente notation permettra à la Cades de se financer dans d'excellentes conditions. Les banquiers estiment qu'elle ne devrait pas payer une prime supérieure à 0,10 % par rapport à la rémunération que doit verser l'Etat français.

Pierre-Antoine Delhommais

Le financement de l'immobilier au cœur du débat parlementaire nippon

TOKYO
de notre correspondant

Le débat parlementaire sur le projet de loi de finances pour l'année fiscale 1996, qui a commencé mardi 30 janvier, s'annonce houleux. Il pourrait donner lieu à l'un de ces grands déballages sur les manigances de l'arrière-cour de la politique et de la finance nippone où se côtoient politiciens alimentant leurs caisses noires, hauts fonctionnaires en retraite parachutés dans le privé, banquiers peu scrupuleux, spéculateurs, maquignons des affaires et éléments interlopes de la société. Le débat sur le budget sera en effet dominé par la question du sauvetage des organismes non bancaires de crédit immobilier (*jusen*) qui ont été frappés de plein fouet par l'éclatement de la « bulle spéculative » du début des années 90.

Le plan du gouvernement annoncé en décembre par le cabinet Murayama prévoit le recours aux deniers de l'Etat pour éponger en partie les dettes irrécupérables (6 200 milliards de yens, soit 300 milliards de francs) des *jusen*, soit près des trois quarts de leur portefeuille de prêts. Toute la question pour le gouvernement est d'éviter que leur déconfiture ne mette en péril les banques-mères ainsi que les secteurs mutualiste et agricole, qui sont leurs principaux bailleurs de fonds. Le plan de sauvetage du gouvernement prévoit la mise en place d'un organisme comparable au Resolution Trust Corp. (RTC) américain, qui fournira un crédit de 650 milliards de yens, déjà inscrits au budget, pour éponger une première tranche des pertes des *jusen*. Ce plan suscite de vives critiques dans l'opinion publique autour de deux thèmes :

– Pourquoi utiliser l'argent des contribuables pour liquider des entreprises privées dont la gestion passée s'est avérée pour le moins laxiste (absence de contrôle, octroi de prêts à des sociétés en faillite ou dont les dirigeants sont poursuivis pour escroquerie) ?

– Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de publier les noms des bénéficiaires des largesses des *jusen* ? Selon la liste encore anonyme des cinquante plus gros emprunteurs, les dix premiers sont responsables d'un quart du total de ces engagements. Loin de financer la construction de logements individuels (fonction pour laquelle ils avaient été créés dans les années 70), les *jusen* ont accordé 80 % de leurs prêts à des entreprises de construction ou de services (qui se sont transformés en créances douteuses).

AU PROFIT DE LA PÈGRE

Le gouvernement reconnaît qu'une partie des prêts des *jusen* ont bénéficié à des entreprises liées à la pègre. Le phénomène n'est pas nouveau (*Le Monde* du 2 décembre 1994), mais il est devenu aujourd'hui de notoriété publique : la participation d'anciens policiers à l'organisme de restructuration des établissements financiers en faillite (version japonaise du RTC américain) est symptomatique. Selon l'ancien chef de la brigade antigang, Raisuke Miyawaki, 10 % des mauvaises créances des banques ont pour bénéficiaires des truands et 20 % concernent des entreprises liées à la pègre. Dans les deux cas, elles sont irrecouvrables.

Elles le sont d'autant moins que les liens entre organismes financiers et truands sont complexes : certains financiers et promoteurs ont eu recours à leurs services non seulement dans le passé pour déloger des propriétaires fonciers qui refusaient de vendre leurs terrains mais aussi par la suite pour recouvrer des mauvaises dettes sur des entrepreneurs aventureux mais honnêtes. Les truands en ont profité pour lancer des OPA sur des sociétés en difficulté, notamment dans la région d'Osaka. Mais ces « services » ont aussi créé des complicités que les organismes de crédit ne souhaitent guère voir étaler au grand jour et qui les paralysent dans leurs actions contre les gangsters pour recouvrir leurs créances.

Cette toile de fond explique la vivacité des critiques à l'égard du plan du gouvernement et la nervosité du monde politique. L'opposition, le Nouveau Parti du progrès (Shinshinto), exige des éclaircissements à la fois sur ceux qui ont bénéficié des prêts des *jusen* et sur le plan de redressement du gouvernement. Mais il n'est pas allé jusqu'à boycotter la Diète (le Parlement nippon) car il est divisé : certains de ses membres n'étant guère empressés de faire la lumière sur cette affaire. La cohésion de la coalition gouvernementale est également mise à rude épreuve.

Le premier ministre lui-même, Ryutaro Hashimoto, se trouve dans une position délicate : c'est au début des années 90, lorsqu'il était ministre des finances, que la situation des comptes des *jusen* s'est dégradée en l'absence de tout contrôle.

Outre le débat sur la question de principe de l'utilisation des deniers publics pour liquider les *jusen* alors que le budget est déficitaire, se posent deux autres problèmes. Le premier est le manque de visibilité sur les conséquences de ce plan de sauvetage, qui devrait être une étape décisive dans l'assainissement du système financier nippon, sur les banques. Le second problème posé par le sauvetage des *jusen* tient au fonctionnement de la démocratie : des responsabilités seront-elles sanctionnées ? Une enquête judiciaire à l'encontre des dirigeants des *jusen* et des principaux emprunteurs pour détournement de fonds et escroqueries est envisagée. Mais trop d'intérêts sont en jeu et cette initiative pourrait bien s'enliser. Le ministère des finances a d'autre part écarté le risque pour les banques qui participeront au sauvetage des *jusen* d'être mises en cause par leurs actionnaires devant la justice. Ce qui fait écrire au *Nihon Keizai* que *« l'administration agit comme si le Japon n'était pas un Etat de droit »*.

Au mécontentement de l'opinion publique s'est jointe l'extrême droite gangstérisée, dont les camions armés de haut-parleurs sillonnaient mardi le centre des affaires de Tokyo et le quartier des ministères, invectivant les banques et administrations. La semaine dernière, un groupe a lancé son camion en flammes contre les grilles de la Diète. L'impopularité du plan de sauvetage des *jusen* fournit un excellent prétexte à cette extrême droite liée à la pègre pour mener des actions de chantage auprès de banques. Certaines d'entre elles ayant été peu regardantes dans leurs rapports avec la pègre, les truands ne manquent pas de dossiers pour obtenir des « dédommagements ».

Le grand problème pour l'establishment nippon (politiciens et milieux d'affaires) est de liquider les *jusen* sans être éclaboussé. Une tâche délicate.

Philippe Pons

Seize banques dans le rouge

Les banques et les organismes de crédit agricole vont être appelés à la rescousse. Une charge supplémentaire qui va durement affecter leurs résultats. L'endettement du système bancaire nippon est évalué à 40 000 milliards de yens, dont 18 000 milliards sont considérés comme des créances douteuses.

Selon le journal des milieux d'affaires *Nihon Keizai*, seize des vingt et une premières banques du Japon seront dans le rouge à la clôture de l'exercice actuel lorsqu'elles auront passé en pertes et profits leurs créances sur les *jusen* (3 700 milliards de yens). Ce sera notamment le cas de trois banques de crédit à long terme et de sept établissements de gestion de patrimoine. Seules certaines grandes banques commerciales (*Mitsubishi, Sumitomo*, Tokyo et Asahi) pourraient dégager des bénéfices. En revanche, d'autres seront en grave difficulté : ce pourrait être le cas de Yasuda Shintaku, dont la fusion avec la banque Fuji, tête de file du groupe, n'est pas exclue.

■ REBOND à la Bourse de Tokyo, mardi 30 janvier, qui a fini à son meilleur niveau depuis dix-sept mois. L'indice Nikkei a gagné 133,24 points à 20 722,44 points.

■ LE DOLLAR est resté à 106,75 yens mardi (106,88 yens la veille) à Tokyo, dans l'attente de la réunion du conseil monétaire de la Réserve fédérale américaine.

■ L'OR a ouvert en baisse mardi sur le marché international de Hongkong, à 405,90-406,20 dollars l'once, contre 406,05-406,35 dollars la veille en clôture.

■ NEW YORK et Francfort ont battu des records lundi : Wall Street en dépassant 5 300 points, à 5 304,98 points, la place allemande en terminant à 2 446,05 points.

■ LE PRIX DU CAFÉ a atteint lundi sur le marché de Londres son plus haut prix de référence (livraison en mars) depuis novembre 1995, à 2 115 dollars la tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Cinquième séance de hausse à Paris

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40/5 jours

POUR la cinquième séance consécutive, les valeurs françaises étaient orientées à la hausse, mardi 30 janvier, à la Bourse de Paris. En repli symbolique de 0,01 % à l'ouverture, puis en repli plus franc par la suite, l'indice CAC 40 a repris de la hauteur au fil des échanges, pour gagner 0,16 %, à 1 983,76 points, à la mi-journée.

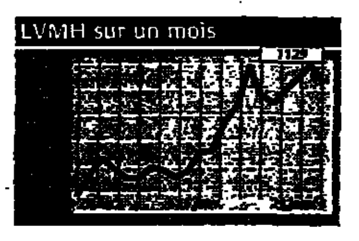
« Le marché est encouragé par les mesures de relance annoncées par le ministre de l'économie, cet après-midi, et par la prochaine baisse du taux du livret A, également bien perçue », a souligné un gestionnaire. *« Cette baisse de la rémunération du livret A ne devrait pas permettre un transfert d'épargne vers les actions, les clients du livret A et de la Bourse étant différents, mais devrait débloquer de l'argent en faveur de la consommation »*, a-t-il ajouté.

Du côté des valeurs, le titre Bouygues a été suspendu de cotation mardi, dans l'attente de la diffusion des résultats annuels du groupe. Paribas progressait très modestement de 0,19 %. Mardi, la banque d'affaires a révélé, dans un communiqué, des pertes d'environ 250 millions de francs sur des prises de position sur la dette publique espagnole en 1994. Le titre Compagnie des signaux était en tête des hausses après des propos encourageants de son président. La valeur gagne 7,33 %.

LVMH, valeur du jour

LA SÉANCE a failli mal se terminer pour LVMH, lundi 29 janvier, à la Bourse de Paris. L'annonce, en début de journée, d'un chiffre d'affaires de 29,8 milliards de francs, en hausse de 6,43 %, et une prévision de résultat de l'ordre de 10 % contre les 14-15 % attendus, ont pesé sur le titre. Au fil des échanges, l'action a perdu jusqu'à 5,07 %, pour terminer en baisse de 1,4 %, à 1 129 francs, dans un volume de 357 835 titres pour un total de 396 millions de francs. Dior, sa maison mère, a terminé en recul de 2,63 %, à 555 francs, après être descendue à 547 francs.

LVMH sur un mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
UIC	66	+6,46	+12,05
Publicis	355	+6,28	+22,83
Lapeyre	273	+6,22	+11,88
CS Signaux(CSEE)	233,80	+5,79	+16,90
Dev.R.N-P.Cal #LI	53,85	+4,97	−4,18
Legris indust.	195	+4,83	+22,33
Zodiac ex.dt divid	990	+4,49	+21,72
Colas	920	+4,19	+12,19
I.D.I.A	195	+3,66	−2,40
Ingenico	97,10	+3,63	+6,15
BAISSES, 12 h 30			
Dassault Electro	255	−4,13	+57,50
Eurotunnel	6,10	−2,40	−8,27
Groupe Andre S.A.	355	−2,20	+0,14
Groupe De La Cite	568	−1,89	+6,36
Total	345,50	−1,26	+4,53
Bongrain	2810	−1,74	+1,81
Cerus Europ.Reun	75,70	−1,48	+25,12
AGF-Ass.Gen.France	141,30	−1,39	−13,84
Euro Disney	13	−1,14	+16,59
Union Assur.Fdal	533	−1,11	−8,88

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	30/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Paribas	556130	144165582,70
Rhone Poulenc A	738407	83413713,40
Michelin	366341	80380347,80
LVMH Moet Vuitton	68312	76943284
Elf Aquitaine	177802	67197376,40
Peugeot	91147	65889645
Schneider SA	327641	64777472
Societe Gale A	99972	59165892
Chargeurs	44336	49635010
Eaux (Gle des)	86754	48348258

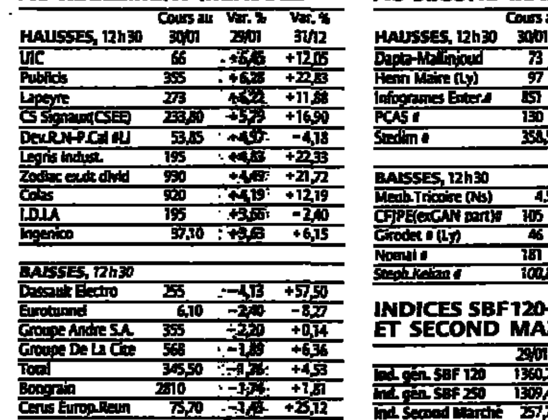
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
Dapta-Mallinjoud	73	+28,07	+457,25
Henri Maire (Ly)	97	+4,86	+8,13
Infogrames Enter.#	851	+4,54	+24,41
PCAS #	130	+4	+8,33
Stedim #	358,50	+3,91	+18,45
BAISSES, 12 h 30			
Meub.Tricoire (Ns)	4,51	−54,90	−68,23
CFJPE(exGAN part)#	105	−19,84	−19,84
Girodet # (Ly)	46	−9,71	−11,62
Nomai #	181	−4,73	−20,61
Steph.Kelian #	*100,80*	*−4,09*	*+18,58*

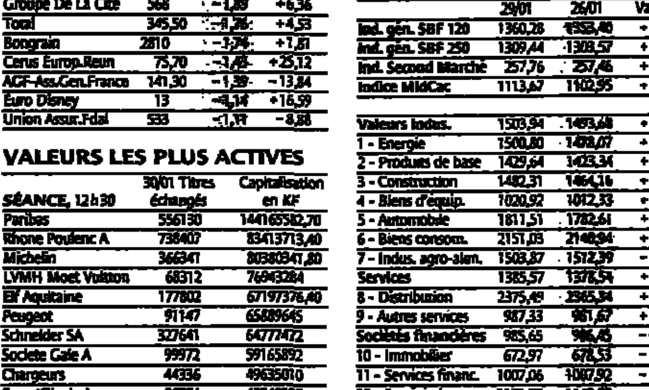
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/01	26/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1360,28	1353,48	+0,51
Ind. gén. SBF 250	1309,44	1303,57	+0,45
Ind. Second Marché	257,76	257,46	+0,12
Indice MidCac	1113,67	1102,95	+0,97
Valeurs indus.	1503,94	1493,68	+0,69
1 - Energie	1500,80	1478,07	+1,54
2 - Produits de base	1429,64	1423,34	+0,44
3 - Construction	1482,31	1464,16	+1,24
4 - Biens d'equip.	1020,92	1012,33	+0,85
5 - Automobile	1811,51	1782,61	+1,62
6 - Biens consom.	2151,03	2140,94	+0,47
7 - Indus. agro-alim.	1503,87	1512,39	−0,56
Services	1385,57	1378,54	+0,51
8 - Distribution	2375,49	2365,34	+0,43
9 - Autres services	987,33	981,67	+0,58
Sociétés financières	985,65	986,45	−0,08
10 - Immobilier	672,97	678,53	−0,82
11 - Services financ.	1007,06	1007,92	−0,09
12 - Sociétés invest.	1171,75	1169,52	+0,19

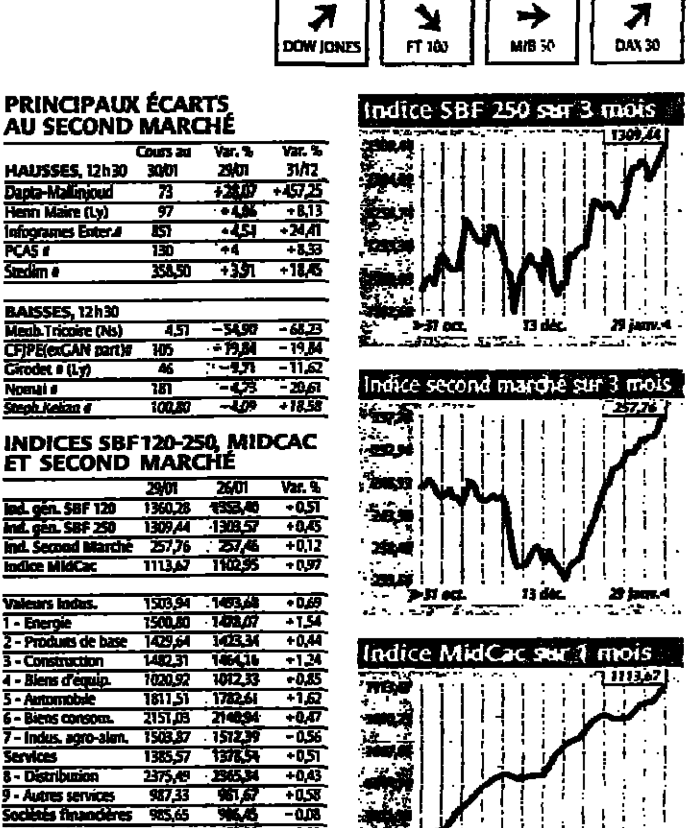
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 3 mois



Records à Wall Street et à Francfort

LA BOURSE DE TOKYO a effectué un rebond mardi 30 janvier pour finir à son meilleur niveau depuis dix-sept mois. L'indice Nikkei a gagné 0,65 %, à 20 722,44 points, sa meilleure clôture depuis le 18 août 1994. Selon Shigeki Fujita, de Cosmo Securities, le marché reste toutefois focalisé sur des valeurs spéculatives n'entrant pas dans la composition de l'indice Nikkei.

La veille, Wall Street a terminé pour la première fois au-dessus du seuil des 5 300 points. L'indice Dow Jones a gagné 0,63 %, à 5 304,98 points. Les espoirs d'assouplissement de la politique monétaire américaine ont bénéficié à la grande Bourse new-yorkaise, à la veille de la réunion sur deux jours du comité monétaire de la Réserve fédérale.

La Bourse de Londres a peu varié, terminant la séance proche de ses niveaux de vendredi. L'indice Footsie s'est inscrit en clôture en baisse de 0,1 point à 3 734,6 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a décroché un nouveau record en clôture, l'indice DAX affichant une hausse de 0,54 %, à 2 446,05 points, en raison, selon les courtiers, d'achats soutenus d'investisseurs étrangers.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/01	Cours au 26/01	Var. en %
Paris CAC 40	1980,68	[illegible]	+0,70
New-York/DJ indus.	5279,69	[illegible]	+0,15
Tokyo/Nikkei	20589,20	[illegible]	−0,36
Londres/FT100	3734,60	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2446,05	[illegible]	+0,54
Frankfort/Commer.	870,72	[illegible]	+0,12
Bruxelles/Bel 20	1923,64	[illegible]	+1,46
Bruxelles/Général	1657,38	[illegible]	+1,46
Milan/MIB 30	997	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	336,40	[illegible]	+0,09
Madrid/Ibex 35	325,61	[illegible]	−1,04
Stockholm/Affarsal	1333,96	[illegible]	—
Londres FT30	2769,60	[illegible]	+0,20
Hong Kong/Hang S.	11059	[illegible]	−0,48
Singapour/Strait t	2424,07	[illegible]	−0,55

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/01	26/01
Alcoa	54	52,87
American Express	43,50	43,12
Allied Signal	49	48,87
AT & T	65,75	64,75
Bethlehem	14,75	14,62
Boeing Co	77,12	76,75
Caterpillar Inc.	63,87	62,25
Chevron Corp.	52,62	52,50
Coca-Cola Co	74,25	74,50
Disney Corp.	61,75	60,87
Du Pont Nemours&Co	75	74
Eastman Kodak Co	71,12	71,25
Exxon Corp.	79,25	79,75
Gén. Motors Corp.H	56,12	54,62
Gén. Electric Co	74,87	75,50
Goodyear T & Rubbe	46,50	45,75
IBM	106,50	104,87
Intl Paper	39,75	39,25
J.P. Morgan Co	80,62	80,12
Mc Don Dougl	87,62	86
Merck & Co.Inc.	68,87	67,87
Minnesota Mng.&Mfg	65,12	65,25
Philip Moris	92,87	92,75
Procter & Gamble C	85,37	87
Sears Roebuck & Co	40,75	39,87
Texaco	80,12	79,37
Union Carb.	39,75	39,50
Utd Technol	99	98,62
Westingh. Electric	19,62	19,50
Woolworth	10,87	11,25

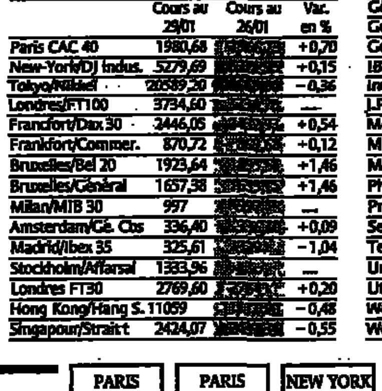
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

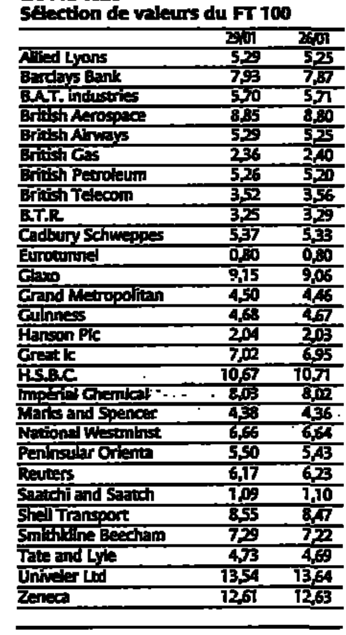
	29/01	26/01
Allied Lyons	5,29	5,25
Barclays Bank	7,93	7,87
B.A.T. industries	5,70	5,71
British Aerospace	8,85	8,80
British Airways	5,29	5,25
British Gas	2,36	2,40
British Petroleum	5,26	5,20
British Telecom	3,52	3,56
B.T.R.	3,25	3,29
Cadbury Schweppes	5,37	5,33
Eurotunnel	0,80	0,80
Glaxo	9,15	9,06
Grand Metropolitan	4,50	4,46
Guinness	4,68	4,67
Hanson Plc	2,04	2,03
Great Ic	7,02	6,95
H.S.B.C.	10,67	10,71
Impérial Chemical	8,03	8,02
Marks and Spencer	4,38	4,36
National Westminst	6,66	6,64
Peninsular Orienta	5,50	5,43
Reuters	6,17	6,23
Saatchi and Saatch	1,09	1,10
Shell Transport	8,55	8,47
Smithkline Beecham	7,29	7,22
Tate and Lyle	4,73	4,69
Univeler Ltd	13,54	13,64
Zeneca	12,61	12,63

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

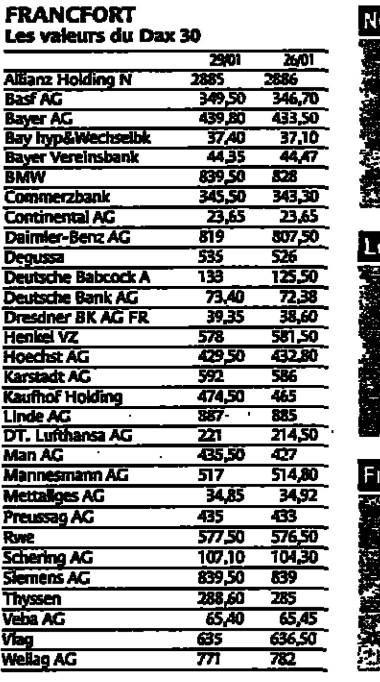
	29/01	26/01
Allianz Holding N	2885	2886
Basf AG	349,50	346,70
Bayer AG	439,80	433,50
Bay hyp&Wechselbk	37,40	37,10
Bayer Vereinsbank	44,35	44,47
BMW	839,50	828
Commerzbank	345,50	343,30
Continental AG	23,65	23,65
Daimler-Benz AG	819	807,50
Degussa	535	526
Deutsche Babcock A	133	125,50
Deutsche Bank AG	73,40	72,38
Dresdner BK AG FR	39,35	38,60
Henkel VZ	578	581,50
Hoechst AG	429,50	432,80
Karstadt AG	592	586
Kaufhof Holding	474,50	465
Linde AG	887	885
DT. Lufthansa AG	221	214,50
Man AG	435,50	427
Mannesmann AG	517	514,80
Mettallges AG	34,85	34,92
Preussag AG	435	433
Rwe	577,50	576,50
Schering AG	107,10	104,30
Siemens AG	839,50	839
Thyssen	288,60	285
Veba AG	65,40	65,45
Viag	635	636,50
Wellag AG	771	782

New York, Dow Jones sur 3 mois

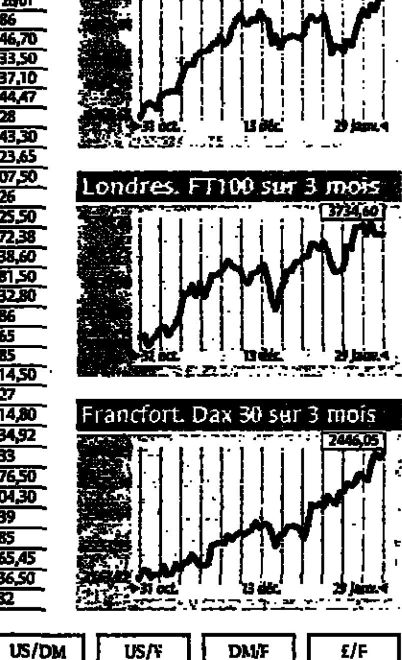




Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



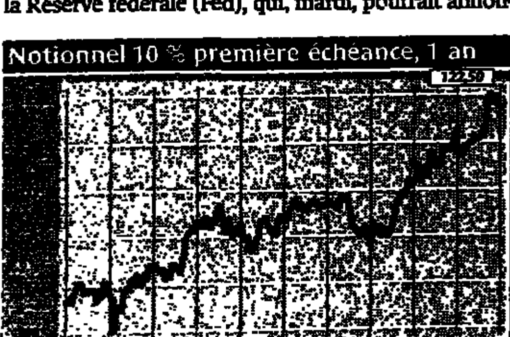
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en légère baisse (− 4 centièmes), mardi 30 janvier, avant d'afficher, après quelques minutes, une quasi-stabilité, à 122,24. La veille, l'échéance mars, sous la pression de l'affaiblissement du franc, avait perdu 12 centièmes (122,34). Selon les analystes, les marchés ont les yeux rivés sur la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed), qui, mardi, pourrait annoncer une baisse de taux d'un quart de point, ce qui donnerait un coup de fouet aux marchés obligataires, américain puis, dans son sillage, européens. Pour sa part, la Banque de France a maintenu ses taux directeurs lundi pour protéger le franc et ne devrait pas les abaisser jeudi non plus. En revanche, les marchés attendent de la banque une baisse de taux lors de son conseil de la politique monétaire, le 8 février.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,31	[illegible]	7,12	[illegible]
Allemagne	3,44	[illegible]	6,67	[illegible]
Grande-Bretagne	6,25	7,45	7,72	[illegible]
Italie	9,96	[illegible]	10,79	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,44	[illegible]	6,06	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/01	Taux au 26/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,24	[illegible]	101,28
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,77	[illegible]	101,47
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,24	[illegible]	101,80
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,48	[illegible]	101,81
Fonds d'État 20 à 30 ans	7	[illegible]	103,60
Obligations françaises	6,72	[illegible]	101,26
Fonds d'État à TME	− 1,49	[illegible]	100,58
Fonds d'État à TRE	− 1,20	[illegible]	100,72
Obligat. franç. à TME	− 0,64	− 0,58	99,16
Obligat. franç. à TRE	+ 0,30	[illegible]	99,83

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 29/01	Vente 29/01	Achat 26/01	Vente 26/01
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,70	[illegible]	4,70
3 mois	[illegible]	4,70	[illegible]	4,70
6 mois	[illegible]	4,70	[illegible]	4,70
1 an	[illegible]	4,70	[illegible]	4,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 29/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	110445	[illegible]	122,50	[illegible]	122,34
Juin 96	217	[illegible]	122,98	[illegible]	122,86
Sept. 96	45	[illegible]	121,78	[illegible]	121,66
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	120,48
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	26979	[illegible]	95,29	[illegible]	95,23
Juin 96	9537	[illegible]	95,58	[illegible]	95,51
Sept. 96	4695	[illegible]	95,66	[illegible]	95,60
Déc. 96	2318	[illegible]	95,51	[illegible]	95,49
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1626	[illegible]	91,40	[illegible]	91,04
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	26138	[illegible]	1985	[illegible]	1980
Février 96	10177	[illegible]	1992	[illegible]	1988
Mars 96	2143	[illegible]	1998,50	[illegible]	1995
Juin 96	155	[illegible]	1974,50	[illegible]	1974

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1300 | US/DM ↘ 1,4838 | US/¥ ↗ 106,6500 | DM/F ↗ 3,4407 | £/F ↗ 7,7065

Léger repli du franc

LE FRANC a ouvert en léger recul face au deutschemark, mardi 30 janvier. Au cours des premiers échanges entre banques, la devise allemande restait soutenue à 3,4394 francs contre 3,4360 francs la veille en clôture. Lundi, le franc, fragilisé par les controverses sur la mise en œuvre de la monnaie unique, avait réussi à réduire ses pertes, alors que les marchés restaient inquiets de la situation économique en Allemagne et en France, où de mauvais chiffres de chômage sont attendus pour mercredi. Pour Erik Muller, analyste au CCF, le repli du franc au cours des derniers jours n'est pas le signe d'une tension sur les marchés. Il est dû surtout à des prises de bénéfice de la part des investisseurs, alors que la monnaie française avait réussi, après le conseil européen de Madrid, à atteindre des sommets (3,41 francs pour 1 deutschemark à la mi-janvier).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/01	% 26/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,0700	[illegible]	329	[illegible]
Ecu	6,2830	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1300	[illegible]	4,7100	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7320	[illegible]	16,0500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	307,2100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1950	[illegible]	2,8500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,8900	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9860	[illegible]	7,4700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7065	[illegible]	7,1800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0755	[illegible]	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	72,9000	[illegible]	67	[illegible]
Suisse (100 F)	422,2600	[illegible]	408	[illegible]
Norvège (100 k)	*78,5100*	[illegible]	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,9270	[illegible]	47,3000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0540	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7193	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8156	[illegible]	4,5300	[illegible]
Finlande (mark)	112,2600	[illegible]	105	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	30/01	29/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4838	1,4906	− 0,46
TOKYO : USD/Yens	106,6500	106,6000	+ 0,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1210	5,1190	5,1345	5,1330
Yen (100)	4,7999	4,7958	4,8066	4,8003
Deutschemark	3,4395	3,4385	3,4410	3,4400
Franc Suisse	4,2403	4,2351	4,2706	4,2658
Lire ital. (1000)	3,1923	3,1901	3,1880	3,1848
Livre sterling	7,7102	7,7036	7,6706	7,2658
Peseta (100)	4,0575	4,0527	4,0615	4,0587
Franc Belge	16,731	16,719	16,752	16,636

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,56	4,62	4,68
Eurodollar	5,46	5,37	5,25
Eurolivre	6,25	6,31	6,18
Eurodeutschemark	3,43	3,37	3,25

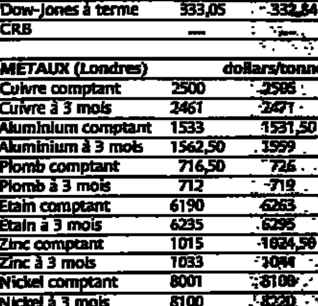
L'OR

	cours 29/01	cours 26/01
Or fin (k. barre)	66250	66250
Or fin (en lingot)	66600	66950
Once d'Or Londres	406,50	404,50
Pièce française(20f)	384	380
Pièce suisse (20f)	380	378
Pièce Union lat(20f)	382	380
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1500	1450
Pièce 50 pesos mex.	2475	2455

LE PÉTROLE

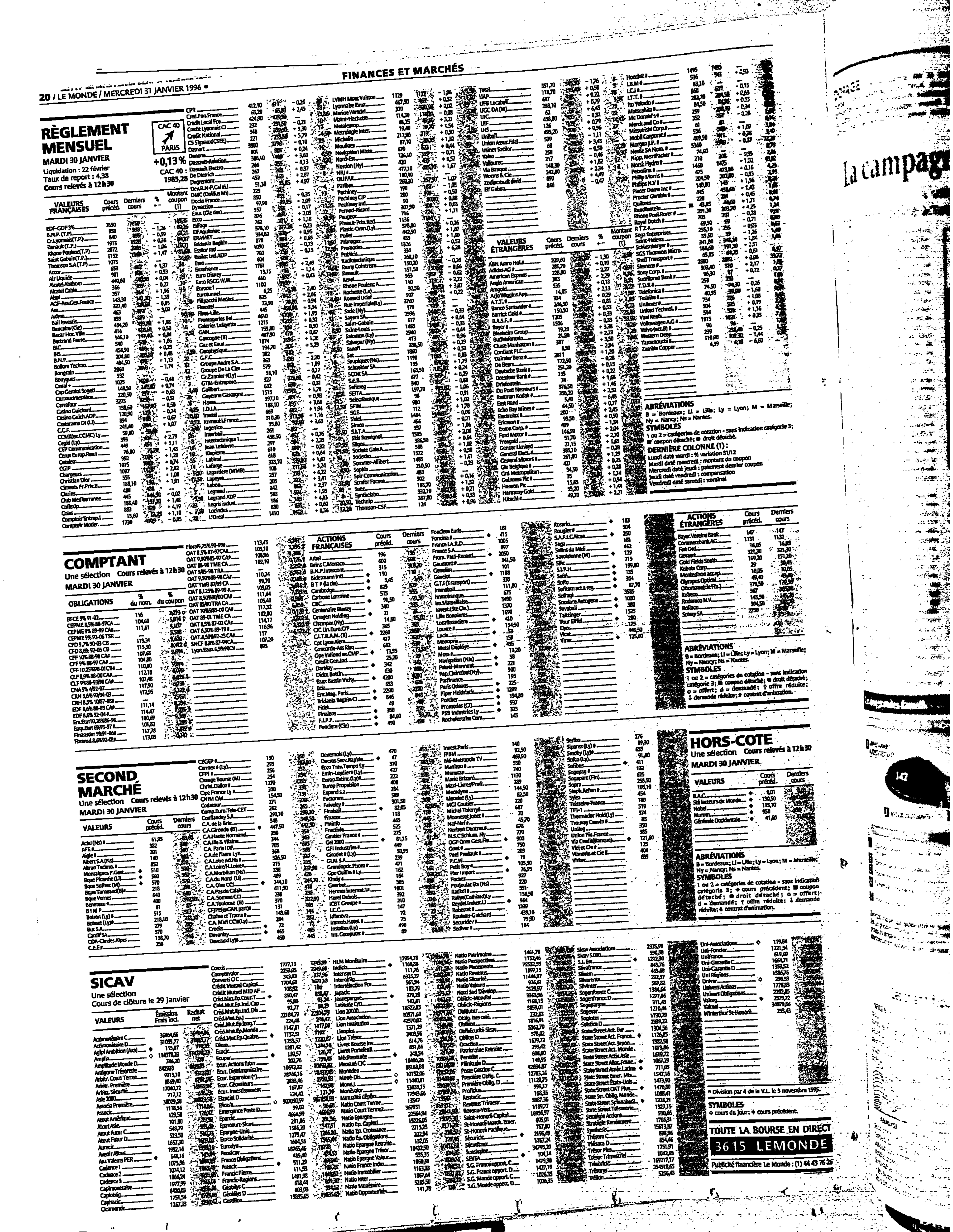
En dollars	cours 29/01	cours 26/01
Brent (Londres)	16,35	—
WTI (New York)	17,52	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	29/01	26/01
Dow-Jones comptant	229,38	229,17
Dow-Jones à terme	333,05	332,84
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2500	2595
Cuivre à 3 mois	2461	2471
Aluminium comptant	1533	1531,50
Aluminium à 3 mois	1562,50	1559
Plomb comptant	716,50	726
Plomb à 3 mois	712	719
Etain comptant	6190	6263
Etain à 3 mois	6235	6295
Zinc comptant	1015	1024,50
Zinc à 3 mois	1033	1044
Nickel comptant	8001	8100
Nickel à 3 mois	8100	8220

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,53	—
Platine à terme	424	421
Palladium	129	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,17	—
Maïs (Chicago)	3,62	—
Grain. soja (Chicago)	7,31	—
Tourt. soja (Chicago)	232,90	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	20,43	—
Orge (Londres)	115,85	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1262	—
Café (Londres)	2060	—
Sucre blanc (Paris)	1555,52	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,87	—
Jus d'orange (New-York)	1,17	—



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 30 JANVIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,13 %
CAC 40 : 1983,28

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7650	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P.)	950	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Renault (T.P.)	1913	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2072	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1152	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1075	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
CPR	412,10	[illegible]	- 0,26
Cred.Fon.France	65,20	[illegible]	+ 2,45
Credit Local Fce	424,90	[illegible]	—
Credit Lyonnais CI	232	[illegible]	- 0,21
Credit National	348	[illegible]	+ 3,30
CS Signaux(CSEE)	221	[illegible]	+ 5,79
Damart	3800	[illegible]	- 0,10
Danone	801	[illegible]	+ 0,24
Dassault-Aviation	386,10	[illegible]	+ 3,60
Dassault Electro	266	[illegible]	- 4,13
De Dietrich	267	[illegible]	+ 0,37
Degremont	452	[illegible]	+ 2,87
Dev.R.N-P.Cal Li	51,30	[illegible]	+ 4,97
DMC (Dollfus Mi)	225	[illegible]	—
Docks France	850	[illegible]	+ 0,35
Dynaction	97,90	[illegible]	+ 2,09
Eaux (Gle des)	557	[illegible]	- 0,17
Ecco	876	[illegible]	+ 2,05
Eiffage	762	[illegible]	+ 1,18
Elf Aquitaine	378,10	[illegible]	- 0,23
ERAMET	334,80	[illegible]	+ 0,95
Eridania Beghin	878	[illegible]	+ 0,68
Essilor Intl	1090	[illegible]	- 0,73
Essilor Intl ADP	760	[illegible]	- 0,13
Esso	604	[illegible]	—

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
Vaal Reefs	[illegible]	[illegible]	+ 0,33
Volkswagen A.G #	1815	[illegible]	[illegible]
Volvo (act.B) #	96	96	—
Western Deep	239	[illegible]	- 0,25
Yamanouchi #	110,90	109,30	- 1,44
Zambia Copper	4,39	[illegible]	- 6,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 30 JANVIER

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1131	1132
Fiat Ord.	16,05	16,05
Gevaert	321,30	321,30
Gold Fields South	169,20	[illegible]
Kubota Corp.	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,40	49,40
Ottomane(Cie Fin.)	179,50	179,50
Robeco	367	[illegible]
Rodamco N.V.	145,50	[illegible]
Rolinco	394,50	[illegible]
Solvay SA	2750	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 30 JANVIER

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 30 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	130,50	[illegible]
Nobel	◆	115,10	[illegible]
Momm.	◆	950	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	◇	119,84	[illegible]
Uni-Foncier		1221,54	[illegible]
Unifrance		619,69	[illegible]
Uni-Garantie C		1664,71	[illegible]
Uni-Garantie D		1353,52	[illegible]
Uni Régions		1386,76	[illegible]
Univar	◇	296,53	[illegible]
Univers Actions		1776,83	[illegible]
Univers Obligations		2202,85	[illegible]
Valorg	◆	2379,72	[illegible]
Valreal		34079,86	[illegible]
Winterthur St-Honoré		253,43	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

DOPAGE Le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, devait présenter à la Commission nationale de lutte contre le dopage, mardi 30 janvier, ses propositions pour tenter d'enrayer la forte augmentation du nombre de sportifs convaincus d'avoir consommé du cannabis. Les sanctions à leur encontre devaient notamment être harmonisées entre les différentes fédérations et alignées sur celles prononcées par les instances du football, soit deux mois de suspension ferme ● EN 1995, selon les statistiques du laboratoire national de dépistage du dopage, 83 sportifs, contre 18 l'année précédente, ont été contrôlés positifs au cannabis sur un total de 284 cas de dopage. ● LA POLÉMIQUE sur l'usage du cannabis par les sportifs a suscité un débat sur les propriétés dopantes de cette substance. Elle a également relancé la controverse sur la dépénalisation des drogues douces.

La campagne contre le cannabis est un coup de semonce aux sportifs

L'usage de drogues douces ne concerne que moins d'un tiers des 284 contrôles positifs effectués en 1995. Mais il monopolise actuellement toute l'attention des autorités, au risque de sous-estimer l'existence de pratiques plus dangereuses pour la santé

EN 1995, tous sports confondus, 284 contrôles positifs ont été signalés par le laboratoire central de dépistage de Châtenay-Malabry, dirigé par Jean-Pierre Lafarge ; 83 cas concernaient l'usage de cannabis. Cette drogue douce arrive en tête des produits dépistés, mais elle ne représente que 29 % du total. Pourtant, ne sont divulgués actuellement dans la presse que les seuls cas des amateurs de « joints ». Chaque fédération semble se faire un devoir d'annoncer le nombre de ses brebis fumeuses. Dernière en date : la Fédération française de rugby (FFR). Elle vient de reconnaître l'existence d'un cas touchant un joueur du groupe A, élite de l'Ovalie. Pourquoi cette exclusive et cette soudaine transparence ? *Quid*, par exemple, des 75 cas de dopage au Salbutamol, aux vertus avérées sur la performance ? Comment se fait-il que ces cas soient rendus publics avec une certaine précipitation alors que la procédure prévoit la confidentialité, de l'aveu même des dirigeants sportifs ?

Lors des contrôles, le laboratoire reçoit des échantillons sans connaître le nom des présumés fautifs. Il transmet de manière concomitante ses résultats au ministère de la jeunesse et des sports et à la fédération concernée. L'échantillon est alors identifié. Le sportif est avisé par lettre recommandée du contrôle. L'intéressé a un délai pour demander ou non une contre-expertise. Le club est ensuite informé. Le dossier est instruit et transmis à une commission *ad hoc* qui convoque le fautif et décide d'une sanction. Le dossier doit impérativement être bouclé dans un délai de trois mois. Logiquement, l'affaire n'est rendue publique qu'à ce stade ultime.

Depuis 1991, date des premiers tests de dépistage du cannabis, ce principe de confidentialité était respecté, d'autant plus que le péché était considéré comme véniel. Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme, a avoué avoir maintes fois exonéré les fumeurs de poursuites, se contentant d'un simple avertissement. La Fédération de voile accordait, quant à elle, des sursis. Yvan Mainini, président de la Fédération de basket-ball, a eu connaissance en 1995 de sept cas de contrôles positifs au cannabis : les joueurs appartenaient à des clubs des divisions inférieures. Ils ont été sanctionnés de peines de deux à six mois de suspension, dans la plus stricte confidentialité. La Fédération de football admet également l'existence de quelques précédents, traités avec pudeur. La vague de révélations, accompagnée d'un *mea culpa* général, est d'autant plus surprenante.

LE CAS BARTHEZ

Ce qui est devenu aujourd'hui une affaire a démarré dans le milieu du football, le plus médiatique. Le premier nom révélé est celui d'un joueur international, Fabien Barthez. L'information est parvenue à la fédération alors que le gardien de but de Monaco était en stage avec l'équipe de France avant le match contre Israël, le 15 novembre 1995. Les responsables français ont donc décidé de l'écarter sous le prétexte d'une blessure à l'avant-bras. Selon les dirigeants, il ne s'agissait pas d'étouffer le dossier, mais de respecter la fameuse confidentialité.

A la suite d'une indiscrétion, l'affaire était révélée dans la presse, simultanément dans *Le Parisien* et *France-Soir*, le 17 novembre 1995. Le retentissement est immédiat. La fédération demande alors à son ministère de tutelle de lui indiquer l'attitude à adopter. Il lui est répondu qu'il faut appliquer la plus grande transparence. Quatre autres cas sont alors révélés, par deux fois, début décembre et juste avant Noël. Depuis quelque temps déjà, le laboratoire de Châtenay-Malabry, lors de ses rapport semestriels, signalait la recrudescence de l'usage du cannabis.

Il a alors été décidé de mettre fin à la clémence et d'entreprendre une action de grande envergure. Le 19 décembre 1995, la commission nationale de lutte contre le dopage recevait une lettre de « *mise en garde* » du ministère de la jeunesse et des sports au titre explicite : « Le cannabis, bonnes raisons pour faire le choix de ne pas l'utiliser ». Le document appelait les sportifs à la vigilance. « *Ce produit a des effets secondaires peu compatibles avec une pratique sportive de haut niveau. (...) Ce principe actif a des effets négatifs sur la performance. (...) L'utilisation de ce produit est donc contraire non seulement à l'éthique sportive, mais aussi à l'hygiène de vie générale que votre statut de haut niveau doit vous imposer* », est-il notamment écrit.

RÉACTION EN CHAÎNE

Le bruit autour du cas de Fabien Barthez a ainsi provoqué une réaction en chaîne. Depuis la fin de l'année, de plus en plus de cas de contrôles positifs au cannabis étaient soumis à l'attention des fédérations. En un an, ils ont été multipliés par 4,6, passant de 18 à 83. Dans le même temps, la consommation pouvait-elle avoir connu une croissance aussi spectaculaire ? On en doute. L'exemple du handball est significatif. Ce sport fait l'objet d'environ 150 contrôles annuels. La Fédération française n'avait recensé aucun cas de dopage en 1992. En 1993 et en 1994, elle avait traité quatre cas, essentiellement dus à l'usage de Diantalvic, un produit qui atténue la douleur et qui n'est autorisé que sur prescription médicale. Or, à la fin de 1995, elle doit statuer sur 11 contrôles positifs. Tous concernent l'usage de cannabis. Les contrôles ont été effectués, qui plus est, dans un laps de temps très court, entre fin novembre et début décembre.

Cette augmentation des chiffres ne peut donc être que politique. Le quotidien *El Pais* du 26 janvier rapportait qu'aucun cas de dopage au cannabis n'avait été relevé en Espagne par le laboratoire du Conseil supérieur des sports, pour l'unique raison que ce produit n'était pas recherché... Il semble bien qu'en France cette drogue douce fasse actuellement l'objet d'une attention particulière.

Dans la lettre du ministère, l'avertissement était déjà on ne peut plus clair : « *L'utilisation de ce produit est contraire au code de la santé publique et à la loi antidopage, ce qui fait deux raisons de se voir sanctionné au niveau fédéral, voire pénal.* » Après ces deux mois de tintamarre, les sportifs ne pourront plus dire qu'ils ne sont pas avertis.

Pascal Ceaux et Benoît Hopquin

Les propositions mesurées de Guy Drut

Partisan de la sévérité envers les sportifs consommateurs de cannabis, Guy Drut devait pourtant présenter, mardi 30 janvier, devant la Commission nationale de la lutte contre le dopage, des propositions plus mesurées que ses premiers propos ne le laissaient redouter. Les champions reconnus coupables d'avoir fumé des joints continueront certes à être punis, mais c'est le barème adopté par le football envers ses fautifs – deux mois de suspension – qui devait être étendu à l'ensemble des fédérations, et non des sanctions plus draconiennes, de l'ordre d'une année loin des stades, comme il avait semblé un moment en être question. A côté de ces punitions, la commission devait également adopter des mesures d'accompagnement, notamment d'un meilleur suivi médical. Après les contrôles positifs, une prise en charge des sportifs sanctionnés devrait éviter les risques de récidive.

Les cinq grandes familles de produits dopants

STATISTIQUES DE 1995 EN NOMBRE DE CAS

1 AMPHÉTAMINES ET AUTRES EXCITANTS – 142
2 [illegible] – 108
3 [illegible] – 53
4 DIURÉTIQUES – 3
5 BÊTABLOQUANTS

	PRODUITS PRINCIPAUX	EFFETS RECHERCHÉS
1	Salbutamol, éphédrine et ses dérivés, Clenbutérol	Accélération du sang et de la respiration. Recul de la sensation de fatigue
2	[illegible]	[illegible]
3	Testostérone, Nandrolone, Stanozolol	Augmentation de la masse musculaire
4	[illegible]	[illegible]
5	Propanolol, Aténolol	Régulation du rythme cardiaque

Les statistiques du laboratoire national de dépistage du dopage répartissent les cas positifs recensés en 1995 entre cinq des huit grandes classes de produits dopants. Les trois autres - hormones peptidiques, corticoïdes et anesthésiques locaux - n'ont donné lieu à aucun contrôle positif.

Le sport adopte une attitude particulièrement conservatrice

LE DÉBAT autour de la consommation de cannabis a resurgi dans les milieux sportifs comme s'il n'avait jamais été évoqué. En parlant sans fard de « *dopage au cannabis* », les responsables des fédérations semblent avoir oublié quelques données sommaires.

La première tient à la toxicité du chanvre indien et de ses dérivés (marijuana, haschisch, huile). En décembre 1993, dans un avis qui fit date, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) avait estimé qu'au vu des « *progrès de la recherche en neurobiologie et en pharmacologie* » la distinction entre drogues licites et illicites, opérée notamment par la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, « *ne repose sur aucune base scientifique cohérente* ».

Les sages proposaient de revoir la classification des substances psychotropes – c'est-à-dire toutes celles ayant un effet sur le système nerveux central –, dans l'ordre de leur « *dangerosité* » et en fonction de leurs mécanismes d'action. L'alcool se classait en tête de liste. A une exception près, les scientifiques s'accordent en effet à dire que l'usage du cannabis n'est pas mortel et qu'il n'entraîne aucune dépendance d'ordre physiologique. Seule une consommation répétée, et donc abusive, est susceptible de déclencher des pathologies sous-jacentes chez les fumeurs chroniques.

La théorie de l'« *escalade* » est par ailleurs battue en brèche : une minorité des fumeurs de joints – 4 % à 5 %, selon les estimations – passe un jour aux drogues dures (héroïne, cocaïne).

UNE PRATIQUE SOCIALE

Le deuxième élément oublié du débat concerne la prévalence de l'usage des drogues dites « douces » en France. Selon la Sofres, 15 % des hommes et 7 % des femmes déclarent avoir goûté au cannabis au moins une fois dans leur vie, et chez les 18-24 ans, 34 % des garçons et 13 % des filles avouent avoir déjà fumé un joint.

L'Inserm avait évalué, de son côté, à 12 % le nombre de jeunes scolarisés âgés de 11 à 19 ans ayant expérimenté cette substance.

En décembre 1994, peu après l'avis du Comité consultatif national d'éthique, le comité chargé de la consultation des jeunes mis en place par Edouard Balladur avait, lui aussi, proposé une « *dépénalisation expérimentale de la consommation de cannabis pendant dix-huit mois* ». La proposition devait s'accompagner d'une mesure d'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs.

En février 1995, une commission de réflexion nommée par Simone Veil, alors ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, s'est prononcée à une voix de majorité en faveur de la dépénalisation de l'usage de cannabis. Son rapport est resté lettre morte.

Dans un contexte où l'usage de cannabis est devenu dans la jeunesse une véritable pratique sociale, l'attitude des autorités sportives ne manque donc pas de surprendre. Il est vrai que la polémique surgit quelques mois après la parution d'un Livre blanc préconisant le dépistage des drogues au volant (*Le Monde* du 1er novembre 1995) et qu'elle participe à l'indéniable retour d'une certaine idéologie « sécuritaire » en la matière.

Laurence Folléa

La polémique révèle les ambiguïtés de la lutte antidopage

Les scientifiques s'affrontent sur la définition des produits illicites tandis que le monde sportif s'interroge sur son rôle dans la société

APRÈS le vacarme des polémiques, après le choc des arguments, le temps semble venu d'un relatif apaisement. Dans un premier temps, certains responsables ont donné l'impression de chercher à utiliser les récentes révélations sur la consommation de cannabis par des sportifs pour continuer à dissimuler l'essentiel. La campagne orchestrée autour des premiers cas positifs rendus publics aurait pu camoufler le nombre croissant de substances – les hormones par exemple, dont les vertus dopantes et les dangers sont autrement moins sujettes à caution que celles du haschisch – qui ne peuvent tout simplement pas être repérées par les tests tels qu'ils sont pratiqués actuellement. Elle aurait laissé penser que la chasse aux tricheurs est efficace, alors qu'elle se contente depuis des années de n'attraper que les maladroits et d'assister, impuissante, aux prouesses truquées de tous les autres.



ANALYSE

En assimilant leur souci d'éthique sportive à une croisade pour un ordre moral, ces dirigeants espéraient également faire coup double. Une fois débarrassés du soupçon de la drogue, les champions pourraient redevenir ces exemples que le sport a toujours prétendu fournir à la jeunesse. En détournant son regard des nombreuses affaires montrant qu'il s'est peu à peu éloigné de la morale qu'il veut inculquer.

DÉFICIENCES

Au bout du compte, la querelle du cannabis aura sans doute débouché sur l'effet inverse. Loin de dissimuler, elle aura éclairé les déficiences du sport français, son manque de souci pédagogique envers les jeunes et les limites de sa politique de lutte contre le dopage lorsqu'elle se contente de réprimer les abus. Elle aura même remis en question les frontières floues des produits dopants.

Au cours de la polémique qui s'est développée ces dernières semaines, les médecins du sport se sont en effet affrontés aux spécialistes des drogues sans jamais parvenir à se comprendre.

Pour les premiers, un règlement, même obtus, doit être respecté à la lettre. Le cannabis a été placé parmi les substances prohibées par la loi antidopage de 1989 et il doit être pourchassé à ce titre. L'augmentation sensible du nombre de fumeurs de joints, en 1995, après une hausse régulière depuis que le cannabis a commencé à être dépisté, en 1991, prouve, selon eux, que les sportifs sont victimes d'un nouveau « phénomène de mode » dopante – même si dans ce camp l'unanimité ne règne pas sur les vertus désinhibantes du haschisch.

En face, les seconds semblent tous d'accord pour assurer que les effets secondaire du cannabis annulent toute son efficacité supposée dans un stade. Ils font remarquer l'arbitraire des contrôles qui ne permettent pas de savoir si le joint a été fumé plusieurs jours avant la compétition ou dans les vestiaires.

« UN DÉBAT VAIN »

« *C'est de toute manière un débat vain*, tranche Patrick Laure, spécialiste des drogues de la performance et auteur du livre *Le Dopage* (PUF). *Pas plus que pour le cannabis, il n'est possible de déterminer si de nombreux autres produits possèdent de réels effets dopants. Les scientifiques n'ont jamais réussi à prouver, par exemple, que les anabolisants influent réellement sur la performance de celui qui les utilise.* »

Le cannabis place ainsi le contrôle antidopage face à ses limites. Mais aussi le sport en général face à son statut dans la société. Au début de 1995, le football découvrait stupéfait, après la mort d'un spectateur à la sortie d'un stade de Drancy, qu'il ne constituait plus un sanctuaire, à l'abri du mal des banlieues.

A la fin de la même année, le sport ne peut que constater qu'il ne protège plus ses adeptes des tentations des jeunes de leur âge. Et que, loin de s'imposer en modèle, il ne fait que suivre son temps.

Jérôme Fenoglio

La caulerpe a envahi plus de 1 500 hectares de fonds méditerranéens

Difficile à combattre, douée d'une remarquable capacité d'adaptation, la « mauvaise algue » remplace peu à peu les herbiers de posidonies. Les scientifiques recherchent les moyens d'éviter une pollution biologique qui les inquiète

L'algue tropicale *Caulerpa taxifolia* poursuit son expansion sur les côtes françaises de la Méditerranée. Repérée en 1984 au large de Monaco, elle occupe désormais plus de 1 500 hectares, à des profondeurs allant jusqu'à 50 mètres. Cette inexorable progression, qualifiée par les spécialistes d'« *événement écologique majeur* », pourrait à terme menacer l'ensemble des écosystèmes sous-marins. La caulerpe est d'autant plus difficile à combattre qu'elle se développe sur tous les supports, s'adapte aux milieux les plus divers et résiste exceptionnellement bien au froid. La méthode la plus efficace pour contenir sa prolifération reste l'arrachage manuel, mais après quelques mois l'algue repousse. D'autres procédés sont à l'étude – algicides ou prédateurs naturels –, mais les moyens manquent pour les tester à grande échelle.

LA CAULERPE poursuit sa silencieuse conquête du monde sous-marin. La carte que vient de publier le laboratoire d'environnement marin littoral de l'université de Nice, sous le titre « *Caulerpa taxifolia : situation générale en France au 1er janvier 1996* », montre que cette algue tropicale, repérée pour la première fois en 1984 au large de Monaco, a désormais envahi les côtes françaises de la Méditerranée. Alors qu'elle occupait quelques hectares seulement en 1990 et une cinquantaine en 1992, elle s'étend désormais sur plus de 1 500 hectares, à des profondeurs allant jusqu'à 50 mètres.

L'intruse, sans doute transportée par les systèmes d'ancrage des bateaux, prolifère également bien au-delà de la Côte d'Azur. On a retrouvé sa trace non loin de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), des îles Baléares (Espagne), de Livourne, de l'île d'Elbe et de la Sicile (Italie), et jusqu'aux environs de Split et de Rijeka (Croatie). Une progression d'autant plus inquiétante que cette algue d'un séduisant vert fluo, loin de s'intégrer aux écosystèmes qui l'accueillent, les remplace purement et simplement. Qu'elle s'étende encore, préviennent les biologistes, et elle pourrait bouleverser l'équilibre des fonds sous-marins.

« *De Menton à Cap-d'Ail, les zones les plus anciennement envahies sont maintenant couvertes en partie d'étendues monotones de* Caulerpa taxifolia. *Et aucun indice ne permet à ce jour de penser que la progression se ralentira, ni que l'algue pourra disparaître naturellement* », précise le professeur Alexandre Meinesz, directeur du laboratoire de Nice.

Situation générale en France, au 1er janvier 1996

Principales localisations et date de la découverte :
de 1 à 1 000 m²
de 1 000 à 20 000 m²
1984 plus de 1 000 ha
station éradiquée

Aix-en-Provence
Marseille
Golfe du Lion
Port des Lecques 1992
Toulon Anse Méjean 1990
Hyères La Potinière Les Pesquiers 1992
Ile de Porquerolles 1995
Parc national de Port-Cros 1994
Le Lavandou
Est-Alpes-Maritimes Monaco 1984
Zone de Nice à Eze-sur-Mer 1992
Antibes
CORSE
ESP.
Source : Laboratoire Environnement Marin Littoral, Université de Nice Sophia-Antipolis

La Caulerpa taxifolia, *qui prolifère dans les eaux* [illegible] *de longues ramifications (60 à 80 centimètres* [illegible]

« PLUS GRAVE QU'UNE MARÉE NOIRE »

« *Nous sommes en train d'assister à un événement écologique majeur en Méditerranée, qui risque d'entraîner la disparition d'un certain nombre d'écosystèmes* », ajoute Charles Boudouresque. Directeur du tout nouveau laboratoire « Diversité biologique et fonctionnement des écosystèmes marins » (unité mixte CNRS-université Aix-Marseille), M. Boudouresque coordonne depuis 1992 le programme international de lutte contre la *Caulerpa*, qui regroupe, sous l'égide de la Commission européenne, plusieurs laboratoires français, italiens et espagnols. Et il est formel : « *En terme d'impact sur l'environnement, ce qui se passe actuellement sera peut-être demain plus grave qu'une marée noire.* »

L'algue, il est vrai, a tout pour réussir. Elle se développe sur pratiquement tous les supports, s'adapte aux milieux les plus divers (eaux polluées comprises), et résiste trois mois durant à une température de 10 degrés. De plus, la caulerpe sécrète d'appréciables quantités de toxines, apparemment nocives pour les poissons herbivores et pour la flore sous-marine. Ce qui la met à l'abri des prédateurs, et lui confère une nette supériorité sur ses concurrents.

Par simple recouvrement, l'envahisseuse parvient ainsi à éliminer la plupart de ses adversaires. A commencer par les posidonies, précieuses plantes à fleurs dont les herbiers servent de frayères et de nurseries aux poissons. Pour mieux cerner l'ampleur du phénomène, les chercheurs de l'Ifremer ont mené, à l'automne 1995, une campagne d'études, en collaboration avec le service environnement de la principauté de Monaco.

ARRACHAGE MANUEL

Entre le Cap-d'Ail et Menton, ils ont observé les mécanismes de la compétition qui se joue entre les herbiers de posidonies et les champs de caulerpe en déposant sur les uns et les autres des « cloches benthiques », hémisphères en plastique munies de capteurs.

De leurs mesures, ils ont tiré deux constatations. L'activité de photosynthèse développée par la caulerpe en période automnale est huit fois supérieure à celle des posidonies ; parmi les éléments nutritifs dont se nourrissent les deux espèces, la caulerpe semble utiliser beaucoup plus efficacement les phosphates que la posidonie. « *La Méditerranée étant par nature une mer assez pauvre en éléments nutritifs, cette particularité confère donc un net avantage à la caulerpe* », estime Thomas Belsher, spécialiste des pollutions en Méditerranée au centre de l'Ifremer de Brest.

Quels moyens imaginer pour limiter la progression de cette algue, douée d'une force de résistance et d'adaptation peu commune ? Actuellement, la technique la plus efficace contre les colonies de faible taille reste l'arrachage à la main, qui permet, selon M. Meinesz, « *de contenir significativement l'invasion dans l'attente d'une solution définitive* ».

Mais l'effet du procédé reste transitoire : en quelques mois, l'algue repousse. D'autres parades sont envisagées, comme la mise en [illegible] membrane diffusant des algicides, ou encore l'introduction dans le milieu naturel des limaces se nourrissant exclusivement de caulerpes. Les moyens manquent pour que ces méthodes soient testées sur une grande échelle.

Les pouvoirs publics finiront-ils par s'intéresser de plus près à cette « mauvaise algue », que certains scientifiques n'hésitent plus à tenir responsable d'une véritable pollution biologique ?

Catherine Vincent

Une origine douteuse

Le point de départ de l'expansion de *Caulerpa taxifolia* est, pour de nombreux scientifiques, le rejet accidentel au large de Monaco du contenu d'un aquarium tropical. Pour d'autres, la caulerpe arrive tout droit de la mer Rouge, *via* le canal de Suez (*Le Monde* du 21 décembre 1994). Cette hypothèse « *lessepsienne* » est notamment soutenue par Jean Jaubert, détaché de l'université de Nice auprès du Centre scientifique de Monaco.

Dans une étude publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (décembre 1995), ce spécialiste de biologie marine suggère que *Caulerpa taxifolia* n'est qu'une « *simple variante morphologique* » de *Caulerpa mexicana*, une souche présente depuis 1939 dans le bassin oriental de la Méditerranée. Toutefois, cette supposition est loin de convaincre l'ensemble des algologues, nombreux à décliner les arguments morphologiques, génétiques ou climatiques qui tendent, au contraire, à prouver qu'il s'agit de deux espèces différentes.

Des pouvoirs accrus pour le prochain président du CNES

LA NOUVELLE n'a pas vraiment surpris. De tels nuages s'amoncelaient au-dessus des patrons du Centre national d'études spatiales (CNES) qu'il fallait bien que l'orage éclatât un jour. Depuis des mois, les divergences entre le président du CNES, André Lebeau, nommé le 25 janvier 1995 en remplacement de René Pellat, et son directeur général, Jean-Daniel Lévi, ont montré que l'agence spatiale française ne pouvait plus fonctionner dans la sérénité. André Lebeau, soixante-trois ans, ancien président de Météo-France, a donc démissionné et choisi, vendredi 26 janvier, de le faire savoir au personnel de l'organisme.

Pas de commentaire. M. Lebeau ne l'a pas voulu. Juste le texte de sa lettre pour ne pas « *gêner la nouvelle équipe que le gouvernement va mettre en place* ». Un propos tout de sobriété, mais qui laisse à penser que la réforme à la tête du CNES pourrait bien ne pas s'arrêter là. Cela fait en effet plusieurs années que se pose au CNES le problème du champ de compétences et des pouvoirs du président et du directeur général de l'agence. Si ce tandem, délicat à constituer, a parfaitement fonctionné du temps de la présidence d'Hubert Curien (1976-1984), pourtant exposé aux personnalités fortes de ses deux directeurs généraux, Yves Sillard (1976-1982) et Frédéric d'Allest (après 1982), il n'en a pas été de même par la suite. En ces temps-là, les programmes étaient, il est vrai, plus porteurs et la France dictait la mode.

« UN HOMME NEUF »

Avec la fin de cette période sont arrivées d'autres priorités où la politique joue un rôle plus considérable. La conférence de Toulouse, qui s'est tenue au mois d'octobre 1995, l'a bien montré, qui a vu parfois la France en rabattre sur ses exigences et financer au-delà de ce qu'elle avait initialement prévu un programme de vols habités sur lequel M. Lebeau avait, dans le passé, émis quelques réserves. Beaucoup ont alors considéré que les dysfonctionnements de la direction du CNES n'étaient pas de nature à faire avancer les choses dans un domaine où la coopération franco-allemande est presque un tabou.

Pour cette raison, la nomination du successeur de M. Lebeau, lors d'un prochain conseil interministériel, devrait se traduire par un renforcement des pouvoirs du président du CNES aux dépens de ceux de son directeur général. Une mesure qui devrait aussi amener au départ de l'actuel directeur général du CNES, Jean-Daniel Lévi, ancien conseiller de François Mitterrand, en poste depuis octobre 1990. C'est pourquoi le gouvernement souhaite nommer « *un homme neuf* » qui sera « *assisté* » dans ses fonctions par le directeur général.

Alain Bensoussan, l'actuel PDG de l'Institut national de recherche en informatique et automatique, sera-t-il celui-là ? Sans doute. Mais la tâche qui l'attend ne sera pas de tout repos à l'heure où, crise économique oblige, le CNES, avec des budgets désormais bloqués, va devoir tout à la fois défendre et financer des vols habités, lancer et développer le lanceur européen Ariane 5 et mettre aussi en chantier les programmes Spot et Stentor, sur lesquels 900 millions de francs d'économie ont déjà été réclamés, ainsi que la plate-forme multi-usages Proteus.

J.-F. A.

Jupiter refuse de se conformer aux modèles des astronomes

La sonde américaine Galileo, lancée voilà sept ans, a enregistré des données inattendues

APRÈS avoir causé bien des soucis aux Américains pendant son voyage de sept ans vers la planète Jupiter, puis donné des sueurs froides à ceux qui étaient chargés de suivre sa plongée de cinquante-sept minutes dans l'enfer de la planète géante, Galileo rassure enfin. La coûteuse sonde américaine (8 milliards de francs, prix 1989) a parfaitement accompli sa mission.

Elle ne s'est donc pas « suicidée » pour rien et a même donné lieu dans sa courte liaison avec la Terre à quelques surprises. Pour ce que l'on en sait, Jupiter est une boule de gaz presque exclusivement composée d'hydrogène et d'hélium. Ses premiers nuages d'altitude sont en principe formés d'une couche de cristaux d'ammoniac. Plus bas, une autre couche nuageuse faite de particules de sulfure, d'acide et de composés phosporés ou organiques, qui coiffe des nuages d'eau ou de vapeur d'eau.

Dans les modèles élaborés par les planétologues, l'eau apparaît plus abondante sur Jupiter que sur le Soleil. En 1979, la sonde Voyager avait indiqué que ce taux était deux fois supérieur, alors qu'en juillet 1994 les astronomes qui observaient l'impact de la comète Shoemaker-Levy 9 sur la géante du système solaire estimaient qu'il était dix fois plus élevé.

> Des taux étonnamment bas d'hélium, de néon, de carbone, d'oxygène et de sulfures dans l'atmosphère de la planète

Non content de ne pas trancher entre les protagonistes, Galileo annonce de nouveaux chiffres : le « niveau d'eau » de Jupiter serait sensiblement le même que celui du Soleil !

Une contradiction que le chef scientifique du projet Galileo, Torrence Johnson, a traduit de façon imagée lors d'une conférence donnée par l'Ames Research Center de la NASA (Mountain View, Californie), en soulignant que les modèles de Jupiter présentaient des zones où « *les chaussures serraient un peu* ». Reste une question : où l'eau a-t-elle bien pu passer ? Quelles sont les conséquences de ces nouvelles données ? Les modèles de l'atmosphère de la planète n'ont pas encore digéré cette information, pas plus qu'ils n'ont pris en compte les autres révélations de Galileo. La petite sonde américaine a, en effet, constaté que la portion de ciel dans laquelle elle a pénétré y était beaucoup plus dense que prévu, mais n'a pu découvrir les trois couches de nuages que les spécialistes de l'atmosphère croyaient avoir identifiées.

Galileo a d'autre part enregistré une surprenante absence d'éclairs mais a confirmé qu'à cette altitude les vents soufflaient à plus de 530 kilomètres/heure. Ce chiffre n'est certes pas un record, des courants autrement violents ont été mesurés aux abords de la « Tache rouge », étonnant phénomène météorologique dans lequel la Terre tout entière pourrait baigner.

Sur les origines de ces « *jet-streams* », qui ressemblent plus à de puissants courants d'altitude qu'à des phénomènes cycloniques, les planétologues sont prudents. Selon eux, ils pourraient être dus aux formidables quantités de chaleur que les régions internes de Jupiter évacuent en permanence. Mais comment ? Le dépouillement complet des données fournies par la sonde Galileo et celles que son transporteur, toujours en orbite autour de Jupiter, va recueillir pendant encore deux ans devraient permettre d'en savoir plus.

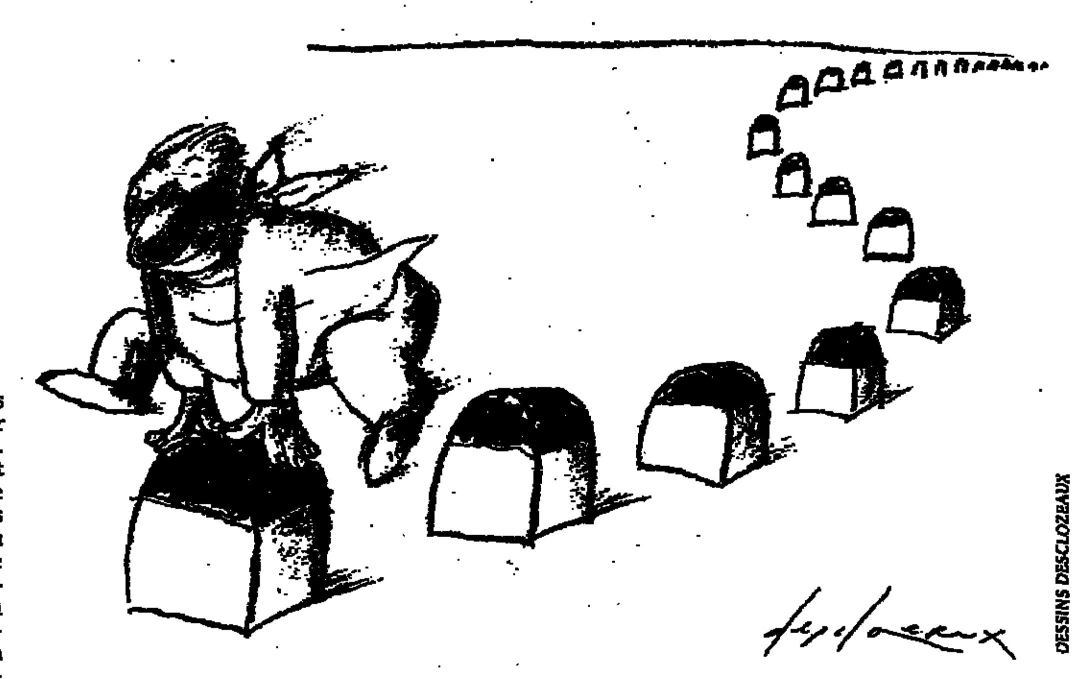
En particulier sur les raisons des taux étonnamment bas – comparés aux chiffres des modèles – de quantités d'hélium, de néon, de carbone, d'oxygène et de sulfures présents dans l'atmosphère de la planète. A moins que Galileo n'ait eu la malchance de plonger – ce que certains scientifiques n'excluent pas – dans une zone de vide relatif !

Jean-François Augereau

■ **La planète Saturne était créditée jusqu'à ce jour de dix-huit « lunes ».** Mais, en comparant les images du télescope spatial Hubble et les clichés de la sonde américaine Pioneer, transmis en 1979, avec les récentes observations réalisées sur le grand télescope européen du Chili, une équipe d'astronomes européens (comprenant trois Français) estime que ce chiffre devrait être révisé à la baisse : certaines des « lunes » les plus proches de Saturne pourraient n'être, en fait, que des nuages compacts de poussière à la vie éphémère.

Les francs Routiers

Sur la nationale 7, trois cents camionneurs s'arrêtent chaque jour, à 100 bornes de Paris, pour se restaurer



DESSINS DESCLOZEAUX

IL N'EST PAS SI FACILE, par les *temps qui courent, de manger* simple. De manger un peu vrai. L'œuf mayonnaise lui-même, plat emblématique du Robinson de ville, prend parfois de ces allures dévoyées *qui* en disent long sur la misère des fourneaux de première instance. Les daubes sont raccourcies, les pommes vapeur *jamais* à la bonne pression, les steaks directement sortis des abattoirs du diable, les frites le plus souvent rôties à des huiles d'inconvenance. Rien ne va vraiment pour qui ne demande qu'à être servi sur une nappe en papier et lorgner peinard les *jambes* de la serveuse. Epoque essoufflée et assez disgracieuse où les modestes sont pris pour des pauvres et les gentils pour des imbéciles.

En attendant le regain des cantines de l'espoir, il faut quelquefois se rabattre sur des valeurs sûres, des endroits encore non déprimés où le client n'est pas considéré *comme roi, mais seulement* comme client. Ces cavaleurs du bitume que sont les routiers n'ont jamais permis qu'on les truque, encore moins qu'on les prenne pour des mange-vite *sans jugement*. A l'escale, il faut du solide, ce qui n'a jamais voulu dire du grossier ; du consistant, ce qui n'a jamais voulu dire du bâclé.

UN ANCIEN DU MÉTIER

Suivons-les. Si l'on peut. On s'était beaucoup interrogé sur la métaphore de l'un des premiers *films de Spielberg, Duel*. Sans raison apparente, un camion traquait une automobile avec à son bord un loustic américain très moyen, parfaitement effrayé par la haine ironique qui animait le poids lourd. Combat incertain au terme duquel le mastodonte finissait par y laisser sa peau. Désormais, les 30-tonnes ont véritablement le droit de faire peur. Puissants comme *jamais*, ce sont des lascars avec lesquels il faut compter. Attention les traînards, les flâneurs de paysages, les respectueux des limitations de vitesse. *Plus vite devant*, nous, on bosse ! La seule manière de leur expliquer le coup serait de les rejoindre à l'étape. Aux *100 Bornes*, par exemple.

Les 100 Bornes, derrière Dordives, avant Montargis, sur l'inusable nationale 7, route stratégique civile toujours opérationnelle pour les représentants en bonneterie et les caboteurs en partance vers le Centre. Trois cents camionneurs s'arrêtent ici chaque jour, vingt-*quatre heures sur vingt-quatre*, pour reprendre des forces et donner à leur voyage un moment de répit. Port de commerce avec, en vigie de la capitainerie générale, un *ancien du métier*, un féroce, qui tirait des bahuts sans force dans les années 50. Les côtes en première, les vitesses de pointe à 60, les trop longues nuits noires et les petits *matins*, le Thermos refroidi dans les congères. Des aventures terribles, à peine racontables.

Aujourd'hui, ça rutile, ça brille, ça survole l'événement. C'est de la limousine, les *Scania*, les Volvo, les Renault. Un plaisir. Il y a encore de la flibuste, de la vieille garde pas aimable qui mâche du kilomètre en jetant des regards farouches sur ceux d'en bas, *mais il y a aussi* la nouvelle génération, les hommes aux muscles longs, pas encore décidés à prendre du ventre. Les conducteurs, les fins volants. Des ballerines. Il faut les voir *sortir* des quais, habiles et habilités à s'emparer de la route et de tout ce qui bouge dessus. Il faut les voir aussi à table, templiers réfléchis, remuant leurs itinéraires avec des gueules de repentants. Notre vie, notre indispensable confort quoti*dien, c'est eux qui en ont* la charge. Il y a de quoi s'interroger.

UNE AFFAIRE SÛRE

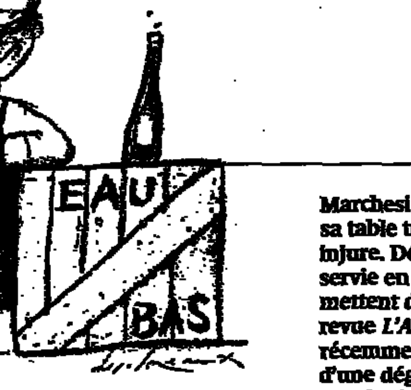
Alors, on comprend aussi pourquoi l'entrecôte marchand de vin, la sardine à l'huile et le sauté de veau ont intérêt à être sans défaut. Et ils sont sans défaut. C'est une question de survie générale. D'un côté, des travailleurs de force qui viennent se restaurer – on ne fait que se rassasier en ville ; pour l'effort, un sandwich peut suffire –, de l'autre, un aubergiste de haute intervention qui tient son bastringue avec l'ultime trouille de déplaire à des clients sanctifiés par la pure fringale. Des clients baroudeurs qui ont appris à reconnaître les vrais escargots et leurs vraie persillade de toutes les autres vacheries qu'on met dans n'importe quelles coquilles.

Car ils ont beaucoup patrouillé, nos affamés, beaucoup comparé. Ils savent tout de la bonne halte et de la bonne auberge. On ne peut pas la leur faire. Aux *100 Bornes*, c'est une affaire sûre. Là, on sait qu'on pourra se reposer du swing de la route, se remettre du brouillard ou du pneu qui explose, de la *voiture de l'Anglais* qui avait perdu sa droite ou du méchant contrôle de gendarmerie. Où la simplicité dépasse les beaux-arts de la table. Où le céleri rémoulade, la friture d'éperlans, le foie à l'ail et la raie beurre noisette dament le pion à toute autre espèce de nourriture qui n'aurait pas eu pour mission de faire juste au juste moment.

Ces conservatoires à idées simples que sont les Routiers n'indiquent aucune voie à suivre ni ne tentent quoi que ce soit qui puisse faire avancer le lourd charroi gastronomique. Tant mieux. Laissons-les en sentinelles de nos appétits voyageurs et mettons des cierges pour qu'ils n'aillent pas, un *jour*, se mettre à proposer des pieds panés à la papaye ou des maquereaux en boîte façon vénitienne.

Jean-Pierre Quélin

★ *Les 100 Bornes*, 45210 Fontenay-sur-Loing. Tél. : 38-95-82-06. Menu : 58 F. Carte : 140 F. Samedi et dimanche, menu à 110 F.



Eaux étrangères

Depuis quelques années, en France, l'eau *s'est faite rare. Grâce à l'importation de* « crus » étrangers, en provenance d'autres pays d'Europe, elle est devenue peu à peu une boisson d'exception, voire de luxe. Si les bars à eaux n'ont pas ici pignon sur rue, comme c'est le cas au Japon (*là-bas*, ces établissements proposent de l'eau au verre parfois plus chère qu'un gobelet de whisky), on voit en revanche de plus en plus de ces nouvelles bouteilles débarquer dans les rayons.

« Decantae », « Ramlösa », « Hildon », « *Boréalis* » : pour que ces sources ne restent pas méconnues, un petit industriel de Champigny-sur-Marne teste actuellement des « caves à eaux » dans les supermarchés. Entre quinze et vingt marques étrangères, du pays de Galles à la Finlande, y sont proposées. Cet engouement pour les eaux venues d'ailleurs prend sa source au Bon Marché, à Paris. Son directeur, Philippe Thomas, rapporte de Londres, *en* 1990, une étrange bouteille en verre *bleu cobalt* : la « *Ty Nant* ». Cette eau gazeuse anglaise connaît derechef un formidable succès. Elle fait aussi des émules.

Aujourd'hui, six ans plus tard, la « Selters », *la « Xenia », ou la « St Kea »*, les autres best-sellers de ces eaux haut de gamme, ont beau être allemande, italienne ou britannique, elles sont avant tout embouteillées de bleue, comme leur illustre *aînée. Tandis que les Américains* en sont encore à acheter leur eau dans d'abominables jerricans en plastique, sur le Vieux Continent, les nouveaux amateurs d'eau ont choisi leur devise : « *Qu'importe l'ivresse, pourvu qu'on ait le flacon.* » Depuis bientôt deux ans, dans son restaurant près de Milan, Gualterio Marchesi, le Bocuse italien, a banni de sa table toute bouteille qui pourrait y faire injure. Désormais, l'eau minérale y est servie en carafe. Sommeliers et barmen se mettent de la partie. Jusqu'à la très élégante revue *L'Amateur de bordeaux* qui proposait récemment à ses lecteurs le compte-rendu d'une dégustation d'eaux : « *Dense en bouche,* (...) *une finale acidulée et plaisante,* (...) *une bulle forte sans être grossière,* (...) *ronde à l'attaque,* (...) *des notes métalliques.* » On se prendrait à rêver si l'on ne savait que, d'après les physiologistes, les fibres gustatives de l'homme sont beaucoup moins *aptes que celles de* la *grenouille pour juger* du goût de l'eau. Nos esprits, plus encore que nos papilles, réclamant du neuf, les importations ne vont pas cesser pour autant. « Music », une eau canadienne, attend *d'ailleurs depuis sept mois que le ministère* de la santé autorise sa mise en vente chez nous. Provenant de la fonte des glaciers, elle n'est ni « *minérale* », ni « *de source* », c'est une eau « *de ruissellement* ». Encore une qui va faire couler beaucoup d'encre.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA FERME CHAMP-ROND

■ A Richerenches (Vaucluse), la truffe se récolte de décembre à mars. Le secret du diamant noir de la cuisine est bien gardé, sur le marché du samedi matin. Les cours, déprimés en début de saison, se sont redressés à la veille de la messe du saint patron des trufficulteurs, où l'offrande se fait en nature. La brouillade ou l'omelette aux truffes (120 F) se dégustent avec un cairanne de Richaud, dans une simple ferme-auberge de Valréas. Là, depuis onze ans, Denise *Verdier – aidée du chef* Lionel Sanchez – *présente* aussi une cuisine de produits frais de saison (terrine aux foies de volailles, petit-salé et morteau aux lentilles, civet de cerf) à des prix imbattables. Une entrée et un plat : 78 F. Menus à 102 F, 138 F et 168 F.

★ Valréas. Chemin Anthelmes (84600). Tél. : 90-37-31-68. Fermé le di*manche soir et le lundi*.

LE PETIT CÉLESTIN

■ Au bar, un Auvergnat de Saint-Flour et, en cuisine, une Polonaise conféraient à ce bistrot un charme insolite. Le nouveau propriétaire a donné un coup de balai et placé des bougies, le soir, sur les nappes à carreaux. Une seule bourriche tient lieu de banc d'huîtres, c'est une garantie de fraîcheur.

Parmi les entrées, nous avons goûté la classique salade de mâche et betteraves, ainsi que la soupe de poisson avec rouille et croûtons, bien parfumée (45 F). Les haricots verts accompagnant le pavé de bœuf au roquefort sont-ils frais ? La tête de veau, en revanche, plat de bistrot s'il en est, est correctement servie, avec langue et cervelle accompagnée d'une sauce gribiche (69 F). La tarte – « maison », *pré*cise-t-on – mériterait l'emploi de pommes plus acidulées. Accueil et service bon enfant. Pot de beaujolais à 49 F. L'addition n'atteint pas 150 F.

★ Paris. 12, quai des Célestins (75004). Tél. : 42-72-20-81. Fermé le dimanche.

GILDO

■ *Les tableaux de Prassinos enlevés, l'espace est redevenu* celui d'une banale trattoria. Au point de masquer les réelles qualités de Gianfranco Ugolini, qui succéda au couple Bellini, amateurs de peinture.

A dire vrai, le risotto aux fruits de mer et, à la saison, celui aux truffes blanches sont, ici, au sommet ! Un bon risotto, c'est rare, cela requiert du savoir-faire, et pas mal de générosité ; comme le sabayon au marsala, monté à la minute dans le cul-de-poule, directement sur *le feu. Les petites aubergines farcies, les fettucine « à l'Alfredo », les* raviolis au potiron et – toujours – les rognons ou le foie de veau à la vénitienne s'apprécient avec le venegazzù « chef d'Etat », un grand vin rouge de garde issu de cépages bordelais. Menu à 150 F au déjeuner. Environ 220 F à la carte.

★ *Paris. 153, rue de Grenelle (75007). Tél. : 45-51-54-12. Fermé le di*manche et le lundi midi.

Brasseries

CAP-VERNET

■ Au Cap-Vernet, énième brasserie du quartier de l'Etoile, Guy Savoy n'avait qu'une mission de conseil. Après quelques mois de mise en place, voilà aujourd'hui cet établissement au mieux de sa forme. A côté du banc de fruits de mer, une sélection des meilleurs produits de Prat-Ar-Coum (Madec), d'Isigny (Taillepied), de Cancale (Daniel) et de Marennes-Oléron (Gillardeau) compose une heureuse et rare véritable « carte des huîtres ». On se régale aussi de la poêlée d'escargots au pistou et pommes de terre de Noirmoutier, de la salade de lentilles tièdes au vinaigre et persillé de porc, ou encore d'une épatante marmite de saucisson de Lyon aux champignons et vinaigrette émulsionnée !

C'est dans la conception d'une telle carte, et dans le contrôle de l'exécution, qu'un chef tel que Guy Savoy donne ici toute sa mesure, à la différence du travail des « chaînes » qui ont envahi les boulevards. Quelques vins judicieux. Service attentif. Entre 180 F et 220 F.

★ Paris. 82, avenue Marceau (75008). Tél. : 47-20-20-40. Tous les jours.

Gastronomie

LE VERT-GALANT

■ Etre cuisinier à Carpentras n'est pas une mince galère, nous expliquait *Jacques Mégean lorsque nous avons* « découvert », il y a un lustre, sa modeste échoppe. Il s'efforçait déjà, en toutes saisons, de coller au produit. Admirable variation sur la tomate en été – crue, cuite et confite – ou bien ragoût de légumes d'hiver assaisonné à la truffe pilée. Le Michelin a rendu justice, en 1995, à ce travail fin et délicat. *Jacques Mégean prend place, dans le Gault-Millau 1996, par*mi les « grands de demain ». Une double consécration qui devait lui permettre d'étoffer son équipe – jusque-là, il travaillait en solo – sans concession aucune. Le menu à la truffe reste, à 290 F, comme l'an passé, un modèle du genre. On connaît les « œufs dissociés » – cuisson des blancs au bain-marie et des jaunes en sabayon truffé. La dernière intuition de ce chef exigeant et passionné est une alléchante préparation dont la simple description met le gourmet en émoi : c'est une fondue de choux truffés, céleris-rave braisés à la purée d'oignons, noisettes grillées et figues semi-confites – en dés – *compotées dans un peu de malaga, accompagnant un carré de porc*, élevé au grain, salé pendant vingt-quatre heures et braisé dans un jus de porc. Carpentras est désormais une étape gourmande ! Menus à 130 F (au déjeuner) et à 190 F.

★ Carpentras. 12, rue Claplès (84200). Tél. : 90-67-15-50. Fermé le sa*medi midi et le dimanche*.

Jean-Claude Ribaut

La fraîcheur gagne du terrain

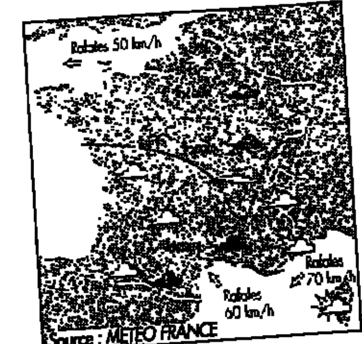
LA SITUATION générale évolue peu, l'Europe reste toujours sous l'influence de deux masses d'air très contrastées. Un puissant anticyclone, stationnaire sur la Scandinavie, continue à générer un flux d'est continental et froid sur le nord de la France. Cet air froid gagnera un peu de terrain vers le Sud et l'Ouest, par rapport aux jours précédents. Une nouvelle perturbation remontera d'Espagne et commencera à affecter les régions méridionales en soirée ou dans la nuit de mercredi à jeudi.

Mercredi matin, il fera encore froid sur une grande moitié nord-est du pays. Le thermomètre affichera des valeurs comprises entre -2 et -5 degrés de la Normandie à la Bourgogne et aux Alpes en passant par le Centre et l'Ile-de-France. Les gelées seront plus intenses près des frontières belges et allemandes avec -7 à -9 degrés. Le soleil sera généreux dans l'ensemble, malgré la présence de nappes de brouillard givrants parfois tenaces, mais aura bien du mal à réchauffer l'atmosphère. Il ne fera pas plus de zéro à -2 degrés en début d'après-midi de la vallée de la Seine aux Flandres et à la Franche-Comté. Un vent d'est modéré mais glacial soufflera le long des côtes de la Manche. La grisaille matinale sera un peu plus fréquente de la Lorraine à la Bourgogne et en plaine d'Alsace. Elle pourra même persister localement dans les vallées de la Saône et du nord des Alpes.

Le fraîcheur matinale sera plus modérée de la façade atlantique au nord du Massif central et à la Provence avec un mercure généralement compris entre -2 et +3 degrés. Grâce à un soleil généreux, le réchauffement diurne sera plus appréciable sur ces régions.

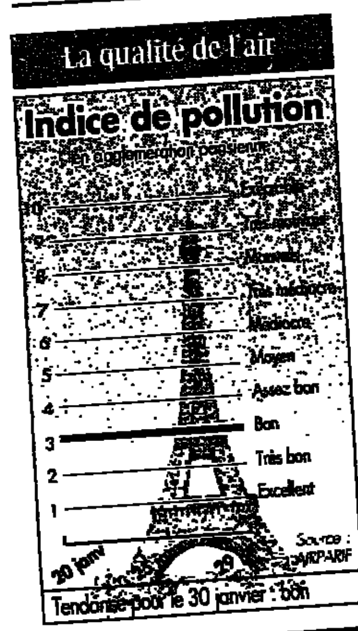
Autour de la Méditerranée, le temps sera beaucoup plus doux malgré une tendance au rafraîchissement. Le soleil brillera généreusement des Bouches-du-Rhône à la Côte d'azur ainsi que sur l'île de Beauté. Un vent de nord-est soutenu, avec des rafales atteignant 80 km/h, continuera à souffler entre Corse et continent. Le temps sera plus mitigé sur le Languedoc-Roussillon et sur le sud du Massif central avec souvent de nombreux nuages bas. Il pourra même pleuvoir ou neiger faiblement sur les Cévennes, ces précipitations pourraient augmenter un peu en fin d'après-midi ou en soirée avec le renforcement des vents de sud-est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

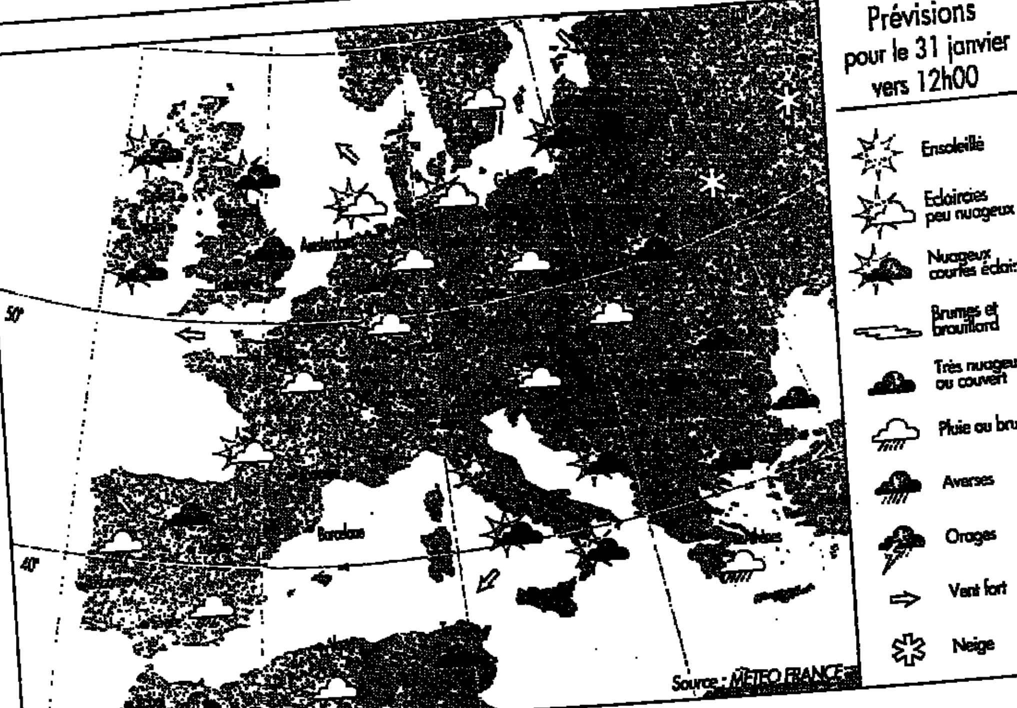


Prévisions pour le 31 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 30 janvier : bon



TEMPÉRATURES du 29 janvier maxima/minima

FRANCE			
AJACCIO	17/6	LYON	7/-2
BIARRITZ	12/8	MARSEILLE	15/10
BORDEAUX	14/10	NANCY	1/-3
BOURGES	10/1	NANTES	6/3
BREST	5/1	NICE	14/8
CAEN	2/0	PARIS	3/-1
CHERBOURG	3/3	PAU	14/7
CLERMONT-F.	10/2	PERPIGNAN	12/11
DIJON	6/-3	POINTE-A-PIT.	29/18
FORT-DE-FR.	29/22	RENNES	5/0
GRENOBLE	9/-2	ST-DENIS-RÉUNION	30/24
LILLE	1/-4	ST-ÉTIENNE	8/0
LIMOGES	12/6	STRASBOURG	1/-6
		TOULOUSE	13/10
		TOURS	6/0

ÉTRANGER							
ALGER	19/9	CHICAGO	-2/-13	LISBONNE	15/7	PRETORIA	19/14
AMSTERDAM	-1/-5	COPENHAGUE	-2/-4	LONDRES	1/1	RABAT	15/10
ATHÈNES	12/10	DAKAR	25/17	LOS ANGELES	14/10	RIO DE JAN.	33/25
BANGKOK	32/21	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	-2/-5	ROME	14/7
BARCELONE	13/2	DUBAI	25/12	MADRID	11/2	SAN FRANC.	9/6
BELGRADE	1/-2	DUBLIN	2/2	MARRAKECH	16/10	SANTIAGO	33/15
BERLIN	-5/-8	FRANCFORT	3/-1	MEXICO	23/8	SÉVILLE	15/11
BOMBAY	34/21	GENÈVE	3/0	MILAN	11/5	ST-PÉTERS.	-4/-7
BRASILIA	30/18	HANOÏ	15/13	MONTRÉAL	-9/-14	STOCKHOLM	-1/-7
BRUXELLES	2/-5	HELSINKI	-1/-6	MOSCOU	-8/-11	SYDNEY	30/20
BUCAREST	1/-4	HONGKONG	20/14	MUNICH	-5/-3	TENERIFE	20/16
BUDAPEST	0/-5	ISTANBUL	4/3	NAIROBI	25/13	TOKYO	12/2
BUENOS-AIRES	30/18	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	21/-7	TUNIS	16/11
CARACAS	29/22	KIEV	-8/-11	NEW YORK	2/-2	VARSOVIE	-3/-5
		KINSHASA	33/23	PALMA DE MAJ.	15/4	VENISE	10/0
		LE CAIRE	20/10	PÉKIN	5/-7	VIENNE	-2/-5
		LIMA	26/20	PRAGUE	-3/-12		



Situation le 30 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le nouveau secrétaire général de l'ONU

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, les journaux n'ont pas paru du samedi 26 au jeudi 31 janvier 1946. L'article ci-dessous a été publié dans le premier journal de l'après-grève.

M. TRYGVE LIE, qui vient d'être désigné pour occuper le poste de secrétaire général de l'ONU, est un excellent diplomate. Sa réputation s'est établie au cours des cinq années qu'il a passées à Londres.

C'est un homme de haute taille, d'apparence rude, avec un visage très coloré : le type même du paysan norvégien. Il a les cheveux noirs et les yeux gris, très vifs. Il s'habille sans ostentation, parfois même avec une certaine négligence. C'est un bon orateur, qui parle anglais couramment et a quelques notions de français. Sa carrière de syndicaliste et le rôle qu'il a joué avant la guerre dans le mouvement travailliste de son pays lui donnent certains traits de ressemblance avec M. Bevin.

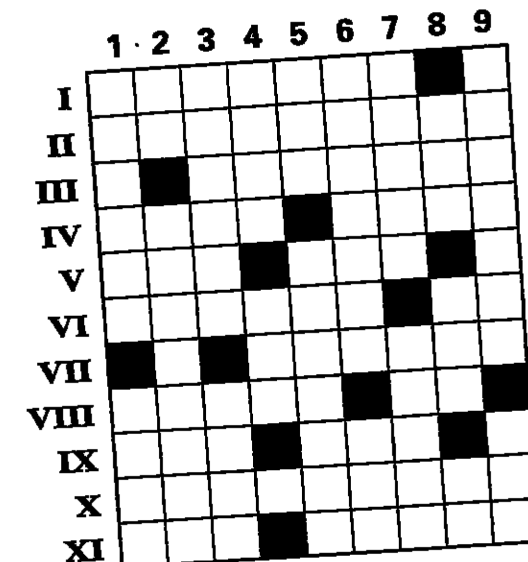
M. Trygve Lie est né à Oslo en 1896, d'un père ébéniste. Après des études en droit, il débuta dans la carrière politique en 1919. Nommé conseiller juridique de la conférence du travail norvégienne, il ne quitta ce poste que pour devenir, en 1935, ministre de la justice ; il fut aussi ministre du commerce et, au moment de l'invasion de la Norvège, en 1940, il était ministre du ravitaillement. M. Lie quitta Oslo, avec le roi Haakon et le gouvernement norvégien, le 8 avril 1940 au matin.

A son arrivée à Londres, M. Lie fut nommé ministre des affaires étrangères ; il l'est demeuré depuis lors. En cette qualité, il fut chef de la délégation norvégienne à San Francisco et à l'Assemblée de l'ONU. (...)

(2 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6746



HORIZONTALEMENT

I. Souvent blancs à Noël. – II. Comme une pierre précieuse. – III. Ne sont évidemment pas de grosses sommes. – IV. Dans le Cher. Un repère pour le cinéaste. – V. Est difficile à plaquer. Forme larvaire de crustacé. – VI. Pas atteintes. Métal alcalino-terreux. – VII. Fonction de canal. – VIII. Les premiers, c'est n'importe qui. Langue ancienne. – IX. Etendue sur le sol. Rivale de Sidon. – X. Dans les espèces disparues. – XI. Ne donne pas une mesure très précise. Un ensemble d'Etats.

VERTICALEMENT

1. Aller trop vite en besogne. N'est pas une souris des champs. – 2. Un vague sujet. Laisserai assis. – 3. Cité antique. Est indispensable pour faire la guerre. – 4. Sorte de pigeon. Suit son cours. – 5. Est à ramasser à la petite cuillère quand elle est flottante. Assemblée étrangère. – 6. Somme qu'on doit à un médecin. Commune dans l'eau. – 7. Circulait en Orient. Du vent. – 8. Eut une réaction brutale. Comme un blanc. Terme de mépris. – 9. Introduit dans le coffre. Service ancien.

SOLUTION DU N° 6745

HORIZONTALEMENT

I. Inachevée. – II. Narration. – III. Evier. Blé. – IV. Lient. Rée. – V. Igné. Fa. – VI. Ga. Laitue. – VII. Ibsen. Is. – VIII. Blasé. Las. – IX. Lés. Riego. – X. Essais. Et. – XI. Aréoles.

VERTICALEMENT

1. Inéligibles. – 2. Navigables. – 3. Arien. Sassa. – 4. Crénelés. Ar. – 5. Hart. Anerie. – 6. Et. Fi ! Iso. – 7. Vibratile. – 8. Eole. Usagée. – 9. Enée. Sots.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 1er février

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Gauguin, 11 heures ; visite par thème, exotisme et orientalisme, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; *Artémis chasseresse* dite « *Diane de Versailles* » (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; les nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 14 h 50, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la peinture, la composition, 12 h 30 ; exposition A l'ombre du Vésuve, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE NOTRE-DAME à SAINT-SÉVERIN** : le vitrail (50 F), 14 h 30, devant le portail central de Notre-Dame (Art et Histoire).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, 4, boulevard du Palais (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la Butte des Moulins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA VILLETTE** : de la cité du sang à la Cité des sciences et de la musique (37 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Pantin côté Cité de la musique (Monuments historiques).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL MEZZARA** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue Lafontaine (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE GALLIFET** (carte d'identité, 50 F), 15 heures, 50, rue de Varenne (Didier Bouchard).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE LA SERRURE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue de la Perle et de la place de Thorigny (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MONTPELLIER.** Air Liberté a inauguré, le 26 janvier, sa ligne Paris-Montpellier en offrant, jusqu'au 26 février, à tout acheteur d'un aller-retour, le même billet gratuit utilisable toute l'année, hors périodes scolaires. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Régional Airlines, compagnie privée basée à Nantes, prévoit d'assurer, à partir du 1er mars, deux vols aller-retour quotidiens Nantes-Lyon, puis à partir du 1er avril, deux aller-retour quotidiens Bordeaux-Marseille, Lyon-Lille, Lyon-Strasbourg et Lyon-Mulhouse. Elle envisage également l'ouverture, fin mars, de trois liaisons européennes : Rennes-Clermont-Ferrand-Turin, Mulhouse-Milan et Bordeaux-Bilbao-Lisbonne. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Les compagnies aériennes scandinave SAS et allemande Lufthansa ont décidé, pour marquer le début de leur alliance, effective le 1er février, de baisser de moitié leurs prix les plus bas au départ de sept villes scandinaves – Copenhague, Oslo, Bergen, Stavanger, Stockholm, Göteborg et Malmoe – à destination de trente-sept villes européennes. Pour bénéficier de ces réductions, les passagers devront acheter deux billets minimum avant le 17 février et passer la nuit du samedi au dimanche à l'étranger. – *(AFP.)*

■ **THAILANDE.** Les travaux de construction d'une voie ferrée entre la Thaïlande et le Laos ont commencé le 27 janvier. Le premier tronçon (30 km) reliera Nong Khai, dans le nord-est de la Thaïlande, à Ventiane, capitale du Laos, et devrait être achevé dans huit mois. La voie devrait plus tard traverser le Laos pour rejoindre Kunming, dans le sud de la Chine. A terme, le réseau pourrait être relié à celui du Vietnam. – *(Reuter.)*

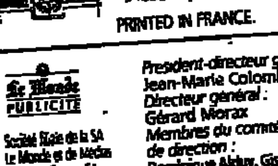
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



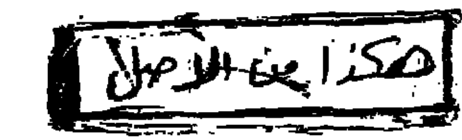
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 31 JANVIER 1996

MUSIQUE **Le nom d'Edgar Varèse est plus connu que son œuvre. Ce compositeur américain d'origine franco-italienne est mort en 1965, incompris même s'il commençait d'être adulé. La création parisienne de *Déserts*, en 1954, fut l'occasion d'une empoignade digne de celle qui accompagna la création du *Sacre du printemps* en 1913 : Pierre Boulez la présentait en direct à la radio ; Pierre Henry était à la régie technique. ● TOUJOURS peu jouée et enregistrée, *son œuvre va être donnée* dans son intégralité, pour la première fois en France, par l'Orchestre national de Lyon, lors de concerts qui se tiendront jusqu'au 17 juin. ● L'APPORT d'Edgar Varèse à la musique est capital : il est le premier compositeur à avoir repensé le concept même de musique. Venu tard à l'enseignement, il eut Luigi *Nono et André Jolivet pour élèves*, et Iannis Xenakis pour continuateur.**

Edgar Varèse, le compositeur qui tirait des plans sur la comète

Les premières créations de l'artiste provoquèrent l'admiration de Richard Strauss ; les suivantes déclenchèrent quelques-unes des empoignades les plus fracassantes de l'histoire de la musique. Pour la première fois en France, l'œuvre de Varèse va être donnée dans son intégralité

PARIS, 2 décembre 1954. Au Théâtre des Champs-Elysées, Hermann Scherchen dirige la création de *Déserts* d'Edgar Varèse. L'événement est d'importance : c'est la première fois que la radio française retransmet un concert en stéréophonie. Au micro, Pierre Boulez – vingt-neuf ans – assure la présentation en direct. Le début de l'œuvre se passe normalement. Soudain, tandis que l'orchestre se tait pour laisser la « parole » à une bande électroacoustique, c'est l'explosion. En un quart d'heure, le Théâtre des Champs-Elysées est transformé en champ de bataille. Jamais salle parisienne n'avait connu cela depuis la création du *Sacre du printemps*, quarante et un ans plus tôt. Pierre Henry pousse les manettes pour couvrir le tumulte. Le lendemain, un critique préconisera pour le fauteur de trouble l'emploi de la « chaise électrique ». Xenakis évoquera, plus tard, un Varèse ne pouvant retenir une larme en réécoutant la bande du concert.

L'histoire est entrée dans la légende. Que reste-t-il, quarante ans après, de ce génial trublion qui hérissait les oreilles de ses contemporains ? Peut-être le saura-t-on mieux à l'issue de l'intégrale que consacre à Varèse l'Orchestre national de Lyon – la première du genre en France. Il n'est pas sûr que les stridences de *Déserts* paraîtront aujourd'hui plus douces. C'est un pari que tentent les Lyonnais : trente ans après sa mort (le 6 novembre 1965), Varèse reste mal accepté. Toujours neuve, rebelle à la patine qui vient d'ordinaire se déposer sur les créations les plus osées, l'œuvre de Varèse n'est « classique » qu'au sens où l'est celle d'un Artaud ou d'un Lautréamont. Sans doute parce que Varèse est, de tous les musiciens du XXe siècle, l'un des rares à avoir *repensé de fond en comble* la notion même de musique, au risque de se placer dans une situation d'éternel insurgé, d'isolé chronique. Du jeune italien aux traits fins au vieil homme hirsute, furibard, les portraits de Varèse semblent d'ailleurs décrire toute son évolution.

Parti d'une conception sonore héritée de Debussy et Roussel, ses maîtres, Varèse en est en effet arrivé à bâtir une œuvre où, *« comme dans les dessins de* Picasso, *deux traits incisifs suffisent à nous faire enjamber l'univers »* (Fernand Ouellette à propos d'*Hyperprism*). La beauté d'*Offrandes*, la poésie rugue d'*Ecuatorial*, n'enlèvent rien à la radicalité d'une démarche qui n'offre guère d'équivalent à l'époque. Pour Varèse, la base de la composition n'est pas la note ou la gamme, mais le son pur – un son qu'il s'agit d'organiser, d'amplifier, dont il faut exalter les richesses et les contrastes. Grand lecteur de traités acoustiques, il se définit lui-même comme un homme de science. Sa conception d'une musique projetée dans l'espace lui serait venue un jour où, entendant la *Septième Symphonie* de Beethoven à la Salle Pleyel, il aurait eu soudain l'impression de percevoir une *« quatrième dimension »*. Ô mystères de l'acoustique...



EN PORTE À FAUX

Mais le drame de Varèse – plus encore que le scandale de *Déserts* – est d'être né à une époque qui ne lui offrait pas les moyens de ses intuitions. En vain, il guette les nouveaux outils sonores, les machines du futur, l'électroacoustique. En attendant, il truffe ses partitions d'instruments rares et d'une armada de cuivres et percussions. En 1933, il presse l'ingénieur Léon Thérémin de lui construire un nouvel instrument pour les besoins d'*Ecuatorial* – ce sera le thérémin, expérience restée sans suite. Dans les années trente et quarante, avant que Pierre Schaeffer ne l'invite à venir travailler au Club d'essai de la RTF, Varèse en est réduit à quémander l'hospitalité des rares studios qui se développent aux Etats-Unis. Incurable rêveur, il songe à la musique de demain, échafaude d'improbables projets. On n'en finirait plus d'égrener la liste des travaux morts-nés, des plans tirés sur la comète, des collaborations avortées (Cocteau, Giono, Artaud, Malraux...), des œuvres inabouties (*Espace*, *Nocturnal*), qui constituent, chez Varèse, l'immense partie cachée d'un iceberg officiellement réduit à douze œuvres.

C'est pourquoi, quelle que soit la fortune des douze œuvres en question, Varèse reste un créateur en porte à faux, dont il convient d'interroger l'héritage et la postérité. On le sait, l'auteur d'*Arcana* n'est pas de ces compositeurs qui ont fait école : sa singularité, jointe à une reconnaissance beaucoup trop tardive, le coupèrent de l'enseignement. Son seul véritable élève reste André Jolivet (1905-1974), dont certaines pages des années trente sonnent éminemment « varésiennes », et dont la suite *Mana* pour piano fut inspirée par un lot de cinq objets que lui offrit Varèse à son retour d'Amérique.

Après la guerre, à la faveur des mouvements d'avant-garde, Varèse fut l'objet d'une courte, mais glorieuse « réhabilitation ». Invité à séjourner à Darmstadt, il y forma notamment Luigi Nono.

POUR MINGUS

Plus tard, en 1958, en pleine préparation du *Poème électronique* pour l'Exposition Universelle de Bruxelles, il fut amené à collaborer avec Iannis Xenakis, qu'on peut tenir pour le seul compositeur vivant à avoir subi l'influence profonde et durable de Varèse. Pour autant, il ne faudrait pas mésestimer l'importance qu'a pu avoir Varèse pour Giascinto Scelsi, pour les membres de l'école « spectrale » (Grisey, Murail...), pour la jeune école italienne ou pour certains compositeurs isolés comme Pascal Dusapin.

Un aspect plus méconnu concerne les rapports de Varèse avec le jazz : c'est peut-être là que se situe, pourtant, la principale leçon du musicien. Sait-on par exemple que Charlie Parker vint trouver le compositeur à la veille de sa mort, dans l'espoir de devenir son élève ? Sait-on que le flûtiste Eric Dolphy recueillit ses conseils pour l'exécution de *Densité 21,5* ? Sait-on encore que Varèse composa une œuvre tout exprès pour Charlie Mingus – ce, bien avant que des artistes inclassables comme Frank Zappa ne se réclament de son influence ?

L'héritage matériel est d'un autre ordre. Il n'existe pas à proprement parler de fondation Varèse, centralisant toutes les archives à la façon d'un Schoenberg. Pour l'exposition qu'ils ont réalisée à Lyon, en marge des concerts, Alain Surrans et Marie-Gabrielle Soret ont dû frapper à bien des portes et faire appel à différentes collections privées – notamment la collection Jolivet, qui permet d'admirer les fameux « manas », ou le manuscrit d'une réduction d'*Octandre* pour piano à quatre mains (sic) réalisée par le musicien français. L'essentiel appartient pourtant à Chou Wen-Chung. Après la mort de Varèse, ce jeune musicien sino-américain – qui avait été son disciple – fut chargé d'assurer la préservation des archives. Installé dans la résidence du maître (188 Sullivan Street à *New York*), il veilla à l'exécution des œuvres et mena à bien l'achèvement de *Nocturnal*. Aujourd'hui âgé de 72 ans, Chou Wen-Chung continue d'être l'une des principales autorités morales et musicologiques varésiennes – *a fortiori* depuis la disparition de la veuve du compositeur, Louise, en 1991. Certains des documents qu'il a prêtés à Lyon sont présentés pour la première fois en France. Ils permettent, en même temps que les concerts, de se faire une idée plus juste et plus vivante de celui qu'à sa mort, Pierre Boulez saluait en ces termes : *« Votre temps est fini, et il commence »*.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

★ Intégrale Varèse, par l'Orchestre national de Lyon, jusqu'au 17 juin. Prochain concert les 8 et 9 février, le 10 à Chalon-sur-Saône : *Amériques*, direction Emmanuel Krivine. Exposition « Edgar Varèse, le libérateur des sons ». Auditorium de Lyon, jusqu'au 5 avril. Exposition « Edgar Varèse, l'homme et l'artiste », en Bourgogne, jusqu'au 17 juin. Renseignements, tél. : 78-60-37-13.

Repères biographiques

● **1883** : naissance à Paris.
● **1892-1903** : s'installe à Turin avec sa famille.
Son père le destinant à une carrière scientifique, il rompt violemment avec lui et repart à Paris étudier la musique.
● **1904-1905** : études à Paris avec d'Indy, Roussel et Widor.
Premiers essais de composition.
● **1907-1911** : s'installe à Berlin, s'y lie avec Busoni et Richard Strauss. Au cours de ses séjours à Paris, il fréquente Debussy, Apollinaire, Modigliani, Picasso...
● **1915** : déçu par Paris, s'embarque pour New York avec 80 dollars en poche.
Il y noue de nombreux contacts et se marie.
● **1920-1927** : premières œuvres « américaines », premiers scandales.
● **1927** : acquiert la nationalité américaine.
● **1928-1933** : retourne vivre à Paris où il a pour élève André Jolivet.
● **1934-1948** : la traversée du désert. Rejeté, malade, il travaille sur *Espace* dans l'indifférence générale.
Seule, *Densité 21,5* interrompt son silence.
● **1950** : invité à enseigner à Darmstadt.
● **1954** : Pierre Schaeffer l'invite à venir achever *Déserts* à Paris.
● **1958** : création du *Poème électronique*.
Son œuvre commence à être diffusée dans le monde entier.
● **1959-1963** : travaille à un grand projet autour de la nuit, dont naîtra *Nocturnal*.
● **1965** : meurt à New York.

Les musiques fantômes d'un visionnaire irréductible

CONTRAIREMENT aux idées fausses, l'œuvre de Varèse n'est pas aussi mince et parcimonieuse qu'elle le laisse paraître : elle fut seulement tributaire des aléas de la vie, des accidents, et d'un créateur suprêmement exigeant envers lui-même. Varèse détruisit ainsi, en 1961, sa principale composition de jeunesse, le poème symphonique *Bourgogne*, dont la création en 1910 à Berlin avait suscité l'enthousiasme de Richard Strauss. Ses autres partitions de jeunesse, antérieures à *Amériques* (1921), furent soit égarées, soit détruites au cours d'un incendie à Berlin, durant la première guerre mondiale, qui ravagea le garde-meubles où Varèse avait entreposé ses affaires. Il s'agissait pour l'essentiel de pièces orchestrales (*Prélude à la fin d'un jour, Le Fils des étoiles, Rhapsodie romane, Gargantua*) et d'un opéra composé sur un livret d'Hofmannsthal, *Œdipus und die Sphinx*.

Il existe d'autres œuvres qui enflamment l'imagination des musicologues et font le désespoir des varésiens : ce sont les projets auxquels Varèse travailla à différents stades de sa carrière sans pouvoir leur donner corps. Tel est en particulier *The One All Alone*, gigantesque spectacle inspiré du cirque, auquel le compositeur s'attela vers 1929 avec Alejo Carpentier, Robert Desnos et Georges Ribemont-Dessaignes. C'est sans doute le même projet qui, repris et transformé avec Antonin Artaud, prit le titre de *L'Astronome* puis celui d'*Il n'y a plus de firmament*. Un projet grandiose si l'on en croit Brassaï (1954) : *« Treize pianos mécaniques avec quelques autres instruments à bruit devaient exécuter la musique sidérale de cet opéra* (...). *Pour achever son opéra – et aussi son public – Varèse voulait qu'après les oreilles, complètement abasourdies, les yeux soient éblouis. »* Enfin, sur la même lancée, Varèse fut longtemps hanté par le projet d'une vaste symphonie avec chœurs, en collaboration avec Malraux, à laquelle il prévoyait de donner le titre d'*Espace*. De ce projet ne subsiste qu'*Etude pour espace*, pièce créée à New York en 1947, gravée sur 78-tours et jamais rejouée depuis.

Dans ses *Entretiens avec Edgar Varèse* (Belfond, 1970), Georges Charbonnier signale encore une pièce électronique réalisée pour les besoins d'un court-métrage sur Juan Miro : *La Procession de Vergès* (1955). Pour sa part, l'Auditorium de Lyon présente actuellement, dans le cadre de l'exposition Varèse, le fac-similé partiel d'une pièce intitulée *Dance for Burgess*, laquelle semble n'avoir jamais été jouée.

Mais il arrive que l'une de ces œuvres fantômes reprenne vie, et que surgisse à nouveau une partition que l'on n'espérait plus. Ainsi a-t-on pu entendre, lundi 29 janvier à Paris, une œuvre de Varèse en création européenne, *Graphs and Time*. Conçue pour Charlie Mingus et son groupe, à une époque où Varèse s'intéressait de près au jazz et à l'improvisation, *Graphs and Time* consiste en une page de manuscrit sur laquelle sont notés de simples graphiques. Laissant une large part à l'improvisation et au choix des instruments, la pièce, qualifiée par Varèse lui-même d'*« expérimentale »*, a été créée en 1987 à New York sous la direction de Johnny Reinhard, qui la reprenait à Paris. Le manuscrit est la possession du manager de jazz américain Teo Macero.

J.-E. F.

Discographie

A l'apparition du CD, il fallut de longues années avant qu'un éditeur (Sony) se décide enfin à publier des œuvres de Varèse. Aujourd'hui, il n'existe toujours qu'une poignée d'enregistrements :
● **Arcana – Amériques – Ionisation – Offrandes – Densité 21,5 – Octandre – Intégrales**, New York Philharmonic et Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez : 1 CD Sony.
● **Déserts – Ecuatorial – Hyperprism**, New York Philharmonic et Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez : 1 CD Sony.
● **Arcana – Intégrales – Ionisation**, New York Philharmonic, Zubin Mehta : 1 CD Decca.
● **Amériques – Ecuatorial – Nocturnal**, Orchestre symphonique de l'Utah, Maurice Abravanel (+ Honegger) : 1 CD Vanguard.

Avec Roméo et Juliette, Maryse Delente affirme son pouvoir au Ballet du Nord

ROMÉO ET JULIETTE, de Maryse Delente, interprété par le Ballet du Nord. Berlioz (musique). Roméo (Mikaël Cadiou), Juliette (Hélène Khayadjanian). Prochains spectacles : Thonon-les-Bains, le 10 février ; Albertville, le 13 ; Annecy le 15 ; Maison de la danse, à Lyon, du 20 au 23.

Grande effervescence à Roubaix provoquée par la première création de Maryse Delente pour le Ballet du Nord, qu'elle dirige depuis février 1995. On sait à quel point la modernisation des ballets d'opéra en France est tâche délicate. On se rappelle l'élection, en décembre 1993, du chorégraphe Angelin Preljocaj puis la remise en cause de ce choix. Est donc arrivée la Lyonnaise Maryse Delente, transfuge du Lyon Opera Ballet, établie en compagnie à Vaulx-en-Velin à partir de 1986. Connue pour ses relectures du répertoire classique, elle s'imposait comme l'oiseau rare dont avait besoin le Ballet du Nord : capable d'apporter un souffle contemporain tout en respectant le patrimoine, la tradition.

Et le patrimoine, ça compte à Roubaix. On connaît le projet de 105 millions de francs, qui, dans l'ancienne piscine art déco, regroupera les collections du Musée du textile et celles du Musée des beaux-arts (*Le Monde* du 7 janvier 1995). La ville a la même ambition d'excellence pour son ballet, doté d'un budget de 14 millions. Le lieu où vit et crée la troupe de vingt-huit danseurs, le Colisée – belle construction des années 30 qui abritait à la fois un cinéma et un dancing réputé – est profondément ancré dans la vie socio-culturelle de la cité.

Les élus, les Roubaisiens, mais aussi les Lillois, les Tourquennois, se pressaient donc nombreux à *Roméo et Juliette*, malgré une température avoisinant les – 10 degrés. L'histoire d'amour étant archiconnue de tous, Maryse Delente a donc pris une grande liberté avec la narration, retenant plutôt l'idée de la guerre : *« Rien n'a jamais empêché un conflit quand l'agresseur ou les parties rivales sont déterminées à le mener »*. Une manière radicale d'implanter le sujet dans la réalité d'aujourd'hui. Deux anges qui ressemblent à des abbés en soutane noire, forces du Bien et du Mal – ils sont suffisamment ambigus pour que le spectateur ne sache jamais discerner qui est le bon, qui est le méchant – tirent les ficelles du destin. La danse est portée par un seul élan, celui de l'inéluctable. Le fameux balcon, sous lequel il est d'usage que Roméo roucoule, a l'allure d'une chaire de prédication. Plus qu'à la guerre, ce *Roméo et Juliette* est du côté de ces faits divers où l'intégrisme de la pensée, de la religion, déclenche la violence archaïque.

Maryse Delente – dont *Le Sacre du printemps* avait peu convaincu – relève crânement le défi de sa charge. Comme si cette nouvelle fonction avait obligé la chorégraphe à puiser dans ce qu'elle a de meilleur, de plus intime. Tout n'est pas encore visible de ce changement annoncé : elle s'appuie encore trop sur les chefs de file du néo-classique, tels le Suédois Mats Ek. *On attend maintenant qu'elle traite un sujet dont elle serait l'auteur à part entière. Vaulx-en-Velin fut une bonne école. Maryse Delente a mis en chantier un travail avec les huit groupes de rap de la ville. Une création est prévue pour l'été.*

Dominique Frétard

Dialogue de générations, fécond ou affligeant, à la Biennale de Lyon

Les plasticiens exposés travaillent à partir du cinéma, de la vidéo et de l'informatique

La 3e Biennale d'art contemporain de Lyon rassemble au nouveau musée et à l'ancien Palais des congrès soixante-quatre artistes travaillant à partir du cinéma, de la vidéo ou de l'informatique *(lire notre supplément du 16 décembre 1995)*. Entre les œuvres d'aujourd'hui et celles d'hier, les techniques ont changé, mais pas les thèmes. Les parallèles qu'on peut souvent établir sont peu à l'avantage des nouveaux venus. *Dans le meilleur des cas, c'est le triomphe du baroque, mais, le plus souvent, on se noie dans le « kitsch ».*

TROISIÈME BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE LYON, ancien Palais des congrès, quai Charles-de-Gaulle. 69006, Lyon. Tél. : 78-93-02-22. *Musée d'art contemporain*, 81, quai Charles de Gaulle. 69006, Lyon. Tél. : 72-69-17-17. Catalogue, 572 p., 245 F. Jusqu'au 18 février.

Ici une boule d'argent cernée de caméras-satellites, là une boule noire court-circuitant les envols d'une caméra baladeuse. Ici une voiture écrasée où gisent des téléviseurs déglingués, là une voiture pimpante, truffée de télés planantes... Ici c'est le flambant neuf Musée d'art contemporain, là l'ancien Palais des congrès. Ici sont exhibées des « pièces historiques », là des créations d'aujourd'hui. *La 3e Biennale d'art contemporain de Lyon, consacrée à des plasticiens travaillant à partir du cinéma, de la vidéo et de l'informatique, est répartie en deux bâtiments.* Plus que le choc que constitue chaque œuvre, ce qui compte, c'est le dialogue qui s'établit, d'un site à l'autre, entre les générations.

Premier exemple, les deux duos. Marina Abramovic et Ulay ont laissé l'empreinte de leurs corps sur les années 80. Trois box leur sont consacrés. Leurs performances n'avaient de sens qu'à se dérouler devant une caméra : le spectacle de ces corps s'offrant l'un à l'autre en public, tout en se *dérobant au public, reste sidérant.*

Sustain, la performance des jeunes Britanniques Stephanie Smith et Edward Stewart aurait pu être signée Abramovic-Ulay. L'action des épigones a la dureté singulière des gestes du couple pionnier. Sur un écran, elle embrasse la poitrine nue de son partenaire jusqu'à lui laisser des suçons. Sur un autre, lui est sous l'eau, dans une baignoire, ravitaillé en air frais par elle, au moyen d'un baiser sur la bouche. C'est plus kitsch que du Abramovic-Ulay, le baiser de ces derniers était autrement plus dépouillé, dangereux (*soudés par la bouche, ils s'axphyxiaient de leur gaz carbonique*). *Là où il y avait du génie, il n'y a plus qu'une sincérité touchante.*

Deuxième exemple, les boules. La première, signée Vasulkas, la seconde intégrée à une « sculpture » de Tony Brown. Ces boules participent, à vingt ans de distance, d'une même certitude : le temps, en vidéo, est un formidable sculpteur. Tony Brown (né en 1952, en Angleterre) le dit de façon plus concrète, mais non moins forte que le couple Steina (née en 1940, en Islande) et Woody Vasulka (né en 1937, à Brno). Les Vasulkas sont des pionniers de la vidéo *quand Tony Brown l'a apprise à l'école – il enseigne la sculpture aux Beaux-Arts de Paris.*

Lucy et Frank, créée par Tony Brown *pour la Biennale, met en* jeu une caméra-scanner circulant au-dessus d'une « scène » constituée de deux copies de statues antiques. Sur un grand écran, on déchiffre ce qu'aperçoit la caméra : des fragments de corps, vus de très très près. En même temps, une ombre circulaire grossit progressivement jusqu'à obstruer la vision des images. *Les deux événements se conjuguent pour mettre en valeur les possibilités sculpturales du direct. Tony Brown se pose en successeur des artistes du* marbre. Le temps est sa matière.

Vingt ans plus tôt, les Vasulkas ont construit des « machines vision » visant au même but. Ces machines mythiques, jamais montrées en France, sont présentes à Lyon. Des caméras vissées sur des bras articulés cadrent dans une boule-miroir les déformations du décor. D'autres caméras coulissent sur des potences, rails et arcs. Leurs « regards » se croisent parfois, et dans les écrans les images d'images foisonnent.

Paik et Viola en pleine forme

Si Gary Hill, Muntadas, Plessi – des artistes de premier ordre – déçoivent par des œuvres d'une lourdeur inhabituelle, Nam June Paik et Bill Viola sont au mieux de leur forme. Paik, avec un mur vidéo plus complexe que tous ses précédents, prouve une fois de plus qu'il est le Rodin et le Picasso de notre fin de siècle.

Capable d'enchaîner des norias de corps dans de vastes ensembles, type *Guernica*. De Bowie à Beuys, de Charlotte Moorman à Laurie Anderson, d'un nu anonyme à un écorché 3D, des dizaines de figures se vrillent à l'infini, à l'épreuve d'un rythme dantesque. Viola serait plutôt un autre Matisse. La goutte d'eau de *He weeps for you* possède la simplicité et la force, figuration en plus, d'*Une porte fenêtre à Collioure*. L'inscription du monde dans un condensé d'art.

LE PREMIER « DÉ-COLL/AGE »

Ce qui compte, c'est la dissémination de ces images dans l'espace. Leurs liaisons tracent un volume *qui peut être identifié à une sculpture, à l'image du monde actuel* : l'homme vit dans ce bloc de regards croisés *qui l'ignorent* (les machines n'ont pas d'âme) et dessinent des frontières hors desquelles il lui est impossible de fuir (les machines font la loi). Cette fuite impossible, le pionnier des pionniers de l'art vidéo, *Wolf Vostell*, l'a formulée en inventant le concept de « *dé-coll/age* », *qui par sa graphie même cloue au sol tout* envol. Au *premier* étage du Musée, la Biennale *présente* côte à côte le premier dé-coll/age électronique de Vostell, *Sun in Your Head* (1963), et un de ses plus récents : une automobile écrasée de 1991 (*Auto-TV-Hochzeit*). D'un côté un film, prenant acte de ce qui se passe entre les images d'une télévision volontairement déréglée : des dérapages, des froissements de texture. De l'autre, de la tôle froissée, aplatie, cabossée, semée de mini-télés allumées. Ces petits écrans sont des mises en abyme. *Vivre c'est voyager à l'intérieur de cette catastrophe. La télévision est un carambolage gigantesque.* Elle ne *fonctionne* qu'en emboutissant le réel dans le réel.

Il y a une autre voiture à la Biennale – signée Rirkrit Tiravanija. C'est avec elle que l'artiste est venu de Berlin à Lyon, des caméscopes fixés aux portières. Quand la voiture roulait, les caméras tournaient. Résultat : des kilomètres d'enregistrement que l'on consulte sur des téléviseurs posés dans la voiture. C'est tout ? Oui. Quelle naïveté ! On reste stupéfait par une approche si primaire du voyage inter-médiatique.

Tantôt honorables, tantôt féconds, tantôt affligeants, les parallèles entre les œuvres d'hier et d'aujourd'hui *surgissent* par dizaines. *Les techniques ont changé,* pas les thèmes. *Dans le meilleur des cas, c'est le triomphe d'une sorte de baroque, après la pureté des gestes minimalistes et conceptuels : Pierrick Sorin* flamboie superbement dans le registre *acconcien*. Ann Hamilton miniaturise Joan Jonas. Paul Garin est un disciple inattendu de Nauman. *Ken Feingold fait du* Vostell sans le savoir. Toshio Iwai tire Paik vers *un séduisant* « sons et lumières ». Jeffrey Shaw dynamite Dan Graham. Et Viola ? Personne ne s'y frotte.

Pour le reste, on nage, on se noie dans le kitsch. Le duplex de Paul Sermon, le triple écran « montéverdien » d'Ana Torf, les croûtes électroniquement surveillées de Cheryl Donegan, les tableaux dorés sur trame de *Mike* et Doug Starn, les monochromes de Diana Thater, les fadaises littéraires de Patrick Corillon... *et même la sempiternelle boucherie* d'Orlan. Voilà *de l'art techno* on ne peut *plus pompier*. L'art *pompier de cette fin de siècle s'édifie sur un emploi* naïf de la technologie, *comme* celui du siècle dernier reposait sur la croyance en l'innocence des chairs.

Jean-Paul Fargier

Isabelle Mayereau chasse en douceur les cauchemars

ISABELLE MAYEREAU, avec Patrick Léger (piano, clavier) et Emmanuel Vergeade (guitare). Lumières d'Alain Lonchampt. THÉÂTRE DE DIX HEURES, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, jusqu'au 3 février. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 46-06-10-17. 130 F.

*Le Théâtre de Dix Heures est un écrin confortable, où les chanteurs à voix et à textes peuvent re*constituer leurs univers. Proche, souriante, Isabelle Mayereau, partie quelque temps (presque dix ans) vivre en conformité avec elle-même dans une *province* calme, y revient en scène comme si le temps n'avait passé qu'avec la lenteur du sablier. Depuis *Tu m'écris*, succès populaire en 1978, Mayereau a vécu, écrit des chansons intimes, voilées de désirs *bluesy*, inspirées par « *les vapeurs d'un tilleul-menthe* », rêvant de Diane Arbus à bicyclette sur la Ve Avenue, ou encore le nez sur le journal du matin, elle voit les choses *de loin*, et de si près...

Sept disques en dix ans, de 1977 à 1987, *date de sa dernière apparition parisienne* au Théâtre de la Ville, cela forge un *répertoire*. La chanteuse – voix parfaite, *juste*, chaude – y puise avec une enfantine allégresse : *L'Enfance, Différence, Chocolat brun, Jeu de regards*. On savoure ces retrouvailles avec l'univers des années 70-80, les tendresses littéraires des *Gauloises bleues* d'Yves Simon, les tremblements de cœur de Véronique Sanson. « *Je m'demande où ça va, tous ces mots* », dit Mayereau. Eh bien, ils restent, dans un creux d'oreille, aident à *comprendre* « *la cruauté sous-jacente, la perversité feutrée* ». Mayereau a *toujours* sa guitare – jeu parfait, *juste, chaud* –, avec laquelle elle mène à *leur terme* dix-huit chansons, dont sept nouvelles, très agréables, blues à la française détaché et souriant, néanmoins tenacement mélancolique.

Pour son retour en scène, et alors que deux albums viennent d'être réédités (*Les Mouches* et *Film Noir*, WD Records Touchtone/Sony), Isabelle Mayereau *s'est* entourée de deux musiciens *attentifs*, dont un guitariste, Emmanuel Vergeade, assez inventif pour introduire le rock et ses griffures *de guitares électriques* dans un univers aussi typé que celui de la *chanteuse*. *Les* arrangements en tirent une énergie neuve, entraînante, et font de chansons purement mélodiques d'attrayants labyrinthes. *Du* possible ennui reste l'envie d'ouvrir tous les tiroirs secrets entrevus au détour d'un début de refrain ou de fin de couplet.

Véronique Mortaigne

Céline Dion à la conquête du marché mondial des variétés

La chanteuse québécoise est à Bercy pour trois soirs

LE MARIAGE du succès avec le succès se calcule-t-il ? En joignant leurs efforts pour réaliser *D'eux*, Jean-Jacques Goldman, un des plus gros vendeurs de disques en France (*disque de diamant pour plus* d'un million d'exemplaires vendus de *Rouge*), et Céline Dion, une star montante de la machinerie musicale mondiale (près de cinq millions de *The Colour of My Love*, album en anglais, vendus depuis le printemps 1994), pouvaient-ils risquer un quelconque fiasco ? Non. Neuf mois après la sortie de *D'eux*, les scores prouvent que l'idée était excellente de marier un spécialiste ès tubes à la Canadienne.

Goldman est un peu américain. Il aime le blues, chante avec des musiciens d'outre-Atlantique, Fredericks et Jones. Céline Dion est un peu française. Elle est née en 1968, à Charlemagne, près de Montréal – maman jouait du violon, papa de l'accordéon. Elle a gagné l'Eurovision, où elle représentait la Suisse en 1988, avec *Ne partez pas sans moi*. Bref, elle est francophone, donc, par un glissement sémantique aisé, de chez nous. A ce titre (« *ambassadrice de la chanson française dans le monde* »), elle a sans doute mérité d'être décorée chevalier des Arts et des Lettres par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, posant à son bras au dernier Midem. Pour remercier, Dion perd ses airs fabriqués de diva américaine, reprend son accent de la Belle Province, et quelques gestes gauches, qui, tout compte fait, lui donnent de l'épaisseur.

En scène, elle est forte et fragile, Céline, mais sans danger. Ni sexy ni bouleversée. Jamais en péril, comme l'est notre « meilleure exportatrice », Patricia Kaas, petit soldat de la pauvreté lorraine, injustement affublée d'une image de fille du peuple mal dégourdie. A la basilique Notre-Dame de Montréal, Céline Dion épousait en 1994, son manager, René Angelil, cinquante-deux ans. Il lui avait fait enregistrer son premier disque en 1981, *La Voix du Bon Dieu* – elle avait treize ans et déjà une voix « *qui sonne comme si elle était pentecôtiste ou baptiste* », selon les termes d'un critique du *Daily News*. En 1984, elle chante *Une colombe devant Jean Paul II en voyage au* Québec. En 1991, *ce sera pour* Lady D et le prince Charles, à Ottawa. Puis pour l'investiture de Bill Clinton en 1993. Star toujours, contestataire jamais.

VEDETTES « HOT »

En 1980, la mère de Céline Dion avait expédié à René Angelil, producteur connu au Québec, une cassette de sa fille. Angelil, que « sa » vedette, Ginette Reno, est en train *de quitter*, demande illico à Eddy Marnay (*Planter café* pour Yves Montand, *Il fait beau, il fait bon* pour Claude François) d'écrire pour la jeune fille. Homme d'affaire débonnaire et souriant, qui défend bec et ongles l'image de celle qui est devenue sa femme, tandis qu'un des frères de Céline se charge des contrats, il hypothèque sa maison afin de produire le disque. Belle histoire, bien contée.

En 1983, Céline Dion vient en Europe, au Midem. Elle représente le Canada au super-gala RTL. Le 45-tours *Ne partez pas sans moi* lui offre son premier disque d'or, son premier Félix (l'équivalent des *Victoires de la musique* français, des Awards américains). *Mais Dion* veut conquérir la grande Amérique, celle qui adule la chanson de variétés colorée au rhythm'n'blues et le *cross-over* de Mariah Carrey ou Whitney Houston. Adolescente, les modèles de la Québécoise, ce sont précisément les vedettes « hot » entendues à la radio pendant l'enfance : Aretha Franklin, Janis Joplin, les Doobie Brothers. Léger décalage : à dix-huit ans, Céline Dion parle un anglais de cuisine. *En 1986, elle disparaît. Dix-huit mois plus tard, elle signe* un contrat avec Sony.

En 1990, elle a déjà neuf ans de carrière derrière elle, autant d'albums. Elle chante à Toronto, à la télévision, *Where Does My Heart Beat Now ?*, une adaptation du français. David Forster, producteur de Barbra Streisand et de Whitney Houston, est impressionné par son aisance vocale. Avec Christopher Neil et Andy Goldman, il produit son premier album en anglais, *Unison* (un million d'exemplaires vendus). Depuis, le moteur de l'explosion Dion n'a cessé de tourner à bloc, avec un credo : seul le succès vole au secours du succès. *Exemples : en 1991, Des mots qui sonnent*, avec des reprises de *Starmania* – le succès est garanti, le public adore toujours autant *Ziggy* ; l'alliance avec Prince en 1992 (ils ont le même avocat), qui lui écrit *With This Tear*, puis avec l'empire Disney, pour le thème de *La Belle et la Bête*, en duo avec Peabo Bryson – on l'entend aux Oscars, et l'album anglophone qui vient dans la foulée, *Céline Dion*, doublé d'une tournée avec Michael Botton, se vend à deux millions et demi *d'exemplaires. De reprises de* standars américains – *The Power of Love* – en duos romantiques bien calculés – avec Brian Wilson, Goldman, Clive Griffin –, Céline Dion n'a cessé depuis de se hisser aux sommets des *charts*.

V. Mo.

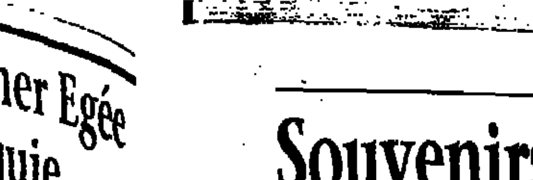
Une présence effacée par l'écran

LE SOURIRE de Céline Dion vous ferait fondre sur place. Le visage est lumineux, le maquillage impeccable. Tout en elle respire la santé et l'énergie. la chanteuse est « *contente d'être là* » (nous aussi). Mais il y a autre chose : ces caméras qui, dès son entrée en scène, l'ont prise en chasse et vont la suivre obstinément, lui interdisant toute faiblesse. Ce soir, le Palais ommnisports de Paris-Bercy est transformé en grand studio de télévision. Deux écrans géants, sur les côtés, répercutent le show de la chanteuse – tandis qu'au loin s'agite une silhouette fluette.

De fait, dès la première seconde, on se désintéresse de la silhouette pour ne s'intéresser qu'à son reflet. On se laisse happer par ces images léchées, ces gros plans étudiés. Drôle de distance qui s'établit d'emblée entre l'artiste et le spectateur, entre la réalité et sa restitution instantanée sous la forme d'un grand vidéo-clip avantageux. Distance que ne viendront combler ni les plaisanteries de la chanteuse, ni son charmant accent québécois, ni la mine contrite avec laquelle elle s'excusera d'un unique trou de mémoire dans *Les derniers seront les premiers*.

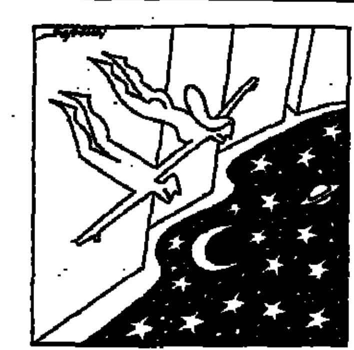
C'est dommage : on sait Céline Dion capable d'humour et d'une espèce de gaieté étourdie qui peut faire mouche. Mais, ce soir, l'interprète en est réduite à présenter un spectacle irréprochable et froid, qui emprunte aux chanteuses américaines type *Whitney Houston* leur espèce de *séduction préfabriquée*. De l'album, on écoutera donc s'égrener les titres, imperturbablement. La chanteuse s'offre peu d'incartades, si ce n'est deux extraits de *Starmania* et deux reprises bienvenues (*Quand on n'a que l'amour* et la chanson de *Bagdad Café*). La performance est vocalement impeccable, mais sous les caméras cette succession de séquences sans surprises – séquence émotion, séquence frisson, séquence danse ou rock'n' roll – ressemble un peu trop à une sorte de grand Ushuaïa audiovisuel.

J.-E. F.



Souvenirs d'en France

Une nouvelle initiative lancée en faveur de la musique française



FAUDRA-T-IL imposer un quota de *musique française* ? On espère bien que non. L'Association française pour le patrimoine musical prend les devants en lançant une série de concerts qui visent à rendre à la musique française la place qui lui revient. Le problème n'est pas de sacrifier à une quelconque « défense du patrimoine national » mais de donner à entendre quelques trésors musicaux oubliés. Au programme, jusqu'en juin, figurent des partitions aussi prometteuses que le *Quintette avec piano* de Reynaldo Hahn, les *Mélodies* d'André Caplet ou le *Quatuor avec voix* de Darius Milhaud. La diversité des époques et des styles représentés limite le risque de transformer ces concerts en ghettos. A l'affiche du premier concert : des pages de jeunesse de Dutilleux y côtoient des quatuors des frères Jadin, deux musiciens ayant œuvré à l'orée du XIXe siècle. Le Quatuor Mosaïques a déjà prouvé que ces quatuors valaient *bien mieux que de simples* pièces de musée à l'occasion du disque qu'il a consacré aux frères Jadin, chez Valois-Auvidis – partenaire habituel de l'AFPM.

★ **Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Festival Azimuth
C'est l'idée d'une productrice de spectacle : donner une vitrine à ses jeunes artistes. Début de ce festival, le 30 janvier, avec le groupe Blankass. A suivre : Jeff Bodart, les Escrocs, Sawt-el-Atlas, les Naufragés, avec une mention spéciale pour Peter Kröner.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, du 30 janvier au 9 mars. Tél. : 43-87-97-13. De 80 F à 100 F. Passeport pour l'Européen : 200 F.

Ensemble orchestral de Paris
La *Troisième* n'est peut-être pas la meilleure symphonie de Shubert, mais la direction du jeune Stefan Sanderling – à ne pas confondre avec son père, Kurt –, vaudra le détour. Surtout, Nathalie Dessay nous offre l'occasion d'entendre le très, très kitsh *Concerto pour soprano colorature* de Glière.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 30. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 270 F.

Welcome
Le projet en septette des deux batteurs-compositeurs Christian Vander et Simon Goubert. Welcome comme *Bienvenue* (Seventh records/Harmonia Mundi), comme la générosité, comme Coltrane. Deux contrebassistes, *deux saxophonistes et un pianiste* complètent la formation.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Laurent Korcia, Marie-Josèphe Jude
Deux solides complices réussissent la délicate alchimie du duo violon-piano : Laurent Korcia et Marie-Josèphe Jude, qui viennent de signer de splendides réalisations discographiques (Ysaÿe pour l'un, Dutilleux pour l'autre).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 31. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Bérénice
de Jean Racine, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Sandy Boizard, Hervé Furic, Benoît Guibert, Didier Kersten, Sarah Mesguich et Laurent Natrella.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les lundi 5, mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, lundi 12, mardi 13, à 20 h 30 ; le samedi 10, à 15 h 30 ; le dimanche 11, à 18 heures. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F. Jusqu'au 25 février.*

Léonce et Léna
de Georg Büchner, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota, avec Serge Wolf, Nicole Max, Charles-Roger Bour, Gaëlle Guillou, Sarah Jalabert, Fabrice Melquiot et Jackie Sapart.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 2 février. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 30. 70 F et 130 F. Jusqu'au 25 février.*

Le Masque de Robespierre
de Gilles Aillaud, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Barbé, Marc Berman, Dominique Boissel, Patrick Condé, Anne Consigny, Boubakar Djebate, Anne Durand et Michel Kullmann.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 3 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 heures. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 1er mars.*

Surprise
de Catherine Anne, mise en scène de l'auteur, avec Marie-Armelle Deguy, Simon Duprez, Christophe Giordano et Stéphanie Rongeot.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 6 février. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 3 mars.*

SÉLECTION

Bled
de Michel Azama, mise en scène de Josanne Rousseau, avec Carlos Chahine, Linda Chaïb et Aristide Demonico.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 21 heures. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 15. 60 F et 90 F. Jusqu'au 16 février.*

Conversations entre onze heures et minuit
d'après Honoré de Balzac, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Hélène Alexandridis, Caroline Chaniolleau, Mathias Jung, Jérôme Kircher, Hélène Lapiower, Daniel Martin, Mohamed Rouabhi et Laurent Ziserman.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 h 15. 100 F et 140 F. Jusqu'au 18 février.*

Gertrud
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Ludmila Mikaël...
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 50. De 120 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.

Hercule furieux
de Sénèque, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec Gauthier Baillot, Valérie Blanchon, Jean Boissery, Sandrine Charlemagne, Moïse Gabelus, Raphaëlle Gitlis, David Gouhier, Antoine Matthieu, Sandy Ouvier, François Raffenaud et Laurent Roy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les jeudi et mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. 50 F et 110 F. Jusqu'au 17 février.*

Hercule sur l'Oeta
de Sénèque, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec Gauthier Baillot, Valérie Blanchon, Jean Boissery, Sandrine Charlemagne, Moïse Gabelus, Raphaëlle Gitlis, David Gouhier, Antoine Matthieu, Sandy Ouvier, François Raffenaud et Laurent Roy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mercredi et vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. 50 F et 110 F. Jusqu'au 17 février.*

J'ai gêné et je gênerai
de Daniil Harms, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin et Jean Sclavis.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Le mercredi 31, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. 70 F. Dernière.

Lulu
d'après Frank Wedekind, mise en scène de Jean-Luc Lagarce et François Berreur, avec Irina Dalle, Christian Cloarec, Hervé Pierre, Christophe Garcia, Jacques Alric, Françoise Lebrun, Roch Leibovici et Emmanuelle Brunschwig.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi 31 au samedi 3, les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, à 20 h 30 ; le dimanche 4, à 16 heures ; le mardi 6, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 10 février.

Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 mars.*

Montagnes
d'après Thomas Mann, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Valérie Beaugier, Nicolas Dogué, Vincent Dupont, Emmanuelle Tertipis, Thierry Paret, Sylvie Pascaud, Gislain Mugneret et Christian Jéhanin.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. 50 F et 110 F. Jusqu'au 24 février.*

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mercredi 31 janvier au samedi 3 février, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Dernières.*

Muriel Robin
mise en scène de Roger Louret.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. Du mercredi 31 janvier au samedi 3 février, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. Durée : 2 heures. De 120 F à 240 F. Dernières.

La Perruque du vieux Lénine
de Jean Ristat, mise en scène de Viviane Théophilidès, avec Pierre Barrat, Sophie de La Rochefoucauld, Richard Brunel, Stéfan Delon, Michel André et Philippe Lamendin.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161 bis, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-54-53-00. Durée : 2 h 15. 75 F et 100 F. Jusqu'au 18 février.*

Prométhée enchaîné
d'Eschyle, mise en scène de Michel Raskine, avec Jean-François Lapalus, Isabelle Sadoyan et Sylviane Simonet.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. A partir du 1er février. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 40. 85 F et 115 F. Jusqu'au 18 février.*

***Quel petit vélo à guidon chromé* au fond de la cour ? ; Les Eaux et forêts**
de Georges Perec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Perec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu, et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra - Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mercredi 31 janvier au samedi 3 février, les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, à 20 h 30 ; le dimanche 4, à 16 heures ; le mardi 6, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 10 février.*

Rencontre
de Peter Nadas, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers et Eric Chimier.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le mercredi, à 19 h 30 ; les vendredi et samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 2 h 15. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 17 mars.*

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 40. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 11 février.*

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Bernard Malaterre, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mercredi 31 janvier, mercredi 7, jeudi 8 février, à 19 heures ; les dimanche 4 et dimanche 11, à 16 heures ; les mardi 6, vendredi 9, mardi 13, à 20 h 30 ; le samedi 10, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 10 mars.*

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mº Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DENISE AU TÉLÉPHONE
Film américain de Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson (1 h 20).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby,* 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *UGC Rotonde, 6e* (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; *14-Juillet Bastille,* 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
Film français de Bernard Dartigues, avec *Philippe* Caubère *(3 heures).*
Max-Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

LES LIENS DU SOUVENIR
Film américain de Diane Keaton, avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10).*

MA FEMME ME QUITTE
Film français de Didier Kaminka, avec Miou-Miou, *Michel Boujenah,* Thierry Lhermitte, Line Renaud, Daniel Russo, Darry Cowl (1 h 30).
UGC Ciné-cité *les Halles, dolby,* 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, *14e (36-68-*75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : *40-30-20-10) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PAR-DELÀ LES NUAGES
Film italien de Michelangelo Antonioni, avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, *dolby, 6e* (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade,* dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, *9e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, *dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation :* 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Gaumont* Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : *Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SOUVIENS-TOI DE MOI
Film franco-algérien de Zaïda Ghorab-Volta, avec Zahra Benaïssa, Salah Teskouk, Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent (56).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

WITTGENSTEIN
Film britannique de Derek Jarman, avec Karl Johnson, Michael Gough, *Tilda Swinton, John Quentin, Kevin* Collins, Clancy Chassay (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

XY
Film français de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick *Braoudé, Chantal Lauby,* Jean-Paul Comart, Patricia Malvoisin, Jean-Paul Lilienfeld (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, *dolby,* 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, *8e (36-68-49-56) ; Paramount* Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille,* 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e* (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC *Champs-Elysées, dolby,* 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; *réservation :* 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang, Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, *Mel Gorham, Jim Jarmusch,* Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : *Gaumont les Halles, dolby,* 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : *40-30-20-10).*

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (*ex-Reflet* Panthéon), *5e* (43-54-15-04).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir *et* blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebaker,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, *Roschdy Zem,* Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhahil Fedistov.
Russe (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HARAMUYA
de Drissa Touré,
avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye *Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki* Sanogo.
Franco-burkinabé (1 h 27).
VO : *Sept-Parnassiens,* 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, *Viriato José da Silva,* Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, *6e* (46-33-10-82) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MADADAYO
de Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec *Margit Carstensen, Karl-Heinz* Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.
Allemand (1 h 56).
VO : Le Quartier-latin, 5e (43-26-84-65).

MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, *8e (36-68-49-56).*
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; *UGC Montparnasse, 6e (36-65-*70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Quartier-latin, 5e (43-26-84-65).

NO SEX LAST NIGHT
de et avec Sophie Calle, Greg Shepard,
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-*19-09).*

SMOKE
de Wayne Wang,
avec *William Hurt, Harvey Keitel,* Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e *(45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ;* Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *dolby, 18e (36-68-20-22 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

PASSION FATALE
de Robert Siodmak,
avec Gregory Peck, Ava Gardner, *Melvyn Douglas, Walter Huston,* Ethel Barrymore, Agnes Moorehead.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

L'Agence France-Presse n'a toujours pas de PDG

LE DEUXIÈME TOUR de l'élection du PDG de l'AFP, qui avait lieu lundi 29 janvier, n'a pas plus abouti que le premier. Les quinze membres du conseil d'administration doivent se réunir à nouveau samedi 3 février. le deuxième tour a été identique au premier : après un « vote sur le vote », huit voix (celles de la presse écrite) se sont portées sur Lionel Fleury, actuel PDG, candidat à sa propre succession, sept bulletins étaient blancs (cinq représentants de l'État et deux du personnel).

Comme au premier tour, le second candidat, Jacques Thomet, ancien responsable commercial de l'agence pour la région Amériques, n'a obtenu aucune voix.

DOUBLE ÉCHEC

Il s'agit d'un double échec : celui de Lionel Fleury et celui du conseil d'administration, incapable de présenter le *« candidat de consensus »* recherché. A compter du 1er février – date à laquelle se termine le mandat de M. Fleury –, c'est Pierre Lemoine, directeur général adjoint, qui assumera la direction de l'agence jusqu'à l'élection. Les administrateurs disposent encore d'un troisième tour de scrutin, au terme duquel le candidat doit recueillir douze voix. Si ce n'est pas le cas, il reviendra au conseil supérieur de l'AFP de proposer deux candidats.

« Les représentants des services publics ont souhaité que les représentants de la presse s'engagent dans la recherche d'un candidat en mesure de recueillir un consensus des administrateurs d'ici la prochaine réunion », indiquait un communiqué du conseil. Un administrateur fait remarquer que *« l'État a réussi à évincer le candidat de la presse ; à celle-ci de reprendre le jeu »*. L'entreprise bruit de rumeurs sur des candidats hypothétiques – Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) ou Yann de L'Ecotais (ex-directeur de la rédaction de *L'Express*, journaliste à l'AFP pendant une dizaine d'années) –, mais les intéressés ont démenti avoir été *« approchés »*.

Lundi 29 janvier, le Syndicat des agences de presse télévisée (SATEV) estimait que *« toute intervention politique et partisane est contraire à l'esprit qui doit s'imposer dans le choix du président de la première agence française »*, faisant référence à la candidature de Michel Bassi, actuel PDG de la Société française de production (SFP), avancée par Matignon.

La Société des journalistes (160 membres environ sur 700 journalistes) avait affirmé dans un communiqué que le conseil devait élire *« un PDG qui défende le statut de l'agence à travers un plan ambitieux marqué par le double souci du rayonnement mondial de l'AFP et de son indépendance »*. Pour sa part, le SNJ-CGT a souhaité que *« l'Etat respecte l'indépendance de l'agence et ne cherche pas à imposer un candidat sur la base de critères politiques »*, tout en dénonçant la *« gestion dogmatique et étriquée qui a prévalu ces dernières années »*.

Filipacchi Médias retire son offre sur « VSD »

Le groupe Prisma Presse, filiale du géant allemand Bertelsmann, est favori pour la reprise de l'hebdomadaire de François Siégel

LE FEUILLETON *VSD* continue. Filipacchi Médias a retiré, lundi 29 janvier, son offre de reprise du groupe VSD, en dépôt de bilan depuis le 10 août 1995. Titre qui semblait florissant, l'hebdomadaire de François Siégel s'est découvert au beau milieu de l'été à court de trésorerie et a levé le couvercle sur plusieurs années de mauvaise gestion chronique. Au milieu du mois d'août, *VSD* était en cessation de paiement et déposait son bilan. Me Lafont était nommé administrateur judiciaire. Le directeur général, Jean-Pierre Canat, et le directeur financier, Jean-Pierre Astorg, quittaient l'entreprise et des pratiques de *« cavalerie financière »* apparaissaient au grand jour.

Le groupe vivait à crédit, au-dessus de ses moyens. Il se portait candidat à la reprise de RMC, rachetait pour 48 millions de francs, grâce à un prêt de la banque Pallas-Stern, *Terre sauvage* et *Beaux-Arts*.

ACROBATIES

Dans cette fuite en avant à la recherche d'argent pour rembourser des emprunts à court terme, le groupe s'est livré à des acrobaties. On demandait à une banque une avance en présentant une créance garantissant une rentrée d'argent prochaine, puis on présentait la même créance à un ou deux autres établissements financiers. Ce sont ces pratiques qui ont entraîné l'ouverture d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux et escroquerie. C'est le volet judiciaire de l'affaire.

En dépôt de bilan, mal géré, sentant un peu le soufre, *VSD* suscitait pourtant des convoitises. De nombreux groupes se sont portés candidats à la reprise (Emap, Amaury, Ayache), mais les deux favoris étaient Filipacchi Médias et Prisma Presse, le groupe d'Axel Ganz, filiale du géant allemand Bertelsmann.

Le premier avait opté pour un plan de continuation de l'entreprise. Il proposait 80 millions de francs et s'engageait à rembourser le passif à hauteur de 200 millions de francs et à maintenir tous les emplois. Le second a déposé le dossier le plus intéressant financièrement : 100 millions de francs, dans un premier temps, portés à 160 millions par la suite.

La difficulté du dossier *VSD*, qui explique en grande partie le temps que met la procédure, vient de la complexité de sa structure, faite d'une multitude de sociétés. Certains créanciers, notamment les banques, ont demandé au tribunal de commerce de se prononcer sur la confusion des patrimoines entre *VSD* et certaines sociétés holding, ce qui aurait pour conséquence d'alourdir le passif que devait reprendre Filipacchi Médias. Le groupe a renoncé à la suite du refus, jeudi 25 janvier, du tribunal de statuer immédiatement sur cette question.

« Dans ce contexte, explique un communiqué du groupe, *les délais nécessaires à l'homologation d'un plan de continuation rendent ce dernier difficile à mettre en œuvre. De surcroît, cette longue période d'incertitude, risquant de fragiliser le magazine* VSD, *n'aurait pas permis de vérifier l'adéquation entre le prix offert et la valeur actuelle de l'entreprise, d'autant que malgré les demandes réitérées de Filipacchi Médias, toutes les informations nécessaires à la connaissance de l'entreprise ne lui ont pas été communiquées. »*

VOIE LIBRE

Ce retrait au goût amer laisse la voie libre au principal concurrent d'Hachette et de Filipacchi : le groupe d'Axel Ganz. A moins d'un sursaut des autres candidats et notamment d'Emap. Depuis cet automne, l'essentiel de l'énergie de Prisma Presse est concentré sur *VSD*.

Depuis un certain temps, Axel Ganz ne cache pas son intérêt pour une presse plus généraliste. Avec *VSD*, Prisma Presse possédera un hebdomadaire d'actualité qui sera, aux côtés de *Voici* et de *Gala*, un concurrent redoutable du titre-phare de Filipacchi Médias : *Paris-Match*.

Les salariés de *VSD* reprochent au plan de Prisma Presse de prévoir une suppression de 22 postes. Dans une déclaration, ils exigent *« le reclassement de l'ensemble des salariés et des pigistes »*.

Dans une autre partie du groupe, les salariés de l'hebdomadaire gratuit *Paris Boum-Boum* se sont constitués en association de défense des intérêts des salariés. Ils ont demandé à l'ancien responsable du syndicat du Livre CGT, Roger Lancry, d'être médiateur.

Alain Salles

■ **PRESSE : le vote du personnel de *Libération*** sur le schéma de recapitalisation du quotidien et le « pacte d'indépendance », prévu mardi 30 janvier, est reporté au mercredi 31. Les salariés doivent se prononcer, par deux votes séparés, sur le schéma de recapitalisation adopté par le conseil d'administration de la société éditrice du quotidien, ainsi que sur le pacte d'indépendance entre la SCPL (Société civile des personnels de *Libération*) et le groupe Chargeurs. La mise au point du texte qui devait être soumis aux votes des salariés a soulevé des difficultés de rédaction juridique qui expliquent ce nouveau retard. Le conseil d'administration de la société éditrice a approuvé, jeudi 25 janvier, la montée en puissance du groupe Chargeurs (*Le Monde* du 27 janvier).

■ **CÂBLE : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a accordé son conventionnement à Chinese News and Entertainment (CNE), chaîne privée par satellite destinée aux Asiatiques installés en Europe. CNE, qui diffuse quotidiennement quatre heures de programmes en mandarin, en cantonais et en anglais, pourra être reprise sur certains réseaux câblés. Toutefois, la convention signée avec le CSA stipule que CNE devra, *« au terme d'un délai de trois ans, se conformer à la directive "Télévision sans frontières" en diffusant une proportion majoritaire d'œuvres européennes »*.

■ **TÉLÉMATIQUE : François Benvéniste, président du prestataire de services en ligne Calcacom,** qui fournit un accès à Internet, a décidé de priver ses quelque trois mille abonnés français de certains forums de discussion (*newsgroups*) dont il juge le contenu *« moralement intolérable »*. Les douze forums concernés traitent de pornographie, de pédophilie et de thèmes chers aux mouvements d'extrême droite, tel le négationnisme (*Le Monde* daté 28-29 janvier).

MARDI 30 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.34 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.40 Une famille en or. Jeu.
17.10 Football. En direct. Quart de finale de la Coupe de la Ligue : Guingamp-Olympique de Marseille ; 17.15, Coup d'envol (115 min). 9085030
19.05 Agence tous risques. Un quartier tranquille.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

TOUT ÇA... POUR ÇA ! ■
Film français de Claude Lelouch (1992, 120 min). 45052011
Célèbre pour sa scène de galipettes en pleine montagne, ce film de Lelouch, par ailleurs bien réalisé, n'est pas très original.

23.00

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. L'ARC, autopsie du système Crozemarie (75 min). 592276
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Jean-Pierre Aubert (Union européenne de CIC).
0.30 Paire d'as. Vive les études. Série.
1.20 Journal, Météo.

1.30 Reportages (rediff.). 1.55 et 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.05 Récital Isabelle Moretti. 3.20 Le Vignoble des maudits. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons. Variétés.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ? Rupture. Série.
17.35 La Fête à la maison.
18.08 et 3.20 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Dis-moi, petit marchand de sable.
19.23 et 1.40 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

ON PEUT TOUJOURS RÊVER ■ ■
Film français de Pierre Richard (1990, 93 min). 742450
Le tandem Pierre Richard-Smaïn fonctionne très bien.

22.30

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Peut-on échapper à l'infidélité ? (95 min). 5390841
0.05 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. La philo. Invités : Michel Serres (Eloge de la philosophie en langue française) ; Clément Rosset (Le Choix des mots) ; Jean d'Ormesson (Presque rien sur tout) ; Robert Calasso (Les Quarante-Neuf Degrés).

2.30 Taratata (rediff.). 3.55 24 heures d'info. 4.05 Crocodile Ballon. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les deux font la loi. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Où irons-nous dimanche prochain ?*, de Philippe Mezescaze.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE CIRQUE AMAR
présenté par Sergio et Tiby (95 min). 743189
C'est le spectacle de 1995 du Cirque Amar, enregistré en novembre à Paris.
22.25 Météo.
22.30 Journal.

22.55

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 855092
Au sommaire de la plupart des régions, Cinéma étoiles avec une interview de Bertrand Blier pour la sortie de son nouveau film Mon homme avec Anouk Grinberg et Gérard Lanvin.

0.25 ▶ Sagacités (rediff.). Magazine. 0.50 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.05 Dynastie. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. *Concerto nº 5, l'Empereur*, 1er mouvement, de Beethoven, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Josi Lopez Cobos, Michaëla Ursuleasa, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 Attention santé. Tabac et bronches. 14.00 Le Réseau des métiers. 14.05 Teva. A la lueur des étoiles. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Vie et mort des arbres. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Bertrand Blier. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.10 Collection Hollywood 1950. Série. [2/28] Combat pour un titre, de Eric Kenton, avec Michael Landon, George Brenlin (30 min). 2301
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger.
20.00 Baby It's You. Documentaire. [5/6] Apprendre à penser, de Leanne Klein et David Hickmann (30 min). 8585
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : SIBÉRIE, TERRE SAUVAGE
Documentaire. [1/4] Les Enfants de la toundra, de Jurek Sladkowski (55 min). 6441653
Face à des peuples en perte d'identité, sombrant dans le chômage, l'alcoolisme et la violence, un enseignant qui croit en la bonté fondamentale des hommes essaie d'éduquer ses élèves à un monde meilleur en leur faisant écrire des vers.

21.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : PATRICE CHÉREAU
21.41 Patrice Chéreau, Pascal Greggory, une autre solitude. Documentaire de Stéphane Metge (79 min). 101131585
23.00 L'Homme blessé ■ ■ Film français de Patrice Chéreau avec Jean-Hugues Anglade, Vittorio Mezzogiorno (1983, 105 min). 5351769
Dans une ville de province, un adolescent se prend d'une passion foudroyante pour un voyou rencontré dans les toilettes d'une gare. Un style baroque. Une œuvre-choc.
0.45 Un amour d'été. Téléfilm de Iris Gusner (rediff., 90 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Déflagrations. Téléfilm américain de Robert Lewis avec Heather Locklear (96 min). 6874127
15.05 Deux flics à Miami.
16.40 Hit Machine.
17.10 Une famille pour deux. La zizanie. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Au bout du rêve. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.10 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LA REVANCHE DES EWOKS
Téléfilm américain de Jim et Ken Wheat avec Wilford Brimley (99 min). 541027
Sa famille ayant été massacrée par des humanoïdes, une petite fille trouve assistance auprès de créatures à l'apparence d'ours en peluche, les Ewoks.

22.35

LE REGARD DE LA PEUR
Téléfilm américain de Linda Otto avec Joanna Kerns, Michael Brandon (87 min). 3515214
La naissance d'un bébé réveille chez une femme un souvenir d'enfance traumatisant. Son père, respectable banquier, avait sexuellement abusé d'elle et de sa sœur.
0.20 Capital (rediff.). Magazine présenté par Emmanuel Chain.

2.10 Clips. Spécial Souchon-Voulzy. 3.40 Saga de la chanson française. Charles Trenet. 4.30 Culture pub. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Rosine ■ Film français de Christine Carrière (1994, 100 min). 9223653
15.25 Cyberculture (rediff.).
16.10 Rapa Nui ■ Film américain de Kevin Reynolds (1994, 102 min). 3405585
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

TRON ■ ■
Film américain de Steven Lisberger (1982, 90 min). 993127
Un concepteur de jeux vidéo se glisse à l'intérieur du monde des ordinateurs... Effets spéciaux extraordinaires.
22.05 Flash d'information.
22.15 Football. Coupe de la Ligue.

23.00

DEMOLITION MAN ■
Film américain de Marco Brambilla avec Sylvester Stallone, Wesley Snipes (1993, v. o., 110 min). 6694943
0.50 Le Sixième Continent ■ Film britannique de Kevin Connor avec Doug McClure, John McEnery (1974, v. o., 90 min). 7317214
2.20 Lou n'a pas dit non ■ Film franco-suisse de Anne-Marie Miéville avec Marie Bunel, Manuel Blanc (1994, 75 min). 52169672

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Bilan des sciences du vivant (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Dvorak, un nouveau monde (2).
20.30 Archipel science. Autour de deux expositions à la Cité des Sciences : Mesures et démesure et Les Ingénieurs de la Renaissance.
21.32 Soirée Pierre Schaeffer. Pierre Schaeffer, théoricien de la communication. Colloque organisé à la Maison de Radio-France le 30 novembre.
22.40 Nuits magnétiques. (rediff.). Le Bon plaisir de Pierre Schaeffer.

0.05 Du jour au lendemain. Danielle Sallenave (Lettres mortes). 0.50 Coda.Couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Concert. Donné le 10 avril 1995, au Coliseum, à Londres, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national anglais, dir. Richard Armstrong : Life With an Idiot, de Schnitzke.
22.00 Soliste.Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Vaganza pour orchestre (extraits), de Casken, par la Northern Sinfonia, dir. John Casken ; Les Ténèbres de Marc Monnet, de Monnet, par le Quatuor à cordes de Paris.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Moscheles, Zelenka, Vejvanovski.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Quatuor Alban Berg. Quatuor nº 7 op. 59 nº 1, de Beethoven ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, de R. Schumann ; Sextuor à cordes nº 2, deuxième mouvement, de Brahms ; Passion selon Saint Jean BWV 245, extraits, de Bach ; Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Schats-Walzer, valse op. 418 (arrangement Anton Werbern), de J. Strauss fils.

22.35 Les Soirées... (Suite).Le Quatuor Alban Berg. Quintette à cordes nº 4 K 516, de Mozart, Markus Wolf, alto ; Fantaisie Wanderer D 760, de Schubert, Elisabeth Leonskaïa, piano ; Quatuor nº 2 Lettres intimes, de Janacek. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.05 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 Zakouma.20.35 Vol au-dessus des mers.[7/11] Orion, chasseur des mers. 21.25 Royal de Luxe.22.10 Portraits d'Alain Cavalier.La repasseuse. 22.25 Le Destin animal. L'Eléphant. 23.20 L'Enfant lama.0.15 Buchenwald : les ailes brisées.1.25 Georges Becker ou la passion des champignons (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.21.00 Les Lumières de Paris. 21.55 Premières loges.
22.55 La Dolce Vita ■ ■ ■ Film de Federico Fellini (1959, N., 175 min), avec Marcello Mastroianni. 98800672

Ciné Cinéfil

20.30 Comme un cheveu sur la soupe ■ Film de Maurice Regamey (1957, N., 80 min), avec Louis de Funès. 65883127
21.50 Les Innocents ■ ■ Film de Jack Clayton (1961, N., v.o., 100 min), avec Deborah Kerr. 35029721
23.30 Désarroi ■ Film de Robert-Paul Dagan (1946, N., 80 min), avec Suzy Carrier. 94804301
0.50 Le Maître de Don Juan ■ Film de Milton Krims (1954, v.o., 85 min), avec Errol Flynn. 11453851

Ciné Cinémas

20.30 Rien que des mensonges ■ Film de Paule Muret (1991, 85 min), avec Fanny Ardant. 70677905
21.55 Délivrance ■ ■ Film de John Boorman (1972, v.o., 105 min), avec Burt Reynolds. 46291127
23.40 Dead Bang ■ Film de John Frankenheimer (1989, 105 min), avec Don Johnson. 95399672
1.25 Les Dames à la licorne. Téléfilm de Lazarre Iglesis, avec Madeleine Robinson (86 min).

Série Club

20.20 Ma mère à moteur.Vive la télé. 20.45 (et 23.50) University Hospital. Jusqu'à ce que la mort nous sépare. 21.30 Le Club.21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Valeurs toutes relatives. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le maniaque. 1.30 L'Or et le Papier (55 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Comme chez vous. 21.25 Heavy Petting. D'Obie Benz et Josh Waletzdy. 22.40 Chronique bakélite. 22.45 Angela, quinze ans. La vie de Brian. 23.30 Automobiles : La Corvette.0.20 Father Ted. Competition Time. 0.50 Country box.1.15 Route 66. Paradis artificiel (55 min).

RTL 9

20.30 Un monde pour nous. Film de Cameron Crowe (1989, 100 min), avec John Cusak. *Comédie*. 22.10 Leader.22.15 La Flèche brisée. Film de Delmer Daves (1950, 100 min), avec James Stewart. *Western*. 23.55 Télé-achat.0.10 Si tous les gars du monde. Film de Christian-Jaque (1956, N., 110 min), avec André Valmy. *Drame*.

TMC

19.25 Flash Eurosud. 19.35 Dingue de toi. Une sœur envahissante. 20.00 Marc et Sophie. Chienne de vie. 20.25 Drôles d'histoires.20.35 Le Calice d'argent. Film biblique de Victor Saville (1954, 130 min). Avec Paul Newman. *Aventures*. 22.45 Sud.0.30 Panique aux Caraïbes. Le fil d'Ariane (55 min).

Eurosport

17.00 Athlétisme.17.30 Force athlétique.18.30 Speedworld.19.00 Formule 1. Grand Prix.20.00 Aérobic.
21.00 Boxe.En direct. Poids lourds-légers : Akim Tafer (Fr.)-Valery Vikhor (Ukr). Commentaires : Stéphane Rinaldi et Jean-Paul Maillet (120 min). 509905
23.00 Snooker (60 min). 863189
0.30 Catch (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Naguib Mahfouz, combattant de la liberté

Pour « Un siècle d'écrivains », le romancier égyptien, Prix Nobel de littérature 1988, raconte son univers. Et le redessine de ses mains

C'EST UN MIRACULÉ, encadré d'agents de sécurité, qui apparaît sur l'écran. Condamné par une fatwa prononcée après l'attribution du prix Nobel en 1988, le romancier égyptien Naguib Mahfouz est attaqué par un commando intégriste en 1994, à la veille de ses quatre-vingt-trois ans. Il ne s'étonne pas d'avoir survécu : *« Les passants ont fait don de leur sang »*, dit-il calmement. C'était, il est vrai, ce même *« sang »* qu'il transfusait dans ses œuvres depuis un demi-siècle. *Celui des petites gens qui lui* avaient confié le sort de leurs personnages, sans toujours percevoir qu'ils allaient gagner une parcelle d'éternité que le romancier leur revaudrait à l'heure du prix Nobel, dont il leur fera remettre la moitié du montant.

Le film que lui consacre Anne Lainé se tient prudemment à distance de ces contagieuses silhouettes. La réalisatrice réussit le tour de force de faire apparaître l'une des villes les plus animées et les plus bruyantes du monde, Le Caire, comme une paisible cité crépusculaire où l'on entend sonner des cloches ! Les ruelles du quartier de Gamaliyya, dont Mahfouz dit qu'il *« n'éprouve de plaisir d'écrire que lorsqu'il* [lui] *sert de cadre »*, semblent filmées à la sauvette.

Le récit de ses débuts dans la vie est illustré de saynètes maladroites, mêlées de citations de films de fiction dont on aimerait croire qu'on ne tente pas de les présenter comme des bandes d'actualité. Cette fuite devant le



réel est d'autant plus curieuse que le fonds Mahfouz ne consiste pas seulement en trente-sept romans (dont une douzaine sont disponibles en français) et treize recueils de nouvelles. Après l'écriture de sa trilogie *Impasse des deux palais*, en 1952, il connaît en effet ce qu'il appelle sa *« période de stérilité littéraire »* et s'investit dans l'écriture de scénarios. Relayé par les plus grands cinéastes, comme Tewfik Salah, Youssef Chahine et, surtout, Salah Abou Seif, il sera un acteur essentiel de l'âge d'or du cinéma égyptien. Il a signé vingt-cinq scénarios originaux ou adaptations de romans. Mais il est incapable d'adapter les siens – *« C'est comme un grand chirurgien dont la fille doit être opérée. Il fait appel à un autre chirurgien »*, plaisante-t-il. Dix films pourtant seront tirés de ses romans.

« AU POINT OÙ MA VIE EST PERDUE »

Inlassable conteur à la verve et à la mémoire intactes, Mahfouz est là, qui parle. Disponible, généreux de paroles et de gestes, tendu dans la volonté et l'assurance de convaincre, appelant l'interlocuteur pour l'entraîner dans son camp, s'inquiétant d'un *« Vous me suivez ? »* adressé à ceux à qui il ouvre les portes de ses souvenirs, de ses amitiés, de ses engagements. Tout un monde qu'il redessine de ses mains.

Par bribes, il décline son « Ce que je crois ». Le corps, et sa prise de conscience : *« La substance de mes écrits »* ; la sexualité : *« Un rôle vital »* avec *« un côté quasi sacré »* ; le temps : *« Le vrai héros de mes romans »* ; l'islam (pour lequel pointe le plaidoyer) : *« Il a aboli les différences entre les êtres avant toute autre doctrine. Il a respecté les droits de l'homme. Ses principes sont donc compatibles avec le libéralisme. »* Aucune valeur cependant n'égale à ses yeux la liberté : *« La clé de notre statut d'être humain, la base de la pensée. »* Et lorsqu'on lui demande jusqu'où il est prêt à aller pour la défendre, il réplique à l'insolent : *« Je suis allé au point où ma vie est perdue. »*

Le don de soi engagé dans le don des mots reçoit son triomphe dans son rire. Ah ! le rire de Mahfouz, avec ce visage soudainement renversé vers le ciel. Comme si, dans le monde obscurci et à demi silencieux où l'ont plongé ces gens avec qui, déplore-t-il, *« la discussion est interdite, impossible »*, il pouvait s'enchanter de capter encore la plus volatile des matières : l'inspiration. Celle que l'on croit saisir dans les ultimes images, lorsque Mahfouz retourne doucement en lui-même, débordant d'une sérénité souriante.

Jean-Louis Perrier

★ « Un siècle d'écrivains », France 3, mercredi 31 janvier à 22 h 40.

La première fois

par Agathe Logeart

COMME toutes les premières fois, c'est toujours attendrissant, la première d'une émission. Il y a là du trac, de la ferveur, de l'espoir, des doigts croisés, des *« merde ! »* que l'on se répète en coulisses pour se donner du cœur au ventre. Une première émission, c'est une jeune fille à son premier bal, qui attend de savoir si on la trouvera jolie, si on la fera valser, si une petite lumière s'allumera dans l'œil de son cavalier. On la pressent rougissante, la première émission. Elle a les mains un peu moites, et une mèche s'échappe du chignon qu'elle a fiévreusement enroulé au bas de sa nuque. Ses souliers la blessent un peu et elle se demande encore si elle a bien fait de choisir cette robe modeste aux plis sages, presque dépouillée, plutôt que d'imiter ses semblables qui préfèrent les drapés et les paillettes.

C'était donc le premier 7 1/2 d'Arte, *« le magazine d'information à usage de tous les Européens »* (désormais diffusé comme son nom l'indique tous les soirs à 19 h 30). Vaste ambition, susurrée non sans une légère pointe d'humour par la speakerine sans visage de la chaîne franco-allemande... Dominique Bromberger, un rien dandy, nous avait assorti chemise, gilet et nœud papillon au décor cuivre et bleu lavande du studio, sa caverne *high tech* de Martien raffiné. Cela devait le changer des luxueux murs d'images des plateaux de TF 1. Comme le génie d'Aladin, un Jacques Delors nimbé d'une lumière orangée sortait bien vite de la lampe à huile magique frottée par le présentateur. Il n'était pas là pour exaucer nos vœux pourtant, mais comme il en fait profession, pour nous exhorter à un peu plus de fibre européenne, que diable ! Il y aurait du sang, des larmes, peut-être, mais le bonheur serait au bout du chemin, du moment qu'on saurait s'y engager, sans mollir en cours de route. Austère parrain du nouveau-né, l'ancien président de la Commission européenne collait assez bien à l'image modeste mais vertueuse du 7 1/2.

On comprit enfin, grâce à un commentaire limpide et à une mise en page lumineuse, ce qu'étaient les fameux mais jusque-là bien obscurs critères de convergence de Maastricht. On sourit au reportage qui nous entraîna à Aix-la-Chapelle dans les pas glissants de Philippe Séguin, converti de fraîche date aux charmes de la monnaie unique. Enfin, on s'amusa franchement du sujet consacré à TV Stop, une chaîne de télévision danoise un peu spéciale puisqu'elle a l'ambition de convaincre les téléspectateurs de ne plus s'avachir devant leur poste, mais plutôt de l'éteindre, car il y a de bien plus belles choses à faire en ce bas monde.

Sans avoir forcément conquis tous les cœurs, 7 1/2 avait plutôt bien réussi sa première danse de débutante.

P. S. Auquel on n'a pu résister bien qu'il ne soit guère charitable de se moquer des lapsus d'autrui. Jean-Claude Narcy, sur TF 1, lançait un sujet sur la violence à l'école : *« Nous les vieux cons... Euh, nous l'évoquions – pardon – la semaine dernière... »* PPDA aurait-il ensorcelé le prompteur ?

MERCREDI 31 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.34 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Sydney Police. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu. [illegible]
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Croisière foll'amour. La ballade d'Estrella. Série.
18.05 Les Années fac. Le secret. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Adieux. Série.
19.05 Agence tous risques. Prudence les enfants. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50

COLUMBO
Série. Meurtre en deux temps, de Walter Grauman (100 min). 629509
Croyant tenir le coupable du meurtre d'une célèbre romancière, le lieutenant inculpe un joueur de tennis professionnel. Mais l'autopsie révèle que la victime était déjà morte à l'heure du « crime ».

22.30

ÉCHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Henri-Jean Servat, Stephane Bern, Isabelle Heurtaux. (65 min). 4956948

23.35 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Ausi vite que le vent ; Seuls les anges ont des ailes ; Nageurs des glaciers ; Rêve de glace ; Espace surf (60 min). 8092257
0.35 Journal, Météo.

1.10 et 1.50, 2.50, 3.25 TF 1 nuit. 1.20 et 5.10 Histoires naturelles. 2.00 Carmen (rediff.). 3.00 Côté cœur. *3.35 Le Vignoble des maudits*. 4.35 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.45 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.35 Seconde B. Série. Coup dur pour cœur tendre.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? La réception de Jason. Série.
17.30 La Fête à la maison. Indiscrétions. Série.
18.05 et 3.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.35 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Le Troc chaud.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Guy Montagné, Philippe Sella.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Tu m'avais promis, de Michel Favart, avec Gérard Klein, Catherine Aymerie (95 min). 9701306
Victor Novak arrive dans un village de Haute-Savoie durement touché par le chômage.

22.30

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Je veux changer de nom. Reportages : des noms et des tags ; Un village fier de son nom (70 min). 4955219

23.40 Journal, Météo.
0.00 Le Cercle de minuit. La drogue. Invités : docteur Francis Curtet, Docteur Annie Mino, Philippe Madelin, Roch Côté.

1.15 Histoires courtes. Court métrage. Les Scorpions, de Pierre Vinour, avec Major West, Idit Cebula, Philippe Sazerat. *2.00 Emissions religieuses* (rediff.). 3.35 24 heures d'info. 4.45 L'Ecume des nuits. 5.00 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle. Série.
15.00 Questions au gouvernement. En direct.
16.05 Docteur Doogie. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Chêne*, de J.-F. Clémence et F. Péron.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
Etats d'urgence : l'hôpital, c'est grave docteur ? (80 min). 445509
Neuf reportages pour établir un état de lieux de l'hôpital.

22.10 Journal, Météo.

22.40

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Magazine présenté par Bernard Rapp. Naguib Mahfouz, d'Anne Lainé (50 min). 5119870
Portrait de Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature en 1988, et l'un des écrivains les plus célèbres du monde arabe.
● Lire ci-dessus.

23.30 Les Coulisses de la création. Documentaire. Pierre Delanoë, monsieur 100 000 chansons (60 min). 36344

0.30 Dynastie. Feuilleton. 1.15 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate op. 120*, de Schubert, par Irina Plotnikova, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. L'acné. 13.35 Profils 2000. 14.00 Le Réseau des métiers. 14.05 L'Esprit du sport. Invité : Christophe Dechavanne. 15.00 Omnisciences. Toxicomanie. 15.30 Vaisseau Terre. L'économie planétaire. 16.00 Avoir 16 ans. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [3/28] Vengeance dans la jungle, de Justus Addiss, avec Ronald Reagan, Barbara Billingsley (30 min). 1035
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger.
20.00 Le Lynx, un félin menacé. Documentaire de Günter Goldmann (30 min). 7219
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Magazine. Les hauts lieux de l'Histoire : Istanbul, de Susanne Müller-Hanpft et Martin Bosboom, présenté par Alexandre Adler (60 min). 4863325
Au XXe siècle, la ville a connu un développement fulgurant. En l'espace de deux générations, la population est passée d'un million d'habitants à douze millions.

21.45

MUSICA : LES NOCES DE FIGARO
Opéra. De W. A. Mozart, livret de Lorenzo Da Ponte, d'après Beaumarchais, mis en scène par John Dew. Avec Robert Heimann, Tomas Möwes, Eva Batori, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, les chœurs de l'Opéra de Leipzig, Heinz Pilz (clavecin), Lothar Max (violoncelle), dir. Johannes Wildner (185 min). 45036325

0.50 Coupable d'innocence ■ Film franco-polonais de Marcin Ziebinski avec Ute Lemper, Philippine Leroy-Beaulieu (1992, v.o., 110 min). 27572219
A Vienne, en 1791, un jeune horloger invité dans le château d'un inventeur est manipulé par un groupe de nobles décadents. Une première œuvre techniquement soignée. Dommage que le scénario ne suggère pas assez de mystère.

M 6

13.25 M 6 Kid. L'Opéra. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Tintin : On a marché sur la Lune ; 15.00, Gadget Boy ; 15.25, Creepy Crawlers ; 16.00, Draculito.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.10 Dance Machine Club.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Une affaire compliquée. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Course poursuite.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.40, 2.45 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Russie, le prix de l'énergie. Magazine.

20.45

UN MONDE MEILLEUR
Téléfilm français de Laurent Dussaux avec Roger Mirmont (90 min). 559580
Un père troublé par le changement de comportement de sa fille mène son enquête et découvre que celle-ci est sous l'influence d'une secte.

22.25

POUR L'AMOUR D'UN CAÏD
Téléfilm américain de Ted Mather avec Sylvia Seidem, Richard Maldone (97 min). 5284696
Après la mort de ses parents, une jeune fille est placée dans une famille d'accueil. Son « nouveau père » est un homme violent et alcoolique. Elle prend la fuite et se retrouve dans une rue mal fréquentée...

0.05 Fantasmes. L'amant de minuit.
0.50 Clips pop-rock.

2.15 Culture pub. Magazine. 3.10 E = M 6. Magazine. 3.35 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 La Grande Famille.
13.25 Football. Match de demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations ; 13.30, coup d'envoi.
15.30 Football américain. Les meilleurs moments du Superbowl.
16.45 Basket américain. Sport.
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

GERONIMO ■
Film de Walter Hill avec Jason Patric, Gene Hackman (1993, 115 min). 9558493
Un jeune sous-officier se lie avec le chef indien Geronimo. Vérité historique et exploitation du filon pro-indien de Danse avec les loups.

22.55 Flash d'information.

23.00

CONSENTEMENT MUTUEL ■
Film français de Bernard Stora avec Richard Berry, Anne Brochet (1994, 104 min). 6660966
Après dix ans de mariage, un couple divorce par consentement mutuel. Film convenablement réalisé et bien joué.

0.45 Lamerica ■ Film italien de Gianni Amelio avec Enrico Lo Verso, Michele Placido (1994, v. o., 110 min). 2202883
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Bilan des sciences du vivant (3).
20.00 Le Rythme et la Raison. Dvorak, un nouveau monde (3).
20.30 Tire ta langue. La traduction littéraire et ses enjeux.

21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radio publiques de langue française. A nos amours : Marcel Baugniet, artiste peintre. Une émission de la Radio Belge.
22.40 Nuits magnétiques. La piste française des Sioux Lakota.

0.05 Du jour au lendemain. Philippe Breton (A l'image de l'homme). 0.50 Coda. Couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. D'Edmonde Charles-Roux.
20.00 Concert. Donné le 18 janvier, au musée d'Orsay, par Eric Le Sage et Hüseyin Sermet, pianos : Transcription pour deux pianos des Trois nocturnes de Debussy, de Ravel ; Petrouchka pour piano à quatre mains, de Stravinsky ; Suite pour deux pianos nº 2 op. 17, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tanguy, Karetnikov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Arenski.

0.00 Jazz vivant. Festival Jazz en tête, à Clermont-Ferrand. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Bach, Mendelssohn, Brahms, R. Strauss. 18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les Horaces et les Curiaces, de Mercadante, par le Chœur Geoffrey Mitchell, l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry. Nelly Miricioiu (Camille), Anthony Michaels-Moore (Horace), Marcus Jerome (Curiace), Alastair Miles (Le vieil Horace), Jennifer Rhys-Davies (Sabine), Paul Nilon (Le grand prêtre).

23.40 Les Soirées... (Suite). Soirées italiennes : La Primavera-Le Galop (arrangement Franz Liszt), de Mercadante, Leslie Howard, piano ; Deux mélodies : Una lacrima-Amor marinaro, de Donizetti, José Carreras, ténor, Martin Katz, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.00 Paris lumières. 19.25 (et 22.00) Météo des cinq continents. 19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver (Rediff. de France 3 du 26/1/96). 21.00 L'Hebdo. 22.05 Journal (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. Novembre (Rediff. de France 2 du 25/9/95). *23.35 Savoir plus*. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 ▶ Forains, enfants de la fête. 21.25 Zakouma. 21.55 Vol au-dessus des mers. [7/11] Orion, chasseur des mers. 22.45 Royal de Luxe. 23.30 Portraits d'Alain Cavalier. La repasseuse 23.45 Le Destin animal : L'Eléphant. 0.40 L'Enfant lama (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. Spécial hommes. 21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Raymond Devos. D'André Flédérick. Les géants du music-hall. 67009702

0.10 Paris dernière. 1.30 Totalement cinéma (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Barricade ■ Film de Gregory Ratoff (1939, N., v.o., 70 min), avec Alice Faye. 65859783
21.40 King Kong ■ ■ ■ Film d'Ernest B. Schoedsack et Merian Cooper (1933, N., 90 min), avec Fay Wray. 1865832
23.10 Le Chevalier de la vengeance ■ ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 100 min), avec Tyrone Power. 95344122
0.50 L'Homme du jour ■ Film de Julien Duvivier (1937, N., 85 min), avec Maurice Chevalier. 32487130

Ciné Cinémas

20.30 A bout de course ■ *Film de Sidney Lumet* (1988, 100 min), avec Christine Lahti. 7588734
22.10 Alexandre le Bienheureux ■ Film d'Yves Robert (1967, 100 min), avec Philippe Noiret. 77834702

23.50 Bandes de ciné. 0.40 Imagine (50 min).

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Le ventriloque. 20.45 (et 23.50) The Thunderbirds. Le satellite pirate. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. La cagoule de l'arlequin. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le cabriolet jaune. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Echéance : mort. 20.30 Route 66. Un rêve trop beau. 21.20 Au cœur du temps. Merlin l'enchanteur. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Seinfeld. La course. 22.40 American Music Awards 96. Cérémonie de remise des American Music Awards 1996, les *Victoires de la Musique américaines* (185 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Un papa collant. 20.30 Bonnie Lee en cavale. 22.05 Leader. 22.10 Ciné express. 22.30 Un flic. Film de Jean-Pierre Melville (1972, 110 min), avec Alain Delon. *Policier*. 0.20 Télé-achat. 0.35 Train d'enfer. Film de Roger Hanin (1984, 85 min), avec Roger Hanin. *Policier*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. La taupe et le renard. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tu crois pas si bien dire. 22.00 Pistou. 22.30 Les Galetés de l'escadron. Film de Maurice Tourneur (1932, N., 80 min), avec Raimu. *Comédie*. 23.50 Le Club (80 min).

Eurosport

13.30 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations 96. 1re demi-finale, à Durban (Afrique du Sud). 230702
16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Zagreb (Croatie). Seizièmes de finale. 250431
18.00 Offroad.
19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations 96. 2e demi-finale, à Johannesburg (Afrique du Sud). 844054

21.00 Football. 22.30 Motors. 0.00 Equitation. 1.00 Euroski (30 min).

Rendez-vous

11.00 Radio Bleue
Michel Duchaussoy.

19.20 France-Inter
Christian Jacq.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Le Monde
MERCREDI 31 JANVIER 1996

Les trois vies du livret A

par Pierre Georges

SERIONS-NOUS riches sans le savoir, assis sur une montagne de livrets, économes et frileux, *écureuils besogneux* ? 46 millions de livrets A, 700 milliards de francs de dépôts rémunérés au taux « *usuraire* », ruineux et, pour tout dire, anti civique de 4,5 %.

Français, si vous dépensiez ! Un peu, beaucoup. Le livret A, voici le mal et voilà le remède. Le livret A, qui est à l'épargne ce que le bas de laine est à la métaphore, palera pour la relance. Moins de rémunération, donc plus de tentation. Il convient parfois d'encourager le commerce et de secouer un peu l'argent qui dort sagement.

Ce n'est pas nécessairement un truc de riches, le livret A. Ce serait même plutôt le contraire. Une affaire de famille, papa, maman, fifille et fiston, la rude école de l'économie domestique. Sou à sou, franc à franc, des années de noisettes pour le cas où.

C'est la boucle bouclée le livret A, la vie en trois vies. On entre d'abord dans la carrière d'épargnant comme on entre en sixième. A peu près au même âge d'ailleurs. Un petit livret de santé financière. Avec courbe de croissance, piécettes blanches, le laboureur qui sommeille en chaque Français faisant ainsi l'éducation de sa progéniture. Epargnez, prenez de la peine. Le livret A, en ce sens, est plus un outil pédagogique qu'un instrument spéculatif. C'est là probablement l'explication d'un phénomène curieux : un livret A sur deux, soit 23 millions, plafonne à la mirifique somme de 1 000 francs. A un tel niveau, ce n'est plus de l'épargne, mais un dépôt-carambar.

Puis vient l'âge adulte. Normalement cela se gâte un peu. Le livret A, animal de compagnie, tient au mieux son rôle d'amortisseur financier. Poire pour la soif, auto-contrainte d'éconocroques, ultime arme anti-fins de mois, il engraisse ou maigrit au rythme *économique* de son maître. Mieux, il dit son propriétaire et son caractère profond, prodigue ou sérieux, panier percé ou prévoyant. C'est l'âge des infidélités, des abandons d'épargne comme il en est de poste, des châteaux en épargne-logement, ce cousin bâtisseur.

Vient enfin l'âge mur, celui des patrimoines constitués et des retraites bien méritées. Le livret A culmine alors à son zénith et à son plafond. Il est souvent dodu, rondelet et d'un aspect trompeur. On le croit riche. Il n'est qu'épargne. Il est pactole, bâton de maréchal ou canne de secours, témoin d'une vie de travail et d'économies. Il est l'assurance-vieillesse, provision pour l'hiver et providence des générations à venir. Car tel est le paradoxe patrimonial : la destination la plus fréquente du livret grand-papa consiste en un renflouement d'urgence des finances des petits-enfants.

Telle est donc la vraie vie, exemplaire et édifiante, d'un livret A de France. Voilà pourquoi on peut douter de l'efficacité extrême de l'encouragement public, ce slogan des Guizot nouveaux, « *Dépensez-vous, dépensez-vous* ». Certes d'autres, plus qualifiés, dans une approche moins poétique de l'affaire, diront qu'il faut bien aller chercher l'argent de la consommation où il se trouve. Et que, ma foi, en lui serrant un peu le kiki, l'épargnant finira bien par rendre grâce. Voire. On ne fait pas si facilement manger un livret A qui n'a pas faim.

Une association de trois médicaments améliorerait le traitement du sida

Il s'agit du progrès le plus marquant depuis l'introduction de l'AZT

UNE NOUVELLE avancée dans le traitement du sida vient d'être réalisée grace à l'association originale de trois médicaments antiviraux. Les premiers résultats obtenus dans ce domaine ont été rendus publics, lundi 29 janvier, à Washington lors de l'ouverture de la troisième conférence internationale sur les rétrovirus et les infections opportunistes. Selon plusieurs observateurs, ces résultats constitueraient le progrès le plus important dans ce domaine depuis l'introduction de l'AZT.

L'association réunit deux médicaments antiviraux aux effets déjà connus à un représentant d'une nouvelle classe médicamenteuse, celle des « antiprotéases » qui fait aujourd'hui l'objet d'une intense compétition scientifique et commerciale à l'échelon international. Les antiprotéases n'agissent pas au même stade de l'évolution du virus que les molécules antivirales utilisées jusqu'à présent et apparaissent donc complémentaires.

Selon les résultats présentés par les multinationales pharmaceutiques Abbott et Merck (qui ont l'une et l'autre une antiprotéase en expérimentation), ce nouveau type de « cocktail » thérapeutique fournit des résultats qui, quoique devant encore être considérés comme préliminaires, apparaissent spectaculaires et encourageants. L'analyse de l'efficacité de ce nouveau traitement bénéficie des nouveaux outils de mesure de l'infection par le VIH et notamment de celle de la charge virale, qui permet de situer avec précision la quantité de virus présente dans le sang.

C'est ainsi que l'on a pu observer que l'administration de cette trithérapie permet d'*obtenir l'élimination* de 99 % des particules virales présentes dans le sang de la plupart des 45 personnes contaminées ayant participé à cette expérimentation. Chez 6 malades sur 21 ayant participé à la trithérapie incluant l'antiprotéase « Norvir » de la multinationale Abbott, le VIH est devenu indécelable. Pour le docteur Emilio Emini, directeur de recherche chez Merck, il s'agit là d'un « *tournant* ». « *Pour la première fois, nous sommes peut-être proches d'atteindre un quasi-arrêt de la reproduction du virus chez la plupart des patients* ».

Cette opinion est partagée par le docteur Jean Deleuze (hôpital Cochin, Paris) qui conduit un essai sur ce thème et par le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida. Ces deux spécialistes mettent toutefois en garde contre les extrapolations trop rapides et soulignent que le recul dont on dispose n'est pas suffisant pour tirer des conclusions définitives. Un recul de dix-huit mois semble aujourd'hui nécessaire pour confirmer les nouvelles espérances. « *Il semble néanmoins logique de penser qu'à court ou moyen terme ce type d'association thérapeutique incluant trois médicaments se substituera aux actuelles bithérapie* », nous a déclaré le professeur Jean-Paul Lévy.

Jean-Yves Nau

Les élus parisiens du 19e arrondissement sont favorables à la construction d'une mosquée

A L'OCCASION du ramadan, les musulmans de Paris vont peut-être obtenir l'autorisation de construire une nouvelle mosquée, rue de Tanger, dans le 19e arrondissement. Les imams et leurs architectes ont rendez-vous, le 7 février, avec les responsables de la Ville de Paris pour réexaminer les conditions d'édification d'un lieu moderne de culte à cet endroit.

Cela fait dix-huit ans que, pour chaque cérémonie, quelque six mille fidèles s'entassent de manière très inconfortable dans un ancien entrepôt du filateur Bouchara, rue de Tanger, qui est ainsi devenu... la première mosquée d'Europe. En 1993, les responsables du culte islamique décident d'y faire construire un bâtiment moderne véritablement adapté à la célébration de leur culte et qui pourrait aussi servir pour des activités culturelles. Deux architectes, Christine et Dominique Carril, concoctent un projet d'environ 5 000 mètres carrés sur sept étages, avec une salle de prière et plusieurs salles de réunion, de restauration, une école et des bureaux, mais ils ne dessinent pas de minaret. « *Cela ne s'intégrerait pas dans l'environnement* », explique l'architecte qui fait remarquer que l'église catholique Notre-Dame-des-Foyers, située juste en face, n'a pas de clocher. Les travaux devraient coûter entre 40 millions et 50 millions de francs et pourraient durer deux ans.

Encore faut-il obtenir le permis de construire. Or ce document a déjà été refusé deux fois, en 1993 et en 1994, par les autorités de la capitale. Prudents sur ce dossier qu'ils savent sensible, les responsables de la Ville de Paris se retranchent derrière les avis défavorables émis par la préfecture de police, qui avait jugé insuffisante la centaine de places de parking prévue dans le projet. Même si, dans ce quartier, les rues ne sont pas larges et les encombrements fréquents, certains perçoivent cet argument comme un alibi. Aucun responsable politique n'a, en effet, envie d'en passer par le feuilleton de la construction de la mosquée de Lyon.

Le cas du 19e arrondissement de Paris est cependant différent. D'abord, il existe déjà un lieu de culte qui est totalement intégré à la vie de ces quartiers. Par ailleurs, les élus locaux défendent tous ce projet. Lors de la réunion organisée, vendredi 26 janvier, par l'Association cultuelle islamique, les représentants de la gauche et de la droite ont fait chorus. La présence de Roger Madec, maire (PS) du 19e, qui avait adressé une lettre en décembre 1995 à Jean Tiberi pour lui demander de relancer ce projet, de Daniel Vaillant (PS), député et maire du 18e, de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-FD), ancien député, et d'un représentant de Michel Bulté (RPR), adjoint au maire de Paris, chargé de la construction et du logement et ancien maire du 19e arrondissement, témoigne de ce consensus.

Françoise Chirot

Les imprécations d'un ancien socialiste portugais

LISBONNE
de notre correspondant

« Le 30 janvier 1986, j'ai rencontré Lionel Jospin à Paris, qui m'a dit pouvoir mettre à ma disposition un million de francs français à titre de prêt au Parti socialiste portugais. Je suis rentré à Lisbonne le même jour et, le lendemain, j'ai informé Jospin que le prêt était accepté, mais qu'il devrait être adressé au candidat [Mario Soares] *et non au PS. Il a dit "oui", et le montant a été tranféré à Lisbonne. Je ne sais pas s'il a été remboursé ! »*

Cette révélation est faite par Rui Mateus, un ancien compagnon de route du président Mario Soares, dans son livre *Contes interdits, Mémoires d'un PS inconnu*, qui sort en librairie au Portugal. « *Tout ceci est on ne peut plus banal* », note-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste. « *Dans le cadre de l'Internationale socialiste, il est tout à fait ordinaire qu'il y ait des prêts entre les partis* », ajoute-t-on.

Brouillé avec Mario Soares, l'auteur, qui fut pendant dix ans le responsable des relations internationales du Parti socialiste, brosse un tableau peu flatteur du vieux dirigeant qui doit quitter la scène politique le 9 mars. Il est vrai que Rui Mateus, « *mal-aimé* » du Parti socialiste, membre fondateur du PS, a été condamné en 1993 à quatre ans de prison avec sursis pour une affaire de corruption active. Rui Mateus aurait accompli cette mission auprès de Lionel Jospin entre les deux tours de la première élection présidentielle de Mario Soares, « *pour lui expliquer l'enjeu de cette élection et le convaincre d'aider financièrement le parti* ». Il avait fait de même la veille, à Madrid, en allant frapper à la porte du palais de la Moncloa, où il a été reçu par Felipe Gonzalez.

Rui Mateus raconte aussi que Mario Soares lui demanda un jour de recevoir un ami de « *son ami* » Mitterrand : Roger Patrice Pelat, avec lequel il devrait trouver une solution pour faire parvenir au Portugal l'apport de ce financier français. « *Il était très sympathique. Il m'a dit que c'était lui qui avait présenté François Mitterrand à sa future femme Danielle, il m'a parlé de son château où il avait un couple de Portugais à son service et il m'a parlé ouvertement de la situation interne du PS français. Il m'a donné rendez-vous à Zurich le 30 juillet 1995, où il devait me donner sa contribution. Je lui ai demandé pourquoi il avait choisi Zurich et pas Genève. Il m'a répondu que la police secrète française avait envahi Genève pour poursuivre les auteurs d'évasions fiscales et que notre rencontre pourrait ne pas passer inaperçue. (...)*

» Il m'a conduit à un cabinet d'avocats où je devais signer un document. C'est alors que j'ai vérifié que cette contribution avait des contreparties qui ne me regardaient pas. Mes seules instructions étaient de recevoir une contribution destinée au PS et j'ai suggéré face au contenu du document qu'il devait être signé par Mario Soares. Pelat a été visiblement embarrassé et il est sorti de la pièce pour téléphoner. Il m'a dit en revenant qu'il avait contacté Lisbonne et que l'affaire serait réglée par une autre personne. »

Selon Rui Mateus, le PS portugais n'avait jamais reçu auparavant l'aide de ces deux partis frères (le PSF et le PSOE).

Alexandre Flucher-Monteiros

★ ***Contos proibidos-Memorias de um PS desconhecido***, Publicaçoes Dom Quixote, 457 pages.

Le sort de deux familles retarde le départ des occupants de la rue du Dragon

APRÈS 408 JOURS d'une occupation commencée le 18 décembre 1994 sous l'égide de l'association Droit au logement (DAL), les « habitants » du 7 rue du Dragon (Paris-6e) devaient quitter mardi 30 janvier l'immeuble de la Cogedim. Dès 6 h 30 du matin, trente camions de déménagement affrétés par le groupe immobilier – qui a financé cette opération sans vouloir en révéler le montant – étaient à pied d'œuvre, mais une difficulté de dernière minute a retardé ce départ. Deux familles africaines, fortes respectivement de quatre et sept enfants, demeuraient sans affectation, après que deux bailleurs sociaux (la SCIC et France Habitations) eurent refusé, pour des raisons diverses, de les reloger. Les militants de DAL, en accord avec les « partants », ont donc décidé de bloquer la rue du Dragon.

Dans la matinée, Jean-Baptiste Eyraud, président de DAL, a interpellé Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, soulignant que la Ville de Paris n'a jamais été partie prenante dans les négociations et que l'un des deux chefs de famille africains concerné est éboueur dans la capitale. Au cabinet du ministre du logement, Pierre-André Périssol, on assurait que la situation des deux familles serait réglée dans la journée.

Le relogement de 136 personnes, dont 70 enfants, n'est pas allé sans mal. Selon Jean-Baptiste Eyraud, le dispositif arrêté est « *satisfaisant dans l'ensemble* ». En fait, les attributions ont été accordées selon le niveau de ressources et ce sont les plus démunis qui sont, encore une fois, les plus mal lotis.

Sur les 51 ménages qui ont reçu un toit, les 23 qui seront logés en HLM sont ceux qui peuvent justifier d'un travail et acquitter un loyer normal. Parmi les 28 ménages restants, qui ne disposent généralement que des minimums sociaux ou sont sans ressources (notamment des jeunes de moins de vingt-cinq ans), 18 ont été placés dans des logements d'insertion, 4 dans des logements réquisitionnés et 6 dans des logements d'extrême urgence. Leur bail est limité à quelques mois et leur avenir dépend des engagements pris par la préfecture de la région Ile-de-France quant à leur relogement définitif.

L'« affaire » de la rue du Dragon aura fait avancer la cause des sans-abri : c'est grâce à l'action de DAL que Jacques Chirac, alors maire de Paris, a remis en vigueur l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions et que la cour d'appel de Paris a considéré le droit au logement comme « *un droit fondamental et un objectif de valeur constitutionnelle.* »

Michel Castaing

Les députés de la majorité limitent les ambitions du président du gouvernement territorial de Polynésie

GASTON FLOSSE, président du gouvernement territorial de la Polynésie française, touche au but. Moins de neuf mois après l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République, le député RPR aura obtenu une réforme, assez largement taillée à sa mesure, du statut du territoire (*Le Monde du 21 décembre* 1995). M. Flosse devait encore avoir un ultime entretien, mardi 30 janvier, avec le président de la République, à la veille de l'examen par l'Assemblée nationale de deux projets de loi portant statut de la Polynésie française.

Les députés de la majorité ont pourtant fait preuve d'une extrême circonspection. Deux d'entre eux, Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, et Jérôme Bignon (RPR), rapporteur des deux textes, ont même profité des vacances parlementaires pour se rendre sur place, au début du mois de janvier, et entendre une bonne vingtaine de responsables politiques, économiques, religieux, syndicaux. Des députés d'outre-mer, Léon Bertrand (RPR, Guyane) et Jean-Paul Virapoullé (UDF, Réunion), ont invité le gouvernement à faire preuve de prudence. En commission, Dominique Bussereau, porte-parole de l'UDF, a espéré que les concessions faites en matière d'autonomie ne conduiraient pas à l'indépendance.

La réforme en cours a en effet valeur de test sur les relations que le pouvoir peut entretenir avec ce qui reste de l'ancien empire colonial français et, plus particulièrement, les territoires d'outre-mer. On connaît l'attachement particulier de M. Chirac pour ces îles lointaines. Mais il se trouve que les principaux relais du président de la République dans les TOM, Gaston Flosse en Polynésie et Jacques Lafleur en Nouvelle-Calédonie, sont de plus en plus ouvertement contestés, y compris par les secteurs politico-économiques les plus modernistes de la droite locale.

« *Pour un projet de loi ordinaire, qui touche à un problème de société, on a affaire à de nombreux interlocuteurs. Dans le cas précis, on n'a que notre collègue Flosse comme interlocuteur* », explique le rapporteur, M. Bignon, avocat de profession et très soucieux, à ce titre, de l'organisation de contre-pouvoirs. La commission des lois a pu ainsi en rabattre un peu sur les prétentions initiales de l'actuelle Assemblée territoriale de Polynésie, qui s'était prononcée notamment pour la suppression du contrôle de ses délibérations par le tribunal administratif de Papeete, pour la constitution d'un conseil supérieur de l'audiovisuel nommé pour partie par les responsables politiques du territoire, ou encore pour que la France soit représentée par le président du gouvernement de Polynésie pour « *négocier et signer* » des accords internationaux dans la région du Pacifique.

Jean-Louis Saux

BOURSE

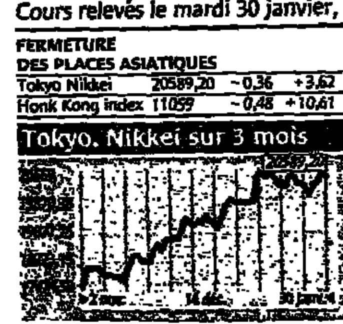
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 30 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20589,20	−0,36	+3,62
Honk Kong index	11059	−0,48	+10,61

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/01	Var. en % 26/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1980,68	+0,71	+5,81
Londres FT 100	3728,60	−0,16	+1,06
Zurich	1518,70	—	−0,72
Milan MIB 30	997	−2,25	+7,08
Francfort Dax 30	2443,63	+0,44	+8,41
Bruxelles	1641,78	+0,53	+5,26
Suisse SBS	1336,55	—	−8,30
Madrid Ibex 35	325,54	−1,05	+1,70
Amsterdam CBS	336,10	—	+4,54

Tirage du Monde du mardi 30 janvier 1996 : 487 715 exemplaires

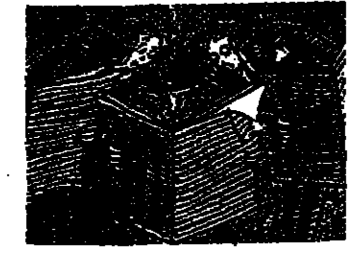
ENTREPRENDRE
La création d'entreprise comme levier d'insertion
page IV



TRIBUNE par Emmanuel Borgues page IV

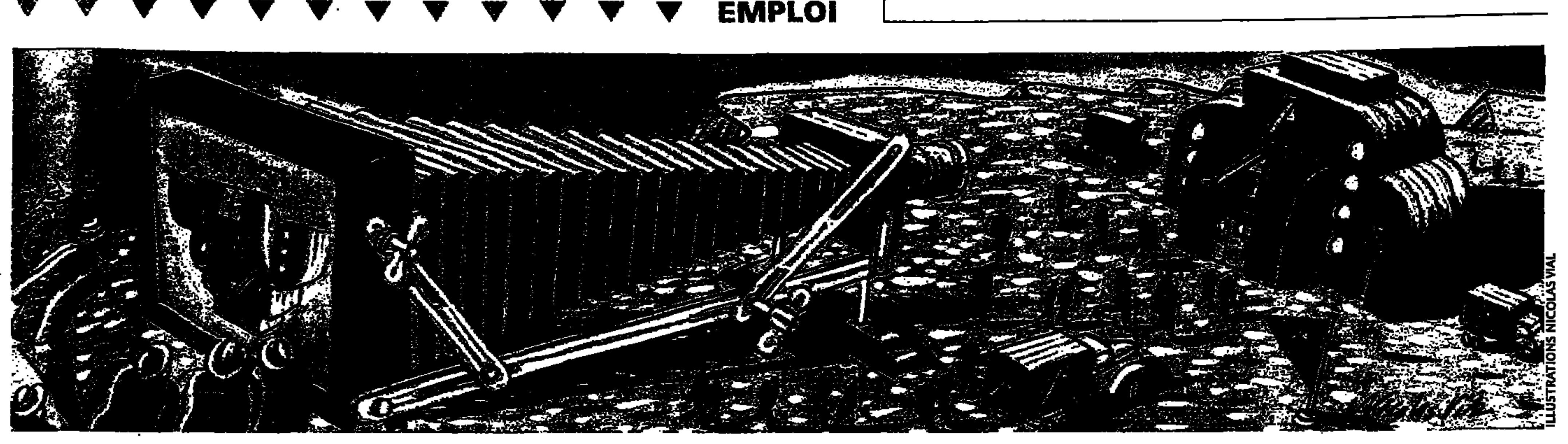
Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 31 JANVIER 1996



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XIV

DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 6 FÉVRIER
Directeurs d'usine



ILLUSTRATIONS NICOLAS VIAL

dossier

Au téléphone ou dans le hall, le premier contact n'a pas toujours l'impact espéré. Des techniques permettent de l'améliorer

L'entreprise personnalise son image

LA leçon vaut dans beaucoup de cas. Rarement le premier contact physique, sonore ou visuel avec une entreprise correspond à l'image que celle-ci entend donner d'elle, le plus souvent à toute force. Un détail qui cloche, une fausse note, voire une attitude désinvolte ou malheureusement déplaisante, et ce sont des montagnes de bonnes résolutions qui sont réduites à néant.

Chacun, lors d'un appel téléphonique ou en arrivant pour un rendez-vous, a fait un jour ou l'autre l'amère expérience de ces défauts de présentation qui écornent l'image. On découvre que la mauvaise impression, subjective s'il en est, se nourrit d'un petit rien qui a échappé à l'attention des meilleurs professionnels. Ceux-ci ont beau avoir codifié les moindres usages et soigné les apparences, il reste toujours une part d'impondérable qui fiche tout par terre. Quelquefois irrémédiablement. Ici, c'est l'attente au standard qui s'éternise, alors que l'on cherche à joindre une société vantant la qualité de ses services. Là, c'est le correspondant qui se révèle introuvable quand toute la publicité affirme que l'on sera à tout instant disponible. Ailleurs encore, c'est le ton d'exaspération rogue qui vient brutalement mettre fin à des promesses de compréhension. Autant d'incidents qui donnent la mesure des dédales à parcourir ou des obstacles à franchir pour se faire une idée plus réaliste de l'entreprise.

Pareillement, les halls d'accueil peuvent bien soigner leur présentation et servir de vitrine, grandiloquente, austère, modeste, technologique, peu importe, ils ne cachent pas longtemps la vérité. Dans telle institution, l'hôtesse détient plus de pouvoir – de nuisance parfois – que ne lui autorise sa position. Depuis la vague des attentats et l'obsession sécuritaire, la présence méfiante des agents de contrôle en dit long sur l'état du soupçon, si contraire à la convivialité affichée. Les tourniquets, les portails à déclenchement électronique et autres badges magnétiques transforment des lieux ouverts en autant de Fort Knox.

Mais il y a aussi des signes qui fonctionnent comme des aveux qu'il vaut mieux considérer avec une ironie détachée. Au siège d'un grand constructeur automobile, les vieux modèles censés raconter l'histoire du groupe ne sont pas de la première fraîcheur et semblent avoir été récupérés d'occasion, pourquoi pas grâce à la prime Balladur. Chez un grand fabricant de matériel ferroviaire, les caméras suivent le cheminement séparé des visiteurs comme si l'on s'était habitué à l'intrusion inopinée et massive de grévistes.

Cette contradiction entre l'image recherchée, soignée par des efforts de tous les instants, et une réalité plus complexe ou plus prosaïque ne trouble pas seulement les personnes extérieures à l'entreprise. Fréquemment, elle fait le miel des réflexions que l'on entend parmi les salariés, prompts à railler ces travers inévitables, quand bien même ils en porteraient quelquefois la responsabilité. Souvent, aussi, cela révèle des dysfonctionnements internes et exprime des déficits sérieux en matière de gestion des rapports humains.

Bien entendu, une telle situation désespère certains chefs d'entreprise, à commencer par ceux qui ont pour souci de demeurer lucides et exigeants. Ils comprennent à quel point de pareils accrocs dans la façon de se présenter peuvent nuire à l'efficacité, à la réputation, voire être contre-productifs. L'arrogance comme la mauvaise qualité du service finissent toujours par indisposer si on ne leur apporte pas remède.

Ces dernières années, des progrès ont cependant été accomplis de ce point de vue. La professionnalisation gagnant du terrain à mesure que les entreprises se modernisent, une tendance commence à se dégager qui montre bien que l'on cherche à corriger ces défauts. On prête davantage attention à cette somme de détails qui font la différence, que ce soit en soignant la présentation de son hall d'entrée ou en améliorant son accueil téléphonique, si possible conformes l'un et l'autre à l'image souhaitée de l'entreprise. Là aussi, les innovations technologiques aident grandement, qui permettent de convaincre mieux dès le premier contact. De même, on s'évertue à définir une identité visuelle de l'entreprise, au travers de chartes graphiques notamment, pour la distinguer d'un coup d'œil. Les musiques, le son et les jingles sont utilisés à la manière de signatures pour faciliter sa reconnaissance, le rêve absolu étant alors de trouver sa place dans l'imaginaire collectif, comme la « voix » d'Orly, ou les quelques notes obsessionnelles qui reviennent dans les publicités de Dim, de Darty ou de Castorama.

Mais attention ! Encore faut-il que ces signaux correspondent bien aux messages et à l'image que veulent véhiculer les entreprises. Sinon, à l'instar du clown Alberto qui s'est fait une spécialité de faire rire des discordances lors des assemblées de personnel, la tentative se retournera contre ses auteurs. Chacun d'entre nous, qui regrette déjà le manque de spontanéité dû à la recherche de l'uniformisation, finirait alors par avoir la nostalgie du temps où l'employé de la SNCF annonçait, avec les intonations d'un maître d'école pendant la dictée : *« Le train, en provenance de Toulouse, et en direction de Paris, le « Valentré », va entrer en gare. »* Toute une époque dont le charme oublié tenait dans la différence de présentation.

Alain Lebaube

Lire pages II et III



L'accueil téléphonique veut illustrer la maîtrise technologique d'une entreprise

Du standard automatique aux systèmes vocaux interactifs, les innovations se multiplient pour gérer et orienter les appels

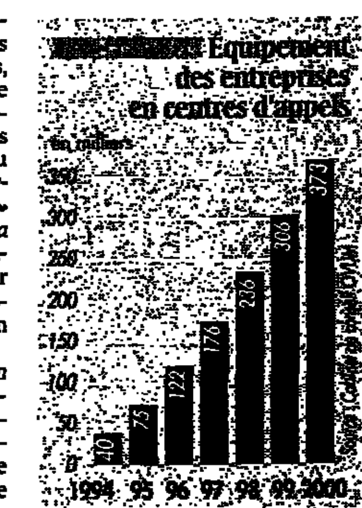
LE téléphone constitue, dans bien des cas, le premier contact avec l'entreprise. Geste simple, il débouche néanmoins sur une prise en charge qui sert de véritable vitrine. Mais, après s'être attachées à former leurs opérateurs d'accueil téléphonique au sourire et à l'amabilité, dès la première prise de contact, les entreprises en sont aujourd'hui, par souci d'efficacité et d'image, à présenter à leurs correspondants une véritable batterie de nouvelles technologies.

« La demande accrue sur toutes les nouvelles techniques en matière de communication téléphonique traduit une volonté des entreprises d'accroître leur efficacité dans la gestion des appels, explique Sylvie Mehl, responsable du marketing des applications vocales chez Alcatel Business System (ABS). *Mais cette démarche est également guidée par le souci de soigner leur image. Il est clair que c'est une des raisons pour lesquelles les grandes entreprises souhaitent aujourd'hui être* « à l'état de l'art », *c'est-à-dire au niveau de ce qui se fait de mieux.* »

Au traditionnel central téléphonique – dit BABX en jargon technique – sont venus s'ajouter ces dernières années plusieurs systèmes liés à l'évolution récente des technologies. Venu des Etats-Unis, le « standard automatique » offre la possibilité de présenter des chemins d'accès aux différents services de l'entreprise à partir d'un menu préenregistré. *« Vous voulez le service... appuyez sur la touche 1. » « Vous voulez savoir... appuyez sur la touche 2. »* En suivant les indications, par une simple pression sur son clavier téléphonique, le correspondant entre dans l'organisation interne de l'entreprise.

Développée depuis deux ans en France, cette technique de « routage » automatique constitue aujourd'hui le *nec plus ultra* des « systèmes vocaux interactifs ». Et une seconde génération vient tout juste de faire son apparition : la « reconnaissance vocale ». En prononçant les mots clés de *« sommaire »*, *« information »* ou *« transfert »*, chacun va pouvoir être bientôt guidé par le seul son de sa voix. Une nouvelle gamme qui permet de résoudre certaines difficultés persistantes comme la présence encore forte de cadrans téléphoniques.

Autre technique : les « audiotex ». Installé depuis quelques années dans certaines entreprises et administrations, cet autre système



Les centres d'appels équipés d'ACD (distributeurs automatiques d'appels) permettent une meilleure gestion des files d'attente téléphonique.

vocal permet de diffuser des informations par le biais de bandes préenregistrées. Qu'il s'agisse de messages commerciaux, voire de renseignements divers, ces espaces servent à la fois de mise en attente et d'orientation. Telle administration peut ainsi rappeler que *« pour tout permis de conduire il faut venir muni de sa carte d'idendité »*, telle entreprise peut informer que *« le service après-vente est ouvert de 9 heures à 17 heures »*. Quant à la mairie de Perpignan, elle a choisi cette technique pour diffuser des *informations en... catalan.*

UN SOUCI D'EFFICACITÉ

A ces « architectures » transparentes pour le correspondant, s'ajoutent différents procédés – invisibles –, mais qui n'en contribuent pas moins à gérer l'orientation des appels, les temps d'attente, etc. Parmi les générations les plus récentes de centraux téléphoniques, les ACD (Automatic Call Distributor) sont le dernier cri en matière de gestion des flux d'appel. Réagissant aux postes occupés, ce réseau conduit l'interlocuteur, en un temps record, au premier des correspondants disponible, le plus proche de l'objet de sa première demande.

« Près d'un appel sur quatre en moyenne se perd aujourd'hui dans les entreprises », précise-t-on à France Télécom. Autant dire que le terme « efficacité » est devenu le maître mot des responsables des services téléphoniques. *« Mais ce n'est pas le seul objectif de la modernisation de notre standard d'accueil*, précise Frédéric Lheureux, directeur du service support clients chez Apple France. *Elle répond également à un souci d'image, surtout pour les entreprises informatiques comme la nôtre, attentives à rester à la pointe des technologies. »*

On comprend mieux pourquoi Apple s'est doté en 1994 d'un service d'assistance téléphonique conçu en réseau vocal interactif. Mais le constat est identique à la MAIF (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France) où, pourtant, le produit semble loin du domaine des hautes technologies. *« L'image d'un service rapide, personnalisé, avec notre clientèle est primordiale en termes d'image commerciale »*, reconnaît Stéphane Sénéchault, adjoint au responsable des services généraux de la mutuelle. Résultat : la MAIF vient d'équiper tous ses services d'un réseau de centraux téléphoniques en système ACD.

Mieux, la mutuelle a investi dans une organisation mixte informatique-téléphonique. Un écran affiche les références du correspondant au moment même où son appel est réceptionné. On peut ainsi s'entendre dire : *« Bonjour Monsieur B., votre problème d'incendie s'est-il bien résolu ? »* avant même d'avoir pu ouvrir la bouche.

Olivier Piot

« Allô ! Ne quittez pas ! »

L'épreuve du labyrinthe téléphonique, chacun d'entre nous l'a vécue. Version classique, mode administration. *« Allô !... Vous voulez le service... Ne quittez pas ! »* Petite musique d'ambiance, d'abord agréable à l'oreille. *« Allô !... Le service... ? » « On vous a mal orienté... Je vous repasse le standard »*. Retour de la petite musique. *« Allô !... Non, ce n'est pas le standard. Je ne peux pas vous connecter. Rappelez ! »* Deuxième tentative. Nouvelle attente, la musique agace. Elle s'arrête enfin ! *« Bip... bip... bip... »*. Coupé ! Impact garanti sur les nerfs...

Version high-tech, maintenant, mode entreprise de pointe. Un disque vous accueille : *« Bonjour, vous voulez le service..., appuyez sur la touche 2 »*. Enfin de l'organisation ! Petite musique, message commercial. *« Vous êtes bien... Nos opérateurs sont occupés. Veuillez rappeler ultérieurement »*. Nouvel essai. *« Un opérateur va vous répondre. Ne quittez pas ! »* Idem ! Originalité : on se perd cette fois sans jamais avoir entendu de véritable voix humaine ! Et en plus on paie...

Le hall d'entrée donne tout de suite le ton

Parvenir à allier l'esthétique, la chaleur et le caractère fonctionnel

DÈS les premiers pas dans le hall d'entrée, le visiteur plonge dans l'ambiance de l'entreprise. Il peut se sentir écrasé, intimidé par la somptuosité des lieux ou rasssuré par leur aspect confortable, solide ou chaleureux. Avec son sol en pierre, ses colonnes en acier laqué rouge, ses lignes de métal incrusté dans la banque d'accueil, que tout un chacun appelle en toute simplicité *« l'accueil »*, et surtout cette grande hauteur sous plafond, le siège de Total, à La Défense, donne une impression d'immensité et de froideur. L'espace semble conçu comme un hall de gare. Pour le passage. Pour le rush des salariés le matin et le soir. Il manque quelque chose d'humain dans ce lieu. Pour être juste, ce n'est pas le seul immeuble du quartier à donner de lui cette image désincarnée et écrasante.

L'entreprise, toute-puissante, veut en imposer à ses collaborateurs et à ses clients. Elle veut montrer sa force et sa puissance. A l'autre extrémité, nombre de sociétés, qui se soucient apparemment peu de leur image de marque, offrent à leurs visiteurs des halls d'accueil constitués de bric et de broc, avec des sièges dépareillés. Entre ces deux pôles, des entreprises, des associations ou des institutions essaient de donner d'elles une image qui leur corresponde.

Renault a confié la réalisation du hall de son siège social, quai du *Point-du-Jour, au sculpteur Soto*, qui a habillé les murs d'acier et intégré une de ses œuvres d'art aux formes géométriques dans un des pans de mur. Vaste, *« ce hall constitue un lieu d'animation locale »*, confie le service de communication du constructeur automobile. *« On essaie de le faire vivre au travers de rétrospectives, d'expositions de photos ou de voitures. »* Différents thèmes concernant les activités du groupe sont successivement abordés comme la course, les premières voitures, les *concept cars* (les voitures aux aménagements futuristes)... Ces expositions sont autant destinées aux visiteurs en attente de rendez-vous qu'aux salariés du groupe qui déjeunent à la cantine voisine. Ici, l'entreprise s'affiche autant en interne qu'en externe.

Toute différente est l'atmosphère qui émane des locaux d'Apple, aux Ulis (Essonne). Une grande verrière d'où tombe une lumière naturelle, un carrelage blanc au sol, égayé de bacs de verdure. Autour du pilier central, les produits les plus récents sont exposés à l'intérieur de constructions tournantes. De l'ensemble se dégage une ambiance chaleureuse qui répond à la convivialité affichée des ordinateurs de la marque. Une ambiance un peu en décalage avec l'annonce récente, aux Etats-Unis, des compressions d'effectifs.

Au cours de leur vie, les entreprises peuvent être amenées à refaire leur hall d'accueil. *« Par nécessité : délabrement des lieux, non-conformité à la réglementation sur la sécurité, mais aussi par volonté de donner une nouvelle image, tant vis-à-vis de l'extérieur que de l'intérieur »*, explique Etienne Prost, architecte d'intérieur. Une petite société de service qui vient d'être rachetée veut montrer qu'elle a maintenant de l'envergure. Une nouvelle équipe de direction entend marquer, grâce à la réfection du hall, les nouvelles orientations définies... Les motivations sont en effet souvent multiples.

Ainsi, la Cofremca, société d'étude de conseil, a refait son hall en 1994. *« Tout le monde, dans la maison, s'entendait pour dire qu'il était en très mauvais état »*, relate Béatrice Luccisano, secrétaire générale de la société. Les visiteurs qui devaient descendre deux marches après avoir passé la porte d'entrée, « tombaient » littéralement sur la réceptionniste, dont le bureau était placé en plein courant d'air.

> « Ce fut l'occasion de montrer à l'équipe qu'on gardait confiance dans l'avenir puisqu'on continuait à investir »

L'état des peintures faisait pitié. A dire vrai, à cette époque, la Cofremca traversait une période un peu difficile. *« Ce fut l'occasion de montrer à l'équipe qu'on gardait confiance dans l'avenir puisqu'on continuait à investir. »* Parallèlement avec le changement de standard téléphonique, la fonction accueil était en pleine révision. Etienne Prost se voit commander un projet d'aménagement avec deux objectifs et une contrainte : rendre le hall plus joli, tout en tenant compte de l'évolution de la fonction accueil, le tout avec un budget limité. Résultat, un petit coin attente agréable avec deux fauteuils tout simples, égayé par un ficus.

LIEU DE CONTACT

Un regroupement d'activités au sein de nouveaux locaux est une occasion en or pour revoir son image de marque. L'Isica, Institution nationale de retraite des salariés des industries alimentaires et du commerce agroalimentaire, a su saisir l'opportunité en s'installant dans des bâtiments complètement rénovés, square Montholon à Paris. *« Notre arrivée ici coïncidait avec un développement de nouveaux services, une croissance des fonds gérés, la mise en place d'une démarche qualité. On voulait apparaître à la hauteur de ce que nous étions devenus »*, explique le service de communication. L'architecte a donc été chargé de traduire dans la disposition des lieux et la décoration un concept d'expansion, d'ouverture de l'institution vers la clientèle, et surtout une transparence. Résultat : un hall d'accueil clair, chaleureux, voire somptueux. La salle d'attente, placée sur le côté, se différencie de l'accueil.

Des plantes vertes et des reproductions de tableaux mettent une touche de convivialité. *« Il s'agit de faire passer l'idée que l'Isica n'est pas seulement un lieu de transactions et de chiffres, mais un lieu de contact et d'échanges. »* Dans cette lignée, les fonctions accueil et standard téléphonique ont été séparées de façon à ce que l'hôtesse puisse se consacrer aux visiteurs sans être détournée de sa mission par le téléphone. Fière de ses nouvelles installations, l'Isica a encore décidé de les placer au cœur de sa communication interne et externe. Elle a réalisé une brochure sur l'historique du quartier et du bâtiment destinée aux salariés, mais aussi aux clients. En définitive, l'Isica voulait en finir avec l'image *« d'une institution fermée et repliée sur elle-même »*.

Catherine Leroy

Une société peut être incarnée par une voix

DE la voix qui officie en milieu professionnel, on s'est longtemps fait une représentation raide et solennelle. Qu'on se rappelle celle de l'horloge parlante jusqu'en 1988, celle des speakers de radio d'autrefois, celle qui informait (informe...) les voyageurs dans les gares. La voix de toute entreprise publique ou privée devait, par-dessus tout, être sérieuse. Ennuyeuse, à vrai dire. Quand, en 1961, Orly fut inauguré, ce fut un peu le printemps. Aéroports de Paris (ADP, à l'époque : L'Aéroport de Paris) s'exprimait à travers une voix féminine, lente, modulée, sensuelle. Et chaque avion, au départ comme à l'arrivée, faisait, à l'occasion d'une annonce, renaître le charme : voix fantasmatique, promesse d'évasion heureuse...

« Navré de vous décevoir, corrige Jacques Reder, responsable du service de presse d'ADP. *Cet effet n'a pas été voulu. Les voix sont d'abord le résultat d'une préoccupation technique. Il fallait absolument que dans cette cathédrale* [l'actuel Orly-Sud], *chaque message soit parfaitement entendu. Ce n'est pas à la suavité des intonations, mais, plus banalement, à la parole calme, distincte et articulée que l'on a donné la priorité. »*

« Peut-être la personne se prend-elle au jeu, concède Jacques Reder. *Quand ce qu'on annonce fait rêver, on a envie de faire soi-même rêver. C'est aussi simple que cela ! »* Dernier coup de pied dans le château de sable des rêves : Orly, ce n'est pas une voix, mais des dizaines de voix, et même des centaines, si l'on remonte dans le temps. D'autant que l'on ne reste au « poste sono », plutôt fastidieux, qu'une partie de son temps, avant de passer aux renseignements téléphonés ou aux informations derrière un comptoir.

Avec FIP, qui apparaît en 1971, on constate que l'ambiance de la société a changé. Le petit air de printemps est cette fois soigneusement recherché. Sur toutes les radios libres et dans la publicité, la voix cultive la fantaisie, l'imprévu, voire le débraillé. A FIP, il y a en réalité six voix, mais toutes choisies dans le *« même créneau : bien timbrées, plutôt graves et très enjouées, puisque nous sommes une radio de divertissement, avec de l'humour, de la sensualité »*, expliquent les responsables. Là aussi, le public croit n'entendre qu'une seule voix. Et celle-ci symbolise sans doute mieux que tout pour lui la continuité de « sa » radio. Autre cas marquant : la voix de la présentatrice invisible de la Sept, devenue celle d'Arte. Elle est là pour proclamer l'identité de la chaîne : *« Je l'ai voulue un peu décalée*, explique François Truffault, directeur artistique de l'époque. *Il fallait surtout qu'elle soit autre que ce qu'on pouvait entendre, notamment sur France Culture. Ce style a été beaucoup copié depuis. »* Mais ces exemples ne doivent pas faire illusion. Dans son ensemble, la voix reste utilisée de manière très conventionnelle par les entreprises alors même que les nouvelles technologies lui donnent une place grandissante. La « modernisation » de l'horloge parlante en témoigne : certes, on a innové, puisque ce sont désormais une femme et un homme qui donnent alternativement l'heure. Mais leurs voix n'ont été choisies que pour leur « neutralité » Beaucoup de services vocaux se créent sur cette base, au risque de susciter une uniformité pesante.

Quand la voix incarne le produit que l'on veut vendre, dans la publicité notamment, la mode introduit quelques variations. Actuellement, deux ou trois comédiens ayant l'accent anglais sont très à la mode, et on fait appel à eux indépendamment d'un lien quelconque avec les pays anglo-saxons. Mais quand la voix représente l'entreprise elle-même, la réaction du public est telle qu'aucune touche d'originalité n'est bien reçue. *« Le son fonctionne toujours par clichés*, explique Marc Amblard, qui dirige Cité de mémoire, un studio d'enregistrement de Montrouge (Hauts-de-Seine). *Hier, je devais faire parler des médecins, mais il a été impossible de prendre la voix de ceux du laboratoire concerné : ils n'avaient pas... des voix de médecins ! »*

Marie-Claude Betbeder

Une carte de visite sonore pour faire patienter les clients

BRUIT d'une bouteille de champagne que l'on débouche, du liquide lentement versé dans un verre puis vœux déclinés en anglais ! L'attente téléphonique de CEME Studio a de quoi surprendre. Mais il est vrai que cette entreprise spécialisée depuis plus d'un quart de siècle dans la conception des messages d'attente se doit de donner l'exemple. En effet, finis les stéréotypes du genre des *Quatre Saisons* ou de la *Lettre à Elise*. L'attente téléphonique se gère désormais comme un espace de communication. Comme l'a souligné Eric Delahaye, conseiller en communication téléphonique chez CLCT, autre entreprise de ce secteur très concurrentiel, le calcul est simple : *« A raison d'une attente moyenne de trente secondes et avec ne serait-ce que cent appels par jour, la durée globale s'élève à cinquante minutes quotidiennes, soit deux cents heures par an où l'entreprise fait attendre ses interlocuteurs. D'où l'intérêt de gérer au mieux cet espace média. »* Message reçu. Les sociétés sont de plus en plus nombreuses à profiter de cet intermède pour décliner leurs messages : information sur les produits, date du prochain Salon, fermeture estivale.... Tout est possible.

MARKETING PERSONNALISÉ

A l'arrière-plan le choix musical peut, lui aussi, répondre à des critères très précis. *« Lorsque l'on nous demande des conseils, nous proposons un choix de musiques défini en fonction des interlocuteurs de l'entreprise*, explique Eric Delahaye. *Pour une société à caractère commercial, on optera pour quelque chose de dynamique et positif. Pour l'hôtellerie, le luxe, on préfèrera des musiques plus romantiques. Pour les sociétés de services, on conseillera plutôt des ballades, pour les banques, on donnera davantage dans le majestueux avec des musiques qui évoquent les racines, la tradition... »*

De fait, les sociétés spécialisées proposent toutes des catalogues regroupant plusieurs milliers de titres. *« Dans une PME, le chef d'entreprise tranche souvent seul et généralement en fonction de ses goûts personnels. Dans les structures plus importantes, c'est plutôt le service communication ou le service marketing qui étudie la question »*, précise Alain Etienne, directeur de CEME Studio. A l'ANPE, le choix semble relever davantage du coup de cœur que d'une intense réflexion : personne ne se rappelle vraiment pourquoi l'on a adopté l'air de *Toute la pluie tombe sur moi* de Franck Pourcel... A Eos Conseil, cabinet d'*outplacement*, on a, en revanche, délibérément préféré le jazz au classique : *« Nous souhaitions donner une image à la fois moderne et dynamique »*, indique Geneviève Le Callenec, PDG de la société.

Au choix d'une mélodie déjà existante – qui, si elle ne fait guère partie du domaine public, implique le versement de droits à la Sacem – certaines sociétés préfèrent parfois la création d'une musique personnalisée. Christian Daré, gérant de la société Bel'Apart, vient ainsi de répondre à un appel d'offres lancé par la Mairie de Paris : *« Ils étaient restés aux* Quatre Saisons *de Vivaldi. Ils nous ont communiqué la documentation sur la ville et nous nous sommes mis à l'œuvre. Nous aurions pu partir sur une musique de « titi » parisien, jouée à l'accordéon, rappelant le poulbot de Montmartre ; nous pouvions également mettre en valeur le côté haute technologie de la capitale avec une musique très synthétique. Mais nous avons finalement opté pour un arrangement mélangeant la musique classique pour évoquer le patrimoine et le prestige, l'air de* « Ça ira, ça ira », *qui intègre l'idée de citoyenneté, et de la musique hollywoodienne qui introduit la notion de service »*...

Dans un esprit un peu différent on s'est inspiré, chez Sony, d'une chanson intitulée *Sunny* de Bobby Hebb, pour recomposer l'air de la maison titré cette fois *Sony Song*, un clin d'oeil amusant. Tout comme cette société spécialisée dans la protection contre le vol qui accueille ses interlocuteurs sur l'air de *La Pie voleuse* de Rossini. Enfin, de plus en plus d'entreprises reprennent pour leur standard des musiques déjà utilisées pour leur publicité à la radio ou à la télévision. L'idéal étant de parvenir à une véritable carte d'identité sonore. A l'image de Dim ou de Darty, pour qui quelques notes suffisent à faire parler d'elles.

Nathalie Mlekuz



Un clown juge l'entreprise

Il se dit « analyste ». Il joue des situations dans le but de faire rire les gens d'eux-mêmes. Sa bête noire : l'attente téléphonique

Si vous téléphonez à Alberto, un bon conseil, ne raccrochez pas et répondez du tac au tac lorsque vous entendez : *« Si, prego »*, ou bien *« Ici le commissariat du 5e arrondissement »*. Alberto aime bien faire réagir. C'est d'ailleurs son travail de *« clown analyste »*. Il intervient en entreprises, observe, puis lors d'une convention ou d'une réunion de salariés, monte un spectacle destiné *« à faire rire les gens d'eux-mêmes »*. En une dizaine d'années d'expérience, il a connu nombre de sociétés, à commencer par leurs standards téléphoniques.

> « Quand on vous passe de la musique, vous pensez que l'attente va être longue, que l'on essaie de vous endormir. Et cela fait peur »

Sur scène, il *« clowne »* souvent, comme il dit, des situations où une personne ne parvient pas à joindre son correspondant, ce qui doit aussi lui arriver quelquefois. Certaines sociétés diffusent par exemple France-Info pour faire patienter l'interlocuteur. Alberto *« ne déteste pas »* cette station, mais dans ces conditions il se sent *« agressé »*. Cependant, ce qui l'énerve encore plus, ce sont *« les musiques électroniques »* ou encore *« les musiques d'aérogare faites pour que les gens ne soient pas fâchés et prennent le temps en patience. Sur* [lui], *elles ont l'effet contraire »*. En revanche, s'il s'agit d'une *« vraie musique »*, il l'écoutera. Ce qui n'effacera cependant pas son angoisse. *« Quand on vous passe de la musique, vous pensez que l'attente va être longue, que l'on essaie de vous endormir. »* Du coup cette musique lui fait *« très peur »*. *« Je me dis que l'on peut m'oublier. Et être oublié au bout du fil, c'est la désespérance de fin de siècle la plus morbide ! »*

SLOGANS GRANDILOQUENTS

En fait, dans ces conditions, Alberto ne patiente pas plus de trente secondes. Mais si, avant ce délai, une standardiste a la gentillesse de lui dire : *« Ne quittez pas ! »*, Alberto essaie de l'*« attraper au vol »*. *« Je lui demande qu'elle me parle au moins quelques secondes. Une fois qu'un contact humain est établi, je suis plus disposé à attendre »*, surtout si elle lui dit de ne pas s'inquiéter et qu'elle va trouver son correspondant. C'est pourquoi, aux oreilles d'Alberto, toutes ces voix enregistrées qui lui disent de patienter ne peuvent pas remplacer les standardistes.

La musique ne donne-t-elle pas néanmoins une image conviviale de l'entreprise ? Alberto ne le croit pas. *« Les entreprises savent rarement programmer la convivialité. Elles la craignent trop parce qu'elles ne font pas assez confiance aux gens. »*

Et de raconter : *« Un jour, j'ai dit à une standardiste qu'elle avait une belle voix. Elle m'a répondu qu'elle prenait des cours de chant. Et nous voilà partis dans une discussion. Elle m'a expliqué qu'elle s'amusait à changer sa voix parce que répondre toute la journée sur le même ton, c'était lassant. J'ai trouvé cela super. Aucune machine ne peut le faire. Et cette personne, on ne peut pas la programmer non plus. »*

Alberto aime bien *« jouer »* aussi avec les slogans des sociétés. Un *« slogan*, observe-t-il, *permet de savoir un peu mieux ce que l'entreprise veut »*. Certes, concède-t-il, certains slogans frisent le ridicule. *« Parce qu'ils sont souvent grandiloquents. Mais en France on aime les grands principes. On est napoléonien, quelque part. »* Pour lui, le seul cas vraiment ridicule est celui où *« à l'intérieur des entreprises, les gens souffrent »*. Mais en règle générale, Alberto n'est pas très critique envers ces phrases chocs. Exemple : *« Demain ne sera pas comme hier, il sera nouveau et dépendra de nous »*, avait lancé une société de semences de maïs. *« Heureusement que demain sera différent*, sourit Alberto, *c'est vrai qu'il y a un côté ridicule dans cette phrase, mais au moins elle contient une certaine recherche de poésie. Et puis, cette affirmation est tellement vague que chacun peut y mettre ce qu'il veut. Et ça c'est vivant ! »* Selon lui, un slogan c'est toujours *« la vitrine d'un esprit d'entreprise »*. Reste ensuite à vérifier si, derrière la vitrine, l'entreprise fait bien tout pour que demain ne soit pas comme hier. *« Et là, si elle se contredit, j'attaque. »*

Francine Aizicovici

Les mots-clés

● **Message.** Lorsque le groupe Monoprix affiche *« On pense à vous tous les jours »*, il prend un engagement vis-à-vis de ses clients tout en indiquant clairement à son personnel qu'en permanence il doit porter attention aux consommateurs. Ces phrases-clés qu'adoptent les entreprises ne sont plus aujourd'hui de simples slogans, traduction d'une volonté de plaire. Elles sont l'expression de leur identité, de leur stratégie, de la mission qu'elles se donnent. Ces messages ont une portée tant interne qu'externe. Ils donnent aux salariés le sens, la signification de leur travail, des efforts qui leur sont demandés. Leur choix relève d'une décision de la direction générale et non du marketing.

● **Parti pris.** *« Des voitures à vivre »*, *« Entreprendre pour la santé »* : ces signatures, adoptées par Renault et Danone, sont l'expression d'un parti pris, d'un idéal, du combat que ces entreprises entendent mener. Une phrase forte est un outil de motivation. Elle vise à renforcer la cohésion du personnel, à accroître son sentiment d'appartenance à l'entreprise.

● **Impact.** Ce qui est une promesse pour le client devient une obligation pour le personnel. *« A nous de vous faire préférer le train »* : à travers cette phrase, la SNCF veut aussi signifier à ses agents que les voyageurs sont des clients et non plus des usagers. Un message externe peut être un outil interne de changement, car il engage l'entreprise et les salariés qui la composent. Il appelle ces derniers à être à la hauteur du contrat qui lie leur société au marché. Son impact interne est d'autant plus fort qu'il a une portée externe.

Dans un univers rempli de signes le logo doit « parler » immédiatement

Au début des années 80, les entreprises ont senti la nécessité de se donner une identité visuelle durable. A moins de changer de stratégie

CHRISTIAN DE BERG, directeur associé chargé de l'identité visuelle à Dragon rouge, l'une des quatre ou cinq grandes agences (Carré noir, Desgrippes, Design Stratégie, Euro RSCG Design) auxquelles font appel les entreprises soucieuses de changer, ou simplement de « toiletter », leur logo, explique : *« On passe de moins en moins de temps à créer des logos. Aujourd'hui, l'essentiel de notre rôle consiste à faire vivre l'identité visuelle de l'entreprise au quotidien, à créer un environnement qui mette le logo en majesté. »*

Concevoir une identité visuelle, en effet, n'est pas chose aisée ; savoir la décliner uniformément sur l'ensemble des supports (papeterie, cartes de visite, papier à lettres ; vêtements de travail du personnel ; flotte de véhicules ; réseau de points de vente...) est tout aussi délicat. La tâche est d'autant plus ardue que le réseau de l'entreprise est étendu. Avec ses 17 000 bureaux ou agences, ses 50 000 véhicules et ses 300 000 employés, La Poste est particulièrement exposée au risque de « cacophonie signalétique » : *« Chaque région, chaque département s'était doté de son propre logo. Sans parler de la mode des pin's... »*, se souvient Christian de Berg dont l'agence a procédé, l'an dernier, au lifting de l'identité visuelle de La Poste. Réaménagement qui s'est traduit par un épaississement du trait des lettres « La Poste » : *« Le public ne voit pas la différence*, convient Pierre Gabrielli, responsable de l'identité visuelle de l'exploitant public. *Mais le nouveau logo donne une image plus cohérente, plus moderne de la maison. Et puis, ça passe mieux à la télé ! »*

C'est au tournant des années 80 que la nécessité d'une identité visuelle cohérente s'est imposée aux entreprises : *« Qu'il s'agisse de publicité ou de sponsoring, il faut, du premier coup d'œil, pouvoir être identifié comme étant l'auteur du message. C'est une question de retour sur investissement »*, dit Christian de Berg. *« L'identité graphique, parce qu'elle permet de gagner du temps pour accéder à la notoriété, est en elle-même un média »*, poursuit Jean-Marc Piaton, directeur général d'Euro-RSCG. *« Dans un univers surcommunicant, parsemé de signes, le logo doit suffire, à lui seul, pour différencier un produit, une entreprise ou un ministère »*, renchérit Bertrand Esclasse, directeur de l'identité visuelle de Design Stratégie.

L'important est de *« faire sens »*, souligne Marie-Catherine Lecoufle, chef du dernier projet « identité visuelle » de la RATP. On lui doit le logo sur les voitures du métro et sur les bus parisiens : un visage inscrit dans un cercle. Il figure à la fois la région parisienne et le mouvement. Il symbolise la Seine et les voyageurs : *« Christian Blanc, à l'époque PDG de la Régie, voulait signifier que la RATP se plaçait à l'écoute de ses usagers, qu'on passait d'une culture complètement technique à une culture plus humaine. »*

> « Il faut, du premier coup d'œil, pouvoir être identifié comme étant l'auteur du message. C'est une question de retour sur investissement »

Symbole emblématique de l'identité visuelle de toute entreprise, le logo est, en principe, destiné à vivre longtemps. Qu'on songe à la typographie séculaire de Coca-Cola, au bibendum de Michelin, au lion de Peugeot ou au losange de Renault. Il n'empêche : aussi durables soient-ils, ces logos sont régulièrement retouchés, à peu près tous les dix ou quinze ans, histoire de rester au goût du jour.

COULEURS

« En France, où la plupart des grandes marques ont beaucoup travaillé sur leur image depuis une dizaine d'années, les changements spectaculaires de logo ne sont pas légion : le paysage est posé », constate Jean-Marc Piaton, d'Euro-RSCG. Exception faite des entreprises ayant délibérément choisi de changer d'identité visuelle, décision qui correspond généralement à une rupture complète de stratégie. Ainsi la banque La Hénin, qui s'est recentrée sur une activité bancaire grand public (souscription d'épargne...), vient-elle de changer complètement son logo pour la bonne raison que le précédent, âgé de quinze ans, restait associé, dans l'esprit du grand public, aux programmes immobiliers qu'elle finançait traditionnellement. Très iconoclaste, le nouvel emblème arbore un tournesol de couleur prune et jaune, *« fleur nourricière qui sait tourner pour puiser son énergie là où elle se trouve, symbole d'adaptabilité et de proximité »*, comme le dit Jean-François Baret, directeur de la communication de la banque La Hénin qui revendique *« une rupture avec les codes bancaires habituels »*. Un pari qui peut s'avérer payant, atteste Jean-Marc Piaton, d'Euro-RSCG. Et de citer l'exemple d'une petite banque de province japonaise qui, en adoptant une dénomination complètement atypique, Tomato Bank, assortie d'une tomate pour tout logo, a réussi à *« doper les ouvertures de comptes de plus de 300 % en trois ans »*.

Si certains prennent le risque de marcher hors des sentiers battus de l'identité visuelle, la plupart des grandes entreprises se conforment aux usages, à commencer par le choix – primordial – de la teinte dominante. Comme il y a un code graphique, il y a un code des couleurs, qui est d'abord fonction du secteur d'activité : *« Le gris, considéré comme sérieux, est typiquement une teinte de banquier, généralement associée au bleu*, explique Bertrand Esclasse, de Design Stratégie, *alors que personne ne se hasarderait à emballer le beurre dans du papier noir. »* Les couleurs sont aussi intimement liées aux cultures nationales. *« Le bleu est très français. Symbole de vitalité, le rouge fait fuir les banques, à l'exception notoire de la Société générale, à cause de l'expression : être dans le rouge. Quant au jaune, adopté par Renault, La Poste, Kodak..., il assure une très belle signalétique commerciale »*, argumente Christian de Berg, qui diagnostique *« un retour à des tons plus affirmés, plus puissants »*.

CHARTE GRAPHIQUE

Fondamentale aux yeux des professionnels comme des chefs d'entreprise, la construction d'une identité visuelle représente un véritable investissement : *« On peut créer un logo à partir de 500 000 francs. Mais le coût peut atteindre plusieurs dizaines de millions de francs »*, poursuit-il. En principe, le budget inclut la rédaction d'une charte graphique, document (sur CD-ROM ou sur papier, quelle que soit sa taille, de trente pages à huit tomes) qui synthétise toutes les règles d'utilisation et d'application du logo (taille et couleurs, typographie...). Afin d'éviter d'avoir à fournir l'ensemble des volumes à tous les chefs de service (qu'aucun ne lira jamais intégralement), *« la tendance aujourd'hui est de moduler le contenu de la charte en fonction des besoins des utilisateurs : le responsable des éditions a besoin d'indications typographiques plus précises que le comptable »*, souligne Jean-Marc Piaton, d'Euro-RSCG. Condition *sine qua non* pour que ses préceptes soient respectés, la charte graphique se doit, effectivement, d'être aussi simple et accessible que possible. A trop l'ignorer, elle risquerait de finir par ressembler à ces encyclopédies qui s'empoussièrent sur les étagères...

Philippe Baverel



Peut-on remplacer sans limite des chômeurs par des retraités ? *par Emmanuel Borgues*

LES organisations syndicales et patronales ont signé le 9 septembre 1995 un accord sur les préretraites. Celui-ci vise les salariés qui ont cotisé pendant quarante annuités, mais qui n'ont pas encore atteint l'âge de soixante ans. Ils percevront 75 % de leur salaire net, financés par un fonds paritaire, le Fonds d'intervention pour l'emploi (FIE), abondé par les excédents de l'Unedic. Les entreprises lorsqu'elles acceptent le départ anticipé, doivent remplacer nombre pour nombre les salariés âgés en recrutant les nouveaux venus sur des contrats à durée indéterminée. Cent cinquante mille salariés de faible qualification – nés en 1936, 1937 et 1938 – seront progressivement concernés. On estime que cent mille d'entre eux pourraient être intéressés.

L'accord a été jugé par les partenaires sociaux *« équilibré, simple, concret, positif »*. Des voix, syndicales et autres, proposent actuellement d'étendre le dispositif, c'est-à-dire de réduire la durée exigée pour les cotisations de retraite de quarante annuités à trente-huit annuités, et éventuellement davantage. Or l'expérience en ce domaine au cours des quinze dernières années est jugée décevante. Malgré la diminution du chômage liée aux recrutements compensatoires des départs à la retraite, la situation de l'emploi s'est détériorée. Privilégier ces départs revient à recruter immédiatement et à faire l'hypothèse qu'il n'y aura pas de destructions ultérieures d'emplois, liées à des coûts supplémentaires, supérieures aux embauches initiales. Ces coûts sont de deux sortes. D'une part, il convient de rémunérer la préretraite à un niveau acceptable pour les salariés âgés. D'autre part, plus la demande d'une qualification donnée est importante et plus le marché du travail se tend pour cette qualification, car son équilibre est modifié par ces départs à la retraite : il y a une pression à la hausse des rémunérations dont le coût s'ajoute à celui des préretraites.

On conçoit intuitivement que pour des qualifications appréciées, le bilan en emplois des effets directs et induits puisse être négatif.

> « S'il peut paraître contestable d'écarter de la vie professionnelle des personnes en pleine possession de leurs moyens, il convient d'avoir à l'esprit que le chômage de jeunes est une tendance lourde »

C'est la raison pour laquelle il convient d'effectuer une distinction entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés. Les premiers peuvent connaître le chômage, mais ils n'ont pas de handicap particulier pour en sortir (à l'exception notable des personnes ayant dépassé la cinquantaine). Les seconds, même s'il y avait un plein emploi des premiers, et par conséquent un recrutement complémentaire de travailleurs non qualifiés, seraient encore en surnombre important. Dans leur cas, il n'y a pas de surcoût lié à une tension sur le marché du travail. Le seul coût additionnel provient par conséquent des préretraites. Si le chiffre de 8 milliards de francs avancé par la presse correspond à la charge annuelle supportée par l'Unedic, chaque salarié partant en préretraite coûterait annuellement – jusqu'à soixante ans – 80 000 francs en moyenne. Quand on a en mémoire le *« coût moyen du chômeur pour les finances publiques »*, soit 120 000 francs par an (il y a consensus approximatif sur ce montant qui est avancé aussi bien par Jacques Chirac que par Martine Aubry), soit plus précisément 70 000 francs par an pour un travailleur peu qualifié, on voit que le coût net du FIE est faible, de l'ordre de 10 000 francs par an.

On peut le comparer aux résultats d'une étude réalisée en avril 1995 par la Commission des Communautés européennes, relative aux *« initiatives locales de développement et d'emploi »*. Selon cette étude, les *coûts nets* de création d'un emploi sont de 65 000 francs annuels pour un emploi créé par une baisse des cotisations sociales ; 77 000 francs pour un emploi *« local »* ; et bien davantage encore pour le recrutement d'un fonctionnaire ou pour un emploi créé par un investissement public. Comparativement, la diminution immédiate du chômage, grâce à l'embauche compensatoire prévue par le FIE, n'est pas onéreuse. Les entreprises peuvent même trouver avantage à une embauche de jeunes salariés, souvent plus productifs et qui n'ont pas de primes attachées à leur ancienneté. Par ailleurs, la perte de mémoire pour l'entreprise et la perte d'expérience sont vraisemblablement limitées pour les qualifications visées. Les travailleurs âgés abandonneront volontiers des postes de travail peu motivants, encore largement taylorisés, si leur revenu de remplacement leur paraît suffisant. On peut espérer que les jeunes travailleurs seront intéressés par les possibilités d'embauche. Toutes les conditions sont réunies pour que chaque agent économique visé, y compris l'Etat, trouve son compte dans une extension correctement ciblée du FIE, qui permettrait d'accroître le nombre de salariés peu qualifiés concernés.

S'il peut paraître contestable d'écarter de la vie professionnelle des personnes en pleine possession de leurs moyens physiques et intellectuels, il convient d'avoir à l'esprit que le chômage de personnes non qualifiées, notamment jeunes, est une tendance lourde qui ne semble pas devoir s'inverser rapidement. Avec le FIE et son extension, est proposé un arbitrage entre deux catégories de la population active, l'une constituée par de jeunes chômeurs qui perdent actuellement espoir, l'autre par des travailleurs plus âgés à qui l'on offre, en échange de leur départ, une compensation honorable.

***Emmanuel Borgues** est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire*

La création d'entreprise comme levier d'insertion

« Apprendre à entreprendre » : avec ce stage, l'association Parene veut redonner confiance à un public de jeunes en voie de marginalisation

SUR l'estrade, la remise des prix se poursuit, tandis qu'au fond de la salle Nabil Lahouri et Djamel Lemarie ouvrent l'enveloppe qu'ils viennent de recevoir en soutien à leur projet commun de création d'une entreprise d'aménagement d'espaces verts : *« 4 930 francs : je ne m'attendais pas à une telle somme,* souffle Djamel, très ému. *C'est la première fois que je passe devant un jury, et je gagne quelque chose ! »*

Ces deux jeunes gens d'une vingtaine d'années portent l'un des six projets de création d'entreprise récompensés à l'issue du stage *« Apprendre à entreprendre »*. Après deux formations de ce type, à Nanterre et à Cergy, qui n'ont pas débouché sur les résultats escomptés, c'est à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) que l'association Parene (Parrainage et réseaux pour les nouvelles entreprises) a décidé de renouveler l'expérience, cette fois en partenariat avec une structure locale, la Francilienne de formation professionnelle (FFP).

Selon Morad Maachi, directeur de la FFP, *« la véritable innovation de ce stage, c'est le public auquel il s'adresse »*. En l'occurrence, des jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, issus des quartiers défavorisés et dépourvus de qualification reconnue. Non, ils ne sont pas condamnés aux petits boulots, aux stages « parking », à la marginalité ou à l'exclusion, ont voulu prouver les promoteurs de cette opération. Exploitation agricole en Martinique, location de jeux vidéo, vente de vaisselle sur les marchés figurent parmi les projets. Les prix qui leur ont été attribués, d'un montant de 5 600 francs à 2 560 francs, ont été décernés par un jury composite : la FFP, Parene, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris-Bobigny, l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise). Le jury comprend aussi une entreprise, GTM (Groupe Lyonnaise des eaux), ainsi que la direction départementale du travail et la direction de la population et des migrations, qui sont les principaux financeurs du stage.

Pour Rémi Tournade, conseiller du service création d'entreprise de la CCI, les projets présentés constituent une *« bonne surprise »*. *« Ils contiennent de la réflexion et de la préparation. »* Le recrutement des jeunes a été confié à un réseau de missions locales et de permanence d'Accueil d'information et d'orientation (PAIO). Cette formation, d'une durée totale de 529 heures, qui a débuté en septembre, est entrée le 1er janvier dans sa phase finale : le suivi des projets, qui s'étalera sur une année durant laquelle les jeunes créateurs pourront faire appel à des bénévoles des associations EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) et Accede, qui regroupe des étudiants d'HEC. Les critères d'accès aux stages étaient larges. *« L'essentiel était que les jeunes aient le désir de créer quelque chose »*, indique Marcel Finders, chef de projet de Parene.

Le risque n'est-il pas de susciter des illusions ? *« J'ai longuement hésité,* admet Cathy Bonnard, conseillère technique de la mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines, où vivent Nabil et Djamel. *Mais ces deux jeunes en avaient tellement assez de leur situation que de toute façon rien d'autre ne pouvait se mettre en place pour eux. »* Des adultes leur ont fait confiance. *« Les jeunes ont beaucoup de potentiel et de choses à dire, pour peu qu'on les prenne au sérieux et qu'on les accompagne,* estime Latifa Kachour, responsable de la PAIO de Tremblay-en-France. *Et beaucoup sont très débrouillards. »*

En clair, certains vivent de travail clandestin, de recel ou d'autres trafics. Sur cet aspect de lutte contre l'économie parallèle, ce stage s'inspire de l'initiative de Steve Mariotti, fondateur aux Etats-Unis de la NFTE (Fondation nationale pour apprendre à entreprendre). Le travail au noir a cependant permis à certains stagiaires de se forger une expérience comme Jean-François, qui s'apprête à créer une entreprise de fabrication d'objets en sucre, activité qu'il a exercée durant deux ans chez un patron sans être déclaré.

SE METTRE À CROIRE

Que leur a apporté ce stage ? *« La confiance en moi,* répond Jean-François. *J'ai appris à croire en mon projet, j'ai compris que j'avais ma vie entre mes mains. »* Il a aussi réalisé qu'il n'était *« pas seul dans la galère. On s'entraidait entre stagiaires »*. Djamel, quant à lui, estime que les cours de communication étaient *« impeccables » : « J'ai appris à obtenir un maximum de oui d'un interlocuteur au téléphone !. J'ai testé, ça marche ! »* Seyna Patenon, vingt ans, qui compte ouvrir une SARL de vente de bijoux et de vêtements africains avec une autre stagiaire, Malika Bayor, est en revanche très déçue par cette formation. *« Beaucoup de stagiaires avaient besoin d'informations concrètes sur la création d'entreprise, mais ce n'était que du survol. »*.

En fait, sur dix-huit stagiaires, seuls huit se sont finalement orientés vers la création d'entreprise, tandis que quatre jeunes ont trouvé un emploi. Les autres retournent au chômage et devraient faire l'objet d'un suivi, qui n'est pas encore défini. *« La création d'entreprise n'est pas l'objectif premier du stage,* tient à préciser Marcel Finders. *Ce n'est qu'un levier d'insertion. Notre idée est que, si quelqu'un connaît le fonctionnement économique d'une entreprise, il a de meilleures chances de s'y intégrer. »*

Les entreprises, invitées à financer les prix, se sont montrées assez *« frileuses »*. Seules, GTM et les Ciments Lafarge ont répondu présent. Michel Garcin, président de Parene, a dû mettre la main au portefeuille pour pallier le désistement d'une entreprise en dernière minute... Parene espère renouveler ce stage à Aulnay et sur d'autres sites, mais, pour l'heure, aucune convention n'a été signée avec le conseil régional d'Ile-de-France, qui, depuis janvier, est en charge de la formation professionnelle des jeunes.

Francine Aizicovici

l e c t u r e s

Approche marketing

LA FORMATION AU SERVICE DE SES CLIENTS
de Jean Favry. Editions Eska, 192 p., 189 F

ENTREPRISES et administrations compriment leurs charges de fonctionnement : les budgets formation n'échappent pas à ce phénomène. On demande aux formateurs de s'adapter, tout en augmentant la qualité et l'efficacité de leurs actions. Rude tâche. Jean Favry, responsable de l'innovation pédagogique et du perfectionnement des dirigeants à l'Ifcam (Institut de formation du Crédit agricole mutuel), propose d'appliquer à ces actions l'approche marketing. En l'occurrence, le client est l'« apprenant ». Il s'agit donc de l'identifier, de cerner ses besoins et de mettre en œuvre les moyens d'y répondre. En ne perdant pas de vue que la personne qui se forme n'est pas un simple acheteur, mais *« se modifie elle-même »* au cours de la démarche.

Cette grille marketing sert aussi à analyser les différentes étapes de la production d'une formation qui va de la prise en compte de la situation à régler et des attentes à satisfaire au contrôle qualité. Pour chacune d'elles, le client, le fournisseur et les acteurs impliqués sont précisément repérés. Par exemple, le client peut être le salarié, mais aussi la direction, les partenaires sociaux, le responsable d'unité... Cette démarche s'inscrit dans la modification actuelle du rôle de la formation, *« qui devient irrésistiblement un levier de résolution de problèmes ou de réalisation de projets »*. D'ailleurs, *« c'est désormais sur d'autres champs que le sien propre qu'elle doit rendre des comptes »*.

Si certaines prescriptions de Jean Favry paraissent un peu compliquées, sa méthode séduit par sa cohérence. Elle pourra être utile aux responsables formation, dont un certain nombre sont actuellement en recherche de crédibilité vis-à-vis de leur direction générale, car elle conjugue souci d'efficacité et transparence.

Daniel Urbain

L'esprit qualité

AU-DELÀ DE LA CERTIFICATION : LE PARTENARIAT.
Comment maintenir et développer l'esprit qualité ?
de Georges Napolitano.
Les Editions d'organisation, 168 p., 146 F.

L'AUTEUR, consultant-formateur, propose les moyens de développer une démarche qualité permanente dans l'entreprise, fondée sur *« une organisation souple et réactive »*. Elle passe par un processus d'amélioration interne, qui *« nécessite d'ouvrir le système organisationnel, de favoriser le jeu des acteurs, pour qu'ils s'impliquent davantage et aient envie d'entreprendre »*.

Le livre applique cette démarche aux différentes étapes de la production : prévision, réalisation, vérification, réaction aux erreurs. Il décrit aussi les conditions de mise en œuvre et de réussite du partenariat avec les clients et les fournisseurs.

Georges Napolitano met en garde contre l'inflation du service qualité : *« Plus il est important en nombre, plus il a tendance à vouloir prendre de l'emprise sur les autres secteur, et plus il complique la situation... »* Un projet réussit quand les salariés concernés se l'approprient.

D. U.

Humour et management

C'EST TOUT COM'
de Jiho. Editions du CFPJ (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes), 124 p., 95 F.

Dessinateur de presse et collaborateur de magazines d'entreprise, Jiho illustre dans cet album quelques pratiques actuelles du management en les brocardant : décloisonnement, valorisation de l'autonomie et de la mobilité, reengineering, évaluation des salariés... Il égratigne aussi les politiques de communication des entreprises.

D. U.

e n b r e f

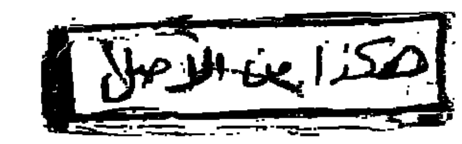
SALONS

■ **COMITÉS D'ENTREPRISE**
Ecoprise, Salon des comités d'entreprise et des collectivités, tiendra sa seizième édition les 27, 28 et 29 mars, au Palais des congrès de Paris. Avec trois cents exposants professionnels de la formation, du social, de l'achat groupé et du tourisme, Ecoprise s'adresse directement à plus de huit mille CE, qui représentent un budget annuel estimé à 7 milliards de francs.
Contact : CEP Exposium. Tél. : (1) 47-60-22-62 ;
télécopie : (16-1) 47-81-38-68.

■ **RESSOURCES HUMAINES**
« Solution ressources humaines et Ludimat expo », salon des dirigeants d'entreprise, des responsables de la fonction personnel et de la formation, se tiendra les 20, 21 et 22 mars, au CNIT, Paris-La Défense.
Contact : (16-1) 47-87-50-50.

SERVICES PUBLICS

■ **SÉMINAIRE**
L'Institut d'études politiques de Paris (IEP) organise un séminaire de deux jours, les 20 et 21 février, ayant pour objet de « poser la question du service public français dans ses différentes dimensions » afin d'en comprendre l'évolution actuelle et d'agir sur les transformations juridiques, économiques et institutionnelles en cours.
Ce séminaire, qui s'adresse aux cadres supérieurs des entreprises du service public industriel et commercial, aux chargés d'études économiques, aux fonctionnaires des administrations de tutelle, aux élus politiques et sociaux, est placé sous la direction d'Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'IEP, avec le concours de plusieurs hauts fonctionnaires, experts et dirigeants d'entreprise du secteur public.
Contact : Sciences-Po Formation, François Fiquemont, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (16-1) 44-39-07-40 ou 44-39-07-41 ; télécopie : 44-39-07-61.



ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Laboratoire, filiale d'un grand groupe pharmaceutique, recrute son :

Chef du Service Juridique

Banlieue Ouest **260 KF**

Rattaché à la Direction Générale et la Direction Juridique Groupe, vous participez à la croissance du Laboratoire.
Dans ce cadre, vous êtes amené à :
- assurer l'interface avec l'ensemble des différentes *directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe ;*
- rédiger, suivre la totalité des contrats et contribuer à leur sécurisation ;
- intervenir auprès des opérationnels comme conseil, en particulier, en matière de droit de la publicité et de marketing pharmaceutiques et sur tout autre sujet relatif à la vie de l'entreprise ;
- parfaitement au fait de la procédure DMOS, vous l'appliquez et veillez à son application.

De formation juridique supérieure (DESS en Droit des *Affaires ou de la Santé*), âgé de 27/32 ans, vous possédez une première expérience significative au sein du **service juridique d'un laboratoire** ou dans un **environnement pharmaceutique.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre de motivation et prétentions) à notre Conseil **PALMER INTERNATIONAL, 111 bis rue de Courcelles, 75017 PARIS,** sous référence 96/01.

Palmer

RESPONSABLE DU PERSONNEL

La filiale française de l'un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux recherche un :

RÉGION CENTRE OUEST

Rattaché au Directeur du Personnel basé à Paris, le candidat sera l'interlocuteur privilégié des responsables opérationnels de trois sites.

Il aura pour principales missions : la gestion administrative du personnel, les relations avec les partenaires sociaux, le suivi du plan de formation, le recrutement...

Agé d'environ 30/35 ans, de formation supérieure de type Bac + 5, ayant un excellent niveau d'anglais, le candidat sélectionné disposera d'une solide expérience de la gestion du personnel au sein d'un établissement industriel. Il sera doté d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse, d'une bonne qualité d'écoute et d'une grande aisance relationnelle.

Envoyez votre dossier complet (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) à notre conseil Ivan Pacaud, CLP associés, 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse, BP 170, 75755 Paris cedex 15, sous réf. IP 595.





300 KF — Médecins du Monde — Paris 18ème

recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'autorité du Directeur Général vous prendrez en charge l'amélioration et l'élaboration de la politique de gestion (administration, rémunération des salariés et volontaires, management, climat social...), vous participerez au développement et à la mise en place des outils de communication interne, vous aurez à définir, construire, impulser la GRH, notamment :
- dans la conception et la mise en oeuvre de systèmes de classification des métiers, - dans la définition et prévision des besoins (recrutement, stages, formation), - dans l'instauration du suivi professionnel et de l'évaluation, - dans le lancement d'une politique de formation personnalisée.

Agé de 38/45 ans, de formation juridique (maîtrise droit du travail + GRH), vous justifiez d'une expérience réussie dans le diagnostic, l'élaboration et la mise en place d'outils de gestion informatisée.

La maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) s/réf. CC9601 à CNPG Conseil - 10, rue Pergolèse - 75782 PARIS cedex 16.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BRUXELLES - AMSTERDAM HAMBOURG — CNPG CONSEIL — LONDRES - MADRID - MILAN - STOCKHOLM

Cabinet d'Avocats d'affaires en pleine expansion recherche un

Avocat Droit de la Concurrence et de la Distribution

Paris

Au sein du Cabinet, vous interviendrez en tant que conseil auprès d'une clientèle française et étrangère sur des dossiers de droit de la concurrence et droit de la distribution.

Agé de 28/30 ans, Avocat de formation juridique supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 3 à 5 ans en droit de la concurrence et de la distribution, acquise en cabinet d'avocats d'affaires. Par ailleurs, une formation complémentaire, économique (Sciences-Po ou Ecole de Commerce) ou juridique anglo-saxonne (LLM, MCL, MJC, ...) est indispensable.

Vous souhaitez valoriser votre savoir-faire et vos qualités relationnelles au sein d'une structure souple et évolutive.

Une parfaite maîtrise de l'anglais à l'écrit comme à l'oral est impérative.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, par Fax au 47 57 39 94 ou au 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **ou tapez votre CV sur le 3617 code MPage** *(…)* sous réf. : SD13143.

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Filiale française d'un important groupe multinational leader sur son marché recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Responsable auprès du Marketing du contrôle juridique de plusieurs gammes de produits, vous êtes avant tout un juriste généraliste intervenant *dans tous les domaines de la vie de* l'entreprise. Vous intervenez également auprès des ventes pour les assister dans l'élaboration des conditions commerciales avec *la grande distribution.* Rattaché *au Responsable du Service* Juridique au sein d'une équipe de trois juristes, vous serez en relation constante avec vos homologues américains et européens.

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, Maîtrise de Droit Privé mention Droit des Affaires) complétée par une formation anglo-saxonne (LLM, MCL, etc.), *vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5* ans au sein d'un groupe international de préférence dans le secteur de la grande distribution.

Vous parlez anglais couramment pour avoir travaillé ou séjourné dans un pays anglo-saxon.

Votre professionnalisme, votre autonomie et votre aptitude à la négociation sont des atouts pour réussir dans ce groupe très dynamique et à fort environnement concurrentiel.

Adressez à **Christophe Duchatellier** lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 36.17 MPage** *(…)* sous réf. : CD13146

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Filiale française d'un important groupe multinational, leader sur son marché recherche un

Juriste en Droit des Marques

Paris

Rattaché(e) au Responsable du Service Juridique France et au sein d'une équipe de 3 juristes, vous aurez en charge la gestion de l'ensemble des questions ayant trait aux marques (*dépôts, renouvellements, recherches d'antériorités, libération*).

Votre rôle consistera également en la défense des marques de la Société. Vous travaillerez en relation avec les Responsables Marketing de la Société, en association étroite avec la maison-mère américaine du groupe ainsi qu'avec des conseils extérieurs.

Enfin, vous pourrez être appelé à traiter des questions juridiques diverses soumises au Service Juridique.

Agé d'environ 30 ans, diplômé d'un DEA, DESS, CEIPI, etc. spécialisé en droit de la propriété industrielle, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans au sein d'un département «marques» d'une grande société ou d'un cabinet de conseil en propriété industrielle.

Une pratique courante de l'anglais est indispensable.

Doté d'un fort potentiel relationnel, vous avez la capacité à négocier en environnement difficile. Votre rigueur, votre rapidité et votre dynamisme vous permettront de mener à bien votre mission et d'être à l'aise avec des interlocuteurs de haut niveau.

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 3617 MPage *(…)* sous référence : CD13199

MP **Michael Page Tax & Legal**
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

LA REGION LORRAINE recrute selon conditions statutaires

son Directeur des Affaires Juridiques

Cadre d'emplois des Attachés, grade Directeur Territorial

région lorraine

Responsable de service, vous aurez pour missions :
- d'aider et de conseiller les services dans une approche préventive,
- d'assurer le suivi des contentieux,
- de participer à la rédaction d'actes,
- de réaliser des études spécifiques.

De formation supérieure en droit public (Bac + 5 minimum), vous bénéficiez d'une expérience antérieure dans un poste similaire et disposez d'une parfaite connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ainsi que d'une bonne maîtrise de l'outil informatique.
Rigueur, esprit de synthèse, aptitude à l'encadrement, curiosité intellectuelle et qualités rédactionnelles constituent vos atouts majeurs pour ce poste susceptible d'être élargi à la coordination de l'ensemble des marchés publics de la Région Lorraine.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et copies certifiées conformes des diplômes à Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine, Direction des Ressources Humaines, Place Gabriel Hocquard, BP 1004, 57 036 METZ CEDEX 1

Hérouville Saint-Clair — 2ème Ville du Calvados — 25 000 habitants

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

En liaison étroite avec le Directeur Général et animateur d'une équipe de 12 personnes, vous serez une véritable force de proposition et de conseil auprès des différents services dans la mise en oeuvre de notre politique de gestion des ressources humaines et de régulation des *relations sociales.*
Vous aurez pour missions principales : - la gestion administrative et prévisionnelle des carrières, le suivi des dossiers individuels - le traitement des salaires dans un contexte informatisé - la formation et l'information - la préparation des négociations avec les partenaires sociaux et le suivi des instances paritaires - l'établissement des budgets et l'élaboration des différents tableaux de bord sociaux.
Diplômé de l'enseignement supérieur, avec une spécialisation en GRH, vous appartenez au cadre des Attachés Territoriaux.
Par votre expérience, vous possédez une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et du statut de la FPT.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence MH/96010 à notre *Société Conseil : JMLP Consultants SA - 12 Rue du Col. Rémy - 14000 CAEN*
Confidentialité assurée.

JMLP

Arthur Andersen International
Société d'Avocats

Recherche

AVOCATS FISCALISTES EXPERIMENTES

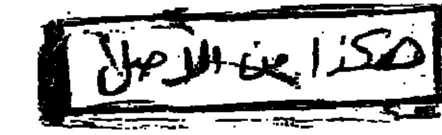
Agé d'environ 30 ans, vous êtes avocat doté d'une solide formation juridique, ou d'une ESC complétée par une spécialisation en fiscalité (DEA, DESS, DJCE, ENI).

Vous justifiez d'une expérience de 3 à 6 ans, acquise de préférence en Cabinet, ou au sein de l'administration fiscale ou d'une grande entreprise.

Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions à :

Arthur Andersen International
Madly Bienville
Tour Gan - Cedex 13
92082 Paris La Défense 2



GESTION – FINANCE

ETABLISSEMENT FINANCIER DE TOUTE PREMIÈRE IMPORTANCE

Contrôleur activités de marché

Rattaché au directeur des marchés, vous participez au développement de notre équipe et êtes responsable de la validation des résultats front office de nos salles actions et taux du siège, ainsi que de nos implantations étrangères.

Votre champs de responsabilité couvre :

- *l'ensemble des instruments financiers, dont les montages structurés, pour lesquels vous concevez les méthodes et les paramètres appropriés de calcul et de valorisation,*
- *la cohérence de ces résultats depuis le front office jusqu'à la comptabilité,*
- le développement de nos outils informatiques de suivi.

De formation grandes écoles d'Ingénieurs / écoles de *commerce ou 3ème cycle universitaire, spécialisé en* finances, vous justifiez d'une expérience de trois ans minimum comme opérateur ou gérant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre et CV), en précisant sur l'enveloppe la réf 310 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Une étape pour un futur manager

Filiale d'un Groupe produits de grande consommation, nous sommes reconnus pour l'efficacité et le modernisme de nos systèmes de gestion.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un

Contrôleur de gestion

Avec son équipe (3 personnes), il optimisera et animera les outils d'analyse, de suivi et d'aide à la mission dans un esprit d'assistance et de collaboration constructive avec les opérationnels des Directions Marketing et Commerciale.

Après une formation supérieure (HEC - ESSEC - ESCP), votre expérience de 2 à 3 ans, chez l'un des grands de l'audit ou dans une entreprise exigeante pour les méthodes de gestion vous a donné la rigueur, la technicité et l'ouverture relationnelle nécessaires pour être un partenaire crédible et jouer un rôle moteur dans l'évolution de nos systèmes de gestion.

Nous saurons vous proposer des perspectives d'avenir à la hauteur de votre potentiel.

Poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature à JLT Consultants - 13 rue Rosenwald - 75015 Paris, en précisant la référence 13038 sur l'enveloppe.

Publipanel

Etablissement financier international recherche pour son développement en France un

Directeur Associé
Crédits Commerciaux Internationaux

Agé de 35-42 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, d'un 3ème cycle universitaire, l'intéressé sera chargé de :

- ☐ développer l'activité «crédits commerciaux internationaux» auprès des grandes entreprises françaises exportatrices.
- ☐ assurer le montage commercial et juridique des opérations, la syndication des prêts et/ou les prises de participation, la gestion financière des engagements découlant de ces opérations (bilan, compte d'exploitation, obligations réglementaires, provisions, reporting interne et externe).
- ☐ encadrer une petite équipe de gestion administrative et comptable.
- ☐ proposer des financements/produits structurés pour des opérations de «Trade Finance».
- ☐ participer au montage d'opérations multisources en liaison avec des équipes internationales.

Bénéficiant d'une expérience minimum d'environ 8 ans à un poste similaire, acquise de préférence auprès d'une institution financière anglo-saxonne, le candidat développera une excellente connaissance des procédures françaises de crédit à l'exportation (COFACE, BFCE, prêts d'aide intergouvernementaux, ...) et de leurs équivalents étrangers ainsi que des financements multilatéraux et des différentes techniques financières utilisées dans le cadre de larges opérations de commerce international. Il pourra justifier d'une bonne maîtrise des montages de produits structurés pour le compte d'une clientèle de grandes entreprises.

La pratique des relations de haut niveau auprès des directions des grandes entreprises, institutions financières et organismes officiels français concernés, est très vivement souhaitée.

Parfaitement bilingue anglais, vous maîtrisez idéalement une autre langue européenne (Allemand, Italien ou Espagnol).

De tempérament résolument commercial, vous êtes adaptable, très autonome, familier des environnements multiculturels et opérationnel immédiatement.

Le poste est basé à Paris, mais suppose des déplacements à l'étranger.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser CV + photo + rém. actuelle à Pascal Bohu, Michael Page Banking, par Fax au 47 57 39 97 ou au 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, ou taper votre CV sur 3617 MPage *(Centre J.Off.Info)* sous réf. : PBO12845

MP Michael Page Finance, Banque & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier

Importante banque régionale recherche dans le cadre de la réorganisation de sa Direction de l'Audit

Responsable de l'Audit Grands Risques

Région Est

Au sein de la Direction de l'Audit, vous avez la responsabilité d'assurer la surveillance continue de l'évolution des grands risques financiers, plus précisément, la surveillance de l'activité globale engagements et de l'activité financière. Vous évaluez la rentabilité des activités et mesurez la flexibilité et la réactivité de la banque aux évolutions conjoncturelles, techniques, réglementaires... Pour cela vous vérifiez l'efficacité du processus de maîtrise des risques financiers (contrepartie, taux, liquidité) de la banque afin d'assurer la protection des fonds propres et l'efficience de leur utilisation. Aujourd'hui vous justifiez plusieurs années d'expérience acquises en banques ou en grands cabinets d'audit à des fonctions similaires, et maîtrisez parfaitement les techniques et instruments des marchés financiers, la réglementation prudentielle bancaire et l'analyse des risques de crédit et de marchés.

De formation supérieure de type bac +4/ bac +5, vous avez entre 28/32 ans et souhaitez rejoindre une banque dans laquelle votre capacité d'analyse et votre force de proposition seront mis en valeur.

Adressez CV+ photo + rém. actuelle à Pascal Bohu, Michael Page Banking, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret, ou tapez votre CV sur le 36.17 code MPage *(Centre J.Off.Info)*, sous la référence : PBO12816

MP Michael Page Finance, Banque & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier

GROUPE FOURNIER

— 3 200 personnes, 2,8 milliards de CA. —
recherche pour sa Direction Industrielle Pharmaceutique de Prescription, un

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

Rattaché au Contrôleur de Gestion de la Division, vous devrez :

- assurer le suivi mensuel des prix de revient usine, de l'évolution des prestations et de l'activité distribution du site industriel ;
- participer à l'évolution du reporting (propositions et mise au *point d'outils de suivi* d'activité en relation avec les opérationnels) ;
- élaborer le chiffrage des plans à moyen terme (collecte, analyse et contrôles des éléments nécessaires) ;
- assurer le suivi budgétaire des sections et des projets ;
- fournir les éléments d'aide à la décision (validation des données, calcul de rentabilité des investissements, participation aux travaux d'analyse).

De formation école supérieure de commerce ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'environ 4/5 ans du contrôle de gestion en milieu industriel, prouvant votre maîtrise des outils et des méthodes de contrôle de gestion + une pratique du tableur et la connaissance du fonctionnement d'une GPAO. Ce poste nécessite qualités relationnelles, sens de l'écoute, fiabilité et rigueur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, délai de disponibilité) en précisant la réf. CGI, à

Groupe Fournier, Service Recrutement, 47, rue de Longvic, 21300 Chenôve.

MEDIA SYSTEM



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le **CNRS** (27000 chercheurs, ingénieurs et techniciens), recherche pour son siège (Service du Personnel), situé à Paris de préférence **par voie de mutation ou détachement,** un

CONTRÔLEUR DE GESTION
(dépenses de personnel)

Collaborateur direct du responsable du bureau emploi, vous serez chargé de :

- la modélisation des prévisions de dépenses appliquées à la préparation du budget et à son suivi.
- l'analyse et le contrôle de l'exécution du budget de personnel dans un contexte déconcentré.
- Les études statistiques et prospectives nécessaires à l'accomplissement de ces missions, impliquant une participation directe à l'élaboration du bilan social, et aux réflexions sur la politique du personnel.

Agé de 30/40 ans, de formation supérieure (comptabilité, gestion...), *vous disposez d'une expérience technique confirmée dans le domaine* de la gestion budgétaire et financière du personnel, de préférence appliquée au Secteur Public (Fonction Publique, Etablissements Publics).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence VDM1160 à EUROMESSAGES, BP80, 92105 BOULOGNE ou tapez 3615 EUROMES code VDM1160

ORC

Important laboratoire pharmaceutique, d'origine anglo-saxonne, notre notoriété est fondée sur des produits éthiques de premier plan et sur une gestion *très performante. Nous recherchons aujourd'hui un(e)*

Contrôleur de gestion

Rapportant au Responsable du contrôle de gestion, *vous participerez à l'élaboration du plan à 5 ans et du* budget annuel. Vous assurerez le suivi, l'analyse et les prévisions budgétaires pour plusieurs départements médicaux et commerciaux. Travaillant dans une optique d'optimisation permanente des ressources de l'entreprise, vous exercerez un rôle actif de conseil, *d'alerte, d'information et de formation* auprès de l'ensemble des interlocuteurs des directions opérationnelles ou fonctionnelles. Réaliser des études d'aide à la décision, des audits de gestion et contribuer à l'amélioration des *outils de pilotage,* feront également partie de vos responsabilités.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou d'une maîtrise de gestion avec 2/3 ans d'expérience, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Vos qualités de communication, votre sens de la négociation et votre esprit d'initiative seront les atouts de votre réussite et vous permettront d'évoluer au sein de l'entreprise.

Pour ce poste *basé à* **Cergy-Pontoise** (proximité du RER), nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature (lettre de motivation + C.V.), sous la référence FZ2M, à notre conseil **INFRAPLAN** 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

GESTION – FINANCE



Contrôleur de gestion

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Vous assurez le contrôle des budgets de la Direction des Systèmes d'Information Gestion et Clients et animez le processus budgétaire de *cette direction en liaison avec le contrôle de gestion central. Pour suivre* efficacement l'avancement des budgets d'exploitation et d'investissement vous proposez les tableaux de bord et les procédures d'organisation nécessaires. Vous êtes un élément moteur de l'optimisation des coûts.

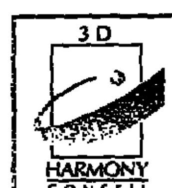
Diplômé(e) d'une Ecole de Commerce, vous possédez au moins 5 ans d'expérience en contrôle de gestion dans une direction *informatique ou une société de services informatiques. Votre rigueur et votre sens relationnel seront des atouts essentiels pour créer ce poste.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
sous la référence 3103/LM à **ALPHA CDI**,
20 avenue André-Malraux,
92309 Levallois-Perret Cedex.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM



3D HARMONY CONSEIL *intervient auprès des Directions Générales de Banques, Sociétés d'Assurances, Institutions de Retraite et Organismes de Prévoyance.*

3D HARMONY CONSEIL *situe son action au croisement de la stratégie d'entreprise, des modes de management et des systèmes d'information qui les servent.*

Recherche CONSULTANTS-NÉS

- Vous avez brillamment réussi vos études, qui vous ont conduit dans les **meilleures écoles d'ingénieurs, écoles de gestion ou universités** en France ou à l'étranger. Félicitations ! Cela prouve que vous avez la tête bien faite.
- *Vous vous êtes frottés pendant quelques années avec succès à la vie d'une* **banque** ou d'une **société d'assurances**. Bravo ! Cela prouve que vous avez un peu de l'expérience qui nous intéresse.
- *Nous sommes une dizaine de consultants passionnés par notre métier* et nous avons l'ambition de continuer à répondre avec intégrité et exigence aux demandes des Directions Générales que nous conseillons.
- *Nous recherchons ces têtes bien faites, si possible polies par une* **pratique réussie de grands projets**.

Le défi vous tente ? Adressez votre C.V. à Jean-François Deney, Président du Directoire.

3D HARMONY CONSEIL - 96, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris.

GROUPE HOSPITALIER PRIVE
5000 salariés, 5 établissements

Participant au service public hospitalier, recherche pour son hôpital spécialisé de Rodez (800 salariés) son :

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF & COMPTABLE

Membre de la Direction, il animera une équipe d'une dizaine de personnes avec pour mission de garantir la fiabilité, la pertinence et le suivi des traitements comptables.

Il participera à l'élaboration du budget et assurera le respect et le suivi des procédures budgétaires. Il aura également la responsabilité de la gestion administrative du service des entrées.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (BAC +4) doté d'une expérience affirmée en gestion budgétaire et comptable. Agé de 35/40 ans, il devra avoir exercé des fonctions similaires au sein d'établissements appartenant de préférence au **milieu sanitaire et social**. Les entretiens auront lieu à **Clermont-Ferrand.**

Envoyez lettre manuscrite + CV + photo à Flavien de Laroussilhe sous la référence 96F2L0105 à :

marc andrieux
CONSULTANTS
Ressources Humaines & Marketing
36, Bd Pasteur - 63000 Clermont-Ferrand

OPQCM



Le MATIF, Marché à Terme International de France, est le quatrième marché à terme du monde. MATIF SA, entreprise de marché, exerce des missions d'organisation de négociation et de compensation de contrats à terme financiers mais aussi de marchandises. Au sein de notre *département marketing*, nous recrutons un

Chef de Produit Marchandises

ESC - Ingénieur Agro/Agri...
Allemand et anglais courants

Vous aurez pour rôle essentiel l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan marketing : réalisation d'études de marchés, suivi permanent de contrats à terme de marchandises. Vous contacterez des clients potentiels, participerez à des évènements nationaux et internationaux... Vous serez une force de proposition pour la création de nouveaux produits.

Vos déplacements en France et en Europe représenteront 40 % de votre temps.

De formation ESC + IGIA, Agro, Agri..., vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience minimum qui vous confère aujourd'hui une bonne maîtrise des mécanismes des marchés de marchandises. Vous parlez impérativement l'allemand et l'anglais couramment.

Vous souhaitez élargir vos compétences et rejoindre le monde des marchés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B/1134 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar
GROUPE HLC CONSEIL



EAGLE STAR VIE

Une compagnie d'Assurance-Vie Française, affiliée à l'un des premiers groupes d'Assurances Européens,

recherche :

2 Actuaires Diplômés

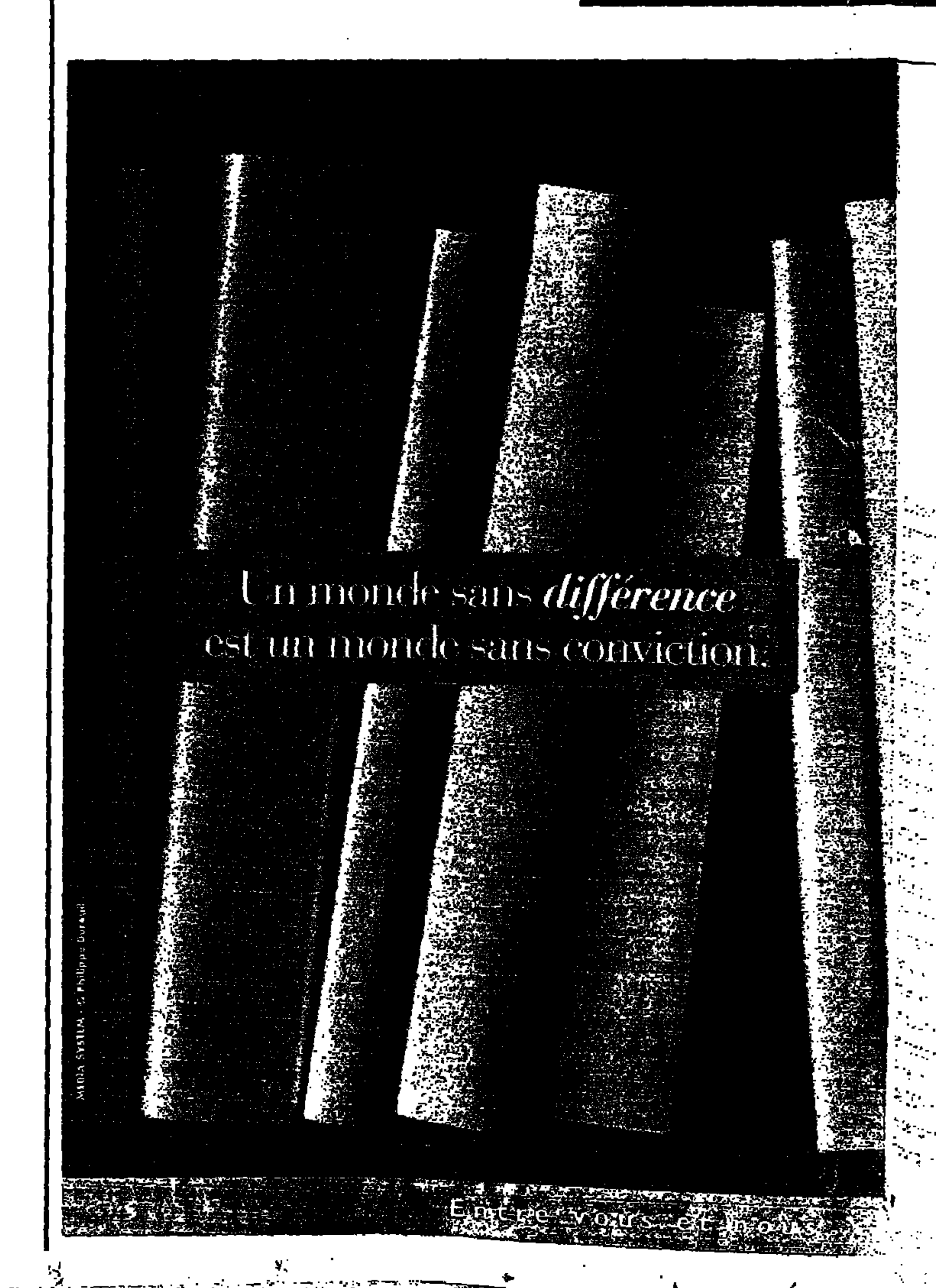
Développement et Planification en Assurance-Vie

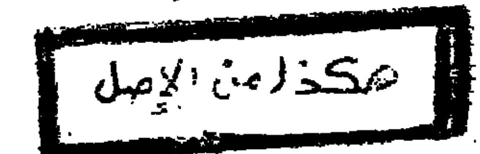
Dotés d'une expérience de 3/5 ans dans une ou plusieurs sociétés d'assurance-vie, ils ont une parfaite maîtrise de la conception et de la tarification des produits et/ou une expérience de contrôle et suivi des provisions mathématiques, de la valeur d'un portefeuille, de la rentabilité des produits... Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour l'un des postes.

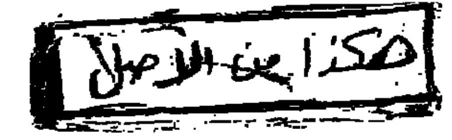
Adresser ou faxer au **44 09 44 19** votre Curriculum-Vitae avec lettre de motivation et si possible photo, en précisant la référence ADP à : M. Bernard PRADEL, Directeur des Ressources Humaines, **EAGLE STAR VIE**, 12 rue Torricelli, 75848 PARIS Cedex 17.

PRB communication









MARKETING – COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

Filiale d'un groupe leader national, nous fabriquons et commercialisons des produits de second œuvre du bâtiment. Nos agences commerciales et un réseau de partenaires privilégiés assurent la distribution et la mise en œuvre de nos produits sur l'ensemble du territoire français. L'évolution actuelle de notre structure nous amène à créer la fonction de responsable marketing et communication.

Vous serez chargé de la définition et de l'application d'une stratégie marketing dynamique et évolutive dans le contexte du groupe et des objectifs de la Direction Générale. Votre action s'orientera prioritairement en direction de nos partenaires avec lesquels vous définirez un cadre de collaboration et que vous associerez à une réflexion commune d'amélioration de nos prestations, tenant compte de l'évolution des besoins de notre clientèle. A l'écoute de nos marchés et de l'offre concurrente, vous positionnerez nos produits, participerez au développement et au lancement de produits nouveaux, en assurerez la communication et établirez la tarification.

Agé de 28 à 35 ans, vous disposez d'une formation de type ESC (HEC, ESCP, ESSEC...) ou d'une formation d'ingénieur suivie d'un troisième cycle de marketing, assortie d'une expérience réussie de la fonction, comprenant la mise en place d'un réseau de partenaires. La connaissance du marché bâtiment-travaux publics est nécessaire.

Le poste est situé au nord de la région lyonnaise.

Responsable marketing et communication

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo, sous la référence PK/23R/M, à notre conseil qui vous garantit son entière discrétion. Staff Consultants, 23 boulevard de l'Orangerie, 67000 Strasbourg.

OPQCM

Staff Consultants

Strasbourg Paris Lyon

Paris — **Offre exceptionnelle**

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE LOGICIEL À HAUT NIVEAU DE CROISSANCE

Notre client est un fournisseur mondial important de logiciel d'applications interactives. C'est une jeune société américaine qui possède un haut niveau de croissance et implante ses activités rapidement en Europe. Ses applications comprennent l'après vente, un centre d'informations, de contrôle de la qualité, un service de ventes et de marketing. Ses clients sont de grandes sociétés bien connues dans le monde entier.

La société connait une croissance de 100% l'an du C.A. et des bénéfices. Elle continue son implantation commerciale et désire renforcer sa stratégie européenne en recrutant deux personnes aux compétences exceptionnelles pour mettre en place ses bureaux parisiens et développer les ventes dans le reste de la France. Cette société fournit des produits très performants et a un excellent score de vente. Elle offre un bel avenir professionnel aux personnes compétentes.

Chef de ventes

Ce rôle comprend de la planification des comptes ainsi que la stratégie des ventes. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les organismes partenaires et vous vendrez des solutions très complexes à forte valeur ajoutée aux clients dans de nombreux secteurs industriels. Les candidats auront au moins 5 années d'expérience dans la vente d'applications logicielles et auront une expérience dans la vente des produits à haut niveau dans les grandes entreprises. Une expérience dans les applications interactives vis-à-vis de la clientèle serait un atout. Réf: 9196S2

Consultant avant vente

Vous aurez une bonne connaissance des besoins de la clientèle et de vos produits et services. L'objectif clé est de fournir un soutien technique de premier plan avant la vente des produits afin de soutenir votre force de vente. Les responsabilités comprendront le management des relations techniques avec la clientèle, l'exécution des activités de conception des systèmes, les présentations auprès des clients et l'encadrement du personnel technique. Les candidats auront au moins 3 années d'expérience dans le soutien technique à la vente des systèmes logiciels d'applications. Réf: 9196S3

La maîtrise parfaite de l'anglais sera nécessaire pour les deux postes.

Si vous estimez que vous remplissez les conditions ci-dessus et que vous voulez travailler dans un univers stimulant et dynamique envoyez votre CV en donnant la référence du poste choisi, votre niveau de rémunération et dans la mesure du possible votre numéro de téléphone aux heures de bureau et adressez le tout à Goodman Graham & Associates, 8 Beaumont Gate, Shenley Hill, Radlett, Herts WD7 7AR, Angleterre. Telecopie: 19 44 1923 854 791.

GOODMAN GRAHAM

SERVING THE INFORMATION INDUSTRIES

...HISE

Futurs franchisés

Chez Quick, l'engagement est du goût de tout le monde

Où pourriez-vous avoir plus envie d'entreprendre que dans un monde à votre goût ?
Chez Quick, devenez votre propre patron et partagez une forte croissance fondée sur le respect des clients et des collaborateurs.
En rejoignant notre réseau de franchisés, vous pouvez compter sur la puissance de la première enseigne de restauration rapide d'origine européenne. Vous pouvez miser sur notre politique d'innovation ambitieuse (recherche de nouveaux produits, évolution du concept...).
Vous pouvez enfin vous donner une chance supplémentaire de maîtriser les risques liés à la création d'entreprise.
Pour vous aider, nous vous offrons un soutien logistique permanent et restons toujours à votre écoute.
A ce jour, nous avons déjà ouvert plus de 200 restaurants, les 50 prochains le seront en franchise.
Pourquoi pas avec vous ?

Vous avez entre 30 et 45 ans ; nous voulons investir dans votre expérience confirmée de manager et de gestionnaire, acquise au sein d'une structure importante.
Chez Quick, l'investissement personnel est aussi important que l'investissement financier. L'apport du capital ne doit pas constituer un obstacle.
Si vous adhérez à nos valeurs, nous trouverons toujours une solution pour bâtir en toute franchise un partenariat durable.
Appelez le

16 (1) 41 38 17 03

en précisant la réf. 266, entre 9 h et 17 h, ou adressez votre carte de visite à Brigitte Cadrot, FRANCE QUICK S.A., Les Mercuriales, 40 rue Jean-Jaurès, 93176 Bagnolet Cedex.



...t une histoire de goût

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER RECHERCHE :

Un(e) chargé(e) d'études marketing

Profil recherché :

- 3 ans d'expérience minimum dans un institut d'études de marchés
- Expérience en études quantitatives et qualitatives
- Esprit d'analyse et de synthèse, sachant rédiger
- Poste basé à Paris

Merci d'envoyer CV avec photo + lettre manuscrite + prétentions sous **Réf. 8959**
Le Monde Publicité - 133 Avenue des Champs Elysées
75409 Paris Cedex 08

Vos déchets radioactifs sont notre environnement

Notre mission : Protéger l'homme et l'environnement de la radioactivité contenue dans les déchets.
Nos objectifs : Garantir le confinement de la radioactivité, faire avancer la recherche scientifique et développer l'information.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

Chargé de Communication H/F

pour notre siège situé en banlieue sud de Paris

Au sein de notre Direction de la Communication, vous prenez en charge les actions de communication concernant nos centres de surface de la Manche et de l'Aube (valorisation de la phase de fermeture pour le premier, accompagnement et supervision des actions de l'ANDRA au plan régional et départemental pour le second), coordonnez les actions de partenariat et d'échanges avec les milieux scientifiques, éducatifs et culturels concernés.
Vous prenez en charge, dans votre domaine de compétences, les actions liées aux nouvelles implantations (enquête publique, implantation d'un site industriel...).
A 32 ans au moins, de formation supérieure, vous apportez une expérience de la fonction vécue sur le terrain, acquise en agence sur des dossiers sensibles d'implantation de sites impliquant des relations avec les collectivités locales.
Ce poste implique une étroite collaboration avec nos centres. Des déplacements ponctuels sont à prévoir.



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre, CV + photo) sous la réf. 2680/M à JCM conseil, 15 rue Sarrette, 75014 Paris ou transmettez-le à CV CADRE en composant le 3615JCM

FONCTION COMMERCIALE

Chef de projet commercial et marketing

Organisme international de renom spécialisé dans le domaine des systèmes de paiement, notre client souhaite recruter un professionnel du marketing ayant de solides connaissances du système bancaire et financier français.

Au sein d'une petite équipe, vous tiendrez un rôle de chef de projet et aurez à coordonner notre action auprès des banques et autres organismes nationaux afin d'élargir l'acceptation de notre gamme de produits en France.

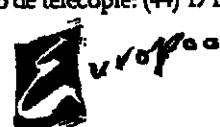
Compte tenu du contexte international dans lequel vous évoluerez, une parfaite maîtrise de l'anglais s'avère indispensable.

Vous devez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur bancaire et financier français, et d'une bonne connaissance du marché des systèmes de paiement. Cette expérience vous permettra de communiquer et de travailler à tous les niveaux et d'appréhender les spécificités de notre secteur. Dynamisme, méthode et sens du contact sont des atouts supplémentaires pour réussir dans cette fonction.

Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en anglais sous réf. MD/LEM/2 avant le 4 février à: Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, Londres NW3 1AW, Angleterre

Numéro de télécopie: (44) 171 435 3369



The Source of Young Europeans in Business



APRI INSURANCE S.A.

APRI INSURANCE, filiale d'un groupe important dans le domaine de la protection sociale, spécialisée dans les services aux personnes travaillant hors du pays de leur entreprise, recrute un :

Responsable Commercial du développement international

- Vous développerez le marché des entreprises françaises ou étrangères en assurant leur personnel expatrié avec nos produits de prévoyance, assistance, prestation médicale et tiers payant hospitalier. Vous développerez des offres d'assurance et de réassurance auprès de partenaires locaux, particulièrement en Europe.
- Titulaire d'une expérience de 5 à 10 ans dans notre environnement, vous avez acquis une solide connaissance des produits de protection sociale ou plus généralement d'assurance dans un contexte international.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, une langue complémentaire serait un plus.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions sous la référence 01/96 TD/AI à APRI INSURANCE - 8 bis, rue Lecuirot - 75014 PARIS



lance sa *Nouvelle Edition et son* CD - ROM

et recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS H/F

Pour poste à caractère commercial. Une solide formation à nos produits et méthodes, votre culture générale et vos qualités humaines vous permettront de présenter notre nouveau programme culturel auprès d'un large public (pas de porte à porte). Rémunération très motivante. Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.

Appelez le 05 31 74 00 (Appel Gratuit)

Dans le cadre de son développement
Société d'Etudes de Marchés et de Sondages
implantée à Paris
recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES ET DE CLIENTÈLE

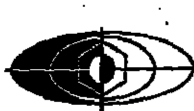
3 à 5 ans minimum souhaités dans la fonction.

Expérience des Etudes Quantitatives requise dans les secteurs de la grande consommation. Vous aurez comme principale fonction la conduite des études opérationnelles dans l'agro-alimentaire et l'hygiène-beauté ainsi que le développement de la clientèle.

Ecrire *(sous N° 8952)* à :

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra.

CONSEIL ET AUDIT



BCEOM, Société Française d'Ingénierie

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET D'INGÉNIERIE DE DIMENSION INTERNATIONALE, BCEOM RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL UN

Consultant Financier

Au sein de ce département (20 personnes environ), vous participerez à l'activité de la cellule financière et économique en assurant des missions de conseil auprès de nos clients étrangers : Ministères, Entreprises Nationales d'Energie, Institutions Financières Internationales...

Vous leur apporterez votre expertise en matière d'analyse financière (aspects quantitatifs et qualitatifs) et vous les accompagnerez dans leurs choix techniques grâce à vos connaissances financières et comptables et vos compétences en management consulting.

Outre un sens relationnel aigu, la nature de vos missions et les exigences de vos interlocuteurs nécessitent une grande capacité de travail en toute autonomie : rapidité dans la collecte des informations sur le terrain, esprit d'analyse et de synthèse pour vos conclusions et aptitude naturelle à la rédaction de rapports.

A 25/32 ans, vous avez valorisé votre formation BAC+4/5 (HEC, ESSEC, INSEAD, MBA...) par une première expérience réussie de 3 ans minimum, si possible dans une fonction similaire.

Votre anglais courant, allié à votre dynamisme, votre ambition et votre disponibilité pour de très fréquents déplacements seront des atouts déterminants pour réussir à ce poste.

Vous êtes impérativement ressortissant de l'Union Européenne.

Adressez votre candidature complète (CV, lettre et prétentions) sous référence 96/03 à : BCEOM - DRH - Place des Frères Montgolfier - 78286 GUYANCOURT Cedex.



CONSULTANT

ORGANISATION, CONSEIL ET AUDIT DE LA GESTION
DES SUPPORTS D'INFORMATION

Société de services aux entreprises, filiale du Groupe Suez, ECO-ARC assure pour ses clients l'organisation, la gestion et la conservation de leurs supports d'information - papiers ou informatiques - sur sites spécialisés. Leader national depuis plus de 30 ans, Eco-Arc a développé une activité de Conseil et de Facility Management. Avec plus de 3200 clients: Banques, Assurances, Hôpitaux, Grands Groupes, Professions Juridiques, il couvre plus de 50% de son marché. Pour faire face à des défis ambitieux, ECO-ARC complète son équipe de Conseil et recrute un Consultant. Après une formation interne, celui-ci devient le spécialiste partenaire des clients actuels et crée son propre portefeuille de clients nouveaux. Le poste est basé à Paris.

A 30 ans environ, de formation Grandes Ecoles ou équivalent, votre charisme et vos qualités de consultant dans des domaines similaires vous donnent envie de développer une expertise d'avenir sous le drapeau d'un leader: René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines est votre contact personnel et confidentiel. Ecrivez-lui aujourd'hui-même (lettre, CV, photo) sous la réf. C/ECO/LM au: 1, rue Auguste Vacquerie, 75116 PARIS.



RESSOURCES HUMAINES

Après une carrière dans le Conseil, ...
... devenez notre Directeur Associé !

Membre d'un réseau international, 38 ans d'existence, 1400 entreprises clientes, 40 MF de CA, notre cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, fortement implanté dans l'Est, poursuit sa croissance.

Le Département Conseil (5 Consultants), situé à BESANÇON, recherche, pour accompagner son développement, son

Directeur

En synergie avec les activités traditionnelles de notre cabinet vous poursuivez le développement du pôle conseil autour de 4 axes majeurs : stratégie d'entreprise, optimisation de l'organisation comptable et administrative, rationalisation de la production, implantation de l'informatique.

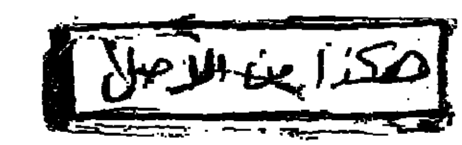
Responsable de la politique de croissance du département, vous formalisez nos méthodes et faites évoluer nos produits au plus près des besoins de notre clientèle.

A 35 ans, diplômé Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, vous avez développé un savoir-faire reconnu dans la conduite de missions de conseil de préférence dans un contexte d'organisation industrielle.

Vous vous appuierez sur notre forte notoriété, sur le professionnalisme de nos équipes et sur la qualité de partenariat dans des disciplines complémentaires. Nous vous offrons une rémunération attractive et la perspective d'intégrer le collège des Associés dans un délai de 3 ans.

Notre conseil, Danielle BOULOS, vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 126/M - 27/29 rue Raffet 75016 PARIS.

Danielle Boulos
CONSEIL



LE MONDE DES CADRES

Le retour du cinéma en salle

Le premier circuit de multiplexes cinématographiques aux Etats-Unis recherche dans le cadre de son développement en Europe :

Responsable du développement immobilier

En direct avec le président pour l'Europe et l'Amérique du Sud, vous serez responsable de la recherche et du montage de complexes cinématographiques et de centres de loisirs dans les grandes villes européennes :
- études d'implantation
- négociations avec les administrations et collectivités locales
- négociations foncières et montages financiers
- suivi de l'opération jusqu'à la réception.

Vous êtes diplômé d'études supérieures (HEC, Essec, Sciences Po, MBA ou équivalent), vous avez quelques années d'expérience du montage d'opérations complexes et une grande sensibilité internationale. Vous devrez travailler en anglais et en allemand (Réf. RDI/30).

Assistant maître d'ouvrage

Homme de produits, vous serez chargé du suivi de la partie technique des multiplexes. Vous établirez une liaison permanente entre les services techniques aux États-Unis et les architectes conseils en Europe et Amérique du Sud.
Vous supervisez le travail des architectes conseils dans toutes les phases de la construction des multiplexes, de la conception à la livraison (architecture - urbanisme - aspects techniques - équipements cinématographiques).
Diplômé d'études supérieures (école d'ingénieurs, architecte), vous avez quelques années d'expérience du suivi de projets techniques complexes. Vos fréquents déplacements aux Etats-Unis et en Europe impliquent une parfaite maîtrise de l'anglais (Réf. AMO/30).
Pour des jeunes diplômés ayant quelques années d'expérience, brillants, ouverts à l'innovation et ayant une grande disponibilité, les deux postes que nous proposons seront le point de départ d'une carrière dans un milieu passionnant et complètement international.

Merci d'adresser votre candidature (*lettre manuscrite, CV, photo et prétentions*) *sous référence choisie à* Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

MEDIA SYSTEM

■ LA SOCIETE : Norman Parsons est la filiale française du groupe Robert Half International, coté à la Bourse de New York et leader mondial du recrutement spécialisé avec un CA supérieur à $600 M à travers plus de 160 bureaux. En France, nous avons doublé de taille en deux ans et notre objectif est d'être le cabinet de référence dans tous nos domaines de spécialisation (finance, comptabilité, juridique, banque et informatique).

Directeur et Consultant en Recrutement

■ LE POSTE : Pour notre nouvelle division Informatique et Multimédia, nous recherchons le responsable de l'activité ainsi qu'un consultant pour le seconder. Ces deux postes impliquent une forte activité de développement commercial ainsi que la recherche de candidats pour des postes à tous niveaux dans les secteurs de l'informatique et du multimédia.

■ LE CANDIDAT : De formation supérieure, vous avez développé une carrière réussie de 7 à 10 ans pour le poste de Directeur et de 3 à 5 ans pour le poste de Consultant. Vous avez obligatoirement une expérience du recrutement informatique, de la régie ou de la vente d'un service informatique auprès des grands comptes. Enfin, vous souhaitez évoluer dans une société où priment le professionnalisme et l'éthique.

■ Les candidats correspondant à ce profil sont priés de contacter Ivor ALEX en toute confidentialité au (1) 42 89 09 17 ou lui adresser un dossier complet de candidature chez NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

MEDIA SYSTEM

HOLDING D'UN GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE LEADER DANS SON ACTIVITE EN FRANCE AVEC UN FORT DEVELOPPEMENT A L' INTERNATIONAL recherche

CHEFS DE PROJETS

dans les domaines de l'industrie, de la logistique et de la distribution.

MISSION - Participer au sein de petites équipes au développement et à l'organisation de nouvelles activités en France et à l'étranger.

PROFIL - expérience indispensable de 5 à 10 ans dans l'un des trois domaines
- âge 30/40 ans - grande disponibilité - sens de l'équipe - mobilité géographique

Poste basé en région parisienne
Envoyer CV, photo et prétentions sous **Réf. 8958**
Le Monde Publicité 133 Av. des Champs Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

recrute pour la Direction de la Vie Sociale
et par voie de concours sur titres du 15 avril 1996

56 ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS SPECIALITE ASSISTANCE SOCIALE

titulaires du diplôme d'Etat relevant de la Fonction Publique Territoriale
Pour tout renseignement s'adresser au :

Conseil Général des Hauts-de-Seine
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE CEDEX
Tél. 47.29.30.31 - Postes 53.841

Consultant(e) Expérimenté(e)

Cabinet de recrutement jouissant d'une excellente réputation, nous sommes appréciés pour notre professionnalisme. Nous procédons par annonces et par approche directe.

Une grande partie de notre activité s'exerce sur la région parisienne auprès de sociétés industrielles, commerciales et de service. Nous recherchons un consultant en recrutement expérimenté pour seconder notre Directeur avec la possibilité de prendre à court terme une participation au capital.

Le consultant que nous recherchons doit avoir un fort sens relationnel et commercial et doit être capable de générer et de conduire ses missions avec une grande autonomie, au sein d'une structure sympathique et conviviale.

Merci d'adresser votre CV, accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo, sous référence CST/LM, à Jean FREIBERG - société ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

Evidence

VILLE DE ROUEN

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION
chargé du développement touristique

MISSIONS :
Sous l'autorité du Secrétaire Général, en relation avec l'adjoint chargé du tourisme, il sera chargé :
- *d'aider les élus dans la définition d'une politique touristique ayant pour but de valoriser les atouts de la Ville notamment par l'organisation d'évènements ou le soutien aux projets d'animation,*
- *de suggérer et d'assurer le suivi d'opérations susceptibles d'accroître l'attractivité touristique de ROUEN,*
- *de mobiliser les partenaires extérieurs et coordonner les différents services de la Collectivité sur les opérations,*
- *d'établir le calendrier des différentes manifestations, de proposer et de coordonner la mise en oeuvre d'actions périphériques pour en optimiser un retentissement et d'accueillir les nouvelles initiatives.*

QUALITES ET APTITUDES :
De formation supérieure, il aura :
- *des aptitudes confirmées à piloter et/ou coordonner un projet et élaborer une stratégie,*
- *une expérience de cinq années minimum dans la réalisation de manifestations accueillant du grand public,*
- *une expérience d'accueil ou d'accompagnement touristique,*
- *une connaissance des outils et des méthodes de promotion,*
- *une expérience du travail avec les collectivités locales et leurs élus,*
- *un sens développé des relations publiques.*

REMUNERATION : Statutaire.

Adresser Curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à
Monsieur le Maire de ROUEN - Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle - 76037 ROUEN Cedex.

RECRUTEMENT

Responsable planification opérationnelle du parc à thèmes H/F

Un parc à thèmes, six hôtels, un centre de divertissement, un « ranch »... Disneyland® Paris est la première destination de loisirs européenne. Vous aussi découvrez un univers professionnel où le savoir-faire et l'organisation permettent d'offrir un spectacle merveilleux à des millions de visiteurs.

Responsable du département Planification opérationnelle du parc à thèmes, vous animerez une petite équipe d'analystes dont la mission principale est la réalisation d'études (de la conception aux recommandations) pour l'optimisation de la capacité d'accueil, la qualité du service et la rentabilité des opérations du parc (restaurants, attractions, boutiques...).

De formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs, MBA...), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans un domaine similaire. Ce poste évolutif pourra vous amener à prendre par la suite des responsabilités opérationnelles. Vous êtes impérativement bilingue français-anglais. Votre esprit d'analyse, votre goût pour la gestion opérationnelle appliquée et votre sens de la communication seront déterminants pour ce poste..

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), sous réf. MON/290196, à Disneyland Paris, Service Recrutement, BP 110, 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4.

© Disney



Mon rôle, c'est Cast Member.

LE MONDE DES CADRES

Un ACTUAIRE ou STATISTICIEN

GROUPE DE SOCIETES D'ASSURANCES MUTUELLES

(1,5 milliard de CA 480 salariés)

RECHERCHE POUR SON SIEGE SITUE DANS LE SUD-EST

Rattaché au Directeur Central, votre mission est de :

- *participer à la tarification des primes,*
- *apporter votre expertise au niveau de développement de nouveaux produits et pour le suivi de la gamme existante,*
- *étudier et évaluer les risques à partir de la gestion et de l'analyse des données statistiques,*
- *suivre les provisions et autres engagements réglementés,*
- *élaborer et utiliser des programmes informatiques de calcul,*
- *collaborer avec les autres services concernés par le suivi de la sinistralité et l'analyse des portefeuilles.*

Agé de 25 et 30 environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ISFA, IAF, ISUP, DESS Actuariat, Econométrie, Statistiques, CEA, ENSAE).

Vous avez de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en tant que technicien d'actuariat ou chargé d'études statistiques dans une compagnie d'assurance.

Vous êtes un familier de l'outil micro informatique (Excel - Word) et possédez une bonne connaissance en droit et réglementation de l'assurance

Pour ce poste à fort potentiel, merci d'adresser un dossier de candidature à Joëlle Poiget-Terlier AGPM, rue Nicolas Appert, 83086 Toulon cedex 9

2 RESPONSABLES D'ANTENNE 1 CONSULTANT

Vous souhaitez vous investir aux côtés de chefs d'entreprises et de décideurs économiques *pour mettre en oeuvre un ambitieux projet de développement local.* Notre établissement public à vocation économique (70 salariés, 60 MF), situé à 1h30 de Paris par autoroute, recherche plusieurs collaborateurs.

A l'écoute des besoins des entreprises, vous serez un acteur efficace de l'animation économique (création, renforcement et développement d'activités, pilotage d'actions collectives).

Généraliste de bon niveau (Bac + 4 minimum), à jour dans vos outils de travail, votre sens du concret et votre autonomie vous rendent apte à gérer des projets de développement *parfois complexes.* Votre expérience et votre personnalité font de vous un partenaire crédible des chefs d'entreprises, un manager de projets efficace.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo sous réf. 115 à :

**Denis BARAN - Conseil en Recrutement
BP 3301 - 54014 NANCY Cedex.**

BARAN Conseil en recrutement

MEDIAPA



Un véritable savoir-faire dans le domaine de l'édition culturelle et du multimédia. Pour accompagner notre développement nous recherchons

Chef de Projets Multimédia

**Responsable de la gestion complète de plusieurs projets : sélection d'auteurs, choix des prestataires, *suivi éditorial, gestion financière.*
Issu d'une Grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieur, vous êtes autonome, cultivé et curieux.
Conquis par le multimédia, vous bénéficiez d'une première expérience dans ce domaine.
Vous pratiquez l'informatique et parlez anglais.**

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil SAFARI, (précisez sur l'enveloppe la référence : CPM96), 17 bd Poissonnière 75082 Paris cedex 02 - qui traitera votre candidature en toute confidentialité -

Importante société du secteur tertiaire crée la fonction de

DIRECTEUR *des services au réseau*



pour accompagner dans leur mutation et diriger dans la durée un ensemble de centres administratifs régionaux (200 personnes) prestataires de services *au réseau d'agences commerciales.*

Son action se situe à l'interface
- *des «clients» internes,*
- des architectes du système d'information (informaticiens, notamment),
- et de ceux qui ont à l'appliquer et le faire vivre, avec une mutation en profondeur de leur rôle.

Outre les qualités d'animateur et de pédagogue, la compétence critique que nous recherchons est celle de la conduite de projets (dans leurs aspects humains et organisationnels) en milieu administratif.

Basé à Paris, ce poste implique de très nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 91631 à EURO RSCG Futurs - 2, rue de Marengo 75001 PARIS.



LA MAIRIE DE SABLÉ/SARTHE RECRUTE SON

CHEF DE CABINET

Collaborateur direct du Maire, vous aurez pour rôle :
- *l'animation du secrétariat composé* de 3 collaborateurs,
- la rédaction de notes, discours, rapports et interventions,
- l'organisation des opérations de relations publiques et des manifestations en collaboration avec *les services de la ville. Vous serez* directement associé à la préparation des interventions et réunions politiques.
- les échanges et relations avec les différentes institutions (Etat, Collectivités Locales, Chambres Consulaires, Syndicats et personnes souhaitant le rencontrer),
- l'interface et la coordination des activités auprès des différents collaborateurs (Département et *Ministère).*

Profil :
Jeune diplômé de formation supérieure (Bac + 4/5 ou équivalent) Droit/Sc. Economiques /Sc. Politiques.
Rigueur, habileté, nuance et persuasion, sens du contact et de *l'organisation, réactivité,* esprit de synthèse et qualités rédactionnelles constituent des atouts majeurs pour ce poste.
Le Chef de Cabinet sera recruté en *qualité de contractuel sous le statut de* collaborateur du cabinet.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et prétentions à notre Conseil ATLANTIC RECRUTEMENT P. Leclair- 63, rue Sainte Croix 72016 LE MANS Cedex sous la référence 102.1.



EURO RSCG

Directeur du développement économique en région Auvergne

Le syndicat intercommunal de l'agglomération de Moulins crée le poste de : responsable du développement économique.
Au cœur de la France, cette région riche en histoire, offre de nombreux avantages touristiques et économiques, elle est, entre autres, célèbre pour la qualité de sa main d'œuvre...
En étroite collaboration avec les autorités politiques, économiques et administratives de la région, vous serez chargé de l'animation du tissu industriel local :
- créer la synergie entre les entreprises de l'agglomération et être à la *disposition de leurs dirigeants pour les aider à défendre leurs dossiers,*
- rechercher, susciter l'implantation de nouvelles PME et PMI dans la région et favoriser leurs implantations,
- établir un livre blanc sur les atouts économiques de la région et mettre au point des axes et moyens de marketing et de communication.

Homme ou femme, de formation supérieure, vous avez occupé des fonctions similaires. Vous aimez le contact et vous êtes capable de défendre des dossiers au plus haut niveau. Enfin, vous êtes aussi à l'aise dans l'approche financière qu'en *marketing des entreprises.*
A un homme ou une femme ayant une foi réelle dans sa mission, nous offrons un poste passionnant, dont l'emploi est le principal enjeu dans une région où la qualité de vie est exceptionnelle.
Adressez votre candidature à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants



Secrétaire Général

Etablissement Public de l'Etat, 250 personnes, chargé d'aider financièrement et techniquement la lutte contre la pollution de l'eau et l'aménagement des ressources en eau, recherche pour Orléans :

Membre du Comité de Direction, vous êtes responsable du fonctionnement interne de l'Agence.
Manager d'une équipe de 30 personnes, vous êtes chargé de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et financière de l'établissement (budget : 1.6 milliard), de l'ensemble de la logistique du siège et des 6 délégations réparties sur le territoire de l'Agence (31 départements).
A 40 ans environ, de formation supérieure, vous avez une expérience similaire dans un poste de Secrétaire Général ou de DAF et vous avez une bonne connaissance des Administrations.
Le poste peut être pourvu par voie de détachement (fonctionnaire territorial ou de l'Etat).
Rémunération statutaire avec primes.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, s/réf. J 1401/6 M à notre Conseil

JC2
103 rue La Fayette - 75010 PARIS.

PARIS LYON TOULOUSE NICE NANCY CHOLET LE MANS LILLE

Label OPQCM



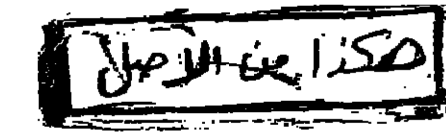
SOCIÉTÉ DE PRESSE RECHERCHE

COLLABORATEUR

- *ECRIRE BIEN... ET BEAUCOUP.*
- *REPRÉSENTER ET PROMOUVOIR L'IMAGE DU JOURNAL AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DES PROFESSIONNELS.*
- *ETRE À L'ÉCOUTE DU MARCHÉ ET S'INVESTIR DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT.*

CHARISME ET DISPONIBILITÉ SONT NÉCESSAIRES POUR OCCUPER CE POSTE.

ADRESSER CV + PHOTO A. M. GUERIN
40, RUE DU DOCTEUR ROUX - 75015 PARIS



CARRIÈRES INTERNATIONALES

VLISCO

CONTRÔLEUR DE GESTION

AFRIQUE OCCIDENTALE

Dans le cadre de missions Siège, en relation hiérarchique avec notre Directeur des Opérations et fonctionnelle avec notre Directeur Financier (basés tous deux aux Pays-Bas), et après une phase préalable de prise de fonction, vous assisterez les Responsables des Unités de Distribution locales dans la gestion comptable et financière. Compte tenu de votre autonomie locale, vous aurez également à traiter les "aspects" informatiques, juridiques et fiscaux.

De formation supérieure en Gestion -type Paris-Dauphine- vous nous apportez au moins 3 années d'expérience dans une fonction opérationnelle de Contrôle de Gestion au sein d'une structure internationale, tournée vers l'export. Idéalement, vous avez déjà vécu une expérience internationale, vous permettant de mieux appréhender les moeurs et les cultures locales. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil informatique type Lotus 1, 2, 3, Wperfect, Sun Business, Sun Account...

Grande mobilité géographique requise.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 66.3582/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

LEADING EMPLOYMENT SERVICES COMPANY

Overseas Operations Manager

USD 180 000 - 220 000

North America - South East Asia - Middle East

We are an European Group with headquarters in Paris, supplying employment services for a consolidated turnover of 4 billion USD with excellent financial records.
We have ambitious goals to increase our existing USD 360 millions operations outside Europe both by organic growth and acquisitions.
You will have two main responsabilities :

- *Supervise the existing companies in various countries, organize and boost their sales and profits,*
- *Identify and negotiate acquisitions.*

You will report to the chairman of the group.

You are at least 40.
You are a forthright and autonomous character and you would like to join a top performing team.
You have proven successful experience in supervising the development of business in various countries, preferably including North America.
You are ready to spend time travelling in order to support your team, negotiate with key multinational accounts, examine potential acquisitions.
Please send CV and letter (réf. PG/7732/A) to EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE cedex, FRANCE.

OBC

PARIS... LONDON... ROME... BRUSSELS... FRANKFURT... AMSTERDAM...

We are an international group situated in more than 50 countries and specialised in selling business to business services.
The world leader in our market, with over $12 billion dollars combined systemwide revenue, we are dealing with considerable business development as more and more multinational corporations choose us as their business partner.
In light of this development we will reinforce our global business development positions and are looking for highly mobile :

Business Development Executives

Based in Paris, you are the key player in expanding our global business volume. Liaising with our nationales teams you will identify development objectives/targets, prepare and coordinate the appropriate stratégies, put together complex proposals for potential national and multinational prospects and make top level presentations to highly discerning decision makers. Your familiarity with state of the art software products will be a significant contributing factor to your success.

High level sales is not just your profession, it is your passion. Your thrive in an everchanging, international environment, are a team player and are driven by success.

We particularly welcome candidates having university degrees. However, your past record of success in sales in business to business services is your best credential.

If you are internationally mobile, are seeking a challenging but excellent career opportunity and match the above description then forward your application in English, to include a complete curriculum vitae and your compensation expectations to
A.L CONSEIL Reference 602/M, 39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

CURRICULUM — OPOCM — A.L conseil

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Université de Koweït
Centre de Langue

Le Centre de langue recherche un

PROFESSEUR

de langue maternelle française pour l'enseignement du français, langue étrangère, au sein de l'établissement.

Qualifications :

a) Diplôme de DEA en didactique des langues étrangères option français.
b) au moins deux années d'expérience dans le domaine de l'enseignement du français à un public non-francophone.

Une forte préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans l'un des domaines suivants :

- élaboration de matériel pédagogique.
- utilisation de l'ordinateur pour l'enseignement de langue étrangère.

Responsabilités :

- enseignement de 15 heures de cours par semaine plus 3 heures de permanence au bureau.
- s'engager à la préparation des textes et des examens ainsi que le matériel à enseigner.

Salaire : entre 345 D.K. et 458 D.K.

Logement : offert par l'Université.

Avantages :

a) huit semaines de vacances d'été et deux semaines de vacances demi-année.
b) un billet aller-retour en classe économique offert une fois par an au candidat ainsi qu'à sa femme et ses enfants (limités au nombre de 3), pour le pays considéré comme sa résidence permanente.
c) les soins médicaux seront accordés selon les lois du pays.

Note : dossier à envoyer **avant le 29 février 1996** à l'adresse suivante :

The Director, Language Centre, P.O. Box 2575, Safat 13025, Kuwait.
Tél : 965 - 481 0325 or 965 - 484 1741 ; Fax : 965 - 484 3824

LES DIRIGEANTS



France entière

Futurs directeurs de filiales

Avec 25% de progression par an, une augmentation de plus de 200 collaborateurs en 1995 (650 personnes aujourd'hui), de multiples ouvertures en France et en Europe, le Groupe EXTAND leader dans le transport urgent de petits colis, filiale du Groupe GEODIS, fait de l'expansion une philosophie d'entreprise. Une opportunité unique pour élargir vos perspectives d'évolution.

En étroite liaison avec la Direction Générale, vous participez à la définition de la politique de l'entreprise et à sa mise en œuvre. Autonome, vous prenez en charge la gestion de votre filiale. Manager de vos équipes, vous êtes le garant de la qualité de nos prestations (certification ISO 9002 en cours).

De formation supérieure Bac+4/5, vous justifiez d'une expérience réussie dans la gestion d'une entreprise de service et idéalement dans le transport.

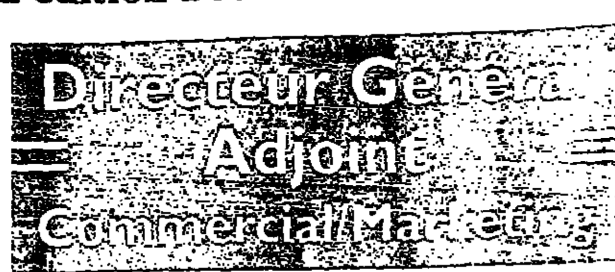
A 30 ans minimum, fort d'une expérience réussie à un haut niveau de management et de responsabilités, vous savez ce que diriger une entreprise veut dire.

Le Groupe EXTAND grandit chaque jour en France et en Europe. Venez nous rencontrer, nous saurons vous parler évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la réf. DF/M, au Groupe EXTAND BP 2177 - 31085 Toulouse Cedex

EXTAND

Société d'édition à forte notoriété recherche son



Directeur Général Adjoint Commercial/Marketing

Sous l'autorité directe du Président, vous serez chargé d'élaborer la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise et serez responsable de son pilotage en France et à l'Export, en liaison étroite avec l'Editorial.

Homme de réflexion, vous définirez, à partir d'un diagnostic de l'existant, les axes de développement et de changement.

Homme d'action, vous serez responsable de leur mise en oeuvre, en vous appuyant sur vos équipes de diffusion, de promotion et de publicité (60 personnes).

Pour ce poste offrant une vue sur l'ensemble des activités de la société, nous recherchons un candidat doté d'une excellente culture générale, d'un goût prononcé pour les livres, impérativement diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur et dont le parcours professionnel est celui d'un Directeur Commercial à dimension stratégique.

Une réussite complète dans ce poste exige des qualités de manager commercial de premier plan et d'organisateur, particulièrement diplomate, pragmatique et tenace.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence D/1135 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar GROUPE H&C CONSEIL

Agro-alimentaire

DIRECTEUR GENERAL

Créer et développer une entreprise

Les Groupes coopératifs CANA et COOPAGRI BRETAGNE créent une entreprise commune dans le domaine des produits industriels laitiers. Nous recherchons le dirigeant qui réalisera le rapprochement des organisations et des équipes commerciales et de recherche-développement, qui agissent dans ce domaine dans les deux Groupes, et qui développera cette entreprise, dont les projets de croissance sont ambitieux.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation d'ingénieur grande école et 10 à 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des produits agro-alimentaires vendus à l'industrie
- une réussite prouvée dans l'exercice de responsabilités de Directeur Général ou de membre d'un comité de direction d'une entreprise de taille significative
- une personnalité de large envergure ayant les qualités marquées d'un animateur, d'un fédérateur, d'un gestionnaire et témoignant de solides capacités d'élaboration stratégique
- la maîtrise de l'anglais.

Poste basé dans l'Ouest de la France.

Ecrire sous réf. SA 2984 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

La Maison de la Culture de Bourges

recherche son

DIRECTEUR

Profil souhaité :
Femme ou Homme de théâtre ayant expérience de directeur confirmé dans les domaines de la création et de la production, capable d'assurer une programmation pluridisciplinaire et de conférer à l'établissement un rayonnement régional et national.

Prise de fonction : 1.05.96

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation pour le 25.2.96 à :
- *Maison de la Culture de Bourges, Place André Malraux, 18000 Bourges*

et

- *Direction du Théâtre et des Spectacles, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.*

Un grand quotidien national parisien recherche son



DIRECTEUR INFORMATIQUE

Pour conduire la mise en œuvre d'un ambitieux schéma directeur comportant une refonte complète des applications, vous organisez la dynamique du changement en prenant en compte l'existant.

Vous faites évoluer le savoir-faire en expliquant, motivant, formant, ... dans le cadre d'un programme de transformation d'entreprise orienté vers le développement et l'ouverture à des partenariats.

A l'écoute de l'autre, vous répondez aux attentes des utilisateurs et motivez vos équipes vers la réussite totale des objectifs de l'entreprise.

Diplômé d'une grande école, vous justifiez d'une parfaite connaissance et d'une expérience confirmée des Architectures centralisées (*IBM*) et ouvertes (*UNIX, Client/Serveur*), méthodes (*AGL, plate-formes de développement,...*) et qualité logiciel totale (*PAQ, Tests-Recettes,...*).

Vous tenez depuis 5 ans un poste comparable et vous avez réussi dans une mission similaire.

Merci d'adresser, sous pli confidentiel, votre candidature, lettre manuscrite et CV sous référence DSIM 0296 à :
SOLIC CARRIERES - 31, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

CARRIÈRES



CARRIÈRES INTERNATIONALES

ROADWAY LOGISTICS SYSTEMS

Roadway Logistics Systems (ROLS) is a leading logistics services provider, and part of the 3 billion dollar Caliber Systems Inc. family of companies. ROLS is widely recognised as an innovator in logistics services and is rapidly expanding its presence in Europe. Our philosophy is to design, develop and apply logistics solutions and so improve our customers' competitive position.

MARKETING MANAGER

Challenge Due to the promotion of the current incumbent, we are currently seeking a Marketing Manager. As the Marketing Manager you will continue the drive to expand European market awareness of ROLS as the thought leader in manufacturing / industrial logistics. The role will have responsibilities ranging from the development of customer specific sales proposals and presentations to researching and identifying key potential customers, target markets and planning the introduction of innovative logistics services.

Profile You will have a recognised higher education qualification in Marketing, a minimum of two years experience in a marketing environment and fluency in English and French. You are ambitious, have excellent interpersonal communication skills, have well developed presentation skills and strong analytical abilities. You are required to relocate to our Head Office in Leiden, the Netherlands (some assistance provided), and be prepared for extensive travel.

Roadway Logistics Systems offers diverse career opportunities in a dynamic, customer focused and multinational working environment. Candidates irrespective of gender are welcome to respond.

Candidates can apply by sending both CV and covering letter in English to :

Roadway Logistics Systems
Ms T. Delnum
PO Box 275 - 2300 AG LEIDEN

ROLS ROADWAY LOGISTICS SYSTEMS